



Nations Unies

**Programme des Nations Unies
pour le développement**

Rapport financier et états financiers vérifiés

**de l'exercice biennal clos
le 31 décembre 2009 et**

Rapport du Comité des commissaires aux comptes

**Assemblée générale
Documents officiels
Soixante-cinquième session
Supplément n° 5A**

Assemblée générale
Documents officiels
Soixante-cinquième session
Supplément n° 5A

**Programme des Nations Unies
pour le développement**

**Rapport financier
et états financiers vérifiés**

**de l'exercice biennal clos
le 31 décembre 2009 et**

**Rapport du Comité
des commissaires
aux comptes**



Nations Unies • New York, 2010

Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote renvoie à un document de l'Organisation.

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
Lettres d'envoi et certification	vii
I. Rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les états financiers : opinion des commissaires aux comptes	1
II. Rapport détaillé du Comité des commissaires aux comptes	3
A. Mandat, étendue des vérifications et méthode	14
B. Constatations et recommandations	15
1. Suite donnée aux recommandations antérieures	15
2. Situation financière	16
3. Préparation de la mise en œuvre des Normes comptables internationales pour le secteur public	17
4. État des recettes et des dépenses	19
5. État de l'actif, du passif, des réserves et des soldes des fonds	23
6. Présentation et teneur des états financiers	29
7. Fonds général et fonds apparentés	30
8. Immobilisations et travaux de construction en cours	33
9. Fonds pour l'environnement mondial	34
10. Bureau des fonds d'affectation spéciale multidonateurs	35
11. Bureau de la coordination des activités de développement	39
12. Soldes interfonds	41
13. Engagements au titre des prestations dues à la cessation de service et de l'assurance maladie après la cessation de service	43
14. Gestion/budgétisation axée sur les résultats	48
15. Gestion de la trésorerie (y compris les comptes bancaires et les liquidités)	52
16. Dépenses au titre des programmes, y compris les dépenses afférentes à l'exécution nationale	54
17. Gestion des programmes et projets	58
18. Modalités harmonisées de virement de fonds	60
19. Gestion des achats et des marchés	63

20. Gestion des biens durables.....	68
21. Gestion des ressources humaines	72
22. Consultants, experts et personnel temporaire	77
23. Gestion des transports et des voyages.....	78
24. Informatique	80
25. Progiciels de gestion intégrés	85
26. Sûreté et sécurité.....	86
27. Services communs	87
28. Harmonisation opérationnelle des centres régionaux.....	88
29. Fonds d'équipement des Nations Unies	90
30. Fonds de développement des Nations Unies pour la femme.....	92
31. Audit interne	93
32. Constatations des auditeurs internes	94
C. Information communiquée par l'administration.....	97
1. Passation par profits et pertes du montant des pertes en espèces, des pertes sur créances et des pertes matérielles	97
2. Versements à titre gracieux	97
3. Cas de fraude ou de présomption de fraude	97
D. Remerciements	99

Annexes

I. État d'avancement de l'application des recommandations formulées par le Comité pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009	100
II. Cas de fraude ou de présomption de fraude : éléments d'information communiqués par la direction du PNUD	107
III. Rapport financier pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009	110
Présentation des comptes	110
Conventions comptables	110
Dépenses au titre des programmes.....	110
Aperçu général.....	111
Ressources ordinaires	117
Activités financées par d'autres ressources.....	118
Fonds d'affectation spéciale créés par le PNUD.....	122
Fonds créés par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD	126

IV. États financiers de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009.	128
Abréviations utilisées dans les états financiers.	129
Vue d'ensemble.	132
Recettes, dépenses et soldes des fonds.	132
Actif, passif, réserves et solde des fonds.	136
Variation des soldes de ressources.	138
État des flux de trésorerie.	139
État I. Recettes, dépenses et solde des fonds.	141
I.1 Activités financées au moyen des ressources ordinaires.	141
I.2 Activités financées au moyen des autres ressources.	143
État II. Actif, passif, réserves et solde des fonds au 31 décembre 2009.	145
II.1 Activités financées au moyen des ressources ordinaires.	145
II.2 Activités financées au moyen des autres ressources.	149
État III. État des flux de trésorerie de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009.	153
III.1 Activités financées au moyen des ressources ordinaires.	153
III.2 Activités financées au moyen des Autres ressources.	155
État IV. Variation des soldes de ressources pour l'exercice biennal.	158
IV.1 Activités financées au moyen des ressources ordinaires.	158
IV.2 Activités financées au moyen des Autres ressources ordinaires.	159
Tableau 1. Ressources ordinaires : recettes et dépenses.	160
Tableau 2. Dépenses afférentes aux programmes, par agent d'exécution et par source de fonds.	161
2.1 Dépenses afférentes aux programmes, par agent d'exécution et par source de fonds. .	163
Tableau 3. Budget d'appui biennal.	165
Tableau 4. Ressources ordinaires : budget d'appui biennal (montant brut) et dépenses financées au moyen du budget d'appui biennal (montant brut par grande catégorie de dépenses).	166
Tableau 5. Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD : recettes, dépenses et solde des fonds.	167
5.1 Sélection de fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD.	266
Tableau 6. Services d'appui remboursables et activités diverses.	276
6.1 Programme des administrateurs auxiliaires.	281
6.2 Réserve pour le logement du personnel des bureaux extérieurs.	283
6.3 Services d'appui remboursables.	286
6.4 Activités spéciales.	288

6.5 Programme des Volontaires des Nations Unies	291
6.6 État des fonds d'affectation ponctuelle constitués par le PNUD	293
6.7 Volontaires des Nations Unies	294
Tableau 7. Fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD	301
7.1 État des fonds d'affectation ponctuelle et des fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD.	305
7.2 Fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD.	313
Tableau 8. Placements au 31 décembre 2009	314
Notes relatives aux états financiers	318

Lettres d'envoi et certification

Le 30 avril 2010

Conformément à l'article 26.01 du Règlement financier, nous avons l'honneur de soumettre les états financiers du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009, que nous approuvons par la présente lettre.

Des exemplaires de ces états financiers sont communiqués au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

Nous, soussignés, déclarons ce qui suit :

L'administration se porte garante de l'intégrité et de l'objectivité des renseignements financiers figurant dans les présents états.

Les états financiers ont été établis en conformité avec les normes comptables du système des Nations Unies et comprennent des montants qui reposent sur les meilleures estimations et l'opinion mûrement réfléchie de l'administration.

Les procédures comptables et les systèmes connexes de contrôle interne en vigueur donnent l'assurance raisonnable que les actifs sont préservés, que les livres et les écritures reflètent dûment toutes les opérations et que, dans l'ensemble, les principes et procédures sont appliqués sur la base d'une répartition appropriée des tâches. Les vérificateurs internes des comptes du PNUD revoient régulièrement les systèmes de comptabilité et de contrôle. De nouvelles améliorations sont en cours dans certains domaines.

L'administration a pris les dispositions voulues pour que les commissaires aux comptes des Nations Unies et les vérificateurs internes du PNUD aient pleinement et librement accès à toutes les écritures comptables et à toutes les données financières.

L'administration étudie les recommandations du Comité des commissaires aux comptes des Nations Unies et des vérificateurs internes des comptes du PNUD. Les procédures de contrôle ont été révisées ou sont en cours de révision, selon les cas, comme suite à ces recommandations.

Monsieur le Président du Comité
des commissaires aux comptes
Organisation des Nations Unies
New York

Nous certifions que, à notre connaissance, toutes les opérations significatives ont été dûment comptabilisées et sont correctement consignées dans les états financiers joints.

L'Administratrice
(Signé) Helen **Clark**

L'Administratrice assistante,
Directrice du Bureau de la gestion
(Signé) Akiko **Yuge**

Le Chef du Service financier et contrôleur,
Bureau de la gestion
(Signé) Darshak **Shah**

Le 30 juin 2010

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les états financiers du Programme des Nations Unies pour le développement pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009.

Le Vérificateur général des comptes
de l'Afrique du Sud,
Président du Comité des commissaires
aux comptes de l'ONU
(*Signé*) Terence **Nombembe**

Le Président de l'Assemblée générale
des Nations Unies
New York

Chapitre I

Rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les états financiers : opinion des commissaires aux comptes

Nous avons examiné les états financiers du PNUD pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009, qui se composent des éléments suivants : état de l'actif, du passif, des réserves et des soldes des fonds au 31 décembre 2009 (état II), état des recettes, des dépenses et des variations des réserves et du solde des fonds (état I) et état des flux de trésorerie (état III) pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, et notes explicatives, tableaux et notes relatives aux états financiers.

Responsabilité de la direction en matière d'états financiers

Il incombe à l'Administrateur d'établir et de présenter sans fard les états financiers du PNUD selon les normes comptables du système des Nations Unies et d'exercer le contrôle interne que l'administration juge nécessaire pour permettre d'établir des états financiers exempts d'inexactitudes significatives, qu'elles soient dues à la fraude ou à l'erreur.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Il nous appartient d'exprimer, sur la base de notre vérification, une opinion sur ces états financiers. Nous avons effectué notre vérification conformément aux normes internationales d'audit. Celles-ci exigent que le Comité se conforme aux règles déontologiques et organise et exécute ses contrôles de façon à acquérir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes significatives.

Une vérification consiste à mettre en œuvre des procédures en vue de recueillir les justificatifs des montants et autres données figurant dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du vérificateur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des inexactitudes significatives, qu'elles soient dues à la fraude ou l'erreur. Pour évaluer ce risque, le vérificateur prend en compte les contrôles internes exercés pour l'établissement et la présentation objective des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en l'espèce, et non pour exprimer une opinion sur l'efficacité de ces contrôles. Une vérification consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations faites par l'administration, et à évaluer la présentation générale des états financiers.

Nous estimons que les justificatifs recueillis constituent une base suffisante et appropriée sur laquelle asseoir la présente opinion.

Opinion des commissaires aux comptes

Nous considérons que les états financiers donnent pour tout élément de caractère significatif une image fidèle de la situation financière du PNUD au 31 décembre 2009, ainsi que du résultat des opérations financières et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables du système des Nations Unies.

Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires

En outre, nous estimons que les opérations du PNUD qui ont retenu notre attention ou que nous avons examinées par sondage dans le cadre de notre vérification ont été, pour tous les aspects significatifs, conformes au Règlement financier et aux règles de gestion financière du PNUD et aux autorisations de l'organe délibérant.

Conformément à l'article VII du Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies et à son annexe, nous avons également établi un rapport détaillé sur notre audit du PNUD.

Le Vérificateur général des comptes
de l'Afrique du Sud,
Président du Comité des commissaires
aux comptes de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Terence **Nombembe**

Le Premier président de la Cour
des comptes de la France,
Vérificateur principal
(Signé) Didier **Migaud**

Le Vérificateur général de la Chine
(Signé) **Liu Jiayi**

30 juin 2010

Chapitre II

Rapport détaillé du Comité des commissaires aux comptes

Résumé

Le Comité des commissaires aux comptes a vérifié les états financiers du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009. À cette fin, il s'est rendu sur place dans les centres régionaux du PNUD à Johannesburg (Afrique du Sud) et à Panama, et dans les bureaux de pays du Bangladesh, de l'Inde, du Kenya, du Maroc, de Panama, du Soudan et du Togo, et a examiné les opérations et activités financières au siège, à New York. Il a aussi examiné les procédures générales de contrôle informatique du système de gestion financière (Atlas) au siège, à New York.

Opinion des commissaires aux comptes

Le Comité a émis une opinion sans réserve sur les états financiers de l'exercice considéré, comme indiqué au chapitre I du présent rapport. Le Comité a aussi émis une opinion non assortie de commentaires sur les états financiers de l'exercice biennal 2006-2007.

Suite donnée aux recommandations antérieures du Comité

Sur les 82 recommandations formulées après l'examen de l'exercice biennal 2006-2007, 53 (64 %) ont été intégralement appliquées; 25 (30 %) l'ont été en partie; 2 (3 %) ne l'ont pas été du tout et 2 (3 %) sont devenues caduques. Certaines recommandations exigeaient une action à long terme et ne pouvaient donc pas être appliquées intégralement dans l'immédiat. Les deux recommandations qui n'ont pas été appliquées et plusieurs autres recommandations ont trait à des questions relatives aux états financiers, qui ne pourront être véritablement réglées qu'après le passage aux Normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS) en 2012.

Le Comité a vérifié de quand dataient celles de ses recommandations qui n'avaient pas encore été intégralement appliquées et a noté que quatre recommandations (15 % des recommandations) ne l'avaient pas été depuis qu'elles avaient été formulées après l'examen de l'exercice biennal 2004-2005, alors que 85 % des recommandations partiellement appliquées avaient été faites après l'examen du dernier exercice biennal.

Aperçu général de la situation financière

Pour l'exercice considéré, le montant total des recettes s'est élevé à 11,8 milliards de dollars, contre 10,7 milliards de dollars pour l'exercice précédent, soit une hausse de 10 %. Sur le montant total des contributions, un montant de 2,1 milliards de dollars (19,6 %) se rapportait aux activités financées sur les ressources ordinaires, un montant de 8,2 milliards de dollars (76,4 %) à la participation aux coûts et un montant de 448,1 millions de dollars (4 %) aux fonds administrés par le PNUD.

Le montant total des dépenses s'est établi à 10,9 milliards de dollars, contre 9,59 milliards de dollars pour l'exercice précédent, soit une hausse de 15 %. Il comprend une somme de 8,9 milliards de dollars (82 % des dépenses totales) qui a servi à couvrir le coût des activités relatives aux programmes et aux projets et les versements effectués à d'autres organismes des Nations Unies au titre des dépenses d'appui, et un montant de 1,6 milliard de dollars (15 %) qui a été consacré au budget d'appui biennal.

En ce qui concerne les activités financées par les ressources ordinaires, l'excédent net s'est établi à 43,8 millions de dollars pour l'exercice 2008-2009, portant le solde à 354,4 millions de dollars au 31 décembre 2009. Pour les activités financées par d'autres ressources, il s'est établi à 710,7 millions de dollars, portant le solde à 4,6 milliards de dollars au 31 décembre 2009.

Mise en œuvre des Normes comptables internationales pour le secteur public

Suite à la décision 2009/15 de son Conseil d'administration, le PNUD a reporté la mise en œuvre des Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) de janvier 2010 à janvier 2012. Le Comité déplore ce report qui retarde les avantages qu'apporterait une réelle amélioration du processus d'information financière.

Le Comité a noté que le PNUD avait un plan de mise en œuvre et que les activités préparatoires progressaient. Le PNUD a recensé quelques problèmes à régler et domaines à surveiller.

État des recettes et des dépenses

Le Comité a continué de constater deux tendances : en premier lieu, la proportion de projets relevant de l'exécution directe par rapport à d'autres modalités d'exécution a continué d'augmenter; en deuxième lieu, le budget d'appui biennal en pourcentage des dépenses totales est resté constant, se situant autour de 14 à 16 %. Toutefois, le PNUD a indiqué que c'était la situation particulière, ou les crises que connaissaient les pays, qui expliquaient que des ressources notables soient consacrées à des projets exécutés directement par les bureaux de pays.

Le Comité a noté qu'un certain nombre d'écritures passées dans le journal général avaient été passées et approuvées par le même utilisateur dans le système Atlas. Un correctif a été installé pour remédier à cette anomalie. Par ailleurs, d'importantes économies avaient été réalisées du fait de l'annulation d'engagements antérieurs au titre du budget d'appui biennal, qui se chiffraient à 15,74 millions de dollars, soit 82 % des obligations non réglées au titre de ce budget au 31 décembre 2007, ce qui tend à indiquer qu'il convient d'examiner la validité des engagements pris au cours de l'exercice biennal précédent.

État de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

Le Comité a trouvé préoccupant qu'un grand nombre de bureaux de pays ne respectent pas la procédure de certification des engagements non réglés à la fin de l'exercice.

Les comptes faisaient apparaître des créances anciennes dont le recouvrement était douteux, ainsi que des comptes créditeurs de longue date. Certains des soldes dataient de la période antérieure à la mise en place du système Atlas et avaient donc plus de six ans. Le Comité a souligné la nécessité d'apurer d'urgence ces soldes de longue date. Il a mis l'accent à nouveau sur le montant des intérêts que détenait le PNUD pour le compte de donateurs, qui comprenaient des intérêts relatifs à des projets en cours et des montants pour lesquels le PNUD attendait des instructions de la part des donateurs concernant l'utilisation des fonds.

Présentation et teneur des états financiers

Le Comité a relevé des contradictions entre certaines des notes relatives aux états financiers et les indications présentées dans le corps desdits états et a constaté que certaines notes ne comportaient pas de données comparatives.

Fonds général et fonds apparentés

Certains fonds d'affectation spéciale du PNUD n'ont enregistré que des dépenses nulles ou minimales au cours du dernier ou des deux derniers exercices biennaux, ce qui dénote une lenteur dans le décaissement des fonds.

Le Comité a constaté que 104 fonds d'affectation spéciale étaient débiteurs ou déficitaires, à hauteur d'un montant total de 15,9 millions de dollars, soit une augmentation de 7 % par rapport à l'exercice biennal précédent. Sur les fonds d'affectation spéciale déficitaires, 96 % (correspondant à un déficit total de 15,3 millions de dollars) étaient financés par la Commission européenne, qui a pour politique de retenir une partie des fonds jusqu'à ce que certains résultats soient atteints.

Immobilisations et travaux de construction en cours

Dans sa décision 96/40, le Conseil d'administration avait décidé que le PNUD devrait, dans la mesure du possible, se défaire des immeubles d'habitation qu'il possédait. L'application par le PNUD de la décision du Conseil d'administration concernant la cession des immeubles d'habitation et la réserve au titre des logements hors siège n'a guère progressé. Le PNUD a décidé de donner pleinement suite à cette décision dans le cadre de l'adoption des normes IPSAS.

Fonds pour l'environnement mondial

Les états financiers du PNUD pour l'exercice biennal rendent compte des activités et des soldes du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) pour les années 2008 et 2009. Les états financiers distincts établis pour le FEM font l'objet d'un audit séparé. Le Comité a vérifié les états financiers pour l'année 2008, sur lesquels il a émis une opinion d'audit non assortie de commentaires. Il a formulé des recommandations au Fonds concernant l'exécution nationale, les montants dus aux partenaires d'exécution au titre des dépenses de fonctionnement, la gestion des dépenses liées aux projets et les soldes de fonds. Le Comité n'a pas encore vérifié les états financiers du FEM pour l'année 2009.

Bureau des fonds d'affectation spéciale multidonateurs

Lors de son audit du Bureau des fonds d'affectation spéciale multidonateurs, le Comité s'est principalement intéressé à quatre domaines : la comptabilité, le respect des règles, la gouvernance et la communication de l'information. Le Comité a constaté que le deuxième rapport annuel officiel à l'Administrateur sur les activités du Bureau avait été soumis en retard, à savoir le 7 avril 2010; dans certains cas, les délais de présentation des rapports aux donateurs n'avaient pas été respectés du fait de la présentation tardive des rapports d'exécution de certaines organisations participantes; et les pratiques de comptabilisation des recettes de l'Agent administratif ne permettaient pas au Bureau de faire coïncider ses recettes et ses dépenses.

Le Comité se félicite que le Bureau des fonds d'affectation spéciale multidonateurs ait décidé de mener une étude en vue de repérer les bureaux de pays dont le fonctionnement n'est pas conforme aux dispositions du document régissant les pouvoirs délégués et de prendre les mesures correctives qui s'imposent.

Bureau des Nations Unies pour la coordination des activités de développement

Ayant examiné les principales activités et responsabilités du Groupe de surveillance de la gestion fiduciaire, le Comité a constaté que le Groupe n'exerçait pas certains éléments de ses tâches et attributions essentielles pour lesquels ils devaient prendre l'initiative. La question a été portée à l'attention du Président du Groupe. Elle sera traitée dans le cadre de la Stratégie et du plan de travail du Groupe des Nations Unies pour le développement, qui sont en cours d'élaboration et d'examen.

Soldes interfonds

Des écarts d'un montant de 19,87 millions de dollars subsistaient au 31 décembre 2009 dans les comptes interfonds du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) et du PNUD.

Le Comité a noté que l'écart total se montait à 5,2 millions de dollars pour les comptes provisoires services et à 4,8 millions de dollars pour les comptes provisoires projets, et que 45 institutions n'avaient pas communiqué leurs états de rapprochement au PNUD.

Prestations dues à la fin de service, y compris l'assurance maladie après la cessation de service

Dans les notes afférentes à ses états financiers, le PNUD a indiqué que le montant total des charges à payer au titre de l'assurance maladie après la cessation de service s'élevait à 430 millions de dollars au 31 décembre 2009. Il n'avait pas provisionné l'intégralité de ces charges mais avait inscrit un montant total de 373 millions de dollars au 31 décembre 2009 (2007 : 268 millions de dollars).

Dans les notes afférentes aux états financiers, le PNUD a également signalé des charges d'un montant de 67,2 millions de dollars au titre des primes de rapatriement, d'un montant de 10,2 millions de dollars au titre des prestations dues à la cessation de service et d'un montant de 46,8 millions de dollars au titre des jours de congé accumulés. Toutefois, il n'a pas été constitué de provisions pour ces montants dans

les comptes de l'organisation. Le Comité a formulé plusieurs autres observations détaillées concernant la justification de ces charges. En ce qui concerne le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), le montant des charges à payer au titre de l'assurance maladie après la cessation de service est indiqué dans les notes afférentes aux états financiers, mais aucune provision n'a été constituée à ce titre.

Gestion/budgétisation axée sur les résultats

Les plans de travail n'ont pas été présentés dans les délais prescrits et les indicateurs de succès ne répondaient pas toujours aux critères SMART, c'est-à-dire qu'ils n'étaient pas spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et limités dans le temps, comme prévu dans le cadre de gestion axée sur les résultats.

Gestion de la trésorerie, y compris les comptes bancaires et les liquidités

Le Comité a noté une amélioration dans la réalisation des rapprochements bancaires mensuels lors de ses vérifications dans les bureaux de pays. Il a toutefois constaté que certains de ces bureaux avaient des comptes qui n'avaient pas été apurés depuis longtemps et que certains ne séparaient pas du tout les fonctions dans les opérations de rapprochement bancaire.

Dépenses au titre des programmes, y compris les dépenses afférentes à l'exécution nationale

Le Comité a noté que le solde des avances non régularisées au titre des projets depuis plus de six mois s'élevait à 13,8 millions de dollars au 31 décembre 2009, ce qui dénote une certaine lenteur dans la régularisation des avances.

Le Comité a constaté que certains rapports sur les dépenses afférentes à l'exécution nationale n'étaient pas soumis dans les délais. Le Comité (qui a fait son évaluation avant que le Bureau de l'audit et des investigations ne procède à l'examen approfondi et au contrôle de la qualité) a également relevé des incohérences dans les opinions formulées par les auditeurs des projets au titre de l'exécution nationale, constatant que les opinions émises par certains auditeurs étaient infondées. Certains problèmes continuaient de se poser en ce qui concerne le recensement de tous les projets à auditer et l'analyse des opinions d'audit reçues.

Gestion des programmes et projets

Le Comité a noté qu'un certain nombre de projets étaient terminés sur le plan opérationnel mais pas encore clôturés sur le plan financier dans le délai requis de 12 mois.

Modalités harmonisées de virement de fonds

Le Comité a constaté que le siège n'examinait pas les documents et procédures au titre des modalités harmonisées de virement de fonds qui étaient mis en œuvre au niveau des bureaux de pays lorsqu'un pays déclarait qu'il se conformait à ces modalités. Tout en reconnaissant que les modalités harmonisées de virement de fonds n'étaient pas une initiative relevant exclusivement du PNUD, le Comité a constaté qu'aucun service ou bureau du siège ne pilotait l'application de ces modalités, qui risquaient donc de ne pas être appliquées en temps voulu dans tous les pays.

Gestion des achats et des marchés

Le Comité a noté que, dans les quelques bureaux de pays où il s'est rendu, il n'était procédé à aucune vérification systématique pour s'assurer que les fournisseurs potentiels ne figurent pas sur la liste des fournisseurs interdits que le Comité du Conseil de sécurité avait établie dans sa résolution 1267 (1999), alors même que le PNUD a mis au point des mesures de contrôle et d'évaluation des fournisseurs potentiels à cette fin.

Le Comité a noté que tous les bureaux de pays n'établissaient pas de plan d'achat. Il a également constaté que 40 % des fonctionnaires des bureaux de pays n'avaient pas obtenu de certificat d'aptitude aux achats.

Gestion des biens durables

Le Comité a constaté que l'application des procédures d'inventaire des actifs laissait à désirer et que des ajustements étaient apportés au fichier des immobilisations sans être assortis de justificatifs. Le PNUD a informé le Comité qu'il avait révisé ses directives concernant la gestion des biens durables de façon à y incorporer des procédures d'ajustement, et que des modifications dans ce sens seraient apportées à la configuration générale du système en vue de la mise en place des normes IPSAS.

Le Comité a noté qu'il y avait des erreurs de classement dans le registre des actifs du PNUD.

Gestion des ressources humaines

Le Comité a relevé des lacunes dans les procédures de contrôle et de gestion des congés. Les formulaires de demande de congé n'étaient pas toujours remplis en temps voulu et les rapports d'évaluation n'étaient pas toujours établis et remplis dans les délais impartis et n'étaient pas vérifiés par le Groupe d'examen des carrières.

Le Comité a souligné l'importance des constatations faites par le Bureau de l'audit et des investigations lors de son audit des fonctions états de paie internationaux, allocations et droits.

Consultants, experts et personnel temporaire

Le Comité a relevé plusieurs lacunes dans l'administration des contrats de louage de services.

Gestion des transports et des voyages

Le Comité a constaté que les directives relatives aux voyages n'étaient pas toujours respectées. Le PNUD a indiqué au Comité qu'il avait mis en place de nouvelles mesures de contrôle depuis que le Comité avait formulé cette observation dans le cadre de son audit intermédiaire.

Informatique

Le Comité a constaté que la politique en matière de sécurité informatique était à l'état de projet et n'avait pas encore été approuvée, et a relevé des lacunes dans la gestion du contrôle des modifications et de la gestion des comptes utilisateurs. Il a également noté que, dans les bureaux de pays, les dispositifs de contrôle de l'accès

physique et de l'environnement des salles de serveurs étaient insuffisants. Le PNUD a informé le Comité qu'il avait pris plusieurs mesures correctives. Il avait, notamment, étendu l'application des normes minimales de sécurité informatique définies dans les politiques et procédures régissant les programmes et opérations du PNUD, il respectait les normes ISO 27001 et ISO 27002 relatives à la sécurité de l'information et il avait demandé à son fournisseur de services d'hébergement – le Centre international de calcul de Genève – de lui fournir un rapport SAS de type II.

Progiciels de gestion intégrés

Le rapport d'audit du système Atlas effectué par le Bureau de l'audit et des investigations comprenait 60 recommandations, dont 34 étaient considérées comme très importantes, 14 comme importantes et 12 comme demandant une amélioration des procédures.

Sûreté et sécurité

Le Comité a constaté que la majorité des régions n'avaient pas atteint l'objectif prescrit de 90 % de conformité aux normes minimales de sécurité opérationnelle.

Services communs

Le Comité a constaté que, dans le bureau de pays du Kenya et au centre régional de Johannesburg, les mémorandums d'accord avec d'autres institutions n'avaient pas été signés ou l'avaient été en retard.

Harmonisation opérationnelle des centres régionaux

Le Comité a constaté que, dans les centres régionaux de Panama et de Johannesburg, les accords institutionnels à long terme n'avaient ni été signés, ni été négociés dans les délais. Le Comité a jugé importantes les conclusions formulées par le Bureau de l'audit et des investigations à l'issue de son audit du Bureau régional pour l'Afrique et du Bureau régional pour les États arabes.

Fonds d'équipement des Nations Unies

Le Comité a noté que le solde de trésorerie du Fonds d'équipement des Nations Unies comprenait un montant de 3,8 millions de dollars, qui ne correspondait pas à des liquidités. Des bons de commandes non valables d'un montant de 407 720 dollars, étaient inscrits comme engagements non réglés. Le Comité a constaté que des soldes anciens reportés de l'ancien système figuraient à la fois dans les comptes créditeurs et dans les comptes débiteurs.

Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

Le Comité a constaté qu'un montant de 52 967 dollars était inscrit au solde de trésorerie dans le journal des écritures alors qu'il n'avait pas été actualisé dans le grand livre. Le Comité a constaté que des soldes anciens reportés de l'ancien système figuraient dans les comptes créditeurs, et que des bons de commandes non valables étaient inscrits comme engagements non réglés.

Fonction de contrôle interne et constatations des auditeurs internes

Afin d'accroître l'étendue de l'audit et d'éviter tout double emploi dans les activités de vérification, le Comité s'est coordonné avec le Bureau de l'audit et des investigations pour faire en sorte que, lorsqu'ils planifiaient leurs visites, l'un et l'autre tiennent compte des visites d'audit que chacun prévoyait d'effectuer. De même, le Comité a revu l'ampleur des activités de vérification qu'il envisageait d'entreprendre et s'est appuyé sur certains travaux du Bureau de l'audit et des investigations.

Le Comité a noté que, sur les 66 postes dont le Bureau de l'audit et des investigations était doté, 6 étaient vacants, et 2 autres étaient temporairement gelés en raison de contraintes budgétaires.

Information communiquée par l'administration

Le PNUD a signalé 29 cas de fraude ou de présomption de fraude, dont 20 étaient à l'origine d'un préjudice financier avoisinant les 3,26 millions de dollars et 9 avaient entraîné des pertes d'un montant indéterminé. Le PNUD a indiqué qu'il avait obtenu le remboursement de 527 958 dollars à la clôture de l'exercice et qu'il s'employait à recouvrer le solde.

Recommandations

Les vérifications effectuées par le Comité l'ont amené à faire plusieurs recommandations. Il a notamment recommandé que le PNUD :

- a) **Assure pendant toute la durée du projet la gestion des risques inhérents à la mise en œuvre des Normes comptables internationales pour le secteur public;**
- b) **Procède à un examen des droits accordés aux utilisateurs du système Atlas concernant la passation d'écritures dans les journaux afin de séparer les fonctions incompatibles; et procède également à des examens réguliers des opérations de saisie et d'approbation pour veiller à ce que ce ne soit pas la même personne qui passe les écritures et qui les approuve;**
- c) **Veille à ce que tous les bureaux de pays certifient leurs engagements non réglés et élimine les soldes inscrits dans les engagements non réglés qui ne correspondent pas à des commandes en cours;**
- d) **Se dote d'un mécanisme lui permettant de savoir de quand datent les sommes à recevoir; redouble d'efforts pour suivre les soldes débiteurs et recouvrer les montants correspondants; se penche sur les sommes dues depuis longtemps lors de l'établissement de ses états financiers; et continue d'enquêter sur toutes les sommes dues par des fonctionnaires et d'évaluer la possibilité de les recouvrer conformément aux règles du PNUD;**
- e) **Fixe d'urgence un délai pour apurer les soldes anciens;**
- f) **Continue à faire figurer dans ses états financiers les intérêts dus aux donateurs en les inscrivant dans le compte voulu et à faire régulièrement des rapprochements pour vérifier le montant des intérêts à rembourser aux donateurs;**

g) Continue à assurer le suivi avec les donateurs afin de veiller à ce que les intérêts produits par des fonds qui lui ont été confiés soient restitués aux donateurs ou reprogrammés;

h) Adopte des mesures afin d'analyser et d'examiner de manière approfondie les comptes relatifs aux sommes à restituer aux donateurs et prenne des dispositions en vue de solder ces comptes périodiquement;

i) Étudie la possibilité d'aligner la présentation des notes relatives à ses états financiers sur le corps de ces états, de façon à fournir une information complète et compréhensible;

j) Continue à s'efforcer de clôturer les fonds d'affectation spéciale inactifs;

k) Examine les fonds d'affectation spéciale qui n'enregistrent qu'une activité minimale et s'attaque à tous les facteurs entraînant des retards dans l'exécution des projets ou dialogue avec le donateur pour déterminer s'il est possible d'obtenir des fonds supplémentaires pour couvrir l'excédent de dépenses;

l) Continue à suivre la situation de tous les fonds d'affectation spéciale déficitaires et à obtenir des donateurs les montants correspondant à l'écart entre les dépenses et les recettes;

m) Mette en œuvre, en concertation avec le Groupe consultatif du Groupe des Nations Unies pour le développement, des mesures de contrôle supplémentaires qui lui permettront de veiller à ce que les organisations participantes présentent les rapports d'exécution à temps pour qu'il puisse informer les donateurs dans les délais prescrits;

n) Charge son Bureau de la coordination des activités de développement, agissant en collaboration avec les départements et comités responsables des prises de décision, de désigner les organes des entités concernées qui seraient habilités à prendre l'initiative d'effectuer la totalité des tâches d'examen de la gestion, de contrôle et d'assurance concernant les fonds d'affectation spéciale multidonateurs;

o) Prévoit un financement pour la totalité de ses engagements au titre des prestations liées à la cessation de service;

p) Se penche sur la question d'une politique de financement de l'ensemble de ses engagements au titre des prestations liées à la cessation de service;

q) Repense et énonce clairement sa stratégie de gestion de portefeuille d'actifs destinés à financer ses engagements au titre des prestations liées à la cessation de service;

r) Calcule et affiche avec exactitude, dans le corps des états financiers, les montants effectifs correspondant aux jours de congé accumulés et aux sommes qui seront dues au titre de la prime de rapatriement;

s) Fasse en sorte que le Fonds d'équipement des Nations Unies et UNIFEM assurent pleinement le financement de leurs engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de fonction et des sommes dues à la

cessation de service, définissent une politique de financement de ces engagements et calculent correctement ce qu'ils doivent au titre des reliquats de congés payés et constatent cette charge d'avance;

t) Établit l'ordre de priorité dans lequel tous les projets terminés sur le plan opérationnel doivent être clôturés sur le plan financier et s'attaque aux causes des retards qui se produisent dans l'achèvement des projets;

u) Fasse en sorte que les bureaux régionaux examinent l'application des modalités harmonisées de virement de fonds dans les bureaux de pays du PNUD afin que celle-ci fasse l'objet d'un examen indépendant et que le siège assume la responsabilité de conduire l'application, le suivi et le contrôle de l'état d'avancement de ces modalités dans les bureaux de pays du PNUD;

v) Renforce encore les dispositions prises au niveau des bureaux de pays pour s'assurer que ceux-ci consultent la liste des fournisseurs interdits établie par le Conseil de sécurité avant de traiter avec des fournisseurs potentiels;

w) S'assure que le nouveau dispositif de contrôle mis en place dans le système Atlas est appliqué;

x) Améliore l'ensemble des mécanismes de contrôle de l'administration des congés, afin de garantir l'exactitude des soldes de jours de congé;

y) Réalise un audit interne de l'administration des congés visant à garantir l'exactitude des soldes de jours de congé;

z) Classe par ordre de priorité les lacunes à corriger de son système d'administration des congés, accélère la configuration et la mise en service du module d'administration des congés dans Atlas, et veille à ce que les soldes de jours de congé des préposés à l'administration des congés soient contrôlés de façon indépendante par leur supérieur hiérarchique direct;

aa) Approuve la politique en matière de sécurité informatique; communique cette politique officielle à toutes les parties concernées une fois qu'elle sera approuvée; et contrôle régulièrement son application;

bb) Classe par ordre de priorité les lacunes à corriger de son système d'administration des congés, accélère la configuration et la mise en service du module d'administration des congés dans Atlas, et veille à ce que les soldes de jours de congé des préposés à l'administration des congés soient contrôlés de façon indépendante par leur supérieur hiérarchique direct;

cc) Fasse régulièrement des contrôles d'assurance qualité des modifications apportées à l'environnement de production, veille à ce que tous les changements aient été autorisés par les intervenants compétents, veille à ce que les champs obligatoires soient saisis dans TeamTrack, et examine régulièrement les activités des administrateurs de bases de données et l'accès à l'environnement de production;

dd) Examine l'accès de tous les utilisateurs figurant sur la liste des anomalies, s'assure périodiquement que les utilisateurs ayant plusieurs profils en ont réellement besoin et contrôle régulièrement les actes et les activités des administrateurs chargés de la sécurité;

ee) Demande au Centre international de calcul de l'ONU de lui envoyer un rapport SAS 70 de type II dès que l'audit sera terminé, afin d'être sûr que les principaux dispositifs de contrôle du fournisseur de services d'hébergement fonctionnent de manière suffisamment efficace;

ff) Veille à ce que tous les bureaux de pays respectent les normes minimales de sécurité opérationnelle;

gg) Fasse en sorte que l'ensemble des centres régionaux, agissant en consultation avec les bureaux régionaux, signent tous les accords institutionnels à long terme dans les délais fixés;

hh) Fasse en sorte que le Fonds d'équipement des Nations Unies mette en œuvre des moyens de contrôle pour s'assurer que les avances de trésorerie sont utilisées en temps voulu, et qu'il rectifie son solde de trésorerie et reclasse les montants en conséquence;

ii) Que le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme procède à un rapprochement bancaire approprié afin de repérer les doubles paiements et autres écarts de rapprochement; et assure un suivi pour obtenir des éclaircissements à propos du montant inexpliqué.

On trouvera les autres recommandations du Comité aux paragraphes 36, 75, 97, 108, 119, 125, 139, 145, 183, 187, 196, 200, 206, 209, 215, 216, 221, 222, 234, 251, 252, 264, 272, 276, 283, 288, 295, 302, 306, 321, 323, 329, 340, 341, 349, 355, 379, 380, 382, 399, 410, 413, 423, 425, 429, 431, 438 et 441 du présent rapport.

A. Mandat, étendue des vérifications et méthode

1. Le Comité des commissaires aux comptes a vérifié les états financiers et contrôlé la gestion du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009, en application de la résolution 74 (I) de 1946 de l'Assemblée générale. Il a conduit son contrôle conformément à l'article VII et à l'annexe du Règlement financier et règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies (voir ST/SGB/2003/7), ainsi qu'aux Normes internationales d'audit. Celles-ci exigent que le Comité se conforme aux règles déontologiques et organise et exécute ses contrôles de façon à acquérir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes significatives.

2. Le contrôle avait principalement pour objet de permettre au Comité de se faire une opinion sur la question de savoir si les états financiers reflétaient fidèlement la situation financière du PNUD au 31 décembre 2009 et les résultats des activités et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables du système des Nations Unies. Il s'agissait notamment de savoir si les dépenses figurant dans les états financiers avaient été engagées aux fins approuvées par les organes directeurs et si les recettes et les dépenses avaient été convenablement classées et comptabilisées, conformément au Règlement financier et règles de gestion financière du PNUD. Il a été procédé à un examen général des systèmes financiers et des mécanismes de contrôle interne, ainsi qu'à des vérifications par sondage des documents comptables et autres pièces justificatives, dans la mesure que le Comité a jugée nécessaire pour se faire une opinion sur les états financiers.

3. Outre la vérification des comptes et des opérations financières, le Comité a procédé à différents examens de la gestion du PNUD en application de l'article 7.5 du Règlement financier de l'ONU, selon lequel le Comité doit formuler des observations sur l'efficacité des procédures financières, le système comptable et les contrôles financiers internes du PNUD et, d'une manière générale, sur l'administration et la gestion de ses activités. L'Assemblée générale avait aussi demandé au Comité d'examiner la suite donnée à ses recommandations antérieures et de lui en rendre compte. Ces questions sont traitées dans les sections correspondantes du présent rapport.

4. Le Comité procède chaque année à un audit du Fonds du PNUD pour l'environnement mondial (FEM). Pour l'année 2008, le Comité a émis une opinion non assortie de commentaires. Le Comité n'a pas encore effectué l'audit pour l'année 2009. Les conclusions les plus notables de l'audit de 2008 sont reproduites dans le présent rapport.

5. Comme par le passé, le Comité a présenté les résultats de ses contrôles à la direction du PNUD, dans des lettres d'observations détaillant ses conclusions et recommandations, ce qui a donné lieu à des échanges suivis. Pour la période considérée, il y a eu 15 lettres d'observations.

6. Le Comité organise ses vérifications en coordination avec le Bureau de l'audit et des investigations afin d'éviter les chevauchements d'activité et de déterminer dans quelle mesure il peut utiliser les travaux de celui-ci.

7. Dans le présent rapport, lorsqu'une observation se réfère à un lieu particulier, elle ne porte que sur ce lieu, et il ne faut en déduire ni qu'elle s'applique à d'autres lieux, ni qu'elle ne s'y applique pas. Si le Comité n'a constaté quelques lacunes que dans des lieux donnés, certaines recommandations s'adressent à l'organisation dans son ensemble car la nature des conclusions laisse à penser que ces lacunes peuvent se retrouver dans d'autres bureaux du PNUD et qu'il pourrait y être remédié par des mesures transversales.

8. Le présent rapport porte sur des questions que le Comité estime devoir porter à l'attention de l'Assemblée générale, y compris sur des questions que l'Assemblée et le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) avaient soulevées. En particulier, dans son rapport relatif aux rapports financiers et états financiers vérifiés et rapports du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2007 (A/63/474), le Comité consultatif a prié le Comité des commissaires aux comptes :

a) De renforcer son mécanisme de validation afin d'être mieux à même d'évaluer les résultats et les conséquences des efforts déployés par le PNUD pour appliquer ses recommandations;

b) De continuer de suivre de près l'application des Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) et de poursuivre l'examen des préparatifs de mise en place du progiciel de gestion intégré et des normes IPSAS;

c) De continuer de mettre l'accent sur l'examen des modalités de la budgétisation et de la gestion axées sur les résultats.

9. Les observations et conclusions du Comité ont fait l'objet d'une discussion avec l'Administration, aux vues de laquelle il est fait la place qu'il convient.

10. Le Comité n'aborde pas dans ses recommandations les mesures que le PNUD pourrait vouloir imposer à des fonctionnaires ayant failli à l'obligation de veiller au respect de ses Règlement financier, instructions administratives et directives connexes.

B. Constatations et recommandations

1. Suite donnée aux recommandations antérieures

11. Sur un total de 82 recommandations faites pendant l'exercice 2006-2007, 53 (64 %) avaient été appliquées intégralement et 25 (30 %) partiellement, 2 (3 %) n'avaient pas du tout été mises en œuvre, et 2 (3 %) étaient devenues caduques. On trouvera le détail de ces recommandations à l'annexe I au présent rapport.

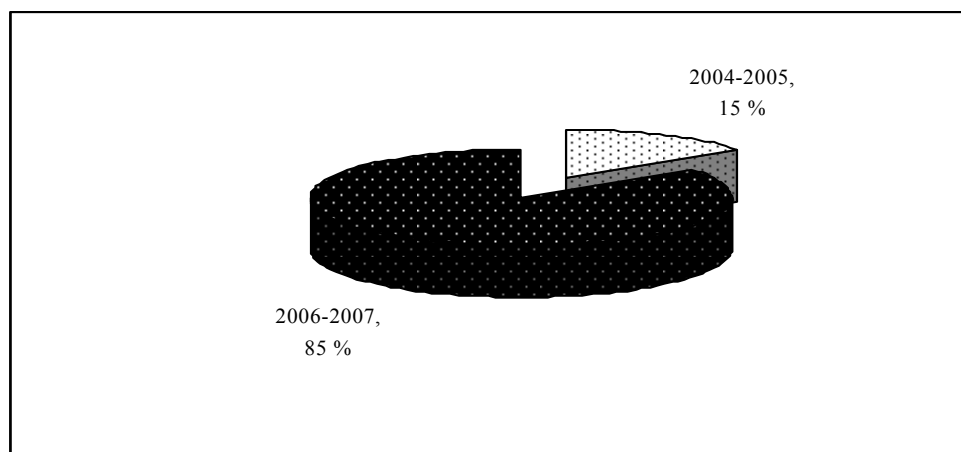
12. Le Comité a constaté que le taux d'application était bon et que certaines recommandations exigeaient une action à long terme et ne pouvaient donc pas être appliquées intégralement dans l'immédiat. Les deux recommandations qui n'avaient pas été appliquées et plusieurs autres recommandations ont trait à des questions relatives aux états financiers qui ne pourront être véritablement réglées qu'après le passage aux Normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS). Les deux recommandations devenues caduques concernent les services communs, sachant que le PNUD a indiqué que le programme relatif aux services communs avait pris fin en 2006. Le Bureau de la coordination des activités de développement continue à apporter son appui par l'intermédiaire d'un conseiller

chargé des services communs et propose conseils et activités de formation aux équipes de pays qui lui en font la demande.

13. Comme demandé par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (voir A/59/736, par. 8), le Comité a vérifié de quand dataient celles de ses recommandations qui n'avaient pas encore été mises en œuvre et noté que 4 des 27 recommandations (15 %) qui n'avaient pas été intégralement appliquées dataient de l'exercice 2004-2005 et 23 (85 %) de l'exercice 2006-2007, comme indiqué à la figure II.1. Les quatre recommandations les plus anciennes sont décrites dans les sections correspondantes du rapport.

Figure II.1

Ancienneté des recommandations relatives à l'exercice biennal précédent qui sont actuellement mises en œuvre ou n'ont pas été mises en œuvre



2. Situation financière

Principaux ratios financiers

14. Les états financiers du PNUD couvrent les ressources ordinaires (non réservées), les autres ressources (réservées) et les fonds administrés par le Programme, à savoir le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM). On trouvera dans le tableau II.1 les principaux indicateurs financiers reflétant la position financière du PNUD au 31 décembre 2009.

Tableau II.1
Principaux ratios financiers

Ratio	Ressources ordinaires			Autres ressources			Fonds administrés par le PNUD		
	Exercice biennal clos le 31 décembre						2005	2007	2009
	2005	2007	2009	2005	2007	2009			
Disponibilités ^a /total de l'actif ^b	0,187	0,358	0,361	0,113	0,123	0,116	0,898	0,953	0,961
Total de l'actif/total du passif ^c	1,129	1,100	1,089	8,042	8,915	10,370	6,778	7,076	9,281
Disponibilités ^a /total ^d du passif ^e	0,211	0,394	0,393	0,906	1,095	1,202	6,085	6,917	8,916

^a Disponibilités et fonds placés.

^b Un ratio élevé est signe de bonne santé financière.

^c Un ratio élevé indique une bonne solvabilité.

^d Le montant total du passif a été utilisé parce que le PNUD ne fait pas la distinction entre le passif à court terme et le passif à long terme.

^e Un ratio élevé est signe que les disponibilités sont suffisantes pour régler les dettes.

Ressources ordinaires

15. L'analyse des ratios figurant dans le tableau II.1 montre que de façon générale le PNUD est en bonne santé financière et que le ratio disponibilités/total de l'actif s'est légèrement amélioré par rapport à l'exercice biennal 2006-2007. Le ratio disponibilités/total du passif est inférieur à 1, mais cela ne signifie pas que le PNUD ne peut pas régler ses dettes à leur échéance. L'excédent de disponibilités est placé dans des obligations afin d'obtenir le meilleur rendement possible comme le montre le faible ratio disponibilités/total de l'actif. Les placements en obligations représentent 61 % du total de l'actif. Si l'on prend ces placements en considération, le PNUD dispose de ressources suffisantes pour couvrir ses dettes.

Autres ressources

16. Le ratio disponibilités/total de l'actif demeure peu élevé, car la trésorerie du PNUD administre et place toutes les disponibilités relevant des autres ressources. Le ratio actif/passif demeure élevé, ce qui signale qu'un volume important de fonds est conservé sous forme de disponibilités ou placé plutôt qu'utilisé pour financer des activités.

Fonds administrés par le PNUD

17. Les ratios disponibilités/total de l'actif et actif/passif demeurent élevés, ce qui signale qu'un volume important de fonds est conservé sous forme de disponibilités ou placé plutôt qu'utilisé pour financer des activités; l'actif couvre plus de neuf fois le passif à court terme.

3. Préparation de la mise en œuvre des Normes comptables internationales pour le secteur public

18. En application de la résolution 61/233 de l'Assemblée générale et comme suite aux observations que le CCQAB a formulées dans le rapport paru sous la cote A/61/350 et Add.1, le Comité a décidé d'analyser les insuffisances faisant obstacle à

la mise en œuvre des normes IPSAS, ainsi que les lacunes des progiciels de gestion intégrés nouveaux ou modernisés. Le Comité consultatif a fait observer qu'il serait souhaitable que les prescriptions desdites normes soient pleinement prises en compte lors de la conception des progiciels.

19. Au paragraphe 191 de son précédent rapport (A/63/5/Add.1), le Comité a recommandé au PNUD d'assurer pendant toute la durée du projet la gestion des risques inhérents à la mise en œuvre des normes IPSAS. Pendant l'exercice 2008-2009, le PNUD a décidé de ne commencer à appliquer les normes qu'à partir de janvier 2012 et non plus de janvier 2010, au motif qu'il devait s'occuper d'autres priorités stratégiques.

20. Le Comité a noté que depuis le PNUD s'était doté d'un plan de mise en œuvre exhaustif approuvé par l'Administratrice et recensant les parties prenantes ainsi que leurs rôles et responsabilités. Il a également confié la mise en œuvre des normes à une nouvelle équipe.

21. Le Comité a noté que, d'après le rapport établi en mars 2010 sur la mise en œuvre des normes IPSAS, des progrès avaient été faits dans un certain nombre de domaines. Pour le Programme, le report du passage aux nouvelles normes avait eu les conséquences suivantes : la portée du projet de mise en œuvre avait été élargie; les dépenses de mise en œuvre s'étaient étalées sur une plus longue période; l'équipe chargée du projet avait été remaniée; tous les organismes utilisant Atlas avaient bénéficié d'un délai supplémentaire de deux ans. Le Comité a déploré le retard pris par la mise en œuvre de cette initiative de réforme majeure. Le tableau de bord qui fait partie du rapport sur la mise en œuvre des normes IPSAS montre qu'il faut redresser le tir dans 10 domaines et surveiller l'évolution de la situation dans 12 domaines tandis que tout se passait bien dans 7 autres domaines.

22. Le projet de mise en œuvre des normes IPSAS au PNUD a subi des retards et des changements de cap. Alors qu'à l'origine, c'est-à-dire en 2007, le PNUD envisageait une démarche échelonnée, il avait opté pour une adoption sans transition (« big bang ») en 2010. Comme indiqué ci-dessus, le projet a été reporté et la date prévue pour la mise en œuvre est maintenant fixée à 2012. Compte tenu de l'ampleur et de l'importance de ce projet, il convient d'appliquer les meilleures techniques de gestion des risques et de disposer d'une équipe de direction au niveau le plus élevé qui soit représentative de l'organisme tout entier. Les différents changements apportés au projet suggèrent que la présence de ces deux éléments est indispensable si l'on veut que le projet soit achevé dans les délais et donne les résultats escomptés. À cette fin, le PNUD a décidé en 2010 que toutes les décisions institutionnelles relatives aux normes IPSAS seraient prises par la haute direction du Groupe d'appui aux opérations présidé par l'Administratrice associée.

23. Le Comité réaffirme sa recommandation précédente tendant à ce que le PNUD assure pendant toute la durée du projet la gestion des risques inhérents à la mise en œuvre des Normes comptables internationales pour le secteur public.

24. Le PNUD a informé le Comité qu'il gérât les risques inhérents au projet. Pour recenser et atténuer les risques, des rapports trimestriels sont établis et soumis à l'équipe technique chargée du projet IPSAS afin qu'elle les examine et formule des observations. La programmation et le suivi des activités ont été renforcés au moyen des mécanismes suivants :

- Le directeur du comité de pilotage s'entretient avec le Directeur de programme deux fois par semaine afin d'examiner les progrès accomplis et les problèmes qui se posent;
- Le nouveau comité technique chargé des normes IPSAS se réunit tous les mois;
- Des réunions ont lieu tous les mois avec la direction du Bureau de la gestion afin de faire le point de la situation;
- Le Groupe d'appui aux opérations se réunit au moins une fois tous les trois mois pour suivre et diriger le projet IPSAS.

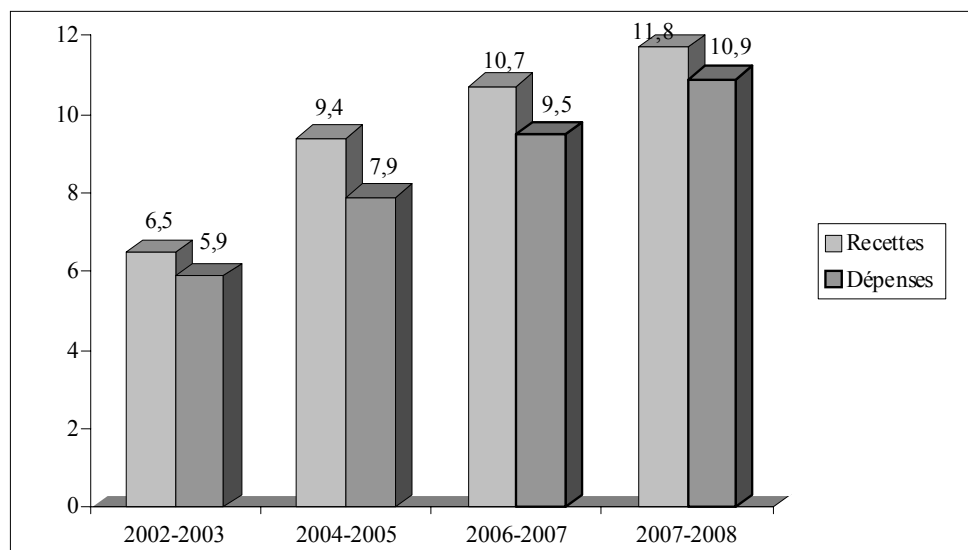
4. État des recettes et des dépenses

25. Le montant total des recettes de l'exercice considéré s'est élevé à 11,8 milliards de dollars et celui des dépenses à 10,9 milliards, d'où un excédent avoisinant 906 millions de dollars. Les chiffres correspondants des exercices 2002-2003, 2004-2005, 2006-2007 et 2008-2009 sont donnés dans la figure II.2.

Figure II.2

Évolution comparée des recettes et des dépenses

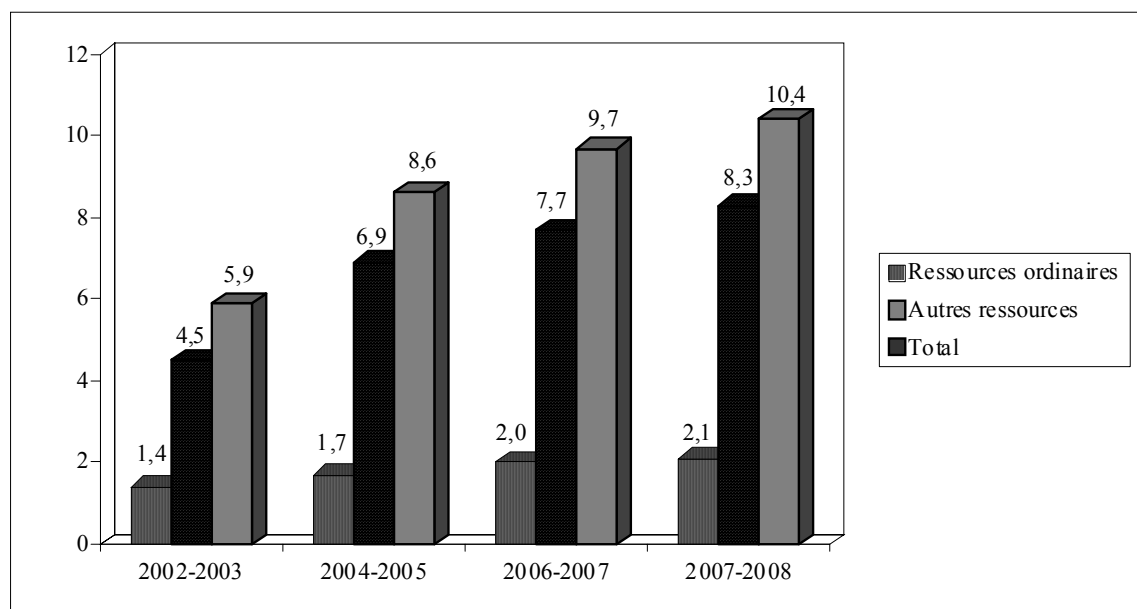
(En milliards de dollars des États-Unis)



26. Les principales raisons de l'augmentation des dépenses (environ 1,4 milliard de dollars, soit 15 %) tiennent à la progression des dépenses consacrées au programme et à celles financées au moyen du budget d'appui biennal, dont la part a représenté quelque 948 millions de dollars, budget ordinaire et autres ressources confondus. L'évolution des dépenses des huit dernières années est illustrée à la figure II.3.

Figure II.3
Évolution comparée des contributions versées aux ressources ordinaires
et aux autres ressources

(En milliards de dollars des États-Unis)



27. Comme indiqué à la figure II.3, les autres ressources ont représenté quelque 80 % du montant total des contributions en 2009, ce qui confirme la tendance observée depuis 2003.

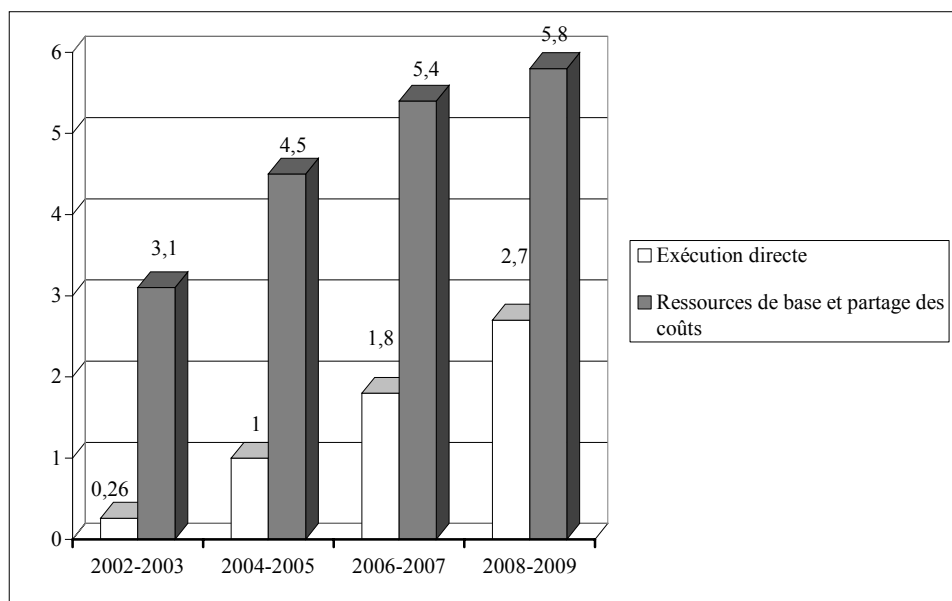
28. La diminution des ressources ordinaires en proportion de l'augmentation des autres ressources signifie qu'un plus grand nombre de projets sont exécutés en fonction des prescriptions des donateurs et qu'un moins grand nombre d'entre eux sont financés au moyen de contributions volontaires. Pour les exercices biennaux 2004-2005, 2006-2007 et 2008-2009, le PNUD n'a pu exécuter que 20 % de l'ensemble de ses activités de programme (financées au moyen du budget ordinaire) sans tenir compte des prescriptions particulières de donateurs.

29. L'évolution de la répartition des contributions signifie que la programmation des activités du PNUD est de plus en plus souvent façonnée par les prescriptions particulières des donateurs, qui représentent sa principale source de financement, et moins par les objectifs et le mandat arrêtés par l'Assemblée générale et le Conseil d'administration, et ce même si les prescriptions des donateurs sont en rapport avec ses objectifs. La figure II.4 établit une comparaison entre l'exécution directe et les programmes financés au moyen des ressources de base et selon des modalités de partage des coûts.

Figure II.4

Dépenses d'exécution directe et dépenses de programme^a

(En milliards de dollars des États-Unis)



Source : État 2 des états financiers présentés à l'annexe IV au présent rapport.

^a Ne comprend pas les dépenses de programme financées au moyen des fonds d'affectation spéciale.

30. D'après les directives du PNUD relatives à l'exécution directe, ce mode d'exécution ne peut être approuvé que pour les pays en situation de développement particulière. Selon le paragraphe 8 g) de la décision 98/2 du Conseil d'administration, le PNUD ne peut recourir à l'exécution directe que dans certaines situations spéciales.

31. Le Comité a noté que la part de l'exécution directe était passée de 8 % pendant l'exercice 2002-2003 à 46 % pendant l'exercice 2008-2009 (voir la figure II.4), au détriment de celle des autres modalités d'exécution, comme l'exécution nationale.

32. L'exécution nationale est la modalité d'exécution à laquelle l'Assemblée générale souhaite qu'il soit de préférence fait appel. Cela contraste avec l'augmentation de la part de l'exécution directe et, partant, la diminution des ressources disponibles pour le renforcement des capacités nationales dans le cadre de l'exécution nationale. Le PNUD a indiqué que c'était la situation particulière ou les crises que connaissaient les pays qui expliquaient que des ressources notables soient consacrées à des projets exécutés directement par les bureaux de pays.

33. En pourcentage du total des dépenses (voir le tableau II.2), le montant du budget d'appui biennal a peu varié par rapport aux exercices biennaux précédents. Toutefois, la valeur nominale des dépenses imputées à ce budget a augmenté d'environ 20 % par exercice biennal au cours des deux derniers exercices et de

quelque 22 % en 2009, ce qui indique que les dépenses d'infrastructures du PNUD progressent plus rapidement.

Tableau II.2

Dépenses imputées au budget d'appui biennal et total des dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2002-2003	2004-2005	2006-2007	2008-2009
Total des dépenses (y compris les dépenses imputées au budget d'appui biennal)	5 817 428	7 792 938	9 359 917	10 580 392
Variation du total des dépenses (en pourcentage)		34 %	20 %	13 %
Budget d'appui biennal (montant net)	909 482	1 086 712	1 311 881	1 576 979
Pourcentage que représente le budget d'appui biennal	16	14	14	15
Variation du montant du budget d'appui biennal (en pourcentage)		19,5	20,8	21,6

Économies provenant de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs

34. Le montant des économies provenant de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs concernant le budget d'appui biennal s'est élevé à 15,74 millions de dollars pour l'exercice considéré, alors qu'un déficit de 76 000 dollars avait été enregistré pendant l'exercice précédent. Sachant que le montant des engagements non réglés au titre du budget d'appui biennal s'élevait à 19,24 millions de dollars pendant l'exercice précédent, les annulations ont représenté 82 %.

35. Le Comité juge préoccupant le niveau atteint par les annulations d'engagements d'exercices antérieurs. Cela pourrait dénoter que le montant des engagements non réglés était erroné et que les dépenses financées au moyen du budget d'appui biennal en 2007 avaient été surestimées.

36. Le Comité recommande au PNUD de passer en revue les engagements à financer au moyen du budget d'appui biennal afin de veiller à ce que seuls les engagements valides restent inscrits à la fin de l'exercice.

Séparation des fonctions : passation et approbation des écritures

37. Les écritures passées dans les journaux généraux servent à traiter directement les opérations et les corrections dans le grand livre. Il est important de contrôler l'utilisation des journaux généraux, car ils portent sur des opérations qui sortent souvent de l'ordinaire. Faute de contrôles suffisants, des erreurs ou des inexactitudes peuvent se glisser dans les écritures comptables. Il est donc crucial de séparer les fonctions pour veiller à ce que les erreurs et les irrégularités soient évitées ou décelées à temps.

38. Le Comité a obtenu la liste de toutes les écritures passées dans le journal général entre le 1^{er} janvier 2008 et octobre 2009 et a constaté que dans 49 cas cinq utilisateurs avaient non seulement procédé à des écritures d'un montant total de 17 381 674 dollars mais les avaient aussi approuvées. Il s'agit là d'une entorse aux mécanismes de contrôle en place. Le PNUD a vérifié les écritures en question a posteriori et a confirmé qu'elles ne comportaient pas d'erreur.

39. Le PNUD a fait savoir qu'il examinait les changements à apporter à Atlas pour éviter qu'une même personne puisse à la fois passer une écriture et l'approuver. Entre-temps, il a communiqué une liste des anomalies à tous ses bureaux afin d'améliorer le suivi des cas où un même membre du personnel passait une écriture et l'approuvait. Le Bureau des finances et de l'administration a été chargé d'établir des directives concernant l'utilisation de la liste des anomalies.

40. **Le Comité a recommandé au PNUD, qui a accepté, de procéder :** a) à un examen des droits accordés aux utilisateurs du système Atlas concernant la passation d'écritures dans les journaux afin de séparer les fonctions incompatibles; b) à des examens réguliers des opérations de saisie et d'approbation pour veiller à ce que ce ne soit pas la même personne qui passe les écritures et qui les approuve.

5. État de l'actif, du passif, des réserves et des soldes des fonds

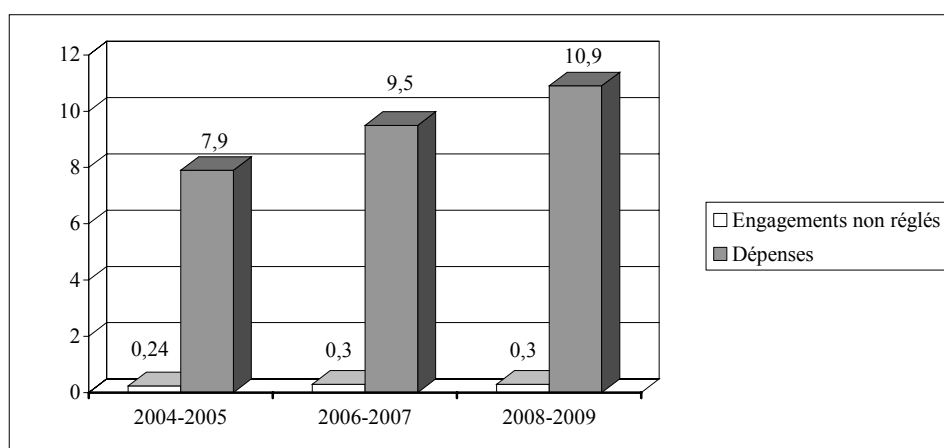
Engagements non réglés

41. Au 31 décembre 2009, les engagements non réglés s'élevaient à 292 millions de dollars, ce qui représentait 2,7 % du montant total des dépenses et une légère diminution de 2 % (6 millions de dollars) par rapport au montant enregistré pendant l'exercice antérieur (298 millions de dollars). La figure II.5 montre les engagements non réglés par rapport au montant total des dépenses pour les exercices 2004-2005, 2006-2007 et 2008-2009.

Figure II.5

Engagements non réglés par rapport au montant total des dépenses

(En milliards de dollars des États-Unis)



42. La règle de gestion financière 14.03 b) du PNUD prévoit que tout engagement de dépense au titre de l'exercice biennal considéré qui n'est pas liquidé doit être annulé; lorsqu'un engagement reste valable, il est considéré comme imputable sur les crédits de l'exercice en cours.

43. Le paragraphe 3.2.8 des directives relatives à la clôture des comptes de l'exercice 2008-2009 à appliquer par les services du siège et les bureaux de pays dispose que le PNUD comptabilise parmi les éléments de passif le montant des bons

de commande pour lesquels les biens et services n'ont pas encore été fournis dans leur intégralité. Afin de comptabiliser correctement ces éléments de passif parmi les engagements non réglés, il est demandé aux bureaux de pays de vérifier le solde des bons de commande et d'en certifier l'exactitude conformément aux procédures en vigueur. Les bureaux de pays sont tenus de passer en revue tous leurs bons de commande associés à des engagements non réglés, le but étant de déterminer s'il y a des engagements non réglés qui n'ont plus lieu d'être.

44. Le Comité a examiné la procédure de certification et a constaté que 78 bureaux de pays n'avaient pas certifié des engagements non réglés d'un montant de 38 136 022 dollars, soit quelque 13 % du montant total de ces engagements au 31 décembre 2009. De plus, le rapprochement du grand livre général englobait un montant de 103 548 dollars qui ne correspondait pas à des bons de commande en bonne et due forme.

45. Le PNUD a informé le Comité que le Bureau des finances et de l'administration envoyait des rappels aux bureaux de pays qui n'avaient pas certifié leurs engagements non réglés. De plus, il avait commencé à régulariser les soldes qui n'avaient rien à voir avec les engagements non réglés mais qui avaient été amalgamés à ceux-ci. Le respect des contrôles et de la discipline financière par les bureaux de pays sera un élément crucial de la mise en œuvre des normes IPSAS et de la présentation de l'information conformément à ces normes. C'est la raison pour laquelle le Comité est préoccupé par le laxisme général qui règne dans les bureaux de pays concernant la certification.

46. Le PNUD est d'accord avec la recommandation du Comité tendant à ce qu'il : a) veille à ce que tous les bureaux de pays certifient leurs engagements non réglés; b) élimine les soldes amalgamés aux engagements non réglés qui ne correspondent pas à des bons de commande ouverts.

Comptes débiteurs

47. Au paragraphe 53 de son précédent rapport (A/63/5/Add.1), le Comité a recommandé au PNUD de se doter d'un mécanisme lui permettant de savoir de quand dataient les sommes à recevoir, de redoubler d'efforts pour suivre les soldes débiteurs et recouvrer les montants correspondants et de se pencher sur les sommes dues depuis longtemps, lors de l'établissement de ses états financiers.

48. Le Comité a noté que certains soldes qu'il avait précédemment classés parmi les créances douteuses n'avaient pas encore été régularisés au 31 décembre 2009. Il a analysé un échantillon des comptes débiteurs et obtenu des explications de la part du PNUD concernant la nature des montants en suspens.

Comptes 14001 et 14002

49. Les données des comptes 14001 et 14002 provenaient du Système intégré de gestion (SIG), le prédécesseur d'Atlas, et portaient sur les avances au personnel pour le premier et sur les comptes de compensation des états de paie et le personnel détaché dans d'autres organismes pour le second. Le montant des deux comptes s'élevait à 6,47 millions de dollars en 2009, contre 18,78 millions en 2007. Le Comité a noté que le PNUD s'était attaché à réduire les montants restant dus et à éliminer les montants irrécouvrables, comme le montre la réduction de 66 % du solde et l'inscription d'un montant de 1,41 million de dollars parmi les créances douteuses.

50. Le PNUD a informé le Comité qu'il avait entrepris de régulariser les sommes dues au titre du personnel détaché auprès d'autres organismes des Nations Unies. Il ne pourrait évaluer les perspectives de recouvrement des sommes restantes qu'après avoir achevé les opérations de régularisation.

Compte 19020

51. Le solde a trait aux charges constatées d'avance entre 1999 et 2001. Il s'établissait à 2 573 651 dollars en 2009, contre 2 888 757 dollars en 2007, soit une variation de seulement 315 106 dollars.

52. Le PNUD a informé le Comité que ces charges portaient sur des pièces de journal saisies dans l'ancien système informatique et n'avaient pas été imputées sur les fonds d'affectation spéciale; les gestionnaires des fonds avaient demandé communication des originaux avant d'accepter les charges. Il ne prévoyait pas de passation par profits et pertes, car les montants en question correspondaient à des dépenses de programme légitimes. Ces dépenses ont été engagées il y a 10 ans et il est préoccupant de constater que le PNUD n'a toujours pas réglé la question, malgré les assurances données précédemment.

Compte 14005

53. Le compte 14005 porte sur des sommes indûment versées à des fonctionnaires du PNUD au titre des traitements et qui remontent à 2002. Le solde s'élevait à 1 443 157 dollars au 31 décembre 2009, contre 1 501 079 dollars en 2007. Le PNUD a indiqué qu'il se servait aussi de ce compte pour y enregistrer des montants à recouvrer par l'ONU au titre de sommes indûment versées à certains de ses anciens fonctionnaires avant qu'ils ne prennent leurs fonctions au PNUD.

54. Le PNUD a informé le Comité qu'une écriture de contrepassation serait passée pour un montant de 600 000 dollars afin d'annuler les sommes passées en charges par l'ONU et qu'une provision pour créances douteuses de 663 329 dollars avait été constituée pendant l'exercice. Toutefois, au moment de l'audit, aucun élément n'indiquait que l'ONU avait accepté l'écriture de contrepassation. Le Comité avait déjà appelé l'attention sur ce compte et sur le fait que les éléments de rapprochement étaient en suspens depuis longtemps. À son avis, le fait de ne pas rapprocher les comptes en temps voulu pourrait entraîner des charges ou des pertes.

Compte 19015

55. Le Comité s'était déjà intéressé au compte 19015. Ce compte est consacré à des versements au titre de l'impôt sur le revenu qui ont été rejetés par le module Impôt sur le revenu entre 1999 et 2003. Le montant inscrit à ce compte s'élevait à 2 134 534 dollars en 2007 et était passé à 1 752 661 dollars au 31 décembre 2009. À l'issue des rapprochements effectués au 31 décembre 2009, le FNUAP devait 766 018 dollars, l'UNOPS 487 136 dollars et l'ONU 498 507 dollars. Le PNUD a informé le Comité qu'il continuait à suivre la question avec le FNUAP et l'UNOPS. L'ancienneté des sommes en question complique le recouvrement et met en évidence l'intérêt qu'il y a à procéder à des rapprochements réguliers.

Compte 14080

56. Ce compte a trait au compte interfonds du SIG qui a été transféré dans Atlas en 2005. Son solde s'élevait à 5 732 188 dollars en 2007 et le Comité avait estimé qu'un montant de 2 353 618 dollars n'était probablement pas recouvrable en raison de son ancienneté. Un montant de 3 198 505 dollars était encore inscrit au 31 décembre 2009. D'après le PNUD, l'analyse était encore en cours, mais il semblait y avoir eu des erreurs de codage et les entrées concernées seraient passées en charges; il ne devrait donc pas y avoir de problèmes de recouvrement.

57. De l'avis du Comité, il était possible que les montants inscrits parmi les sommes à recevoir englobent des montants dus depuis longtemps et faisant encore l'objet d'une enquête, des sommes sur lesquelles les organismes concernés étaient en désaccord ou des montants qui n'étaient pas encore chiffrés. Le fait que certaines sommes soient dues depuis plus de 4 ans indique que les perspectives de recouvrement sont incertaines et que la question ne reçoit pas un degré de priorité suffisant, malgré les mesures prises par le PNUD. La question risque d'être reléguée au second plan lors du passage aux normes IPSAS qui est désormais imminent, puisque l'administration mettra l'accent sur d'autres questions.

58. Le Comité réaffirme sa recommandation selon laquelle le PNUD devrait :
a) se doter d'un mécanisme lui permettant de savoir de quand datent les sommes à recevoir; b) redoubler d'efforts pour suivre les soldes débiteurs et recouvrer les montants correspondants; c) se pencher sur les sommes dues depuis longtemps, lors de l'établissement de ses états financiers; d) continuer à enquêter sur toutes les sommes dues par des fonctionnaires et à évaluer la possibilité de les recouvrer conformément aux règles en vigueur.

59. Le Comité recommande au PNUD d'apurer sans plus tarder les soldes provenant du système qui a précédé Atlas.

*Comptes créditeurs**Fonds confiés par des donateurs*

60. Au paragraphe 72 de son précédent rapport (A/63/5/Add.1), le PNUD a accepté de donner suite à la recommandation du Comité consistant à faire figurer dans ses états financiers les intérêts dus aux donateurs en les inscrivant dans le compte voulu et à faire régulièrement des rapprochements pour vérifier le montant des intérêts à rembourser aux donateurs.

61. Le compte 21025 (Fonds confiés par des donateurs) servait à la comptabilisation des intérêts produits par les contributions reçues de donateurs. Il s'agissait d'intérêts qui seraient soit versés aux donateurs soit transférés à d'autres programmes, fonds ou projets sur la base d'un accord écrit émanant des donateurs. Le solde du compte s'élevait à 49 295 281 dollars au 31 décembre 2009 contre 40 921 094 dollars en 2007. Le PNUD a informé le Comité que la progression de 20 % (8,3 millions de dollars) se décomposait comme suit : des intérêts d'un montant de 13 millions avaient été mis de côté pendant l'exercice aux fins des remboursements et les remboursements et transferts avaient représenté 4,7 millions de dollars. Le montant restant correspondait aux intérêts portant sur des projets en cours et à des intérêts pour lesquels on attendait les instructions des donateurs. Afin d'accélérer les versements, le PNUD informerait les donateurs des montants

auxquels ils pouvaient prétendre, comme le prévoient ses procédures. Les donateurs pouvant prétendre au versement d'intérêts sont cités dans le tableau II.3

Tableau II.3

Intérêts produits par des fonds confiés par des donateurs

(En dollars des États-Unis)

Numéro de donateur	Donateur	Montant	
		au 31 décembre 2007	au 31 décembre 2009
61	Belgique	2 632 671	2 714 583
00095	Danemark	1 833 632	3 178 567
00280	Union européenne	18 291 180	22 569 131
10159	Commission européenne	4 264 216	6 529 302
00117	Allemagne	3 227 887	4 999 021
00141	Japon	549 428	549 428
00231	Suède	4 233 510	3 484 880
00250	Donateurs multiples	626 255	1 836 799
00296	Organisation des Nations Unies	971 857	1 082 114
00555	Fonds d'affectation spéciale de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement	4 192 928	1 447 012
Autres	Autres	87 087	904 443
Total		40 910 651	49 295 280

Source : PNUD.

62. Le Comité a noté que l'intégralité du montant des intérêts produits figurait parmi les soldes créditeurs dans les états financiers et qu'une note de bas de tableau indiquait la répartition des intérêts versés. Bien qu'il ne soit pas fait état des montants dus aux différents donateurs, le Comité a appris que le PNUD avait informé les donateurs par écrit et qu'un solde de 1,8 million de dollars classé dans la rubrique Donateurs multiples représentait les intérêts correspondant à des fonds versés pour des activités financées par plusieurs donateurs. Le Programme analysait ce montant plus avant et le reclasserait au bon endroit.

63. Le PNUD a indiqué que les accords avec les donateurs ne précisait généralement pas le stade à partir duquel les fonds devaient être restitués; dans la pratique, les intérêts étaient remboursés aux donateurs lorsque les projets étaient achevés ou que les fonds d'affectation spéciale étaient clôturés, principalement à la demande des gouvernements par l'intermédiaire des bureaux de pays, des gestionnaires des fonds ou du bureau régional.

64. Le PNUD a informé le Comité que certains accords exigeaient de tenir des consultations avec le donateur concernant l'utilisation des intérêts et les donateurs mettaient parfois du temps à répondre.

65. Le Comité recommande à nouveau au PNUD de continuer : a) à faire figurer dans ses états financiers les intérêts dus aux donateurs en les inscrivant dans le compte voulu; b) à faire régulièrement des rapprochements pour vérifier le montant des intérêts à rembourser aux donateurs.

66. Le Comité recommande au PNUD de continuer à assurer le suivi avec les donateurs afin de veiller à ce que les intérêts produits par des fonds qui lui ont été confiés soient restitués aux donateurs ou reprogrammés.

Sommes en attente de restitution aux donateurs

67. Au paragraphe 76 de son précédent rapport (A/63/5/Add.1), le Comité a invité le PNUD, qui a accepté, à adopter des mesures afin d'analyser et d'examiner de manière approfondie les comptes relatifs aux sommes à restituer aux donateurs et à prendre des dispositions en vue de solder ces comptes périodiquement.

68. Le compte 21030 (Sommes en attente de restitution aux donateurs) servait au transfert de fonds provenant de projets clos sur le plan financier de façon que ces projets aient un solde nul. Le solde créditeur net de ce compte dans le grand livre général atteignait 34 025 885 dollars au 31 décembre 2009, contre 15 674 699 dollars au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 117 %, et figurait parmi les ressources ordinaires dans les états financiers.

69. Le PNUD a informé le Comité que l'augmentation de 117 % s'expliquait principalement par une contribution de 14 693 084 dollars versée par mégarde par un donateur, cette contribution représentant à elle seule 80 % du changement. Au 31 décembre 2009, il n'avait pas encore restitué ce montant, car il attendait des instructions de la part du donateur, notamment les coordonnées bancaires.

70. Le PNUD a également informé le Comité qu'il examinait les sommes en attente de restitution et qu'il avait demandé par écrit des instructions aux donateurs concernant l'utilisation des fonds. Il a indiqué qu'il procédait régulièrement à cet examen et qu'il était sans cesse en contact avec les donateurs; en 2010, il avait restitué ou transféré quelque 9 millions de dollars conformément aux instructions qu'il avait reçues des donateurs.

71. Le Comité a de nouveau recommandé au PNUD, qui a accepté, d'adopter des mesures afin d'analyser et d'examiner de manière approfondie les comptes relatifs aux sommes à restituer aux donateurs et de prendre des dispositions en vue de solder ces comptes périodiquement.

Créditeurs divers

72. Au paragraphe 81 de son précédent rapport (A/63/5/Add.1), le Comité a invité le PNUD, qui a accepté, à se doter de contrôles plus stricts afin de veiller à ce que les soldes des comptes créditeurs comptabilisés dans le compte « Créditeurs divers » soient examinés et suivis régulièrement. Selon les instructions concernant la clôture des opérations financières dans Atlas, le compte 21020 (Créditeurs divers) était un compte de transit dont les bureaux de pays et les services du siège se servaient pour passer des écritures à titre temporaire.

73. Étant donné qu'il s'agissait d'un compte d'attente, le Comité s'attendait à ce que le solde ne soit pas très important à la fin de l'exercice; or, celui-ci atteignait quand même 6,5 millions de dollars au 31 décembre 2009. Cela représentait une diminution de 45 % par rapport aux 12 millions de 2007. Sur ces 6,5 millions de dollars, 4,4 millions avaient trait aux comptes de réserve du PNUD et le restant se composait de montants divers, dont certains sont présentés dans le tableau II.4.

Tableau II.4

Créditeurs divers : montants divers par fonds d'affectation spéciale^a

(En dollars des États-Unis)

<i>Unité opérationnelle</i>	<i>Solde au 31 décembre 2007</i>	<i>Solde au 31 décembre 2009</i>	<i>Solde au 30 avril 2010</i>	<i>Observations communiquées au Comité par le PNUD</i>
H17 (siège)	(807 376)	(910 701,93)	Non disponible	Un montant de 497 162 dollars correspond à un solde provenant du SIG; une enquête était en cours ou il y avait des différences de change.
Bénin	(170 414)	(167 960,12)	(160 568)	Le solde devait encore être apuré.
Botswana	278 048	275 976,73	275 976,73	Le solde devait encore être apuré.
Côte d'Ivoire	(48 759)	(268 958,03)	(382 551)	Le solde devait encore être apuré.
Congo	11 205	137 863,03	139 499	Le solde devait encore être apuré.
Cap-Vert	236 480	236 479,59	236 479,59	Le solde devait encore être apuré.
Éthiopie	(902 493)	(790 120,87)	(615 177)	Le solde devait encore être apuré.
Haïti	(179 391)	(170 540,59)	(170 540 ,59)	Le solde devait encore être apuré.
Sri Lanka	11 889	(182 385,36)	(239 561)	Le solde devait encore être apuré.
Zimbabwe	12 298	(682 858,25)	(682 858 ,25)	Le solde devait encore être apuré.

^a La liste n'est pas exhaustive.

74. Le PNUD a informé le Comité qu'il s'était doté de règles et de procédures pour veiller à ce que les soldes des comptes débiteurs divers soient soldés :

a) Au dernier trimestre de 2009, il avait lancé un projet de nettoyage des données comprenant une analyse quantitative, une analyse de l'ancienneté des soldes et une analyse des soldes des comptes débiteurs divers provenant du système ayant précédé Atlas dont les résultats avaient été communiqués aux bureaux de pays pour qu'ils soldent les comptes;

b) Mise au point d'un site Web SharePoint dont les bureaux de pays peuvent se servir pour solder et analyser les montants inscrits dans les comptes débiteurs divers et pour communiquer l'information.

75. Le Comité a recommandé au PNUD, qui a accepté, de continuer à s'attacher à solder les montants inscrits dans les comptes débiteurs divers.

6. Présentation et teneur des états financiers

Notes relatives aux états financiers

76. Le Comité a relevé des contradictions entre certaines des notes relatives aux états financiers et les indications présentées dans le corps desdits états. De plus, il y avait des incohérences dans le détail des indications fournies, puisque l'information relative aux ressources ordinaires et au partage des coûts, qui constitue un sous-ensemble de la rubrique Autres ressources, était fournie pour les comptes créditeurs et les comptes débiteurs, mais le total de la rubrique n'était pas indiqué. De plus, certaines notes ne comportaient pas de données comparatives. Il faut toutefois noter

que, pour certaines, le PNUD a révisé l'état financier correspondant de manière à y faire figurer des données comparatives, afin de remédier en partie aux omissions relevées.

77. Le PNUD a déclaré que les notes relatives à ses états financiers fournissaient des indications précises relatives à des états financiers précis ou à des tableaux faisant partie des états financiers. Il a néanmoins reconnu qu'il lui serait possible, à l'avenir, d'améliorer les références fournies afin d'aider les lecteurs à mieux comprendre ses états financiers. Il a également déclaré que l'introduction des normes IPSAS lui donnerait l'occasion d'adopter une nouvelle série d'états financiers et de rationaliser les notes.

78. Le Comité recommande au PNUD d'étudier la possibilité d'aligner la présentation des notes relatives à ses états financiers sur le corps de ces états, de façon à fournir une information complète et compréhensible.

7. Fonds général et fonds apparentés

Fonds d'affectation spéciale ayant enregistré des dépenses nulles ou minimales

79. Le Comité a analysé les fonds d'affectation spéciale mentionnés au tableau 5 des états financiers et constaté que certains avaient enregistré au cours des deux derniers exercices biennaux des dépenses nulles ou minimales par rapport au montant des fonds disponibles qui auraient pu être utilisés pour financer des projets (voir le tableau II.5). Les données figurant dans ce tableau ne sont pas exhaustives, puisqu'il y a de nombreux autres projets de ce type.

Tableau II.5^a

Fonds d'affectation spéciale ayant enregistré des dépenses nulles ou minimales lors des deux derniers exercices biennaux

(En dollars des États-Unis)

<i>Nom du fonds d'affectation spéciale</i>	<i>Exercice biennal</i>	<i>Solde en début d'exercice</i>	<i>Solde en fin d'exercice</i>	<i>Total des dépenses de l'exercice</i>
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe	2006-2007	5 449 000	5 891 000	97 000
	2008-2009	5 891 000	6 253 000	Néant
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Norvège pour l'appui à la gouvernance en Afrique	2006-2007	3 729 000	3 685 000	392 000
	2008-2009	3 685 000	3 907 000	4 000
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour lutter contre la pauvreté et la faim en Afrique	2006-2007	1 409 000	1 550 000	Néant
	2008-2009	1 550 000	1 645 000	Néant
Fonds d'affectation spéciale du PNUD concernant l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA)	2006-2007	2 219 000	2 125 000	291 000
	2008-2009	2 125 000	2 180 000	15 000
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Rwanda	2006-2007	1 352 000	1 284 000	(35 000)
	2008-2009	1 284 000	1 357 000	2 000
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme de déminage au Mozambique	2006-2007	2 581 000	2 761 000	(5 000)
	2008-2009	2 761 000	2 781 000	146 000

<i>Nom du fonds d'affectation spéciale</i>	<i>Exercice biennal</i>	<i>Solde en début d'exercice</i>	<i>Solde en fin d'exercice</i>	<i>Total des dépenses de l'exercice</i>
Fonds d'affectation spéciale ACDI/PNUD pour l'appui au recensement général de la population et de l'habitat au Sénégal	2006-2007	682 000	750 000	Néant
	2008-2009	750 000	796 000	Néant
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui au processus de paix dans le nord du Mali	2006-2007	181 000	555 000	(224 000)
	2008-2009	555 000	779 000	Néant

Source : Tableau 5 des états financiers (annexe IV).

^a Liste non exhaustive.

80. Le PNUD risque de donner l'impression qu'il est incapable d'exécuter les projets arrêtés avec les donateurs, ce qui nuirait à sa réputation. De plus, il enfreint peut-être les engagements pris envers ces derniers.

81. Le PNUD a fourni au Comité les explications ci-après (voir le tableau II.6) quant à l'extrême modicité des dépenses engagées au titre de ces fonds d'affectation spéciale.

Tableau II.6

Explications fournies par le PNUD quant à la modicité des dépenses de certains fonds d'affectation spéciale

<i>Nom du fonds d'affectation spéciale</i>	<i>Explication fournie par le PNUD</i>
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe	Le Gouvernement sud-africain a accepté la proposition du Bureau régional pour l'Afrique visant à ce que le solde du fonds soit affecté à des initiatives de renforcement des capacités menées en Afrique du Sud. Exploitation du fonds (fonds n° 39822) : le Bureau régional pour l'Afrique a engagé des discussions avec les donateurs.
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Norvège pour l'appui à la gouvernance en Afrique	En cours de clôture financière
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour lutter contre la pauvreté et la faim en Afrique	Le Bureau régional pour l'Afrique a demandé à l'Administratrice du PNUD l'autorisation de réaffecter les fonds.
Fonds d'affectation spéciale du PNUD concernant l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA)	En cours de clôture financière
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Rwanda	Recensé comme inactif en 2009
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme de déminage au Mozambique	Le bureau de pays a réaffecté le reliquat des ressources au programme de lutte antimines actuel (62797) afin d'intensifier les opérations de déminage et de renforcer encore les

Nom du fonds d'affectation spéciale	Explication fournie par le PNUD
Fonds d'affectation spéciale ACDI/PNUD pour l'appui au recensement général de la population et de l'habitat au Sénégal	capacités de l'Institut national de déminage sur les plans de la coordination et du contrôle qualité. Le donateur a autorisé le bureau de pays à réaffecter les ressources du fonds n°38600 au projet n° 00062611.
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui au processus de paix dans le nord du Mali	En cours de clôture financière

82. Au paragraphe 117 de son rapport précédent (A/63/5/Add.1), le PNUD avait accepté, comme le Comité le lui recommandait, de continuer à s'efforcer de clôturer les fonds d'affectation spéciale inactifs.

83. Le PNUD a informé le Comité que le suivi des fonds d'affectation spéciale inactifs avait toujours figuré parmi ses priorités. Il a précisé que, depuis 2009, les questions relatives à ces fonds étaient examinées au plus haut niveau, y compris celui du Groupe de direction présidé par son administratrice, et que toutes les mesures devant être prises suite aux décisions adoptées à ce niveau étaient signalées au Bureau exécutif. De plus, au niveau opérationnel, les fonds d'affectation spéciale inactifs étaient contrôlés et des informations étaient communiquées à leur sujet dans le cadre des examens financiers trimestriels des bureaux régionaux et centraux effectués par le Bureau de la gestion.

84. Le PNUD a également informé le Comité que les examens effectués jusque-là portaient sur les fonds d'affectation spéciale inactifs pour lesquels aucune dépense, aucun transfert ni aucune recette n'avaient été enregistrés depuis deux ans (à l'exclusion des fonds financés par la Commission européenne, essentiellement parce que des restrictions juridiques s'opposent à la réaffectation des ressources). À l'avenir, ils auraient à la fois une portée plus large, puisqu'ils porteraient aussi sur les fonds enregistrant peu de mouvements, et plus ciblée, puisqu'ils engloberaient tous les fonds n'ayant enregistré aucune dépense lors des deux années précédentes, qu'elles qu'aient été les recettes.

85. Le Comité recommande une nouvelle fois au PNUD de continuer à s'efforcer de clôturer les fonds d'affectation spéciale inactifs.

86. Le PNUD a accepté, conformément à la recommandation du Comité, d'examiner les fonds d'affectation spéciale qui n'enregistrent qu'une activité minime et de s'attaquer à tous les facteurs entraînant des retards dans l'exécution des projets ou de dialoguer avec le donateur pour déterminer s'il est possible d'obtenir des fonds supplémentaires pour couvrir l'excédent de dépenses.

Fonds d'affectation spéciale déficitaires

87. Au paragraphe 110 de son rapport précédent (A/63/5/Add.1), le Comité a recommandé que le PNUD continue à suivre la situation de tous les fonds d'affectation spéciale en déficit et obtienne des donateurs les montants

correspondant à l'écart entre les dépenses et les recettes. Cela fait plusieurs exercices biennaux que le Comité soulève cette question importante.

88. Le Comité a constaté que 104 fonds d'affectation spéciale étaient débiteurs ou déficitaires, à hauteur d'un montant total de 15 900 689 dollars, contre 14 897 728 dollars en 2007, ce qui correspond à une augmentation de 7 % par rapport à l'exercice biennal précédent. Sur les fonds d'affectation spéciale déficitaires, 96 % (correspondant à un déficit total de 15 266 622 dollars) étaient financés par la Commission européenne.

89. Il est possible que des dépenses aient continué ou continuent d'être engagées au titre de projets malgré l'absence de fonds, ce qui risque de se solder par une perte financière pour le PNUD si les donateurs concernés ne le remboursent pas.

90. Selon le PNUD, les déficits qu'enregistrent certains projets sont dus aux raisons suivantes :

a) De nombreux projets sont financés par la Commission européenne. Or, les accords relatifs aux fonds d'affectation spéciale conclus avec celle-ci stipulent clairement qu'une partie des sommes dues ne sera versée qu'une fois certains objectifs atteints. De ce fait, les projets enregistrent des déficits, puisqu'il est impossible de suspendre leur exécution en attendant qu'un rapport sur la réalisation des objectifs en question soit envoyé à la Commission européenne pour lui permettre d'acquitter les sommes restant dues;

b) À l'heure actuelle, la Commission européenne ne tient pas compte des taux de change opérationnels de l'ONU et applique ceux de la Banque centrale européenne. Par conséquent, les contributions versées au PNUD et les dépenses engagées par les bureaux d'exécution ne sont pas calculées selon le même taux. Le PNUD doit ensuite gérer les différences de change, qui font que certains projets affichent un déficit.

91. Le Comité recommande une nouvelle fois au PNUD : a) de continuer à suivre la situation de tous les fonds d'affectation spéciale déficitaires; et b) d'obtenir des donateurs les montants correspondant à l'écart entre les dépenses et les recettes.

8. Immobilisations et travaux de construction en cours

Cession de logements

92. La réserve au titre des bureaux et logements hors siège a été créée aux fins de la construction, dans les bureaux de pays, de logements destinés au personnel international des Nations Unies. En 1989, le Conseil d'administration du PNUD a autorisé le Programme à élargir le champ d'utilisation de la réserve et à l'utiliser pour financer la construction de locaux communs destinés à abriter les bureaux des organismes des Nations Unies faisant partie du Groupe consultatif mixte des politiques.

93. Au paragraphe 106 de son rapport précédent (A/63/5/Add.1), le Comité a recommandé au PNUD de prendre des dispositions pour réévaluer sa position par rapport à la réserve au titre des bureaux et logements hors siège, conformément à la décision de son conseil d'administration. Le montant de la réserve au titre des bureaux et logements hors siège était inscrit dans les états financiers sous la rubrique Autres ressources et faisait l'objet de la note 12 (voir annexe IV). Lorsque

la réserve avait été créée, en 1979, son montant maximum avait été fixé à 25 millions de dollars.

94. Le Comité a noté que le montant inscrit dans les états financiers au titre des frais de construction avait peu évolué depuis 2001. En 2001, il était de 44,5 millions de dollars et, de 2003 à 2009, il avait été de 43 millions, selon le tableau 6.2 des états financiers correspondants. Le montant des sommes remboursées au titre des frais de construction n'avait pas non plus varié, puisqu'il était de 7,9 millions en 2009, comme en 2007.

95. Dans sa décision 96/40, qui remonte à septembre 1996, le Conseil d'administration avait décidé que le PNUD devrait, dans la mesure du possible, se défaire des immeubles d'habitation qu'il possédait. Or, il semble qu'aucun de ces immeubles n'ait été cédé depuis 2003.

96. Le PNUD a informé le Comité que la réserve au titre des bureaux et logements hors siège serait réexaminée dans le cadre de l'adoption des normes IPSAS et que, pour commencer à se mettre en conformité avec les exigences de ces normes, il avait lancé le plan d'action suivant :

a) Tout en continuant de recenser les biens immobiliers pouvant être cédés dans de bonnes conditions, le PNUD est en train de collecter des données opérationnelles auprès des bureaux de pays disposant d'immeubles financés au moyen de la réserve au titre des bureaux et logements hors siège en vue de facturer des loyers qui soient plus proches de ceux du marché et tiennent compte des frais d'entretien;

b) L'étude générale de la comptabilisation des biens durables entreprise à l'approche de la mise en œuvre des normes IPSAS comprendra un examen du traitement comptable des biens financés au moyen de la réserve au titre des bureaux et logements hors siège.

97. Le Comité a une nouvelle fois recommandé au PNUD, qui a accepté, de prendre des dispositions pour réévaluer sa position par rapport à la réserve au titre des bureaux et logements hors siège, conformément à la décision de son conseil d'administration.

98. Le PNUD a informé le Comité que, conformément à la décision de son conseil d'administration et dans la perspective de la mise en œuvre des normes IPSAS, il avait commencé à réévaluer sa position par rapport à la réserve au titre des bureaux et logements hors siège.

9. Fonds pour l'environnement mondial

99. Les activités du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) sont coordonnées par un secrétariat basé à Washington et dirigé par un administrateur. Elles sont exécutées par un groupe tripartite composé du PNUD, de la Banque mondiale et du Programme des Nations Unies pour l'environnement, qui sont les trois agents de réalisation. Le PNUD joue le rôle principal, assurant l'élaboration et la gestion des programmes de renforcement des capacités et l'assistance technique aux projets.

100. Le Comité a évalué la fiabilité de l'état des recettes et des dépenses du FEM pour l'année 2008, obtenant une assurance raisonnable concernant les recettes perçues et les dépenses engagées, notamment en examinant les principaux mécanismes de contrôle mis en place au PNUD pour valider les dépenses.

101. Le Comité a formulé des recommandations concernant l'exécution nationale, les montants dus aux partenaires de réalisation au titre des dépenses de fonctionnement, la gestion des dépenses liées aux projets et les soldes de fonds.

10. Bureau des fonds d'affectation spéciale multidonateurs

102. Les commissaires aux comptes se sont rendus au Bureau des fonds d'affectation spéciale multidonateurs dans le cadre de la vérification des comptes du PNUD, afin d'examiner le rôle que joue le PNUD en sa qualité d'Agent administratif du Bureau.

103. Le Comité s'est principalement intéressé à quatre domaines : la comptabilité, le respect des règles, la gouvernance et la communication de l'information. La vérification n'a pas porté sur les états financiers et les politiques comptables de l'Agent administratif, des donateurs ou des organisations participantes dans leur ensemble.

104. Le Comité a constaté que les activités du Bureau s'étaient notablement intensifiées par rapport à l'exercice biennal précédent. Les dépôts de l'ensemble des donateurs étaient passés de 1,2 milliard de dollars en 2007 à 2,1 milliards de dollars en 2009 tandis que, sur la même période, les transferts effectués au bénéfice des organisations participantes étaient passés de 0,49 milliard à 1,4 milliard de dollars. Au 31 décembre 2009, le solde des liquidités en dépôt s'élevait à environ 1,2 milliard de dollars.

Rapports du Bureau des fonds d'affectation spéciale multidonateurs à l'Administrateur

105. Le Comité a constaté que, depuis la publication par l'Administrateur de la directive du 29 juin 2007 relative au Bureau des fonds d'affectation spéciale multidonateurs, seul le premier rapport annuel, qui portait sur la période allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008, avait été présenté à l'Administrateur et au Directeur du Bureau des partenariats au 16 mars 2010, date de l'audit. Toutefois, au cours de l'audit, le Bureau a mis la dernière main à son deuxième rapport à l'Administrateur, qui est daté du 7 avril 2010 et couvre la période de 18 mois allant du 1^{er} juillet 2008 au 31 décembre 2009.

106. Le Comité a également constaté qu'il était indiqué dans la directive de l'Administrateur que cette directive devait obligatoirement être réexaminée 12 mois après sa date de publication (le 28 juin 2007). Or, ce réexamen n'avait pas été effectué. De plus, la directive ne précisait pas à quelle date les rapports devaient être communiqués à l'Administrateur. Une version révisée de la directive, publiée le 21 avril 2010, disposait qu'un rapport annuel devait être présenté à l'Administrateur au plus tard le 30 avril de chaque année et qu'un rapport sur les activités menées au cours des 12 mois précédents devait être transmis au Groupe des Sous-Secrétaires généraux du Groupe des Nations Unies pour le développement au plus tard le 30 juin.

107. Le Bureau des fonds d'affectation spéciale multidonateurs a informé le Comité que l'établissement des rapports avait été retardé parce que, tout au long de l'année 2008, le Groupe des Sous-Secrétaires généraux du Groupe des Nations Unies pour le développement avait débattu d'une réforme des dispositifs de responsabilisation et de communication de l'information. Le Bureau avait néanmoins régulièrement

fourni des indications détaillées sur ses activités sur son site Web et dans des lettres d'information trimestrielles.

108. Le Bureau des fonds d'affectation spéciale multidonateurs a accepté la recommandation du Comité et indiqué qu'il avait déjà pris des dispositions en vue d'effectuer le réexamen obligatoire de la directive, en tenant compte de l'évolution de la structure de remontée de l'information et des délais applicables aux rapports adressés à l'Administrateur.

Rapports du Bureau des fonds d'affectation spéciale multidonateurs aux donateurs

109. Comme le Bureau administre des fonds pour divers donateurs, il est impératif qu'il tienne ces donateurs régulièrement informés, selon les modalités dont il sera convenu avec eux. Les dates auxquelles le Bureau doit adresser des rapports aux donateurs sont fixées dans les lettres d'accord. Pour pouvoir informer les donateurs dans les délais prescrits, le Bureau doit recevoir les rapports des organisations participantes conformément aux modalités arrêtées dans les mémorandums d'accord. Le Comité a constaté que, pour certains rapports aux donateurs, le Bureau n'avait pas respecté les délais prévus alors que, pour d'autres, il avait devancé la date fixée.

110. Le Bureau a informé le Comité que si certains rapports avaient été présentés en retard, c'était parce que les organisations participantes avaient elles-mêmes tardé à présenter leurs rapports d'exécution. Il a indiqué que les nouvelles versions des mémorandums d'accord et du protocole relatif au rôle d'agent administratif du PNUD comportaient une nouvelle clause qui permettrait au Bureau d'établir des rapports de synthèse à partir des rapports présentés, après notification aux comités directeurs concernés.

111. La présentation tardive des rapports aux donateurs contrevient aux accords conclus par lettres par le Bureau et des donateurs et risque de nuire à la réputation du Bureau.

112. Le Comité recommande au Bureau des fonds d'affectation spéciale multidonateurs de mettre en œuvre, en concertation avec le Groupe consultatif du Groupe des Nations Unies pour le développement, des mesures de contrôle supplémentaires qui lui permettront de veiller à ce que les organisations participantes présentent les rapports d'exécution à temps pour qu'il puisse informer les donateurs dans les délais prescrits.

Traitement de la commission administrative de 1 % et question de savoir si elle est suffisante

113. Selon le chapitre I 5) du protocole sur l'Agent administratif des fonds d'affectation spéciale multidonateurs, des programmes communs et des fonds « Unité d'action des Nations Unies » adopté le 30 octobre 2008 par le Groupe des Sous-Secrétaires généraux du Groupe des Nations Unies pour le développement, l'Agent administratif est en droit de prélever une commission administrative de 1 % sur la contribution de chaque donateur pour couvrir les coûts liés à l'exécution de ses fonctions. Toujours selon le protocole, cette commission de 1 % est la seule source de revenus du Bureau des fonds d'affectation spéciale multidonateurs. Le Comité a constaté que le Bureau comptabilisait l'intégralité de cette commission

dans ses recettes à la date à laquelle les contributions étaient versées par les donateurs, sans tenir compte de la période durant laquelle il fournissait les prestations correspondantes.

114. D'après les dispositions administratives normalisées, la commission de 1 % est déduite au moment où les contributions sont reçues. Du fait de la nature des fonds d'affectation spéciale multidonateurs, dans le cadre desquels les prestations sont assurées sur plusieurs années alors que les recettes sont encaissées en amont, il n'est pas possible de faire coïncider les recettes et les dépenses pour une année donnée; le Bureau enregistre les recettes au moment où la contribution est versée, puis effectue des dépenses tout au long d'une période pouvant durer plus d'un an.

115. Le Bureau a informé le Comité qu'il avait conscience de ne pas toujours rentrer dans ses frais pour un certain nombre de fonds d'affectation spéciale multidonateurs ne recevant que des contributions limitées de la part des donateurs. Il comptait signaler ce problème au Groupe des Sous-Secrétaires généraux du Groupe des Nations Unies pour le développement, qui est chargé de superviser le fonctionnement des fonds d'affectation spéciale multidonateurs des Nations Unies et d'approuver les règles de fonctionnement de ces fonds, y compris le mémorandum d'accord et les dispositions administratives normalisées, qui déterminent le niveau et le mode de comptabilisation des recettes.

116. Le Bureau considérait que la commission administrative de 1 % due à l'Agent administratif ne suffisait pas à couvrir ses frais. Pour un certain nombre de fonds, le montant total des contributions des donateurs était trop faible pour que cette commission couvre les frais d'administration. Par conséquent, les activités administratives liées à ces fonds étaient subventionnées par une partie des recettes tirées de fonds plus importants. Le Bureau a informé le Comité qu'il attendait avec un très grand intérêt l'étude que le Groupe des Nations Unies pour le développement comptait réaliser en 2010 en vue d'éventuellement fixer un seuil minimum pour les nouveaux fonds d'affectation spéciale multidonateurs, ce qui permettrait de limiter ce financement croisé.

117. Le Bureau a indiqué qu'il avait abordé les problèmes liés au déséquilibre entre la commission perçue par l'Agent administratif et les frais liés à l'exécution de ses tâches dans le rapport d'activité semestriel présenté à l'Administrateur du PNUD en 2010, et qu'il reviendrait sur la question dans le rapport que l'Agent administratif présenterait au Groupe des Sous-Secrétaires généraux du Groupe des Nations Unies pour le développement en juin 2010.

118. Le Comité considère que les principes appliqués par le Bureau pour le traitement comptable des recettes sont conformes aux dispositions administratives normalisées et aux mémorandums d'accord mais inadaptés, en ce que la totalité de la commission de 1 % est comptabilisée lors de l'encaissement des contributions, alors que les dépenses correspondantes vont être engagées pendant toute la durée d'existence du fonds, c'est-à-dire durant plusieurs exercices.

119. Le Bureau des fonds d'affectation spéciale multidonateurs a accepté, comme le Comité le lui recommandait, de réexaminer ses principes de comptabilisation des recettes, en concertation avec les organes de supervision et de coordination compétents.

Délégation de pouvoirs aux bureaux de pays

120. Le Comité a constaté que 15 fonds avaient été décentralisés moyennant la délégation de pouvoir au personnel de certains bureaux de pays du PNUD, laquelle était régie par des documents signés. Les pouvoirs délégués au directeur du bureau de pays pour la gestion du Fonds humanitaire commun pour la République centrafricaine ont été révoqués au début du mois de mars 2010 parce que l'administration financière du fonds n'était pas conforme aux dispositions régissant les pouvoirs délégués. Le Bureau des fonds d'affectation spéciale multidonateurs a indiqué que le bureau de pays utilisait régulièrement des codes de fonds et de comptes incorrects. Ainsi, il employait les codes du PNUD au lieu de ceux du Bureau, et vice versa.

121. Le Bureau a informé le Comité que, conformément à la politique générale de décentralisation menée par le PNUD au profit des bureaux de pays, il avait délégué des pouvoirs aux directeurs de pays ou, s'il n'y en avait pas, à d'autres hauts responsables du PNUD, dans les pays pour lesquels il existait des fonds destinés à financer des activités à l'échelle du pays, une fois que le représentant résident ou le directeur de pays avait confirmé que le bureau de pays disposait des capacités requises pour mener à bien les fonctions qui lui seraient déléguées.

122. Le Bureau a indiqué qu'il n'évaluait pas lui-même les capacités des bureaux de pays puisque les représentants résidents ou les directeurs de pays le faisaient. En ce qui concerne le contrôle, il a fait observer qu'il ne disposait, jusqu'à une époque récente, que d'un arsenal limité de mécanismes économiques et rapides pour repérer les bureaux de pays qui ne fonctionnaient pas bien. Toutefois, depuis le lancement de son portail Internet, il disposait de toute l'information financière.

123. Le Bureau a également informé le Comité qu'il prévoyait d'analyser le fonctionnement de chacun des bureaux de pays auxquels des pouvoirs avaient été délégués afin de repérer ceux dont le fonctionnement laissait à désirer. À l'issue de cette analyse, différentes mesures pourraient être prises pour les 14 fonds concernés, parmi lesquelles l'annulation de la délégation de pouvoir et l'organisation d'activités de renforcement des capacités ou de formation.

124. Il est possible que l'on s'aperçoive rétrospectivement que des pouvoirs ont été délégués à des bureaux de pays ne disposant pas des capacités requises pour assurer des fonctions d'agent administratif. De plus, il est possible que des bureaux de pays ne respectent pas les dispositions régissant les pouvoirs délégués et que les documents comptables comportent des erreurs attribuables aux bureaux de pays. Quand un bureau de pays s'acquitte mal de ses tâches d'administration financière, cela peut être le signe qu'il ne dispose pas de toutes les capacités requises pour assumer le volet financier des fonctions de l'Agent administratif, surtout si l'on tient compte de l'appui considérable qu'apporte le Bureau des fonds d'affectation spéciale multidonateurs.

125. Le Comité se félicite que le Bureau des fonds d'affectation spéciale multidonateurs ait décidé d'analyser la situation en vue de repérer les bureaux de pays dont le fonctionnement n'est pas conforme aux dispositions du document régissant les pouvoirs délégués et de prendre les mesures correctives qui s'imposent.

11. Bureau de la coordination des activités de développement

Principales activités et responsabilités du Groupe de surveillance de la gestion fiduciaire

126. S'étant rendu au Bureau des Fonds d'affectation spéciale multidonateurs du PNUD dans le cadre de l'audit de celui-ci, le Comité a mis le doigt sur l'affaire suivante.

127. Le Comité a examiné les principales activités et responsabilités du Groupe de surveillance de la gestion fiduciaire, comme prévu à l'annexe II du Système de surveillance de la gestion fiduciaire des Fonds d'affectation spéciale multidonateurs du PNUD. Il est établi ce qui suit dans le préambule de la description des activités et responsabilités du Groupe de surveillance :

« Le Groupe de surveillance de la gestion fiduciaire des Fonds d'affectation spéciale multidonateurs est créé en tant que premier organe de contact et de référence interinstitutions du Siège pour toutes les questions fiduciaires, juridiques ou d'assurance concernant les Fonds d'affectation spéciale multidonateurs. Des questions et des demandes de conseils peuvent lui être adressées par les comités directeurs des Fonds d'affectation spéciale multidonateurs du Groupe des Nations Unies pour le développement, les agents d'administration et les organismes participants.

Selon les besoins découlant de la nature de la demande ou de la tâche à accomplir, le Groupe de surveillance apporte des services de supervision et des conseils. Les questions qui ne peuvent pas être réglées à son niveau sont renvoyées au Groupe des sous-secrétaires généraux. Le Groupe de surveillance s'occupe aussi des questions et des demandes de conseils relatives à la gestion des fonds et à la responsabilité financière dans les programmes conjoints (les activités consacrées aux programmes conjoints seront traitées plus en détail ailleurs).

Le Groupe de surveillance se tient en relation étroite avec le mécanisme programmatique mis en place par le Groupe de travail du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) et du Comité exécutif pour les affaires humanitaires, qui est à la tête de l'élaboration des aspects programmatiques de la politique du GNUD en matière de Fonds d'affectation spéciale multidonateurs. »

128. Le Bureau de la coordination des activités de développement des Nations Unies, qui est le secrétariat du Groupe de surveillance de la gestion fiduciaire, a informé le Comité que le Groupe de surveillance ne s'occupait que d'affaires qui lui étaient soumises soit par des comités directeurs, soit par l'agent d'administration ou les organisations partenaires, c'est-à-dire qu'il s'attaque à un problème quand on le lui demande et ne cherche pas à prendre des initiatives pour s'acquitter de son mandat.

129. Ayant examiné les principales activités et responsabilités du Groupe de surveillance de la gestion fiduciaire, le Comité a remarqué que, comme indiqué à l'annexe II du Système de surveillance de la gestion fiduciaire des Fonds d'affectation spéciale multidonateurs, certaines des plus importantes n'étaient pas seulement exercées par réactivité mais comportaient aussi des éléments dont il prenait l'initiative, par exemple :

« Contrôle de la gestion et surveillance

Superviser l'exécution des aspects fiduciaires de la politique du GNUD en matière de fonds d'affectation spéciale multidonateurs, une fois ceux-ci établis. S'occuper des questions transversales interinstitutions se rapportant à l'application de ladite politique (il revient aux organismes eux-mêmes de s'occuper des autres problèmes).

Examiner ou lancer toute révision des éléments fiduciaires ou juridiques de la politique commune du GNUD relative aux Fonds d'affectation spéciale multidonateurs, y compris les principes essentiels et le dispositif d'application du principe de responsabilité.

Examiner tout projet de révision du dispositif d'audit des fonds d'affectation spéciale multidonateurs proposé par les services d'audit interne des organismes participants, et donner des avis dessus.

Examiner toute dérive dans la conception d'un Fonds d'affectation spéciale multidonateurs, ainsi que les risques fiduciaires qu'elle peut faire courir au système des Nations Unies. Tout modèle mis en cause doit se conformer à certaines normes communes, mais adaptées pour tenir compte de la situation et des besoins particuliers du pays (en cas de déviation majeure par rapport aux normes communes établies, il sera soumis au Groupe des sous-secrétaires généraux sur les fonds d'affectation spéciale multidonateurs pour approbation).

Évaluer périodiquement l'efficacité du dispositif de contrôle et de responsabilité effective des fonds d'affectation spéciale multidonateurs, y compris les comités directeurs se trouvant dans le pays bénéficiaire, sur les plans du principe de responsabilité, de la gestion financière et de l'audit.

Assurance et communication d'information

Veiller au respect du modèle commun interinstitutions adopté pour les audits de fonds d'affectation spéciale multidonateurs.

Veiller à ce que les organismes participants s'occupent des problèmes transversaux interinstitutions soulevés par les constatations des auditeurs, et suivent les suites données à l'échelon interinstitutions.

Étudier et analyser les pratiques optimales pertinentes, faire des recommandations concernant l'amélioration du fonctionnement des fonds d'affectation spéciale multidonateurs et superviser leur mise en œuvre, autant que de besoin. »

130. Cependant, vu que le Groupe de surveillance de la gestion fiduciaire ne prend pas l'initiative de s'occuper de ce genre de problème et qu'il attend que les parties compétentes les lui renvoient, le Comité a constaté qu'une occasion pouvait être manquée d'exécuter certaines de ces tâches et attributions.

131. Si ce n'est pas le Groupe de surveillance qui s'occupe de certaines de ces questions, on ne voit pas bien comment ou par qui ce qui est à faire peut l'être complètement, soit périodiquement, soit à titre préventif.

132. Le Comité recommande que le Bureau de la coordination des activités de développement, agissant en collaboration avec les départements et comités

responsables des prises de décision, désigne les organes des entités concernées qui seraient habilités à prendre l'initiative d'effectuer la totalité des tâches d'examen de la gestion, de contrôle et d'assurance concernant les fonds d'affectation spéciale multidonateurs.

133. Le Bureau de la coordination des activités de développement a dit que le Groupe de surveillance de la gestion fiduciaire exerçait ses activités depuis moins de trois ans et que le nombre de fonds d'affectation spéciale multidonateurs n'avait augmenté que sur l'année écoulée. Les trois rôles assignés au Groupe de surveillance comportent certaines activités, par exemple l'examen et l'analyse des pratiques optimales et la formulation de recommandations destinées à améliorer le fonctionnement des fonds d'affectation spéciale multidonateurs, qui sont actuellement en cours dans le cadre de la réalisation d'une analyse d'optimisation des ressources des fonds d'affectation spéciale multidonateurs.

12. Soldes interfonds

Rapprochements interinstitutions

134. Au paragraphe 151 de son rapport précédent (A/63/5/Add.1), le Comité a recommandé que le PNUD crée une équipe spéciale chargée de se pencher sur toutes les divergences, surtout celles de longue date, entre lui et les autres organismes, qu'il renforce les mécanismes destinés à prévenir, détecter et corriger sans tarder les divergences avec tous les autres organismes et trouve d'autres solutions à appliquer lorsqu'un organisme ne fait pas preuve de suffisamment d'esprit de coopération.

135. Le PNUD et les autres organismes des Nations Unies ont engagé une action commune visant à faire le rapprochement, en fin d'exercice biennal, des soldes de leurs comptes de compensation relatifs aux services et aux projets. Les écarts relevés par le PNUD et les autres organismes sont étudiés, le but étant de les éliminer.

136. Le Comité a constaté qu'il y avait un écart anormal entre les montants figurant dans les livres du PNUD et ceux confirmés par les autres organismes : 5 255 527 dollars pour les comptes de compensation relatifs aux services et 4 876 317 dollars pour ceux relatifs aux projets, d'après les rapprochements reçus par le PNUD. Au 28 mai 2010, le PNUD n'avait pas reçu les rapprochements d'environ 45 organismes (nombre tombé à 29 en juin 2010). L'écart entre le montant comptabilisé par le PNUD et celui que les autres organismes ont confirmé fait planer un risque d'inexactitude sur les soldes interinstitutions affichés par cet organisme.

137. Le PNUD a informé le Comité qu'il avait distribué aux autres organismes, en 2008, un manuel concernant les comptes de compensation relatifs aux services expliquant bien comment traiter et analyser les montants inscrits dans ces comptes; il avait également publié des directives claires sur la manière de remplir le tableau 12 a) des comptes de compensation relatifs aux projets, ainsi qu'un tableau détaillé reprenant tous les soldes. En 2009, il avait simplifié le rapprochement des montants relatifs aux fonds d'affectation spéciale, en regroupant les rapprochements par fonds et par projet, ce qui a permis d'améliorer la qualité de l'information donnée par les organismes et de détecter et régler plus vite les écarts. Le PNUD a indiqué qu'il procédait avec les autres organismes au rapprochement des chiffres mensuels des comptes de compensation relatifs aux services dans les 60 jours

suivant la réception du rapport correspondant, et qu'il n'avait reçu aucune correspondance des organismes des Nations Unies laissant supposer que ses soldes au 31 décembre 2009 étaient faux.

138. Le PNUD a dit que l'écart total de 5 millions de dollars correspondait aux chiffres non rapprochés et que ce montant ne serait certain que quand les rapprochements auraient été achevés, et que, compte tenu de ce qui était ressorti de l'examen semestriel, il ne s'attendait pas à ce qu'il y ait des écarts significatifs, vu que la plupart des divergences étaient une question de décalage dans le temps.

139. Le PNUD est convenu de continuer, selon la recommandation du Comité, à s'efforcer de rapprocher ses soldes interinstitutions de ceux des autres organismes des Nations Unies.

Soldes interinstitutions du PNUD et de l'UNOPS

140. Au paragraphe 158 de son rapport précédent (A/63/5/Add.1), le Comité a recommandé que le PNUD procède à des rapprochements réguliers avec l'UNOPS, enquête, en liaison avec l'UNOPS, sur les écarts relevés dans les rapprochements, et détermine si les comptes Atlas pourraient être modifiés afin de simplifier le reclassement des soldes interfonds en fin d'exercice biennal.

141. Le Comité a noté qu'il y avait un écart de 19,87 millions de dollars sur lequel le PNUD et l'UNOPS n'avaient pas réussi à s'accorder au 31 décembre 2009 et dont la plus grande partie remontant avant l'exercice biennal 2008-2009.

142. Le PNUD a indiqué au Comité qu'en 2009, il avait suivi et analysé les écarts entre les soldes interfonds en collaboration avec l'UNOPS. Il avait toujours communiqué à l'UNOPS ce qu'il considérait être le solde définitif des comptes interfonds. Au cours de l'exercice biennal, les deux organismes ont réglé ensemble le problème de 23,88 millions de dollars, sur un solde de début d'exercice, en 2008, de 43,5 millions. Sur les 23,88 millions, 10 se rapportaient à un accord entre les deux parties, selon lequel l'UNOPS acceptait 5,5 millions et le PNUD, les 4,5 millions restants.

143. Le PNUD a également informé le Comité qu'en dehors des décalages normaux qui ont toujours besoin d'être analysés en fin d'année lorsque l'UNOPS clôture son compte interfonds, les désaccords de fond qui correspondaient à l'écart de 19,87 millions de dollars s'analysaient comme suit :

a) En 2009, des montants supplémentaires UNOPS de 2,66 millions de dollars se rapportant à des dépenses de projet engagées en 2005 mais signalés après la fin de l'opération de rapprochement détaillé portant sur 2005 et les années précédentes, dont les deux parties avaient déjà accepté officiellement les résultats;

b) En 2008, l'UNOPS a présenté des chiffres révisés concernant les dépenses de l'exercice biennal 2007, d'un montant total de 2,07 millions de dollars, dont 1,33 millions pour les écarts entre le grand livre et les rapports d'exécution des programmes et 0,74 millions pour des éléments divers. Ces dépenses se rapportaient à des projets soit clôturés, soit dotés d'un financement insuffisant; dans les cas où le projet était en cours et le financement disponible, l'UNOPS a pris ces dépenses à sa charge;

c) Des demandes de remboursement pour lesquelles l'UNOPS n'avait pas fourni de justificatifs et de pièces permettant au PNUD de s'acquitter de son devoir

de précaution, dont 5,33 millions de dollars pour des demandes de remboursement au titre de l'assurance maladie après la cessation de service et 3,16 millions de frais divers contraires aux pratiques convenues entre les deux organismes en matière de recouvrement des coûts et aux règles comptables de l'UNOPS. Celui-ci a indiqué que faute de pièces adéquates, il ne pouvait pas envisager de payer les montants demandés;

d) Un autre montant de 5,3 millions de dollars se rapportant aux élections en Afghanistan, à propos duquel le PNUD a dit qu'il avait honoré ses obligations au titre de la lettre d'attribution et qu'il ne refusait de payer que l'excédent par rapport au montant prévu dans ladite lettre d'attribution. Il a indiqué qu'il avait accepté en novembre 2008, à titre de geste de bienveillance, de remettre 4,3 millions de dollars supplémentaires à l'UNOPS, et qu'il était convenu que toute contribution reçue à l'avenir concernant ces élections serait remise à l'UNOPS.

144. Le Comité a noté que le PNUD et l'UNOPS avaient commencé à partager leurs rapprochements interfonds, ce qui permettait de tenir au minimum les dépenses de projet rejetées. Il a cependant regretté qu'il ait fallu aussi longtemps pour qu'on se penche sur les écarts inexplicables entre les comptes interfonds.

145. Le Comité recommande que le PNUD règle avec l'UNOPS le problème de longue date des écarts constatés dans leurs rapprochements interinstitutions.

13. Engagements au titre des prestations dues à la cessation de service et de l'assurance maladie après la cessation de service

146. D'après les notes relatives aux états financiers de l'exercice à l'examen, les engagements au titre des prestations liées à la cessation de service s'élevaient à 554,1 millions de dollars, dont 430 millions pour l'assurance maladie après la cessation de service, 46,8 millions pour les reliquats de congés annuels, 67,1 millions pour les frais de rapatriement et 10,2 millions pour les prestations dues à la cessation de service.

147. Dans sa résolution 64/241, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de continuer à valider les charges constatées d'avance au titre de l'assurance maladie, au moyen de chiffres vérifiés par le Comité et de donner cette information dans le rapport qu'il lui présenterait à sa soixante-septième session, ainsi que le résultat de la validation.

Affichage et financement des engagements au titre des prestations dues à la cessation de service et de l'assurance maladie après la cessation de service

148. Dans son rapport précédent (A/63/5/Add.1), le Comité a noté que le PNUD avait bien déclaré ses engagements liés à la cessation de service (y compris l'assurance maladie après la cessation de service) dans les notes relatives aux états financiers, mais que la passation en charges à payer de la totalité de ces engagements ne figurait pas au bilan, et il a recommandé que le PNUD affiche dans le corps de ses états financiers la totalité de ses engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service et pourvoie au financement correspondant.

149. Le Comité a noté qu'au 31 décembre 2009, le PNUD n'avait passé en charges comptabilisées d'avance que 373 millions de dollars (2007 : 267 millions) au titre de l'assurance maladie après la cessation de service, soit 57 millions de moins que

la plus récente évaluation actuarielle, qui se montait à 430 millions. Si le PNUD avait tenu compte pleinement d'un passif de 430 millions de dollars, le solde de la réserve opérationnelle au 31 décembre 2009 n'aurait été que de 165 millions, soit 26 % de moins que les 222 millions affichés dans les états financiers.

150. Le PNUD a fait savoir au Comité qu'il constaterait la totalité de ses engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service au moment de la mise en application des normes IPSAS, en 2012.

151. Comme il l'a déjà fait, le Comité recommande que le PNUD prévoie un financement pour la totalité de ses engagements au titre des prestations liées à la cessation de service.

152. Le Comité recommande que le PNUD se penche sur la question d'une politique de financement de l'ensemble de ses engagements au titre des prestations liées à la cessation de service.

Changement de taux d'actualisation

153. Pour sa précédente évaluation de ses engagements au titre de l'assurance maladie, le PNUD avait pris un taux d'actualisation égal à 5,5 %. Pour l'évaluation au 31 décembre 2009, il a appliqué un taux d'actualisation de 6 %.

154. Un taux d'actualisation est un taux d'intérêt utilisé, dans la pratique courante des finances, pour calculer la valeur actuelle d'un montant qui sera gagné ou perdu à une date future. En d'autres termes, cela représente la valeur temporelle de l'argent. Les engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service correspondant à des prestations que le PNUD versera à ses retraités à l'avenir, les normes IPSAS, comme la plupart des autres systèmes comptables, prescrivent que ces montants doivent être « actualisés » afin que l'entité qui rend compte prenne comme valeur estimative de ses engagements la valeur actuelle des prestations futures.

155. Par construction, plus le taux d'actualisation est élevé, plus la valeur actuelle des montants futurs est réduite, et vice-versa. Donc, toutes choses égales d'ailleurs, le relèvement du taux d'actualisation utilisé par le PNUD a eu pour effet d'abaisser le montant de ses engagements au titre de l'assurance maladie, par rapport à l'exercice financier précédent.

156. La norme IPSAS 25, qui, aux termes de la résolution 61/264 de l'Assemblée générale, sert de référence pour la méthode actuarielle utilisée pour évaluer l'engagement au titre de l'assurance maladie après la cessation de service, ne fixe pas de taux d'actualisation particulier. En revanche, on y lit que « Le taux à appliquer pour actualiser les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi (que ceux-ci soient financés ou non) doit traduire la valeur temps de l'argent. La monnaie et la durée de l'instrument financier choisi pour traduire la valeur temps de l'argent doivent être cohérentes avec la monnaie et la durée estimée des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi » (par. 91). En outre, « l'entité juge si la meilleure approximation du taux d'actualisation qui traduit la valeur temps de l'argent est le rendement sur le marché, à la date de clôture de l'exercice, des obligations d'État, des obligations d'entités de première catégorie ou un autre instrument financier » (par. 94).

157. Comme la plupart des éléments utilisés pour l'évaluation actuarielle des engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service, le taux d'actualisation a été choisi par l'ONU pour toutes les entités qui participent aux mêmes régimes d'assurance maladie et pour lesquelles l'Organisation a coordonné l'évaluation.

158. D'après l'ONU, lorsqu'on choisit le taux d'actualisation pour l'évaluation des prestations liées à la cessation de service, l'objectif est de calculer un montant unique qui, investi dans un portefeuille d'instruments de placement de première catégorie, produirait les flux de trésorerie voulus pour permettre de payer les prestations au fur et à mesure qu'elles sont dues. L'ONU a l'habitude de fixer son hypothèse de taux d'actualisation par référence aux taux de rendement des placements à revenu fixe de première catégorie qui sont disponibles et dont les flux de trésorerie correspondent au calendrier et aux montants prévus des prestations à verser. Les taux de rendement retenus comme référence par l'ONU sont ceux d'obligations à long terme de sociétés de première catégorie.

159. Tout en convenant que cette méthode est conforme à la norme IPSAS 25, le Comité fait les observations suivantes, dont il pourra être tenu compte lors de l'examen des moyens de financer ces engagements :

a) La hausse du taux d'actualisation ne correspond pas à l'évolution des taux d'intérêt, qui ont eu tendance à baisser ces derniers temps. Elle s'explique par le fait que, lors de l'évaluation précédente, l'ONU a décidé de ne pas relever le taux d'actualisation, alors que, selon la méthode décrite plus haut, il aurait dû être porté de 5,5 % à 6,5 %. L'ONU a décidé à ce moment-là, par précaution et compte tenu des incertitudes entourant les prescriptions des normes IPSAS (la norme IPSAS 25 n'avait pas encore été adoptée), de maintenir le taux à 5,5 %. Si elle avait choisi de le porter à 6,5 %, on aurait constaté pour la dernière évaluation une baisse, et non une hausse, ce qui aurait cadré avec la conjoncture économique;

b) Le choix du taux d'actualisation n'est qu'un des facteurs d'incertitude inhérents à l'évaluation actuarielle d'un engagement. Même si elle est conforme aux normes comptables, cette évaluation n'est qu'une estimation de la valeur réelle de l'engagement. Aussi le Conseil d'administration et l'Assemblée générale préféreront-ils sans doute ne pas considérer l'évaluation actuarielle comme une référence absolue. Les évaluations fondées sur des normes autres que comptables peuvent donner des résultats différents. À cet égard, le Comité tient à souligner qu'une évaluation financière des besoins de financement donnerait un résultat différent de celui de l'évaluation comptable, qui, par construction, est généralement plus prudente.

Concordance du taux d'actualisation et de la stratégie d'investissement

160. L'assurance maladie après la cessation de service est une prestation qui permet aux fonctionnaires partant à la retraite et remplissant les conditions de continuer à être couvert par le même régime d'assurance maladie que les actifs, et cela avec prise en charge d'une partie des frais par l'ancien employeur. Au 31 décembre 2009, le PNUD n'avait comptabilisé d'avance que 373 millions de dollars (contre 267 à fin 2007) à cette fin, alors que, d'après l'évaluation actuarielle, le montant total de ses engagements atteignait 430 millions.

161. Aux termes de la norme IPSAS 25, « L'hypothèse actuarielle relative au taux d'actualisation a un effet important. Ce taux d'actualisation traduit la valeur temps de l'argent, mais il ne traduit ni le risque actuariel ni le risque de placement. De plus, ce taux d'actualisation ne traduit pas le risque de crédit spécifique à l'entité auquel s'exposent ses créanciers; il ne traduit pas non plus le risque d'écarts entre les réalisations futures et les hypothèses actuarielles. » (par. 92) « Le taux d'actualisation reflète le calendrier estimé de versement des prestations. Dans la pratique, une entité applique souvent un taux d'actualisation moyen, unique et pondéré qui reflète le calendrier estimé et le montant des versements, ainsi que la monnaie dans laquelle les avantages doivent être versés. » (par. 93) « C'est l'entité qui juge si la meilleure approximation du taux d'actualisation qui représente la valeur temps de l'argent correspond au rendement des emprunts d'État sur le marché à la date de la clôture des comptes, à celui d'obligations d'entreprises de première qualité ou à celui d'un autre instrument financier. » (par. 94)

162. D'après le rapport actuariel, le taux d'actualisation des prestations d'assurance maladie après la cessation de service est passé de 5,5 % pour l'exercice biennal précédent à 6 %. L'ONU a publié par la suite une étude sur le taux d'actualisation à retenir pour l'évaluation actuarielle des engagements au titre des prestations liées à la cessation de service, étude dans laquelle est expliqué le choix d'un taux égal à 6 %.

163. D'après cette étude, l'ONU a toujours fixé le taux d'actualisation retenu comme hypothèse en se référant aux taux de rendement réalisables sur des placements en valeurs à revenu fixe de première qualité, appliqués à des flux de trésorerie synchrones avec les versements prévus de prestations et de même montant. Le taux de 6 % correspondait à des indices récents (décembre 2009) du rendement à long terme d'obligations de sociétés de référence et à d'autres taux d'actualisation utilisés récemment (décembre 2009) dans d'autres évaluations à long terme analogues de sociétés, comme on le voit dans les tableaux II.7 et II.8.

Tableau II.7

**Indices de référence de taux de rendement sur des placements
à long terme en valeurs à revenu fixe de première qualité**

<i>Obligation</i>	<i>Indice (en pourcentage)</i>
Citigroup Pension Liability Index.	5,96
Lehman Brothers AA Long Credit	5,81
Merrill Lynch AA 15+ Corporate	5,92
Barclays Aggregate Bond Fund	5,93

Source : Étude de l'ONU sur le taux d'actualisation à retenir pour l'évaluation actuarielle des engagements au titre des prestations liées à la cessation de service

Tableau II.8
**Hypothèses de taux d'actualisation retenues dans les évaluations
à long terme de sociétés**

<i>Nom</i>	<i>Taux d'actualisation (en pourcentage)</i>
JP Morgan AA Yield Curve	5,75-6,50
TW Pension 100	5,92
Towers Watson Pension Index	5,90
Courbe de rendement Mercer pour l'échantillon Mercer	
Cas « moyen »	6,03

Source : Étude de l'ONU sur le taux d'actualisation à retenir pour l'évaluation actuarielle des engagements au titre des prestations liées à la cessation de service

164. Le Comité a noté que la politique de placement et certaines directives y relatives du PNUD, publiées en mars 2009, restreignaient pour lui les possibilités d'investissement à long terme dans des placements tels que ceux qui avaient servi de référence, et donc de réaliser les rendements correspondants selon les hypothèses actuelles.

165. L'analyse de sensibilité présentée dans le rapport actuariel montrait que l'utilisation de taux d'actualisation différents avait une incidence significative sur l'évaluation au 31 décembre 2009 de l'engagement au titre de l'assurance maladie après la cessation de service. Par exemple, en prenant un taux d'actualisation de 7 % on réduirait le montant estimatif de l'engagement de 15 %, et en prenant 5 % on l'augmenterait de 20 %. Une variation d'un point de pourcentage du taux d'actualisation a donc pour effet d'augmenter ou de diminuer de plus de 15 % le montant calculé de l'engagement.

166. Le PNUD a informé le Comité que sa Trésorerie avait proposé de sous-traiter le placement des fonds destinés à financer l'assurance maladie après la cessation de service à la Caisse des pensions du personnel des Nations Unies. Cependant, celle-ci ne s'intéressait qu'à la gestion de fonds dépassant le milliard de dollars. Le PNUD était encore occupé à étudier d'autres possibilités, y compris la sous-traitance de la gestion des fonds à un gestionnaire professionnel.

167. Au 31 décembre 2009, le portefeuille de placements du PNUD représentait un montant de 373 millions de dollars, déclarés intouchables en tant que réserve pour l'assurance maladie après la cessation de service et qui était investi conformément à la stratégie du PNUD en la matière, pour une durée courte ou moyenne. Le Comité a constaté que la stratégie d'investissement appliquée au portefeuille de placements aux fins du financement de l'engagement au titre de l'assurance maladie après la cessation de service ne tenait pas compte de ce que le rendement devait être égal au taux de 6 % retenu pour l'évaluation actuarielle.

168. Le comité recommande que le PNUD repense et énonce clairement sa stratégie de gestion de portefeuille d'actifs destinés à financer ses engagements au titre des prestations liées à la cessation de service.

Congés annuels accumulés

169. Au paragraphe 167 de son rapport précédent (A/63/5/Add.1), le Comité a noté que le montant prévu pour régler les congés annuels accumulés ne figurait que dans une note relative aux états financiers, et qu'il avait été calculé en fonction du traitement moyen et du nombre moyen de jours de congé accumulés, et non en fonction du traitement effectif de chaque fonctionnaire et du nombre réel de jours de congé accumulés par chacun.

170. Le Comité a constaté que le PNUD continuait à déclarer son obligation au titre des congés annuels dans une note relative aux états financiers et à la calculer en fonction du traitement moyen et du nombre moyen de jours de congé accumulés, et non en fonction du traitement effectif de chaque fonctionnaire et du nombre réel de jours de congé accumulés par chacun. Ce calcul ne donnait pas une idée tout à fait exacte du montant effectif de l'obligation au 31 décembre 2009.

Provision pour primes de rapatriement

171. Au paragraphe 169 de son rapport précédent (A/63/5/Add.1), le Comité a fait observer que les primes de rapatriement (dues uniquement aux administrateurs recrutés sur le plan international) étaient une dette réelle qu'il faudrait effectivement régler sans que cela dépende d'aucune décision à venir d'un quelconque tiers. Il fallait donc constater cette charge.

172. Le Comité a de nouveau constaté que le PNUD n'avait pas comptabilisé la charge de 67 millions de dollars (contre 37,6 millions à fin 2007) à payer au titre de la prime de rapatriement.

173. Le Comité réitère sa recommandation selon laquelle le PNUD devrait calculer et afficher avec exactitude, dans le corps des états financiers, les montants effectifs correspondant aux jours de congé accumulés et aux sommes qui seront dues au titre de la prime de rapatriement.

Fonds administrés par le PNUD

174. Le Comité a noté que les fonds administrés par le PNUD (FENU et UNIFEM) n'avaient pas prévu de moyen de financer leurs engagements de 30,8 millions de dollars au titre de l'assurance maladie après la cessation de service et de 4,7 millions au titre de la prime de rapatriement, et que ni l'une ni l'autre des deux entités ne s'était intéressée à la question du financement de ces obligations. De plus, les fonds administrés par le PNUD n'avaient pas comptabilisé de charge à payer au titre des congés annuels.

175. Le Comité recommande que le Fonds d'équipement des Nations Unies et UNIFEM a) assurent pleinement le financement de leurs engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service et des sommes dues à la cessation de service; b) définissent une politique de financement de ces engagements; et c) calculent correctement ce qu'ils doivent au titre des reliquats de congés payés et constatent cette charge d'avance.

14. Gestion/budgétisation axée sur les résultats

176. La budgétisation axée sur les résultats est un processus d'élaboration des budgets-programmes selon lequel : a) la formulation des programmes se fonde sur

une série d'objectifs prédéterminés et de résultats escomptés; b) les résultats escomptés sont tirés des produits et liés à ceux-ci; et c) les résultats effectifs sont mesurés en fonction des objectifs et des indicateurs de performance. Le processus repose sur un cadre logique qui est formulé de manière à faire en sorte que les résultats escomptés soient spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et limités dans le temps.

Présentation et finalisation des plans de gestion

177. Selon le projet de budget d'appui pour l'exercice biennal 2008-2009 (DP/2008/3), le PNUD a initialement mis en œuvre un cadre budgétaire harmonisé axé sur les résultats qui constituait une nouveauté par rapport à la budgétisation axée sur les moyens, l'ancienne approche, et ce, afin de mieux justifier auprès du Conseil d'administration les ressources demandées dans le budget.

178. Le PNUD a élaboré des plans de travail dans le cadre de la plate-forme améliorée de gestion axée sur les résultats qui rendaient notamment compte des principaux objectifs et priorités des services du siège ou des bureaux de pays et plus spécialement de certains résultats définis à l'échelle du Programme qui s'appliquaient à ces services et des résultats qu'ils avaient définis eux-mêmes. Ces plans étaient présentés pour examen par le bureau régional ou par le bureau central concerné, en consultation avec le Bureau de la planification et du budget.

179. Après examen des données intégrées dans la plate-forme améliorée de gestion axée sur les résultats à la date du 30 octobre 2009, le Bureau a fait les constatations suivantes :

- a) Quatorze services du siège (15 en 2008) et 39 bureaux de pays (36 en 2008) n'avaient pas présenté les plans de travail qui leur étaient demandés;
- b) Quatre plans seulement (1 en 2008) avaient été présentés à la date fixée par les services du siège, et 35 (38 en 2008) par les bureaux de pays;
- c) Aucun des plans (7 en 2008) établis par des services du siège n'a été approuvé (verrouillé) et un seul (18 en 2008) de ceux des bureaux de pays a été approuvé (verrouillé);
- d) En 2008 et en 2009, aucun plan de travail n'a été approuvé (verrouillé) dans les délais imposés.

180. En dépit des rappels adressés aux bureaux retardataires par le Bureau de la planification et du budget, les plans de travail n'ont toujours pas été présentés ni approuvés (verrouillés) par le biais de la plate-forme améliorée de gestion axée sur les résultats. Le nombre insuffisant de plans présentés et l'absence d'examen et d'approbation de ceux qui l'ont été avant leur mise en œuvre pourraient accroître le risque que certains objectifs stratégiques du PNUD ne soient pas atteints.

181. Selon le Comité, le non-respect des délais fixés pour la présentation et l'approbation des plans de gestion pourrait s'expliquer par l'absence de mesures strictes visant à faire appliquer et respecter les responsabilités en matière de présentation, ce qui pourrait rendre inefficace ou inutilisable la plate-forme renforcée de gestion axée sur les résultats.

182. Le PNUD a informé le Comité que les plans de gestion avaient été introduits en 2008 pour appuyer l'application de la planification et de la budgétisation de la

gestion axée sur les résultats. Tirant des enseignements de l'expérience acquise pendant l'exercice 2008-2009, le PNUD a remanié en profondeur la planification et diffusé un nouveau plan de travail intégrant le plan de développement, les plans de gestion, la planification des ressources, la définition des cibles du tableau de bord prospectif et la gestion des risques. La structure de gouvernance a elle aussi été revue de façon à comprendre la présentation, l'examen et l'approbation des plans et la définition des responsabilités et les résultats attendus du service chargé de la planification et du bureau/service de contrôle.

183. Le PNUD a accepté, suivant la recommandation du Comité, de poursuivre ses efforts pour veiller à ce que les plans de gestion soit présentés, examinés et approuvés dans les délais fixés et par le biais de la plate-forme améliorée de gestion axée sur les résultats.

Indicateurs SMART

184. Le Comité avait constaté, au paragraphe 194 de son rapport précédent (A/63/5/Add.1), que les indicateurs de succès ne répondaient pas toujours aux critères SMART, c'est-à-dire qu'ils n'étaient pas spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et limités dans le temps. Il avait recommandé au PNUD d'examiner tous les indicateurs de succès indiqués dans la base de données de gestion des résultats et de veiller à ce qu'ils soient spécifiques, mesurable, réalisables, pertinents et limités dans le temps.

185. Le Comité a examiné les résultats et les indicateurs pertinents entrés par les bureaux de pays dans la plate-forme améliorée de gestion axée sur les résultats pour l'exercice biennal 2008-2009 et a constaté que, dans certains cas, les résultats et les indicateurs correspondants ne répondaient pas aux critères SMART, comme le montre le tableau II.9 ci-dessous.

Tableau II.9

Exemples de résultats et d'indicateurs ne répondant pas aux critères SMART

<i>Pays</i>	<i>Montant estimatif des dépenses pour 2009 (dollars É.-U.)</i>	<i>Résultat</i>	<i>Indicateur de résultat</i>	<i>Pas spécifique</i>	<i>Pas mesurable</i>	<i>Pas limité dans le temps</i>
Tanzanie (République- Unie de)	1 452 806	Meilleure capacité du Gouvernement à se préparer et à réagir aux catastrophes et à gérer la transition de l'assistance humanitaire au développement	Systèmes, mécanismes et outils en place et opérationnels La préparation et la réaction en cas de catastrophe à Zanzibar est appuyée et guidée par une planification adaptée	X	X	X
Ouganda	904 234	Plus grandes transparence et responsabilisation des institutions gouvernementales	Indice de la perception par le public de la corruption et de l'abus de pouvoir	X	X	X
Éthiopie	2 861 553	Plus grande capacité nationale à formuler des stratégies équitables de	Le plan de développement accéléré et soutenu contre la pauvreté (Document de		X	X

<i>Pays</i>	<i>Montant estimatif des dépenses pour 2009 (dollars É.-U.)</i>	<i>Résultat</i>	<i>Indicateur de résultat</i>	<i>Pas spécifique</i>	<i>Pas mesurable</i>	<i>Pas limité dans le temps</i>
		réduction de la pauvreté en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, et à contrôler leur application	stratégie pour la réduction de la pauvreté) est examiné sur la base de preuves tangibles et d'un consensus avec les parties prenantes			
Iran (République islamique d')	10 872 765	Renforcement de la capacité nationale de traitement et de prévention du VIH/sida et de la sensibilisation du public	Niveau de sensibilisation du public; accès aux services et disponibilité de ceux-ci et renforcement des capacités nationales et institutionnelles		X	X
Sri Lanka	120 890	Renforcement des principales institutions et des principaux organismes de contrôle	Capacité et indépendance opérationnelle des commissions de contrôle	X	X	X
Ukraine	1 501 776	Renforcement des capacités institutionnelles des municipalités et des organisations de la société civile grâce à l'amélioration des politiques et des pratiques relatives à l'environnement et aux services énergétiques	Baisse des émissions de gaz à effet de serre et de dioxyde de carbone et stabilisation du taux de déboisement		X	X
Trinité-et-Tobago	112 696	Création d'un environnement propice au développement durable	Création d'un environnement propice au développement durable	X	X	X
Émirats arabes unis	452 490	Renforcement des capacités nationales de planification stratégique, de gestion des ressources et de prestation de services	Renforcement des capacités des institutions nationales	X	X	X
Bangladesh	825 569	Renforcement des capacités nationales, régionales et locales en vue de la transversalisation des droits de l'homme dans les politiques et dans les institutions nationales	Établissement d'une commission des droits de l'homme; renforcement des services d'enquête criminelle		X	X
Viet Nam	5 688 963	Politiques nationales favorables aux pauvres et interventions appuyant une croissance plus équitable et ne faisant aucun exclu	Couverture du programme national de réduction de la pauvreté et du système national de sécurité sociale		X	X

186. Le PNUD a informé le Comité que malgré l'organisation d'ateliers de formation à l'élaboration de résultats et d'indicateurs de qualité pour les bureaux régionaux et d'autres entités, l'élaboration de résultats et d'indicateurs SMART continuait de présenter des difficultés à cause de la nature de son travail qui était décentralisé et reposait sur des activités ne se prêtant pas, pour la plupart, à la définition d'indicateurs de succès et de mesures des résultats standard.

187. Le PNUD a accepté, suivant la recommandation répétée du Comité, de revoir tous les indicateurs de succès figurant dans la base de données sur la gestion des résultats et de veiller à ce qu'ils soient spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et limités dans le temps.

188. Le PNUD a informé le Comité que les résultats étaient négociés entre lui-même et les gouvernements des pays où étaient exécutés les programmes et devaient être compatibles avec les programmes et les indicateurs nationaux. Il a reconnu que les indicateurs n'étaient pas toujours aussi fiables qu'ils le devraient pour garantir la clarté et la mesurabilité des résultats et que l'amélioration de la qualité de ces indicateurs de succès et mesures de résultats exigeait d'une part une assurance qualité et une responsabilité accrues de la part des bureaux régionaux et d'autre part le renforcement des capacités pour une gestion axée sur les résultats, notamment au niveau des pays. Il a dit avoir pris des mesures dans ces deux domaines et notamment avoir renforcé les capacités en publiant un nouveau manuel, en organisant des formations, en mettant en place une nouvelle plate-forme mondiale de partage des connaissances et en améliorant l'assurance qualité et le contrôle.

189. Le PNUD s'est dit conscient de ce qu'il pouvait être particulièrement difficile de renforcer les cadres de résultats en milieu de cycles, alors que les programmes étaient déjà bien avancés. Il s'est toutefois engagé à renforcer les cadres de résultats qui relevaient du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) et des descriptifs de programme de pays au cours des trois prochaines années et a affecté des fonctionnaires à cette tâche.

15. Gestion de la trésorerie (y compris les comptes bancaires et les liquidités)

190. Outre ses fonds propres, le PNUD gère pour d'autres organisations des liquidités et des placements qui se chiffraient, au 31 décembre 2009, à 7,8 milliards de dollars, dont 6,9 milliards apparaissant dans ses propres états financiers. La différence apparaissait dans les états financiers du FNUAP et de l'UNOPS, pour le compte desquels il détenait des liquidités et des placements. Sur ces 6,9 milliards, 1,3 milliard correspondait à des fonds versés par des donateurs et « détenus en fiducie » au nom du système des Nations Unies, principalement au titre de fonds d'affectation spéciale multidonateurs.

191. Le Comité a constaté que le PNUD était titulaire d'environ 770 comptes bancaires, notamment au nom du siège et des bureaux de pays. Quarante-huit de ces comptes (soit 6 %) libellés dans 13 devises servaient au siège alors que 722 (94 %), libellés dans 142 devises, aux bureaux de pays. Le Comité a établi un tableau comparant les liquidités et les équivalents de trésorerie détenus par le PNUD sur cinq exercices biennaux et constaté qu'entre 2000-2001 et 2008-2009, les montants des liquidités et des placements avaient augmenté de 267 %, passant de 1,9 milliard à 7 milliards de dollars, comme le montre le tableau II.10.

192. Au cours de la même période, les fonds en caisse en tant que pourcentage des dépenses de programmes étaient passés de 47 à 81 %, et en tant que pourcentage du total des contributions de 39 à 68 %. Le Comité a interprété ces données de la manière suivante :

- a) Le rythme des dépenses relatives aux programmes n'avait pas suivi celui des apports de contributions;
- b) Le montant des liquidités et des placements avait augmenté au point de représenter quasiment l'équivalent de deux années de dépenses de programme du PNUD;
- c) Le PNUD était davantage assuré du financement de ses activités futures dans la mesure où il détenait déjà des contributions en espèces et que celles-ci augmentaient.

Tableau II.10

Liquidités et placements sur les cinq derniers exercices biennaux

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2000-2001	2002-2003	2004-2005	2006-2007	2008-2009
Liquidités	55 152	142 337	380 938	1 200 219	1 459 227
Placements	1 854 759	2 241 291	3 633 151	5 386 382	5 558 415
Liquidités et équivalents de trésorerie	1 909 911	2 383 628	4 014 089	6 586 601	7 017 642
Dépenses de programme	4 043 995	4 672 587	6 525 598	7 831 651	8 623 106
Contributions	4 876 795	5 924 961	9 753 846	8 744 976	10 395 578
Part des liquidités dans les dépenses de programme (pourcentage)	47	51	62	84	81
Part des liquidités dans les contributions (pourcentage)	39	40	41	75	68

193. Le tableau ci-dessus met en évidence l'importance des soldes combinés des liquidités et des placements, qui non seulement deviennent de plus en plus difficiles à dépenser à mesure qu'ils augmentent, mais nécessitent également un suivi et un contrôle de la trésorerie toujours plus stricts.

Rapprochements bancaires

194. Au paragraphe 222 de son rapport (A/63/5/Add.1), le Comité a recommandé au PNUD de veiller à ce que les contrôles concernant les rapprochements bancaires dans les bureaux de pays soient menés à bien. Au cours de ses visites de contrôle dans les bureaux de pays, le Comité a noté une amélioration dans la réalisation des rapprochements bancaires mensuels, mais il a constaté que certains bureaux de pays avaient des comptes qui n'avaient pas été apurés depuis longtemps et que certains ne séparaient pas du tout les fonctions dans les opérations de rapprochement bancaire, à savoir :

a) Dans un cas, le signataire autorisé pour les opérations bancaires intervenait aussi dans la préparation des rapprochements bancaires;

b) Dans certains cas, les assistants financiers chargés des rapprochements bancaires étaient aussi autorisés à créer des ordres de paiement et à faire des paiements à partir des comptes bancaires dans Atlas.

195. L'absence de séparation des fonctions peut être la cause d'inexactitudes et d'erreurs qui ne sont pas détectées. Le PNUD a fait savoir au Comité qu'il était difficile de séparer les fonctions dans les petits bureaux de pays dont les effectifs étaient réduits. Il a par ailleurs expliqué que la présence d'éléments qui auraient dû être liquidés depuis longtemps était due à des retards d'encaissement de chèques que le PNUD contrôlait grâce au tableau de bord Atlas.

196. Le Comité recommande au PNUD de veiller à séparer les fonctions de préparation des rapprochements bancaires et de suivi des créances de longue date.

16. Dépenses au titre des programmes, y compris les dépenses afférentes à l'exécution nationale

Avances consenties à des organisations non gouvernementales et entités nationales, présentant un solde négatif et non régularisées depuis longtemps

197. Au paragraphe 351 de son précédent rapport (A/63/5/Add.1), le Comité a noté que le PNUD avait fait des progrès en ce qui concerne la régularisation des avances consenties de longue date par rapport à la situation observée en 2005. Au paragraphe 357, le Comité a recommandé que le PNUD fasse immédiatement le point des avances consenties de longue date à des gouvernements et des organisations non gouvernementales, d'évaluer dans quelle mesure il pourrait recouvrer ces avances et d'apporter les ajustements nécessaires, de modifier ses mécanismes de suivi dans le tableau de bord d'Atlas pour identifier les avances consenties plus de six mois auparavant et de modifier le tableau de bord d'Atlas pour pouvoir identifier le montant brut et non le montant net des avances non régularisées.

198. Le Comité a examiné les avances non régularisées depuis plus de six mois, et a constaté des améliorations. Le solde au 31 décembre 2009 s'élevait à 13,8 millions de dollars contre 16 millions au 31 décembre 2007. En outre, l'analyse chronologique indiquait des soldes négatifs au titre des projets, d'un montant de 5 011 997 dollars. Il ressort de l'analyse chronologique que ces soldes négatifs provenaient d'un montant de 1 028 671 dollars représentant le solde de l'ancien

système et d'un montant de 3 983 326 dollars représentant des dépenses imputées de façon erronée à des projets qui n'avaient pas bénéficié d'avances.

199. Le PNUD a informé le Comité qu'il continue de faire le point des avances consenties de longue date à des gouvernements et des organisations non gouvernementales; qu'il évalue dans quelle mesure il pourrait recouvrer ces avances et y apporte les ajustements nécessaires; qu'il a modifié ses mécanismes de suivi dans le tableau de bord d'Atlas pour identifier les avances consenties plus de six mois auparavant; et qu'il a modifié le tableau de bord d'Atlas pour pouvoir identifier le montant brut et non le montant net des avances non régularisées. Il a indiqué qu'il continuera de faire le point des soldes créditeurs de l'ancien système et des autres soldes créditeurs d'autant que ce suivi a été défini comme une étape intégrale du nettoyage des données en vue de l'application des Normes comptables internationales pour le secteur public.

200. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'avait recommandé, de poursuivre ses efforts pour faire le point des soldes négatifs qui représentent des soldes antérieurs à 2004 dans le système Atlas, ainsi que des avances découlant des dépenses imputées de façon erronée à des projets qui n'avaient pas bénéficié d'avances.

Rapports sur les dépenses afférentes à l'exécution nationale non soumis dans les délais

201. Les audits des dépenses afférentes à l'exécution nationale constituent pour le PNUD un critère important qui permet de déterminer la mesure dans laquelle les fonds fournis aux partenaires d'exécution sont utilisés aux fins auxquelles ils étaient destinés. Toutefois, lorsque les opinions des auditeurs sont communiquées avec retard au Bureau de l'audit et des investigations aux fins du contrôle de la qualité, le PNUD ne peut avoir l'assurance que les fonds fournis et inscrits dans ses comptes ont été utilisés comme prévu.

Rapports soumis en 2008

202. Le Comité a noté que pour 2008 certains bureaux de pays avaient soumis des rapports après le délai fixé et qu'à la date limite certains (53 %) avaient présenté des rapports sur lesquels un travail supplémentaire devait être fait avant que ceux-ci puissent être considérés comme ayant été soumis.

Rapports soumis en 2009

203. Pour l'audit des dépenses engagées en 2009 au titre de projets par des organisations non gouvernementales et des entités nationales, le Bureau de l'audit et des investigations a choisi 26 bureaux de pays pour soumettre des rapports d'audit au plus tard le 30 avril 2010, c'est-à-dire avant la date limite du 31 mai 2010. Ce choix se fondait sur une analyse des risques réalisée par le Bureau et sur les dépenses afférentes aux projets des bureaux de pays, l'objectif étant de vérifier au moins 48 % des dépenses engagées en 2009 au titre de projets par des organisations non gouvernementales et des entités nationales.

204. S'agissant des rapports devant être soumis plus tôt en 2009, le Comité a noté qu'au 4 mai 2010, 34,4 % étaient toujours en souffrance. Toutefois, le Bureau de

l'audit et des investigations ayant retenu plus de projets devant faire l'objet d'audits anticipés, l'objectif de 48 % a été atteint.

205. Le Bureau de l'audit et des investigations a informé le Comité que les retards accusés dans la soumission des rapports d'audit des projets exécutés par des organisations non gouvernementales et des entités nationales varient d'un pays à l'autre et résultent directement du fait que le PNUD mène ses activités dans divers environnements, aux caractéristiques et aux limitations propres. Le Bureau a indiqué qu'il continuera d'examiner les causes des retards et de proposer des solutions pour les réduire, s'il décelait des points communs. Il a également indiqué qu'il continuait sans relâche d'assurer le suivi des rapports en souffrance avec les bureaux de pays concernés, avec l'appui des bureaux régionaux. Au 18 mai 2010, soit deux semaines après la date limite du 30 avril 2010, le nombre de projets pour lesquels des rapports d'audit n'avaient pas été soumis avait considérablement baissé, passant de 119 à seulement 30 (5 %).

206. Le Comité recommande de nouveau que a) le PNUD assure le suivi de tous les rapports d'audit en souffrance et b) intègre un indicateur mesurable dans le tableau de bord de gestion pour assurer la soumission régulière et la qualité des rapports d'audit relatifs aux dépenses afférentes à l'exécution nationale.

Analyse des rapports d'audit de 2008

207. Le Bureau de l'audit et des investigations examine les rapports d'audit des projets exécutés par des entités nationales. Il examine aussi le bien-fondé des opinions exprimées, ce qui l'amène parfois à exprimer son désaccord avec l'opinion ou la conclusion des auditeurs. Ainsi, s'agissant de l'évaluation de l'audit des projets au titre de l'exécution nationale et des opinions des auditeurs au bureau de pays en Inde, le Bureau a relevé quatre projets ayant fait l'objet d'une opinion assortie de réserves pour lesquels il a estimé que les réserves n'étaient pas valables car elles se fondaient sur les dépenses, qui n'entraient pas dans le champ de l'audit.

208. Le Comité a également évalué les opinions auxquelles sont parvenus les auditeurs de projets au titre de l'exécution nationale et a relevé des incohérences; en effet, certains auditeurs exprimaient une opinion assortie de réserves même en cas de divergences légères alors que d'autres n'émettaient de réserves que lorsque les divergences constatées étaient plus grandes ou plus substantielles. Le Comité a fait cette évaluation avant que le Bureau de l'audit et des investigations ne procède à l'examen approfondi et au contrôle de la qualité pour s'assurer que toutes les incohérences sont examinées et corrigées en conséquence.

209. Le Bureau de l'audit et des investigations a accepté, comme le Comité l'avait recommandé, d'actualiser le cadre de référence pour donner des instructions sur l'importance relative des erreurs que les auditeurs devraient prendre en considération pour assortir de réserves les opinions qu'ils expriment, conformément aux normes internationales d'audit.

210. Le Bureau de l'audit et des investigations a informé le Comité que le cadre de référence type pour l'audit de projets au titre de l'exécution nationale serait révisé de façon à y faire figurer des instructions sur l'importance relative des erreurs pouvant donner lieu à une opinion assortie de réserves. Toutefois, les instructions n'auraient pas un caractère obligatoire de façon à donner la latitude aux auditeurs

d'exercer leur jugement professionnel compte tenu de ce qu'ils savent de la question concernée.

Analyse des rapports d'audit de 2009

211. Pendant l'examen des rapports d'audit que les bureaux de pays ont soumis par le biais du système complet de base de données sur les audits et les recommandations (CARDS), le Comité a relevé les incohérences ci-après :

a) Dans le bureau de pays du Cambodge (projet n° 51330), une opinion défavorable a été émise dans le système CARDS. Après examen du rapport d'audit, le Comité a constaté que l'opinion défavorable reposait sur des écarts entre les états financiers des projets et les rapports consolidés sur l'exécution des projets. Le montant faisant l'objet de la réserve devrait être 112 160 dollars, et non 13 780 dollars, le rapport d'audit indiquant que les écarts concernaient la totalité des dépenses effectuées. Le montant était par conséquent sous-évalué;

b) Dans le bureau de pays de la République bolivarienne du Venezuela (projet n° 15552), le système CARDS indiquait qu'aucune opinion n'avait été exprimée et que seulement des dépenses d'un montant d'un dollar avaient été vérifiées. Après examen du rapport d'audit, le Comité a noté que les auditeurs n'avaient pas suivi le cadre de référence, d'autant qu'ils n'avaient pas adopté la méthodologie requise par le Bureau de l'audit et des investigations ni présenté dans leur rapport les risques et les causes profondes des constatations d'audit;

c) Dans le bureau de pays du Vietnam (projet n° 39111), le système CARDS faisait état d'une opinion assortie de réserves concernant des dépenses d'un montant de 133 129 dollars. Le Comité a noté que le projet a fait l'objet d'une opinion assortie de réserves sur la base de dépenses qui n'étaient pas visées par le cadre de référence et que par conséquent il n'aurait pas dû faire l'objet de réserves.

212. Le Bureau de l'audit et des investigations a informé le Comité qu'il a ultérieurement rectifié les constatations pour les bureaux du Cambodge et du Venezuela dans la base de données sur l'exécution nationale (système CARDS). Toutefois, les rectifications ne figurent pas dans le rapport d'audit soumis au Bureau. Celui-ci a indiqué qu'il suivait la question afin d'obtenir des informations détaillées et de mieux comprendre la situation de sorte que les mesures appropriées soient prises.

213. Le Bureau de l'audit et des investigations a également informé le Comité qu'il procédait à un examen approfondi des données fournies par les bureaux de pays une fois que tous les rapports d'audit ont été soumis par le biais du système CARDS. Pendant l'examen, il corrige les erreurs, le cas échéant, ainsi que le montant de la réserve, ce qui permet d'indiquer le montant net de l'incidence financière globale.

214. Lorsque des informations erronées concernant les audits des projets exécutés par des organisations non gouvernementales et des entités nationales sont introduites dans le système CARDS, le risque existe que les données saisies dans la base de données concernant ces projets ne soient pas fiables.

215. Le Bureau de l'audit et des investigations du PNUD a accepté, comme le Comité l'avait recommandé, a) de prendre note des constatations faites et d'en tenir compte lorsqu'il procède à l'examen détaillé des opinions exprimées par les auditeurs et b) d'actualiser la base de données en conséquence.

216. Le Comité recommande que les bureaux de pays du PNUD améliorent les procédures d'audit des projets au titre de l'exécution nationale afin que les informations correctes soient saisies dans la base de données sur l'exécution nationale.

Plan d'audit incomplets

217. Selon le principe directeur des audits des dépenses afférentes à des projets exécutés par des organisations non gouvernementales et des entités nationales pour 2009, certains projets doivent faire l'objet d'un audit axé sur les risques. L'un des critères suppose que l'audit est réalisé en fonction de la valeur du projet et du risque associé au bureau de pays. Par ailleurs, tout projet doit faire l'objet d'un audit au moins une fois pendant son cycle de vie. Les bureaux de pays sont tenus d'introduire et de soumettre dans le système CARDS, au plus tard le 20 janvier 2010, le plan d'audit pour les dépenses de 2009.

218. Le Comité a examiné les plans d'audit soumis au bureau de pays de l'Uruguay et noté que les plans de deux projets n'avaient pas été établis, alors que les projets étaient achevés en décembre 2009 et qu'ils n'avaient pas fait l'objet d'audit auparavant.

219. Les deux projets en question représentaient un montant total de 33 644 dollars. L'un et l'autre ayant duré moins d'un an, le bureau de pays ne les avait pas inscrits dans le plan d'audit.

220. Le Bureau de l'audit et des investigations a informé le Comité qu'il aurait dû constater les incohérences au niveau du bureau de pays de l'Uruguay au moment où il a examiné et approuvé les plans d'audit et prendre les mesures qui s'imposent ou donner des explications à ce sujet dans le système CARDS. Le Bureau a indiqué qu'il examinera plus minutieusement les plans d'audit et qu'il ferait le point avec les bureaux de pays le cas échéant.

221. Le Bureau de l'audit et des investigations a accepté, comme le Comité l'avait recommandé, a) de continuer à informer les bureaux de pays que les projets doivent faire l'objet d'un audit axé sur les risques, b) d'examiner convenablement les plans d'audit des bureaux de pays pour s'assurer que tous les projet devant figurer dans les plans d'audit y figurent et c) de continuer de faire le point avec les bureaux de pays pour s'assurer que les plans d'audit sont soumis dans les délais.

222. Le Comité recommande que le PNUD améliore ses procédures pour faire en sorte que les plans de tous les bureaux de pays soient complets.

17. Gestion des programmes et projets

Clôture des projets dans Atlas

223. Au paragraphe 348 de son précédent rapport (A/63/5/Add.1), le Comité a recommandé que le PNUD établisse l'ordre de priorité dans lequel tous les projets terminés sur le plan opérationnel doivent être clôturés sur le plan financier et s'attaque aux causes des retards qui se produisent dans l'achèvement des projets. Il ressort des audits des bureaux de pays réalisés récemment par le Comité que malgré les efforts entrepris par le PNUD la question de la clôture des comptes des projets n'avait toujours pas été complètement réglée.

224. Selon le guide de l'utilisateur pour la gestion des projets, un projet est terminé sur le plan opérationnel lorsque les activités ont cessé et les produits ont été réalisés, et un projet est clôturé sur le plan financier lorsque toutes les opérations financières ont été communiquées et tous les comptes clôturés. Tout projet doit être clôturé sur le plan financier dès que possible et au plus tard 12 mois après avoir été clôturé sur le plan opérationnel.

225. Le Comité a examiné les projets associés aux fonds d'affectation spéciale et noté qu'un certain nombre de projets étaient terminés sur le plan opérationnel mais pas encore clôturés sur le plan financier dans le délai requis de 12 mois, comme l'exigeaient les règles et procédures de gestion des projets.

226. Le PNUD a informé le Comité que dans le cas des projets présentant un solde excédentaire qui ont été clôturés sur le plan opérationnel mais pas sur le plan financier, il devait continuer d'assurer le suivi avec les donateurs pour déterminer si les fonds doivent être remboursés ou réaffectés à différents projets. Lorsque différents projets ont été financés au moyen de fonds d'affectation spéciale à participation non limitée, le solde excédentaire ne peut être transféré ni affecté à un autre projet sans le consentement des donateurs. Dans le cas de projets à solde nul qui ont été clôturés sur le plan opérationnel mais pas sur le plan financier, il suffisait seulement de procéder à une passation d'écritures pour changer leur statut.

227. Le PNUD a en outre informé le Comité qu'en 2009, il a publié un nouveau chapitre du Manuel sur les règles et procédures du programme et des opérations, portant sur la clôture des comptes des projets de développement et des fonds d'affectation spéciale, qui donne des instructions d'ensemble sur la clôture des projets et des fonds d'affectation spéciale. Dans le souci de renforcer l'obligation de rendre des comptes au sujet des fonds d'affectation spéciale, des lettres d'observations ont été adressées aux administrateurs de ces fonds pour leur demander de reconnaître leurs responsabilités. Le PNUD a également indiqué qu'il mettait au point des outils pour suivre l'état d'avancement des projets.

228. Le délai qui s'écoule avant qu'un projet soit clôturé sur le plan financier retarde la communication des résultats aux donateurs, augmente le risque de voir des dépenses sans rapport être imputées à un projet clôturé ou des dépenses tardives ne pas être saisies, et retarde la cession des biens du projet à ceux à qui ils reviennent et le remboursement ou la réaffectation des fonds excédentaires.

229. Le Comité recommande à nouveau que le PNUD a) établisse l'ordre de priorité dans lequel tous les projets terminés sur le plan opérationnel doivent être clôturés sur le plan financier et b) s'attaque aux causes des retards qui se produisent dans l'achèvement des projets.

Utilisation du système Atlas

230. Au paragraphe 338 de son précédent rapport (A/63/5/Add.1), le Comité a noté que les bureaux de pays n'exploitaient pas pleinement le module de suivi des projets du système Atlas. Il a recommandé que le PNUD offre dans toutes les unités administratives une formation sur l'outil de suivi des projets qui fait partie du système Atlas, mette en place des mécanismes visant à ce que ce système soit davantage utilisé pour suivre les projets dans les bureaux de pays et mette en place des moyens de contrôle pour que les rapports produits par le système Atlas soient

examinés tous les mois, afin d'être sûr que les projets sont correctement saisis et suivis.

231. Le module d'Atlas portant sur les projets permet d'effectuer de nombreuses tâches, notamment de suivre les dépenses inscrites au budget et les dépenses effectives, de suivre les niveaux de réalisation, de suivre les risques et de prendre les mesures voulues en la matière, et de résoudre des problèmes.

232. Le Comité a noté que les bureaux de pays du Kenya et du Togo n'exploitaient pas pleinement le module de suivi des projets du système Atlas. Il a relevé des lacunes, notamment les suivantes : le montant financé représentait moins de 75 % du montant inscrit au budget; les risques n'étaient pas actualisés; et les activités et éléments de suivi ne figuraient pas dans le module Atlas.

233. Selon la base de données du PNUD permettant d'assurer le suivi des recommandations d'audit, le suivi des projets était une activité constante, que le PNUD avait inscrite au programme d'un atelier de formation à l'intention des responsables des opérations et des représentants résidents adjoints. Par ailleurs, le système de tableau de bord équilibré avait été introduit pour aider les bureaux de pays à assurer le suivi des projets.

234. Le Comité recommande que le PNUD continue a) d'offrir dans toutes les unités administratives une formation sur l'outil de suivi des projets qui fait partie du système Atlas, b) de mettre en place des mécanismes visant à ce que ce système soit davantage utilisé pour suivre les projets dans les bureaux de pays et c) de mettre en place des moyens de contrôle pour que les rapports produits par le système Atlas soient examinés tous les mois, afin d'être sûr que les projets sont correctement saisis et suivis.

18. Modalités harmonisées de virement de fonds

Application et suivi des modalités harmonisées de virement de fonds

235. En septembre 2005, le Groupe des Nations Unies pour le développement a établi le cadre pour les virements de fonds à l'intention des partenaires d'exécution. Ce cadre exige des organismes présents dans un pays de programme qu'ils procèdent à une évaluation d'ensemble du système de gestion des finances publiques du pays et à une évaluation individuelle de chaque partenaire d'exécution avec lequel ils travaillent dans ce pays. L'équipe de pays des Nations Unies est tenue d'informer le Bureau de la coordination des activités de développement des progrès accomplis dans l'application des modalités harmonisées de virement de fonds. Le Bureau met ainsi à jour son site Web (www.undg.org), notamment en faisant le point concernant l'état d'avancement de l'application des modalités harmonisées de virement de fonds dans les bureaux de pays à l'échelle mondiale. En octobre 2009, le site Web indiquait que 19 pays se conformaient pleinement aux modalités harmonisées. Une fois qu'un pays souscrit aux modalités, le bureau de pays peut demander à être retiré du système d'audit des projets au titre de l'exécution nationale conformément au plan d'assurance qui a été élaboré pendant l'application des modalités harmonisées de virement de fonds. Le Bureau de l'audit et des investigations n'examine les documents au titre des modalités harmonisées que si le bureau de pays demande à être retiré du système d'audit des projets au titre de l'exécution nationale.

236. Le Comité a constaté, lors de discussions avec le Bureau de la coordination des activités de développement et les bureaux régionaux, que le siège n'examinait pas les documents au titre des modalités harmonisées de virement de fonds ni les procédures mises en œuvre au niveau des bureaux de pays lorsqu'un pays a déclaré qu'il se conformait aux modalités. On ne pouvait donc pas confirmer de manière indépendante qu'un bureau de pays se conformait aux modalités harmonisées lorsqu'il le disait. Cette évaluation pourrait consister à examiner les documents établis pendant l'application des modalités harmonisées et à vérifier si les procédures mises en œuvre étaient conformes au cadre. Le risque existe que, si les procédures ne sont pas mises en œuvre correctement (ou pas du tout), un partenaire d'exécution se voit attribuer une évaluation des risques incorrecte, avec pour résultat une application inappropriée des modalités de virement de fonds.

237. Tout en reconnaissant que les modalités harmonisées de virement de fonds n'étaient pas une initiative propre au PNUD, le Comité a également constaté qu'aucun service ou bureau du siège du PNUD ne conduisait l'application des modalités au niveau des bureaux de pays et n'assumait la responsabilité du suivi des progrès réalisés dans les bureaux de pays pour l'ensemble du PNUD.

238. Le PNUD a informé le Comité que, conformément aux directives concernant l'application des modalités harmonisées de virement de fonds et étant donné qu'il s'agissait d'une initiative harmonisée, il revenait à chaque équipe de pays des Nations Unies et donc à chaque coordonnateur résident d'en assurer le suivi. S'il se pose un problème de mise en œuvre au niveau du pays, le coordonnateur résident doit saisir l'équipe des directeurs régionaux pour qu'une solution soit trouvée. Si le problème concerne le PNUD en particulier, le directeur des bureaux régionaux concernés est saisi; il peut alors demander des conseils et l'appui du Comité consultatif des modalités harmonisées de virement de fonds. Le PNUD a indiqué qu'étant donné qu'il s'agit d'une initiative harmonisée, la responsabilité de sa mise en œuvre au sein du PNUD incombe aux bureaux régionaux.

239. Le Bureau de la coordination des activités de développement a informé le Comité qu'il établit chaque année, grâce à son personnel chargé de la coordination régionale, deux rapports sur le suivi à l'échelle mondiale qu'il communique à tous les membres du Groupe des Nations Unies pour le développement. Ces rapports présentent notamment les progrès accomplis en matière de mise en œuvre par chaque pays et par chaque organisme présent dans le pays.

240. Le Bureau de la coordination des activités de développement a indiqué que la responsabilité du suivi, de l'examen et de l'application des modalités incombe à chaque service du siège, aux bureaux régionaux et aux bureaux de pays. Le Groupe des Nations Unies pour le développement donne suite, par l'intermédiaire du Comité consultatif des modalités harmonisées de virement de fonds, à toutes les questions touchant les conseils et l'appui à fournir concernant les questions de politique et les éclaircissements nécessaires.

241. Le Comité recommande a) que les bureaux régionaux examinent l'application des modalités harmonisées de virement de fonds dans les bureaux de pays du PNUD afin que celle-ci fasse l'objet d'un examen indépendant et b) que le siège assume la responsabilité de conduire l'application, le suivi et le contrôle de l'état d'avancement des modalités harmonisées de virement de fonds dans les bureaux de pays du PNUD.

Audit interne d'un bureau de pays ayant déclaré qu'il se conformait aux modalités harmonisées

242. En septembre 2009, les services d'audit interne du PNUD, du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et du Programme alimentaire mondial (PAM) sont convenus d'un cadre de coopération entre les services d'audit interne des organismes des Nations Unies pour procéder à l'audit de l'application des modalités harmonisées de virement de fonds au niveau des pays (cadre d'audit des modalités harmonisées).

243. Une équipe conjointe d'audit, composée de trois auditeurs provenant du PNUD, du FNUAP et de l'UNICEF, a ainsi été mise sur pied, sous la direction générale du Directeur de la Division des services de contrôle du FNUAP, avec pour mandat d'élaborer un programme de travail commun pour l'audit des modalités harmonisées, une méthodologie d'audit et des documents de travail. En novembre 2009, l'équipe conjointe s'est rendue au Vietnam pour a) réaliser un audit conjoint de l'application des modalités harmonisées et b) examiner l'applicabilité du cadre d'audit des modalités harmonisées de 2005 et faire des propositions à ce sujet.

244. L'équipe conjointe d'audit a conclu que si les trois organismes participants ont fait des progrès considérables, le pays ne se conformait pas encore pleinement aux modalités harmonisées; elle a indiqué que, pour qu'on puisse considérer que le pays se conforme pleinement aux modalités harmonisées, il fallait que l'équipe de pays des Nations Unies trouve des solutions aux problèmes recensés ci-après :

a) Le plan d'application des modalités harmonisées, y compris le plan des audits prévus, a été élaboré sur la base des virements au titre du budget de 2009. Le fait de fonder le plan sur les données d'une année n'est pas conforme au cadre des modalités harmonisées, au titre duquel les plans doivent être établis sur la base d'un cycle de programmation complet;

b) Un nombre limité d'évaluations individuelles a été réalisé à ce jour (seulement 4). Selon le plan d'application des modalités harmonisées de 2009, 19 partenaires d'exécution ont dépassé le montant de 500 000 dollars alloué localement par les organismes participants au titre des virements collectifs et auraient donc dû faire l'objet d'une évaluation individuelle. Faute d'évaluation, les organismes participants n'ont pas la possibilité de mesurer les risques associés aux virements de fonds aux partenaires d'exécution;

c) Les seuils établis pour la réalisation des évaluations individuelles et des audits prévus ont été fixés à des niveaux beaucoup plus élevés que les montants recommandés dans le cadre d'application des modalités harmonisées. Pour les évaluations individuelles, le seuil a été porté localement de 100 000 dollars à 500 000 dollars. Si le cadre permet une certaine souplesse quant au seuil fixé pour les évaluations individuelles, l'équipe conjointe d'audit a jugé excessif le fait de multiplier le montant par cinq sans justification valable. Pour les audits prévus, le seuil a été porté localement de 500 000 dollars (requis par le cadre d'application) à 1 million de dollars, alors que le cadre d'application ne permet aucune souplesse en la matière. Ces augmentations entraîneront une forte réduction du nombre d'évaluations individuelles et d'audits prévus qui seront réalisés, ce qui ne permettra pas aux organismes participants de mesurer et de gérer convenablement le risque associé aux virements de fonds.

245. Le Comité juge importantes les constatations et recommandations de l'équipe conjointe d'audit et recommande que le PNUD applique les enseignements tirés et les recommandations à ses autres bureaux de pays.

19. Gestion des achats et des marchés

246. Le PNUD achète les biens et services nécessaires à la conduite de ses activités. La fonction achats couvre toutes les tâches qui doivent être exécutées pour se procurer des biens, en les achetant ou en les louant, y compris des marchandises et des biens immobiliers, ainsi que des services, y compris d'exécution de travaux. Elle consiste à déterminer les besoins, établir le cahier des charges correspondant, trouver les fournisseurs possibles, lancer un appel d'offres, évaluer les soumissions, attribuer le marché et lancer la commande, suivre l'exécution du marché en veillant au respect du cahier des charges, recevoir et inspecter les marchandises, régler les fournisseurs et gérer les biens ou services faisant l'objet du contrat.

Planification des achats

247. Au paragraphe 239 du rapport précédent du Comité (A/63/5/Add.1), le PNUD a accepté la recommandation formulée de nouveau par le Comité selon laquelle il devait veiller à ce que des plans d'achats individuels et globaux soient établis, tant dans les bureaux de pays qu'au siège. Au paragraphe 240 du même rapport, le PNUD a aussi accepté la recommandation du Comité selon laquelle il devait mettre au point un logiciel qui aiderait les unités administratives à établir leurs plans d'achats.

248. À la section B du guide du PNUD sur la gestion des marchés, des biens et des achats (janvier 2006), il est indiqué que la planification des achats est essentielle pour solliciter en temps utile des soumissions, des offres ou des propositions, et assurer un bon rapport coût-efficacité et pour que l'attribution des marchés et la livraison des biens et services se fassent dans les délais prévus. Il ne s'agit pas seulement de choisir une méthode de passation des marchés pour divers biens, travaux de génie civil et services et d'établir le calendrier des activités, mais aussi de combiner les cadres juridiques et institutionnels dans lesquels cette passation de marchés doit avoir lieu.

249. Bien que le PNUD ait décidé que tous les bureaux de pays souhaitant que leur soient délégués des pouvoirs accrus en matière d'achats devaient présenter des plans d'achats conformes aux directives établies dans le chapitre de ses Politiques et procédures relatives aux programmes et aux opérations consacré aux achats, le Comité a constaté que la planification des achats n'était toujours pas une pratique généralisée dans les bureaux de pays.

250. Le Comité a examiné où en était le PNUD dans l'application des recommandations précédentes et a noté que celui-ci avait lancé en 2008 un modèle Excel de planification des achats à l'intention de ses bureaux. Le PNUD a fait savoir au Comité qu'à la suite d'une étude indépendante des différents problèmes et obstacles rencontrés par ses bureaux de pays en matière d'achats, il étudiait à présent des moyens d'intégrer la planification des achats dans le cycle de planification des activités d'une unité ou d'un projet et la possibilité de mettre au point un logiciel de planification des achats plus convivial que l'outil autonome basé sur Excel qu'il avait introduit en 2008. Le PNUD a signalé qu'il s'agissait là

d'un élément fondamental de sa feuille de route relative aux achats que le Groupe d'appui aux opérations avait examinée en mai 2010.

251. Le PNUD a accepté la recommandation formulée de nouveau par le Comité selon laquelle il devait veiller à ce que des plans d'achats individuels et globaux soient établis, tant dans les bureaux de pays qu'au siège.

252. Le PNUD a accepté la recommandation formulée de nouveau par le Comité selon laquelle il devait mettre en place un logiciel de planification des achats et veiller à ce qu'il soit utilisé par tous les bureaux de pays et les unités concernées au siège.

253. Le PNUD a fait savoir au Comité qu'il prenait des mesures pour intégrer la planification des achats à ses opérations en révisant ses Politiques et procédures relatives aux programmes et aux opérations afin d'y inclure des directives sur la question à l'intention de ses bureaux de pays. Par ailleurs, la planification des achats faisait désormais partie des sujets abordés dans les ateliers régionaux annuels consacrés aux achats.

Résolution 1267 (1999) du Conseil de sécurité

254. Le Comité créé par le paragraphe 6 de la résolution 1267 (1999) du Conseil de sécurité contrôle l'application par les États Membres des sanctions imposées par le Conseil aux personnes et entités appartenant à des organisations interdites ou ayant des liens avec elles, et tient à jour une liste de ces personnes et entités. Le guide du PNUD sur la gestion des marchés, des biens et des achats exige que tous ses fonctionnaires des achats vérifient les entités avec lesquelles des contrats sont envisagés en se référant à la liste en question.

255. Au paragraphe 235 de son rapport précédent (A/63/5/Add.1), le Comité a noté que les mesures de contrôle mises en place dans les bureaux de pays dans lesquels il s'était rendu étaient insuffisantes pour s'assurer que les dispositions de la résolution 1267 (1999) du Conseil de sécurité étaient respectées et que les vérifications prévues par le guide du PNUD sur la gestion des marchés, des biens et des achats étaient bien effectuées avant la sélection des fournisseurs. Le Comité a recommandé qu'avant d'entrer en relation avec un fournisseur potentiel, le PNUD s'assure que celui-ci ne figure pas sur la liste des fournisseurs interdits établie par le Comité du Conseil de sécurité.

256. Le Comité a noté que dans deux des bureaux de pays où il avait conduit des visites d'audit, rien n'était prévu pour que cette obligation soit systématiquement respectée. Il est important de signaler que cette disposition n'est pas pleinement appliquée.

257. Le PNUD a informé le Comité que le Comité consultatif des achats, qui examine toutes les demandes d'achat d'un montant supérieur à 100 000 dollars présentées par les bureaux de pays, était pour l'heure le seul organe à vérifier que les fournisseurs potentiels ne figuraient pas sur la liste des fournisseurs interdits du Comité du Conseil de sécurité. La liste était validée par le secrétariat du Comité consultatif des achats et enregistrée avant le début de ses délibérations. Le PNUD a également indiqué que le secrétariat du Comité consultatif des achats vérifiait aussi toutes les soumissions en se référant à la liste des fournisseurs interdits établie par la Division des achats de l'ONU. Il a signalé en outre que le Comité des marchés et des achats dans les bureaux de pays était tenu de vérifier les fournisseurs potentiels

en se reportant à la liste du Comité 1267 mais que cette règle n'était pas toujours dûment respectée par les bureaux de pays et qu'il demeurerait un risque.

258. Le PNUD a informé le Comité que, pour renforcer les mesures de contrôle dans les bureaux de pays, il avait mis en place un dispositif de contrôle dans le système Atlas obligeant les fonctionnaires désignés, dans les bureaux de pays, à apposer leur signature après avoir, en se référant à la liste du Conseil de sécurité, procédé aux vérifications nécessaires à la prévention du blanchiment d'argent.

259. Le PNUD a accepté, comme le Comité le recommandait, de renforcer encore les dispositions prises au niveau des bureaux de pays pour s'assurer que ceux-ci consultaient la liste des fournisseurs interdits du Conseil de sécurité avant de traiter avec des fournisseurs potentiels.

260. Le PNUD a accepté la recommandation du Comité selon laquelle il devait s'assurer que le nouveau dispositif de contrôle mis en place dans le système Atlas était appliqué.

Nombre d'acheteurs ayant un certificat d'aptitude aux achats

261. Au paragraphe 243 de son rapport précédent (A/63/5/Add.1), le Comité a noté qu'il était indispensable que les fonctionnaires ayant un profil « acheteur » acquièrent une connaissance de base de la fonction achat et recommandé que le PNUD prenne des dispositions pour faire de l'obtention du certificat d'aptitude aux achats une condition de la délivrance d'un profil « acheteur » dans le système Atlas. Le PNUD a mis en place un programme de formation aux procédures d'achat dont le but est de s'assurer que les fonctionnaires qui interviennent dans les achats connaissent les règles et les procédures et maîtrisent le système Atlas. Le certificat d'aptitude est délivré à l'issue d'une formation en ligne d'une durée de six heures qui permet d'améliorer les connaissances de la fonction d'achat et qui, à ce titre, constitue un outil utile. Dans l'article paru dans son intranet sur le lancement de ce programme de formation, le PNUD a précisé que cette formation et l'évaluation des compétences acquises seraient obligatoires pour tous les fonctionnaires des achats.

262. Au cours de l'audit intermédiaire, le Comité a constaté que 60% des acheteurs dans les bureaux de pays possédaient un certificat d'aptitude aux achats (contre 56% en 2008). Le PNUD a signalé au Comité qu'il était possible que des utilisateurs enregistrés dans le système Atlas conservent un profil « acheteur » alors qu'ils n'exerçaient plus de fonctions d'achat. Ils n'étaient donc pas tenus d'avoir suivi le programme de formation mais leur présence gonflait le nombre d'acheteurs répertoriés comme ne possédant pas de certificat d'aptitude aux achats. Cet état de choses montre que des utilisateurs ont un droit d'accès au système qui ne correspond pas à leurs attributions, ce qui peut nuire à la séparation claire des tâches.

263. Le PNUD a également indiqué au Comité qu'il était, pour l'heure, le seul organisme des Nations Unies proposant un tel programme de formation en ligne et qu'il était sur le point d'introduire un certificat d'aptitude aux achats de niveau supérieur.

264. Le PNUD a accepté, comme le recommandait le Comité : a) de revoir régulièrement la liste des utilisateurs du système Atlas ayant le profil « acheteur » pour que seuls les fonctionnaires des achats disposent de ce profil et que celui-ci soit retiré à tous les fonctionnaires qui n'exercent pas de

fonctions d'achat; et b) d'augmenter le nombre de fonctionnaires des achats ayant obtenu le certificat d'aptitude.

265. Le PNUD a fait savoir au Comité qu'il continuait d'exiger de tous les acheteurs dans le système Atlas de suivre le niveau I de la formation aux procédures d'achat. Il a indiqué que le Bureau d'appui aux achats et le Centre de perfectionnement professionnel du Bureau de la gestion, en s'appuyant sur les observations reçues du terrain, avaient évalué la version française du programme de formation (niveau I), qui avait été proposée de nouveau au début de 2010 et devait permettre d'augmenter le nombre de fonctionnaires possédant le certificat d'aptitude aux achats.

Bons d'achat établis sans bon de commande

266. Comme il est précisé dans la partie des Politiques et procédures relatives aux programmes et aux opérations consacrée à la gestion des obligations (dépenses), le bon de commande, dans le système Atlas, représente l'obligation contractée ou l'engagement pris par le PNUD. La dépense est reconnue par la création du bon de commande. Celui-ci permet aussi de garantir la séparation des tâches étant donné que le bon de commande est créé et approuvé par deux fonctionnaires différents et que c'est un troisième fonctionnaire qui établit le bon d'achat. Le bon de commande permet également de faire des rapprochements dans le système Atlas à l'aide de trois justificatifs différents (le bon de commande, le bon de réception des marchandises et le bon d'achat). Cette procédure garantit que toutes les informations et les quantités concernant les biens reçus ont été correctement enregistrées dans le système Atlas.

267. Dans la partie des Politiques et procédures relatives aux programmes et aux opérations consacrée aux achats, il est prévu des cas où il n'est pas requis de bon de commande :

- a) Achats d'un montant inférieur à 2 500 dollars;
- b) Avances de fonds aux partenaires d'exécution;
- c) Règlement des sommes dues aux fournisseurs dans le cadre des services fournis par le PNUD à d'autres organismes des Nations Unies;
- d) Avances consenties aux fonctionnaires, notamment les avances de traitement;
- e) Divers postes du bilan, comme la United Nations Federal Credit Union et la petite caisse.

268. Le Comité a vérifié le tableau de bord des achats de toutes les unités du PNUD et constaté qu'un certain nombre de bons d'achat avaient été établis sans qu'aucun bon de commande ne les ait précédé. Le tableau ci-après indique le nombre de bons d'achat établis sans bon de commande et leur valeur totale, tels qu'ils figuraient dans le tableau de bord au moment de l'audit.

Tableau II.11

Nombre et valeur des bons d'achat établis sans bon de commande

(En dollars des États-Unis)

Unité	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2008		Du 1 ^{er} janvier au 30 octobre 2009	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
Toutes les unités du PNUD (siège inclus)	20 879	494 849 482	12 645	212 075 312
Unités du siège uniquement	381	9 802 678	255	3 693 657

269. Le Comité a obtenu le détail de tous les articles identifiés pour le siège et a constaté qu'il était possible, pour des raisons opérationnelles, que certains des bons d'achat concernés aient été établis dans le cadre de contrats récurrents pour lesquels des bons de commande individuels n'ont donc pas été enregistrés dans Atlas. Ces paiements apparaissent dans le tableau de bord comme ayant été effectués sans bon de commande parce que le Bureau d'appui aux achats n'avait pas encore clairement défini les modalités d'enregistrement de ce type de paiement dans le tableau de bord. Par conséquent, le Comité n'a pas pu établir avec exactitude le nombre de cas réels où des bons d'achat avaient été établis sans bon de commande alors que celui-ci était nécessaire.

270. Lorsque les bons d'achat ne sont pas assortis d'un bon de commande, les dépenses risquent de ne pas être prises en compte au titre de l'exercice auquel elles correspondent, puisque les dépenses sont comptabilisées au moment de l'établissement du bon de commande dans Atlas. Faute de pouvoir rapprocher le bon de réception des biens, le bon d'achat et le bon de commande, on risque aussi de faire deux fois un même paiement.

271. Le Bureau d'appui aux achats a déclaré que le nombre de bons d'achat non accompagnés d'un bon de commande avait considérablement baissé au cours des années. Les politiques mises en place et le dispositif de contrôle interne ont défini les conditions et les procédures d'emploi des bons de commande et le tableau de bord a permis aux bureaux de pays et aux unités administratives d'en contrôler l'application.

272. Le PNUD a accepté, comme le recommandait le Comité : a) d'examiner les bons d'achat non accompagnés d'un bon de commande et de remédier aux problèmes; b) de mettre en place des mesures de contrôle pour s'assurer que tous les bons d'achat (hormis dans les exceptions prévues dans les Politiques et procédures relatives aux programmes et aux opérations) sont associés à un bon de commande; et c) de contrôler l'application des règles.

273. Le PNUD a indiqué au Comité qu'en prévision du passage aux normes IPSAS, il procéderait à un examen du cycle de la demande d'achat au paiement. Il a signalé que ce projet, qui s'inscrit aussi dans le cadre de l'application des normes IPSAS, devrait permettre de rendre les bons de commande obligatoires (à l'échelle du système) pour toutes les opérations d'achat d'une valeur supérieure à 2 500 dollars.

Retards dans le paiement des fournisseurs

274. Le Comité a examiné un échantillon de paiements effectués par le siège du PNUD et relevé trois cas pour lesquels les versements avaient eu lieu bien après le délai de paiement convenu avec les fournisseurs.

275. Ces retards de paiement pourraient entraîner des coûts supplémentaires pour le PNUD et nuire à sa réputation auprès des fournisseurs.

276. Le PNUD a accepté, ainsi que le recommandait le Comité, de mettre en place des mesures de contrôle spéciales pour suivre les cas de retard important dans le paiement des fournisseurs.

20. Gestion des biens durables

277. Les biens durables sont des produits ou du matériel dont la valeur unitaire atteint ou dépasse 1 000 dollars au moment de l'achat et qui ont une durée de vie utile d'au moins trois ans. Comme il est indiqué à l'alinéa b) de la note 3 relative aux états financiers, la valeur de ces biens au 31 décembre 2009 s'établissait à 88,9 millions de dollars, en augmentation de 8 % par rapport aux 82,1 millions de dollars de l'exercice précédent.

278. Le Comité a fourni les informations ci-après sur les anomalies et lacunes constatées dans la gestion des biens durables. Il s'inquiète du nombre d'erreurs et d'anomalies observées dans le registre des actifs immobilisés compte tenu du fait que le module de gestion des immobilisations du système Atlas est relativement récent.

Vérification des biens

279. D'après les directives du PNUD relatives à la gestion des biens, un inventaire physique des biens (meubles, matériel, véhicules, etc.) doit être effectué au moins une fois par an de manière que l'inventaire comptable et les biens réellement présents dans le bureau de pays concordent. Les bureaux de pays sont tenus de soumettre des rapports de contrôle d'inventaire au siège.

280. Au paragraphe 272 de son rapport précédent (A/63/5/Add.1), le Comité a recommandé au PNUD d'introduire un dispositif de contrôle dans ses procédures de vérification physique, en vue notamment d'identifier les articles inutilisables, redondants ou obsolètes.

281. Au cours de ses visites d'audit dans les bureaux de pays et au siège, le Comité a de nouveau constaté que les procédures d'inventaire laissaient à désirer. En particulier :

- a) Les rapports de contrôle d'inventaire n'étaient pas toujours soumis au siège dans les délais prescrits;
- b) L'existence physique des biens ne pouvait pas toujours être vérifiée;
- c) Le registre des immobilisations comportait des erreurs en ce qui concerne l'emplacement des biens;
- d) Les étiquettes permettant d'identifier les biens n'étaient pas toujours très visibles;

e) Certains biens durables ne figuraient pas dans le registre des immobilisations;

f) Les dispositions prises ne permettaient pas de repérer le matériel obsolète ou redondant;

g) Certains biens durables figuraient en double dans le registre des immobilisations.

282. Ces anomalies peuvent entraîner des erreurs dans la valeur des biens durables qui est indiquée dans les notes accompagnant les états financiers. Le Comité constate que ce problème persiste malgré les recommandations qu'il a déjà faites à ce sujet.

283. Le PNUD s'est rangé à la recommandation présentée de nouveau par le Comité selon laquelle il devait introduire un dispositif de contrôle dans ses procédures de vérification physique, en vue notamment d'identifier les articles inutilisables, redondants ou obsolètes.

284. Le PNUD a informé le Comité qu'il indiquait désormais dans la lettre de certification et les instructions à l'intention des bureaux de pays la nécessité d'écouler les biens obsolètes. Il a signalé que cette nouvelle démarche avait eu des résultats positifs dans certains pays; toutefois, il a admis que tous ne respectaient pas cette consigne. Le PNUD a également informé le Comité qu'il avait entrepris une évaluation annuelle des biens apparaissant comme obsolètes dans le registre au siège et avait écrit aux bureaux de pays pour savoir pourquoi on ne s'en était pas défait. D'après l'analyse des bureaux de pays, ceux-ci les utilisaient toujours. Seuls 2 % des biens identifiés comme ayant dépassé leur durée de vie utile ont été liquidés.

Ajustements apportés au registre des immobilisations

285. Le Comité a examiné les ajustements apportés au registre des immobilisations et noté qu'ils ne reposaient sur aucun document officiel. Autrement dit, ils n'ont pas fait l'objet d'une procédure d'examen et d'approbation avant d'être intégrés au fichier immobilisations dans le système Atlas.

286. Lorsque des ajustements sont apportés au fichier immobilisations sans être assortis de justificatifs, il existe un risque de produire des informations invalides, inexactes et incomplètes, de voir des biens détournés ou d'établir des comptes rendus financiers inexacts.

287. Le PNUD a indiqué au Comité que le système Atlas prévoyait quatre types d'ajustement autorisés, dont certains (comme les transferts de lieu) étaient déjà pris en compte dans les politiques existantes (les Politiques et procédures relatives aux programmes et aux opérations, par exemple) et le formulaire de demande de liquidation ou de transfert de biens et de déclaration de biens volés. Toutefois, il existait d'autres types d'ajustement (comme le reclassement des biens, l'ajustement des coûts des biens et le transfert des biens entre unités), qui auraient besoin d'être formalisés par une révision des politiques et procédures. Le PNUD prévoyait d'achever ces révisions d'ici à la fin de 2009.

288. Le PNUD a accepté, comme le recommandait le Comité : a) d'élaborer des procédures pour réglementer les ajustements apportés au fichier immobilisations dans le système Atlas; b) d'envisager d'intégrer à Atlas la fonction d'approbation

pour tous les ajustements apportés au fichier immobilisations; c) de conserver les pièces justificatives de tous les ajustements concernant les biens.

289. Le PNUD a informé le Comité qu'il a par la suite révisé la politique de gestion des biens et les formulaires d'approbation pour régler la question du contrôle du fichier immobilisations dans Atlas. Il a indiqué que si les modifications à apporter au fichier immobilisations étaient trop coûteuses, il envisagerait de restreindre les droits d'accès aux fonctionnaires à même d'effectuer les ajustements dans Atlas.

290. Le PNUD a informé le Comité qu'il étudiait différentes possibilités de suivre les changements relatifs à la valeur des immobilisations et pour autoriser quelques utilisateurs seulement à procéder à ces changements. Le PNUD a indiqué qu'en raison de la nature transversale de la recommandation, son application sera conduite par le Bureau de la gestion, en concertation avec les autres parties prenantes.

Anomalies dans le module de gestion des biens du système Atlas

291. Le Comité a examiné le registre des immobilisations du PNUD (bureaux de pays inclus) et relevé les anomalies suivantes dans certains registres :

- a) Numéros d'identification et numéros de série non enregistrés;
- b) Classement des biens erroné;
- c) Attribution d'une valeur de 1 dollar à certains biens;
- d) Comptabilisation en double de certains biens, compte tenu de la présence de numéros de série et/ou d'identification identiques;
- e) Dates et valeurs d'achat saisies de façon incorrecte;
- f) Emplacement non enregistré dans le système;
- g) Biens enregistrés par erreur comme des biens non durables.

292. Les anomalies relevées ci-dessus s'expliquent essentiellement par l'insuffisance des contrôles effectués en amont sur la saisie des données dans le module de gestion des biens du système Atlas, aggravées par des mesures de contrôle de détection elles aussi insuffisantes. Des registres inexacts et incomplets augmentent le risque de détournement des biens ou d'erreurs dans les états financiers.

293. Le PNUD a fait savoir au Comité que, conscient du fait que nombre de ces erreurs concernaient des unités du siège, le Bureau des finances et de l'administration entendait instituer une certification semestrielle pour les unités du siège à compter de 2010, comme cela se faisait déjà pour les bureaux de pays. En outre, ayant constaté qu'il existait des erreurs dans les registres, il avait entrepris un projet global de nettoyage des données en septembre 2009. Ce projet devait se poursuivre jusqu'en avril 2010 et permettre de rectifier les erreurs énumérées plus haut qui ont été révélées par l'analyse des données. Les résultats seraient ultérieurement communiqués aux bureaux de pays et au siège pour qu'ils puissent prendre des mesures correctives.

294. Le PNUD a également fait savoir au Comité que les configurations actuelles du système de normes IPSAS permettraient aussi de remédier aux risques associés au classement des biens par « type de projet », entre les biens destinés aux services administratifs et les biens achetés dans le cadre des projets de développement.

295. Le PNUD a accepté, comme le recommandait le Comité : a) de corriger les erreurs décelées et de mettre à jour le registre des immobilisations en conséquence; et b) d'améliorer les contrôles de la saisie des données dans le système Atlas afin d'éviter que les erreurs et les anomalies dans les registres ne se répètent.

296. Le PNUD a également informé le Comité qu'il était envisagé d'intégrer à Atlas la totalité des dépenses prévues au titre des modifications à apporter au système dans le cadre de la configuration générale du système qui se fera conformément à la stratégie d'adoption des normes IPSAS.

Erreurs de capitalisation des actifs destinés aux projets de développement

297. Au cours de l'audit intermédiaire, le Comité a constaté qu'il existait un écart de 3 289 233 dollars entre les soldes d'ouverture au 1^{er} janvier 2008 et les soldes de clôture au 31 décembre 2007. Le PNUD a imputé cet écart à une erreur de capitalisation d'actifs des biens destinés à des projets de développement, qui ont été classés comme biens destinés aux services administratifs. Au cours de la certification qui a eu lieu en décembre 2007, ces biens ont également été classés par erreur en biens destinés aux services administratifs utilisés par un bureau de pays. L'erreur a par la suite été corrigée par le PNUD pour que les chiffres des états financiers reflètent avec exactitude la répartition entre les biens destinés aux services administratifs et les biens achetés dans le cadre de projets.

298. Le Comité a constaté que le classement d'un projet en « gestion » ou « développement » était décidé par l'utilisateur et pouvait être modifié dans Atlas pendant toute la durée du projet avec des conséquences au moment de l'établissement des rapports. Ainsi, si un bien classé en tant que bien destiné aux projets au cours d'un exercice changeait de catégorie par la suite, le solde d'ouverture ne correspondrait pas au solde de clôture de l'exercice précédent.

299. Ce mauvais classement des projets et la capitalisation des actifs qui en découle entraînent des erreurs dans les actifs présentés dans les états financiers.

300. Le PNUD a indiqué au Comité qu'il avait déjà mis en place une certification semestrielle en ce qui concerne les biens des bureaux de pays, en particulier dans le but de repérer les erreurs de classement des biens et à corriger les registres. En outre, il a entrepris de corriger les erreurs de classement concernant des biens achetés dans le cadre de projets, opération qui sera achevée en avril 2010.

301. Le PNUD a reconnu qu'outre le nettoyage des données, il fallait prévenir de nouvelles erreurs en renforçant les mesures de contrôle relatives à la création de projets et la saisie de données dans le système, en particulier dans le contexte de la décentralisation.

302. Le PNUD a accepté la recommandation du Comité selon laquelle il devait étudier les risques liés au classement des biens par « type de projet », entre biens destinés aux services administratifs et biens destinés aux projets de développement, et envisager d'autres possibilités de classement qui permettraient de remédier aux erreurs les plus courantes.

303. Le PNUD a indiqué au Comité que son Bureau des systèmes informatiques et des technologies de l'information étudiait le système pour trouver la meilleure solution.

Propriété des biens relevant de la modalité d'exécution directe

304. Dans son rapport précédent (A/63/5/Add.1), le Comité avait relevé des dysfonctionnements dans la gestion et l'enregistrement des biens relevant de la modalité d'exécution directe. Il avait donc recommandé au PNUD d'élaborer et d'appliquer des règles concernant l'enregistrement et la comptabilisation des biens relevant de l'exécution directe dans le module de gestion des biens du système Atlas, au niveau des bureaux de pays et du siège; et de mettre en place des procédures qui lui permettent de contrôler les biens entrant dans le cadre de l'exécution directe.

305. Le Comité a noté que le PNUD avait mis au point une politique d'enregistrement et de comptabilisation des biens relevant de l'exécution directe, mais aussi que celle-ci n'avait pas été approuvée. En outre, il est ressorti des discussions tenues avec la direction que faute d'approbation de cette politique, il n'était pas appliqué de procédures détaillées de comptabilisation et de contrôle des biens relevant de l'exécution directe. Le PNUD a fait savoir au Comité qu'il mettrait en application cette politique d'enregistrement et de comptabilisation des biens relevant de l'exécution directe dans le module de gestion des biens d'Atlas, au niveau des bureaux de pays et du siège, notamment les procédures lui permettant de contrôler les biens entrant dans le cadre de l'exécution directe.

306. Le PNUD a accepté la recommandation faite à nouveau par le Comité selon laquelle il devait : a) mettre au point des règles concernant l'enregistrement et la comptabilisation des biens relevant de l'exécution directe dans le module de gestion des biens du système Atlas, dans les bureaux de pays et au siège; et b) mettre en place des procédures qui lui permettent de contrôler efficacement les biens entrant dans le cadre de l'exécution directe.

21. Gestion des ressources humaines

Administration des congés

307. Au paragraphe 291 de son précédent rapport (A/63/5/Add.1), le Comité a recommandé que le PNUD améliore l'ensemble des mécanismes de contrôle de l'administration des congés dans les systèmes SIG et Atlas, afin de garantir l'exactitude des soldes de jours de congé, et qu'il procède à un audit interne de l'administration des congés afin de garantir l'exactitude des soldes.

308. Bien que le Bureau des ressources humaines ait officiellement institué des pratiques et des politiques standard en la matière, le Comité a relevé plusieurs lacunes dans le contrôle de l'administration des congés dans les bureaux extérieurs et au siège, et la vérification de cette activité ne figurait pas dans le plan d'audit du Bureau de l'audit et des investigations.

309. Les lacunes recensées par le Comité sont les mêmes que celles relevées pendant la période précédente et sont rappelées brièvement ci-après :

Formulaires de demande de congé

a) Les formulaires de demande de congé n'étaient pas toujours remplis avant que les congés soient pris;

b) Lorsqu'un formulaire de demande de congé avait été rempli, le congé n'était pas toujours autorisé selon les règles;

États de congé

- a) Les états de congé n'étaient pas toujours signés par le fonctionnaire habilité;
- b) Les états de congé ne figuraient pas toujours dans les dossiers individuels;
- c) Les états de congé étaient signés tardivement, dans certains cas quelques mois après le mois sur lequel ils portaient;

Saisie des états de congé

- a) Le module de traitement des absences et des congés des fonctionnaires recrutés sur le plan international était désactivé;
- b) Certains préposés à l'administration des congés continuaient d'utiliser le SIG, alors que d'autres avaient recommencé à saisir manuellement les états de congé, vu que le module de traitement était désactivé;
- c) Les états de congés tenus manuellement par certains préposés n'étaient pas tenus à jour dans le système;
- d) Les préposés géraient et tenaient à jour leurs propres états de congés, ce qui tendrait à dénoter un problème de cloisonnement des responsabilités.

310. Les lacunes recensées dans l'administration des congés étaient récurrentes et avaient été signalées depuis plusieurs exercices, ce qui laisserait à penser que le PNUD continuait de connaître des difficultés en la matière.

311. Le Comité souligne à nouveau que les états de congé doivent être consignés de façon exacte et complète afin qu'on soit sûr qu'ils reflètent fidèlement le solde des jours de congé, en particulier compte tenu du passage prévu aux normes IPSAS et du fait que le PNUD est chargé de traiter les documents de paie d'autres institutions, qui subissent le contrecoup de la désactivation du module de traitement des congés.

312. Le PNUD a accepté d'améliorer, comme le Comité le lui recommandait de nouveau, l'ensemble des mécanismes de contrôle de l'administration des congés, afin de garantir l'exactitude des soldes de jours de congé.

313. Le PNUD a fait savoir au Comité que, en avril 2010, il avait mis en place, dans le système Atlas, un tableau de bord de gestion des ressources humaines et des états de paie afin d'aider les utilisateurs et la direction du Bureau des ressources humaines, des bureaux de pays et des services du siège à contrôler les reliquats de congés. Il a indiqué qu'il envisageait de mettre en place un tableau de bord IPSAS grâce auquel il serait possible de calculer chaque mois le nombre de jours de congé accumulés.

314. Le Bureau de l'audit et des investigations est convenu de réaliser, comme le Comité le recommandait, un audit interne de l'administration des congés visant à garantir l'exactitude des soldes de jours de congé.

315. Le Bureau de l'audit et des investigations a informé le Comité que l'un de ses objectifs de 2010 est de faire le point sur l'état de préparation des bureaux de pays pour le passage aux normes IPSAS et que, à cet effet, il avait élaboré une liste de contrôle sur laquelle figurait la vérification générale de l'administration des congés

dans les bureaux de pays, tant du point de vue de la qualité des données que des mécanismes de contrôle.

316. Le PNUD a accepté de faire ce qui suit, comme le Comité le lui recommandait : a) classer par ordre de priorité les lacunes à corriger de son système d'administration des congés; b) accélérer la configuration et la mise en service du module d'administration des congés dans Atlas; c) veiller à ce que les soldes de jours de congé des préposés à l'administration des congés soient contrôlés de façon indépendante par leur supérieur hiérarchique direct.

317. Le PNUD a fait savoir au Comité que la mise en place du tableau de bord IPSAS serait l'occasion de remédier aux lacunes constatées dans l'administration des congés et que les principaux messages diffusés alors préciseraient bien l'importance de l'intégrité et de l'exactitude des données. De plus, le module d'administration des absences est désormais opérationnel pour toutes les catégories de personnel, à l'exception des administrateurs recrutés sur le plan international hors siège. Le PNUD a indiqué que la mise en place aurait lieu en juillet 2010 et s'accompagnerait de la distribution de toute une série d'outils de formation dans lesquels l'accent serait mis sur l'importance d'un contrôle indépendant effectué par le supérieur hiérarchique direct. En outre, le solde estimatif de jours de congé figurerait sur toutes les fiches de paie, à partir de juillet 2010, pour permettre aux fonctionnaires de le vérifier.

Processus de nomination

318. Au paragraphe 296 de son rapport (A/63/5/Add.1), le Comité a recommandé au PNUD d'exploiter pleinement le système de suivi des postes vacants pour contrôler la procédure de nomination et d'appliquer des outils de planification des ressources humaines, tels que les plans de relève et la prévision des besoins des services recrutant beaucoup de personnel.

319. Le Comité a noté que les missions d'audit qu'il avait effectuées au siège et dans les bureaux de pays du PNUD avaient montré que celui-ci continuait à ne pas toujours pourvoir les postes vacants dans les délais prescrits par les règles régissant le recrutement.

320. Chaque bureau de pays et chaque service du siège avait la responsabilité de recruter son propre personnel et de contrôler son taux de vacance de postes et il n'existait pas, à l'échelle de l'organisation, de contrôle du taux de vacance de postes et des délais de recrutement. Le Comité n'a donc pas pu déterminer quel était le taux de vacance de postes pour l'ensemble du PNUD.

321. Le PNUD a accepté, comme le Comité le lui recommandait de nouveau, de faire ce qui suit : a) pleinement utiliser le système de suivi du taux de vacance de postes pour contrôler la procédure d'engagement; et b) appliquer des méthodes de planification des ressources humaines, notamment les plans de relève et les prévisions des besoins pour les services recrutant beaucoup de personnel.

322. Le PNUD a fait savoir au Comité que tous les services recrutant du personnel étaient désormais tenus de publier les avis de vacance de poste sur la page « emplois » de son site Web, et qu'il s'est récemment servi des informations sur les délais de recrutement pour suivre l'évolution des tendances et repérer les points de blocage de l'administration des vacances de poste. Il a indiqué que le Bureau des

ressources humaines prévoyait d'abandonner le système actuel consistant à pourvoir les postes au coup par coup. L'instauration, en 2010, d'une nouvelle politique de sélection et de recrutement fondée sur la constitution d'une réserve de candidats permettra de généraliser l'application des principes de prévision de la demande et de planification de la relève. Le PNUD a également indiqué que l'objectif visé était de constituer pour chaque fonction une réserve de candidats présélectionnés et évalués ayant le profil qui correspond aux qualités recherchées.

323. Le PNUD a accepté d'envisager d'élaborer, comme le Comité le lui recommandait, un système qui lui permettrait de suivre l'évolution du taux de vacance de postes et de contrôler les délais de recrutement dans tous les services de l'organisme.

324. Le PNUD a informé le Comité que, bien que la page « emplois » de son site Web soit pleinement opérationnelle, il avait examiné le système de recrutement en ligne Atlas utilisé par le FNUAP pour gérer les vacances de poste, qui lui permettrait de disposer de données supplémentaires concernant les ressources humaines et portant sur les postes vacants, le recrutement, les nominations, les prestations et les réaffectations. Il a indiqué que la collaboration avec le FNUAP favoriserait également, lorsqu'elle serait possible, l'harmonisation des pratiques de gestion des vacances de poste, et qu'il comptait élaborer, en 2010 un prototype du système de recrutement en ligne Atlas grâce auquel il serait mieux à même de contrôler les taux de vacance de postes à l'échelle mondiale.

Évaluation des résultats professionnels

325. Au paragraphe 4 des directives relatives au système d'évaluation des résultats et des compétences, il est précisé que ce système est le principal outil de planification, d'évaluation et de gestion pour ce qui concerne les résultats et les compétences professionnels, y compris en matière de formation. Les directives révisées marquent la volonté du PNUD de mettre davantage l'accent sur la priorité accordée aux résultats et l'obligation de répondre des résultats obtenus. Elles affirment également le rôle primordial que joue la gestion des ressources humaines dans la réussite individuelle et dans le succès de l'organisme. Elles mettent l'accent sur la manière dont le PNUD conçoit la planification et l'évaluation des résultats professionnels; autrement dit, le développement des compétences grâce à des activités de formation ciblées est essentiel si l'on veut obtenir de meilleurs résultats à tous les niveaux (individu, équipe, service ou bureau et organisme).

326. Les directives fixent le calendrier suivant pour l'évaluation des résultats et des compétences :

- a) L'examen à mi-parcours doit être effectué le 31 juillet au plus tard;
- b) L'entretien, l'évaluation et la notation de fin d'année doivent avoir lieu le 15 février au plus tard;
- c) Les délibérations de fin d'année du Groupe d'examen des carrières (contrôle et suivi du comportement professionnel) doivent se tenir le 15 avril au plus tard.

327. Le Comité a noté que les rapports d'évaluation n'étaient pas toujours établis et remplis dans les délais impartis et n'étaient pas vérifiés par le Groupe d'examen des carrières.

328. Les lacunes du système d'évaluation et de notation des fonctionnaires et du non-respect des directives relatives au système d'évaluation des résultats et des compétences risquent d'avoir pour conséquences a) que les fonctionnaires ne soient pas informés en temps utile des insuffisances constatées dans l'accomplissement des tâches qui leur sont confiées, ce qui les empêcherait par conséquent d'y remédier avant l'évaluation de fin d'année, et b) qu'ils ignorent quels sont les principaux objectifs dont la réalisation est leur responsabilité.

329. Le PNUD a accepté de se conformer, comme le Comité le lui recommandait, aux directives relatives au système d'évaluation des résultats et des compétences pour ce qui est de faire le point de mi-parcours dans les délais prescrits.

330. Le PNUD a fait savoir au Comité qu'il élaborerait et mettrait en place un tableau de bord pour contrôler de façon systématique l'application des directives relatives au système d'évaluation des résultats et des compétences, ainsi que le respect des délais prescrits pour l'accomplissement des différentes étapes de l'évaluation. Il a indiqué que cet outil serait mis en place pour le cycle d'évaluation de 2011.

Fonctions états de paie internationaux, allocations et droits

331. Le Comité a ajusté la portée de ses activités d'audit prévues en comptant en partie sur les vérifications effectuées par le Bureau de l'audit et des investigations, notamment en ce qui concerne les états de paie. Les principaux domaines sur lesquels il a fait porter son audit sont les suivants :

a) Service central des états de paie : traitement des états de paie, notamment validation des données fournies par les fonctionnaires lors de leur recrutement, saisie des données dans Atlas, calcul des émoluments, validation des postes, établissement des états de paie sous leur forme définitive et rapprochement entre le module états de paie (module capital humain) et le grand livre général du module finances d'Atlas, c'est-à-dire entre le module états de paie internationaux et le grand livre général;

b) Service des allocations et droits : vérification des conditions remplies par les fonctionnaires, traitement et paiement des demandes d'indemnité pour frais d'études, d'indemnité pour charges de famille, de prime de mobilité et de sujétion, d'allocation-logement et d'indemnité de congé dans les foyers, qui, ensemble, représentent la majeure partie des dépenses en allocations et droits.

332. Le Bureau de l'audit et des investigations a attribué la mention « partiellement satisfaisant » à la fonction états de paie, ce qui signifie que, globalement, les mécanismes de contrôle interne et de gestion des risques étaient en place et fonctionnaient, mais qu'il y avait besoin de les améliorer. Un certain nombre de domaines à risque moyen ou élevé ont été recensés qui sont susceptibles d'avoir des répercussions sur la réalisation des objectifs des services.

333. L'attribution de cette mention était essentiellement due à l'absence de structure officielle et de répartition des attributions concernant les aspects comptables de la gestion des états de paie des administrateurs recrutés au plan international et des agents des services généraux en poste à New York. Ceci a entraîné des retards dans la saisie des données dans le grand livre général, ce qui aurait pu avoir à son tour une incidence sur l'exactitude des informations fournies aux donateurs et la

ponctualité de leur communication, et rendre impossible le rapprochement entre le grand livre général et le module états de paie du système Atlas. Un autre élément qui a contribué à cette mention est le manque de clarté des politiques et procédures du Bureau des ressources humaines, en particulier en ce qui concerne les congés dans les foyers. Certaines des conclusions du Bureau de l'audit et des investigations sont reprises ci-dessous.

334. Le Bureau de l'audit et des investigations a relevé des retards dans l'inscription des données relatives aux états de paie dans le grand livre général, ainsi que dans le rapprochement du module des états de paie et du grand livre général. De plus, les données relatives aux états de paie contenues dans le module capital humain n'avaient pas été rapprochées des sommes inscrites dans le grand livre général depuis juin 2008, moment à partir duquel le traitement des états de paie s'est fait dans le système Atlas, ce qui a été la cause principale des retards et du manque de responsabilisation.

335. Lorsque les données introduites dans le système Atlas devaient faire l'objet d'un suivi, les modifications proposées n'avaient pas toujours été vérifiées pour s'assurer que les mesures correspondantes avaient bien été prises. Le Bureau de l'audit et des investigations a noté que la validation des états de paie n'était pas faite de façon systématique par les administrateurs adjoints des ressources humaines. Dans plusieurs cas, rien ne permettait de savoir si la validation avait été effectuée, car aucune observation ne venait expliquer les écarts.

336. Le Comité souligne l'importance de tout ce que le Bureau de l'audit et des investigations a relevé lors de son audit des fonctions états de paie internationaux, allocations et droits.

22. Consultants, experts et personnel temporaire

Lacunes dans l'administration des contrats de louage de services

337. Aux paragraphes 297 à 301 de son rapport précédent (A/63/5/Add.1), le Comité a recommandé que le PNUD mette en place des contrôles permettant de garantir que l'évaluation des prestations assurées dans le cadre de contrats de louage de services soit faite dans les délais prévus par les directives et procédures établies en la matière, et qu'il veille à ce que tous les bureaux extérieurs tiennent des listes des consultants locaux, conformément aux directives et procédures établies concernant les contrats de louage de services.

338. Lors de ses missions d'audit dans les bureaux extérieurs et au siège, le Comité a relevé les lacunes suivantes dans l'administration des contrats de louage de services :

- a) Aucune liste de consultants agréés n'était tenue;
- b) Les prestations assurées n'étaient pas systématiquement évaluées;
- c) Dans certains cas, aucune trace des entretiens menés avec les consultants en vue de la conclusion d'un contrat n'a été produite.

339. Il se peut que ces lacunes soient dues à la faiblesse des mécanismes de contrôle au niveau du PNUD dans son ensemble, du fait de son caractère décentralisé. En raison de ces lacunes, il se peut que certains services n'appliquent

pas les pratiques de recrutement fondées sur la concurrence et la comparaison qui leur permettraient de s'assurer que les candidats retenus sont les mieux qualifiés.

340. Le Comité réitère sa recommandation antérieure selon laquelle le PNUD devrait mettre en place des mécanismes de contrôle permettant de faire en sorte que l'évaluation des prestations assurées dans le cadre de contrats de louage de services soit effectuée dans les délais prescrits.

341. Le Comité réitère sa recommandation antérieure selon laquelle le PNUD devrait veiller à ce que tous les bureaux de pays et tous les services du siège tiennent des listes de consultants locaux, conformément aux directives et procédures établies concernant les contrats de louage de services.

342. Le PNUD a fait savoir au Comité qu'il était en train de revoir ses règles de fonctionnement relatives aux contrats de services spéciaux.

23. Gestion des transports et des voyages

Non-respect des directives relatives aux voyages

343. Aux termes de la section 2 du règlement relatif aux autres indemnités et remboursements en cas de voyage autorisé (Politiques et procédures relatives aux programmes et opérations), tous les membres du personnel qui sont appelés à voyager reçoivent une avance correspondant au montant estimatif de la totalité de l'indemnité journalière de subsistance et des faux frais au départ et à l'arrivée. Cette section prévoit aussi que l'intéressé est tenu de remettre un formulaire F.10, dans les deux semaines qui suivent son retour de voyage, ainsi que, en cas de changement d'itinéraire, une liste de contrôle de voyage et un état des frais de déplacement.

344. Le formulaire F.10 est à remplir manuellement et sert à calculer la différence entre l'avance payée et les frais engagés, pour savoir si le PNUD doit de l'argent à l'intéressé. Étant donné que le formulaire se remplit à la main, une liste de contrôle (électronique) devrait être remplie dans le module voyages et dépenses pour s'assurer que le formulaire F.10 a été correctement rempli.

345. Le Comité a vérifié la façon dont les directives relatives à la gestion des voyages étaient respectées, et il a relevé les faiblesses suivantes :

a) Il est arrivé que, contrairement à ce qu'exigeait la section 2 du règlement relatif aux autres indemnités et remboursement en cas de voyage autorisé, des membres du personnel n'aient pas rempli le formulaire F.10, ni la liste de contrôle, à leur retour de voyage;

b) Certains membres du personnel n'avaient pas remis la liste de contrôle dans les deux semaines suivant leur retour;

c) Entre janvier 2008 et juin 2009, 4 995 demandes d'autorisation de voyage ont été approuvées dans Atlas et les listes de contrôle ont été remises dans seulement 58 % des cas;

d) Il est arrivé que des employés déposent des demandes d'autorisation de voyage alors même qu'ils n'avaient pas encore remis leur liste de contrôle, certains ayant même accumulé jusqu'à 31 listes de retard.

346. Le Comité a également noté que dans certains cas les avances sur frais de voyage étaient passées immédiatement en charges au lieu d'être comptabilisées

comme avances tant que le formulaire F.10 n'était pas remis. Comme les avances avaient déjà été passées en charges, il n'y avait plus de solde débiteur pour rappeler de s'assurer que les états des frais de voyage étaient bien remis. Les avances et les dépenses de voyage effectifs n'étant pas non plus confrontées pour vérifier qu'elles concordaient, il se pouvait que le montant des frais de voyage soit surestimé ou faux, puisqu'il se pouvait très bien que le PNUD ait encore des sommes à récupérer ou à verser.

347. Le Comité était d'avis que les lacunes relevées dans la gestion des voyages étaient dues à l'absence de contrôle et de supervision adéquats dans les différents services et au niveau de l'organisme en général.

348. Le PNUD a fait savoir au Comité qu'il avait déjà commencé à prendre une série de mesures pour régler les problèmes soulevés et qu'il procédait tous les mois à une vérification par sondage, faute de ressources suffisantes, de la remise du formulaire F.10, des listes de contrôle et des états de frais de voyage. Grâce à cela, tous les problèmes relevés depuis octobre 2008 avaient été incorporés dans les stages de formation sur les politiques et la gestion des voyages destinés aux divisions du siège. Afin d'appuyer ces initiatives visant à encourager un plus grand respect des règles en vigueur, le PNUD a veillé à ce que les sections pertinentes du Manuel des politiques et procédures des programmes et opérations soient révisées avant la fin de l'année 2009 et à ce qu'un message soit envoyé à tous les chefs de bureau pour bien rappeler l'importance du respect des délais fixés pour remettre les pièces nécessaires.

349. Le PNUD a accepté de faire ce qui suit, comme le Bureau le lui recommandait : a) mettre en place des procédures afin que les avances sur frais de voyage soient rapprochées des renseignements fournis dans les formulaires F.10, dans la liste de contrôle et dans les états de frais de voyage; et b) veiller à ce que son personnel respecte les délais imposés dans le règlement relatif aux voyages quant à la remise des formulaires F.10, des listes de contrôle et des états de frais de voyage.

350. Le PNUD a indiqué que la gestion des voyages était décentralisée et que chaque service gérât les voyages de son personnel en se conformant aux règles en vigueur. Il a aussi indiqué qu'il avait affecté un fonctionnaire à la surveillance du respect des règles relatives aux voyages.

Voyages financés par le siège

351. Aux termes de la section 4 du règlement relatif à l'autorisation des voyages, le siège peut financer des voyages du personnel des bureaux de pays. Pour ce faire, le bureau doit envoyer un bon de commande au siège, puisque le module voyages et frais n'a pas encore été installé dans les bureaux de pays.

352. Le Comité a examiné la procédure de présentation des pièces requises pour obtenir le financement du siège et noté que ce dernier ne vérifiait pas si le personnel du bureau avait bien remis le formulaire F.10 de remboursement de frais de voyage, la liste de contrôle relative au voyage et les états de frais de voyage. En outre, il est arrivé que le formulaire F.10 rempli ne soit pas communiqué aux services du siège pour qu'ils procèdent au rapprochement entre les avances sur frais de voyage (demandées sous forme de bon de commande) et les dépenses engagées.

353. Il a été indiqué au Comité que les règles relatives aux voyages n'imposaient pas de faire le rapprochement entre les avances et les dépenses. Le Comité n'en estimait pas moins qu'un bon système de contrôle imposait de rapprocher les avances et les dépenses effectives, pour s'assurer que l'avance avait été versée et de son utilisation à bon escient et qu'elle avait effectivement été utilisée aux fins prévues.

354. Le risque existe que le siège, ne vérifiant pas l'utilisation des avances sur frais de voyage qu'il verse, ne puisse pas s'assurer qu'elles ont bien été utilisées pour un voyage autorisé et que le fonctionnaire n'a rien à lui rembourser.

355. Le Comité recommande que le PNUD envisage de mettre en place un système de contrôles compensatoires en attendant la mise en place du module voyages et dépenses dans les bureaux de pays.

356. Le PNUD a informé le Comité que les bureaux de pays utilisaient le module bons de commande pour demander l'avance sur frais de voyage et que les règles en vigueur leur imposaient à tous de s'assurer que ces avances étaient demandées puis rapprochées dans le respect du Règlement financier et des règles de gestion financière.

24. Informatique

357. Le Comité a effectué un audit de certains aspects des dispositifs généraux de contrôle de l'environnement informatique d'Atlas au siège du PNUD, à New York, et dans les bureaux de pays du Kenya et du Togo. Les résultats de cet audit sont consignés ci-dessous.

Politique en matière de sécurité

358. Le Comité a constaté que la politique en matière de sécurité informatique était à l'état de projet et n'avait pas encore été approuvée. Par conséquent, elle n'avait pas été mise en œuvre dans les bureaux de pays ni dans les services du siège. Le Comité a également constaté que la dernière évaluation des risques datait de 2005.

359. En l'absence d'une politique approuvée en matière de sécurité informatique, les utilisateurs (y compris les bureaux de pays) ne disposent pas de règles et de procédures à suivre pour réduire au minimum les risques d'erreur, de fraude et d'atteinte à la confidentialité, à l'intégrité et à la disponibilité des données. Par ailleurs, sans une évaluation récente des risques, la direction pourrait être dans l'impossibilité de savoir quelles sont les failles et les menaces en matière de sécurité, de les mesurer, de les hiérarchiser et d'y apporter à temps des solutions.

360. Le PNUD a informé le Comité qu'il publierait sa politique en matière de sécurité informatique en 2010, une fois qu'elle aurait été approuvée, et qu'il mettrait en place un programme de formation destiné tout d'abord aux responsables des TIC dans le cadre de leurs ateliers régionaux. La politique prévoit des vérifications de conformité annuelles dans les bureaux de pays, les centres régionaux et les unités opérationnelles.

361. Le PNUD a par ailleurs informé le Comité que l'évaluation des risques en matière de sécurité informatique était en cours et devait être terminée à la fin du deuxième trimestre de 2010. Cette évaluation donnera lieu à l'établissement d'un

plan de réduction des risques visant à hiérarchiser toutes les failles et menaces relevées dans le dispositif de sécurité informatique et à y apporter une solution.

362. Le Comité recommande que le PNUD : a) approuve la politique en matière de sécurité informatique; b) communique cette politique officielle à toutes les parties concernées une fois qu'elle sera approuvée; c) contrôle régulièrement son application.

363. Le Comité recommande également que le PNUD procède régulièrement à une évaluation des risques informatiques.

Contrôle des modifications

364. Le PNUD utilise principalement le logiciel TeamTrack pour gérer les demandes de modifications à apporter à Atlas. Cet outil a pour but de mieux aider les organes directeurs (Comité de contrôle des changements et Groupe consultatif trilatéral) à conserver le bon équilibre entre la nécessité des modifications et le risque qu'elles aient des incidences négatives. L'automatisation du processus permet de garantir que toutes les modifications sont apportées selon des méthodes et des procédures normalisées permettant un traitement efficace et rapide. Une fois soumise, la demande de modification suit les règles de succession des tâches de TeamTrack.

365. Le Comité a relevé les lacunes suivantes dans la gestion du contrôle des modifications :

- a) Le manuel de contrôle des modifications n'était pas suivi;
- b) Des informations indispensables à TeamTrack n'étaient pas toujours saisies, ou elles ne l'étaient pas correctement;
- c) Aucune preuve de l'approbation de la demande de modification n'était demandée aux utilisateurs;
- d) La demande de modification ne prévoyait pas la mise à jour de la documentation;
- e) Dans certains cas, les demandes de modification ne prévoyaient pas d'essais visant à savoir si les utilisateurs acceptaient les modifications;
- f) Rien n'a pu être produit pour prouver que les activités des administrateurs de base de données étaient régulièrement contrôlées.

366. Le PNUD a fait savoir au Comité que les politiques relatives au contrôle des modifications étaient élaborées pour appuyer la mise en œuvre des phases I et II d'Atlas et sa phase immédiate de stabilisation ainsi que l'assistance postproduction. En outre, la mise à niveau des modules financiers d'Atlas et le changement de serveur ont nécessité le gel du code pendant presque deux ans, pendant lesquels le contrôle des modifications n'avait pas besoin d'être le même qu'au stade de la mise au point. Cela expliquerait pourquoi la priorité n'a pas été donnée au réexamen et à la mise à jour des politiques de contrôle des modifications et pourquoi l'organisation a préféré appliquer les principes de la pratique optimale d'Oracle en matière de mise à jour, de mise à niveau et de changement de serveur.

367. Le PNUD a également informé le Comité qu'un processus et des procédures de gestion des modifications étaient en place, que le logiciel TeamTrack était utilisé

pour gérer le processus de contrôle et qu'un dossier détaillé de toutes les modifications était tenu.

368. Le Comité recommande que le PNUD : a) fasse régulièrement des contrôles d'assurance qualité des modifications apportées à l'environnement de production; b) veille à ce que tous les changements aient été autorisés par les intervenants compétents; c) veille à ce que les champs obligatoires soient saisis dans TeamTrack; et d) examine régulièrement les activités des administrateurs de bases de données et l'accès à l'environnement de production.

Gestion des comptes utilisateurs

369. Le dispositif de contrôle interne du PNUD définit les rôles et les activités de contrôle qui sont réalisés à chaque niveau de compétence. Ces rôles sont aussi pris en compte dans la conception des dispositifs de contrôle de l'accès des utilisateurs au système Atlas, où ils déterminent les droits et les privilèges accordés à tel ou tel poste.

370. Le Comité a constaté certaines défaillances dans la gestion des comptes utilisateurs :

- a) Certains formulaires de demande de compte utilisateur n'ont pas pu être présentés;
- b) Certains utilisateurs avaient plusieurs profils, ce qui est contraire au principe de séparation des fonctions;
- c) Certaines activités de suivi et certains contrôles de la gestion des comptes utilisateurs n'étaient pas exécutés.

371. Lorsque les normes et les procédures de gestion des comptes utilisateurs ne sont pas assez détaillées et ne sont pas contrôlées régulièrement, la sécurité du système pourrait se trouver menacée, du fait que des utilisateurs ont reçu un niveau d'accès dont ils ne devraient pas bénéficier, et l'intégrité des données du système pourrait s'en trouver compromise. Qui plus est, des droits inappropriés pourraient être accordés lorsqu'une demande d'accès n'a pas été présentée, ce qui pourrait conduire à l'exécution d'opérations non autorisées.

372. Le PNUD a informé le Comité qu'il avait examiné les cas d'utilisateurs ayant plusieurs profils et qu'il avait établi que tous les comptes concernés n'enfreignaient pas le principe de la séparation des fonctions. Par ailleurs, tout compte ne remplissant pas les conditions du dispositif de contrôle interne en ce qui concerne les profils théoriquement incompatibles est créé uniquement après avoir été approuvé par le Bureau des finances et de l'administration. En ce qui concerne les utilisateurs autres que les intervenants compétents et ceux de l'aide technique, les demandes correspondantes doivent être approuvées par le responsable de la sécurité informatique.

373. Le Comité recommande que le PNUD : a) examine l'accès de tous les utilisateurs figurant sur la liste des anomalies; b) s'assure périodiquement que les utilisateurs ayant plusieurs profils en ont réellement besoin; et c) contrôle régulièrement les actes et les activités des administrateurs chargés de la sécurité.

Garantie d'efficacité des contrôles mis en place par le fournisseur de services d'hébergement

374. Le Comité a constaté que le PNUD avait obtenu un rapport SAS 70 de type I pour les mesures de contrôle en place au Centre international de calcul de Genève (fournisseur de services d'hébergement) au 31 juillet 2009. Le Centre est responsable de la gestion de l'hébergement pour Atlas. Toutefois, le rapport de type I garantit seulement que les mesures de contrôle étaient en place à une certaine date et qu'elles étaient correctement conçues pour atteindre les objectifs de contrôle fixés. Le Centre n'avait pas encore fourni au PNUD un rapport de type II garantissant que les mesures de contrôle qui avaient été testées fonctionnaient avec une efficacité suffisante pour fournir une assurance raisonnable, bien que pas absolue, que les objectifs en matière de contrôle étaient atteints pendant la période concernée. Par conséquent, le PNUD n'a pu obtenir l'assurance que les dispositifs de contrôle essentiels suivants, qui étaient en place au Centre, fonctionnaient de manière suffisamment efficace :

- Plan antisinistre, y compris sauvegardes;
- Dispositifs de contrôle de l'accès physique et de l'environnement;
- Mesures de protection contre l'accès au système d'exploitation.

375. Sans la garantie que les principaux dispositifs de contrôle fonctionnent de manière efficace en ce qui concerne le plan antisinistre, l'accès physique, l'environnement et la protection contre l'accès au système d'exploitation au Centre international de calcul, le PNUD peut se trouver exposé au risque de perte de données. Il a informé le Comité que le Comité de gestion du Centre avait approuvé la réalisation d'un audit SAS 70 de type II au début de 2011, qui devait prendre 12 mois. En attendant, le PNUD a mené une évaluation des risques au Centre.

376. Le Comité recommande que le PNUD demande au Centre international de calcul de lui envoyer un rapport SAS 70 de type II dès que l'audit sera terminé, afin d'être sûr que les principaux dispositifs de contrôle du fournisseur de services d'hébergement fonctionnent de manière suffisamment efficace.

Continuité des opérations et plans antisinistres

377. Au paragraphe 303 de son rapport (A/63/5/Add.1), le Comité a constaté que les bureaux de pays n'avaient pas tous élaboré, consigné et communiqué leurs plans de continuité des opérations et leurs plans antisinistres. Il a recommandé que le PNUD applique des mécanismes de contrôle permettant de s'assurer que les bureaux de pays et les unités fonctionnelles élaborent des plans de continuité des opérations et des plans antisinistres.

378. Le Comité a constaté que dans les bureaux de pays du Togo et du Kenya, soit le plan de continuité des opérations et le plan antisinistre n'avaient pas encore été approuvés, soit ils n'avaient pas encore été testés ni communiqués à tous les fonctionnaires.

379. Le Comité recommande à nouveau que le PNUD applique des mécanismes de contrôle pour que les bureaux de pays et les unités fonctionnelles élaborent des plans de continuité des opérations et des plans antisinistres.

380. Le Comité recommande aussi que le PNUD applique les procédures voulues pour que les bureaux de pays et les unités opérationnelles testent régulièrement leurs plans de continuité des opérations et leurs plans antisinistres.

Dispositifs de contrôle de la salle des serveurs

381. Lors de ses visites dans les bureaux de pays, le Comité a constaté des lacunes dans la gestion des salles des serveurs, y compris l'insuffisance des dispositifs de contrôle de l'accès physique et de l'environnement dans ces salles, comme l'absence de détecteurs de fumée et d'eau et l'absence d'extincteurs.

382. Le Comité recommande que le PNUD applique des mécanismes de contrôle permettant de faire en sorte que les bureaux de pays respectent les directives minimales publiées en matière d'informatique, notamment en ce qui concerne l'obligation de disposer de dispositifs de contrôle de l'accès physique et de l'environnement des salles de serveurs dans les bureaux de pays.

383. Le Bureau de l'audit et des investigations a réalisé un audit sur la gouvernance de l'informatique en 2008, et ses conclusions sont résumées ci-après :

384. Le Bureau de l'audit et des investigations a constaté que les crédits budgétaires initiaux de 16,3 millions de dollars qui avaient été accordés au Bureau des systèmes informatiques et des technologies de l'information pour l'année 2008 n'avaient pas suffi à couvrir les quelque 20 millions de dollars correspondant aux contrats passés pour l'année et qu'ils ne prévoyaient aucune disposition pour de nouveaux projets. Le Bureau a recommandé au PNUD de renforcer le cadre financier relatif à la gestion de l'information et à l'informatique au siège.

385. Le Bureau a constaté que, de manière générale, le PNUD (et le Bureau des systèmes informatiques et des technologies de l'information en particulier) avait étudié l'applicabilité des normes et des meilleures pratiques et, dans une certaine mesure, les suivait. Toutefois, il a relevé certains problèmes, qui sont énumérés ci-après (et auxquels le PNUD a indiqué avoir trouvé une solution) :

a) Aucune des principales normes internationales s'appliquant aux TIC, comme les normes ISO 9126 relative à la qualité des logiciels, ISO 20000 relative à la gestion des services TIC, ou ISO 27000 relative à la sécurité de l'information (cette liste n'est pas exhaustive) ne semblait avoir été adoptée;

b) La norme nationale américaine relative à la sécurité de l'information (NIST 800) n'avait été adoptée et appliquée qu'en partie pour la gestion de la sécurité de l'information;

c) Seules quelques sections de la Bibliothèque d'infrastructure de technologie de l'information (ITIL) ont été adoptées et appliquées, notamment celle qui porte sur la gestion des incidents, la gestion des changements et la gestion des mises en production;

d) Quant à deux services essentiels qui sont externalisés, à savoir les plans de continuité des opérations pour Atlas et pour le système de messagerie électronique, le Bureau n'a pas pu s'assurer que les prestataires de services appliquaient les normes actuelles (comme la norme britannique BS 25999) ou les pratiques décrites dans l'ITIL en ce qui concerne la conception et la mise en œuvre de leurs plans antisinistres.

386. Le Comité considère que les conclusions de l'audit interne relatives à la gouvernance de l'informatique sont importantes et recommande que le PNUD y donne suite.

25. Progiciels de gestion intégrés

387. Au paragraphe 317 de son rapport (A/63/5/Add.1), le Comité a constaté que le Bureau de l'audit et des investigations avait fait réaliser par un consultant un audit complémentaire d'Atlas, ainsi qu'un examen de l'application des recommandations issues de l'audit initial. Les résultats de l'audit n'étaient pas encore disponibles sous leur forme définitive. Ils le sont devenus le 28 juillet 2008, et on y trouvait 60 recommandations qui se répartissent par domaines de la manière suivante :

Tableau II.12

Répartition par domaine des recommandations du Bureau de l'audit et des investigations issues de l'audit d'Atlas

	Importance		Amélioration des processus	Total	Pourcentage
	Élevée	Moyenne			
Processus, configuration et rapports	8	8	10	26	44
Accès parfois injustifié	13	1		14	23
Sécurité	4	4		8	13
Séparation des fonctions	6	0		6	10
Politiques et directives	3	1	2	6	10
Total	34	14	12	60	

388. Le PNUD a indiqué au Comité qu'en mai 2010, 19 des 60 recommandations (soit 32 %) étaient encore en cours d'application.

389. Lors de son audit, le Bureau a désigné les grands domaines suivants comme ayant besoin qu'on s'en occupe :

a) Réalisation d'un examen complet du dispositif de contrôle interne pour être sûr qu'il existe des mécanismes de contrôle interne adaptés pour les principaux processus;

b) Les droits d'accès à Atlas ont parfois été accordés de manière injustifiée, ce qui peut faire que des personnes aient accès indument à certaines fonctions et informations relatives aux ressources financières et humaines et avoir une incidence sur l'exhaustivité et l'exactitude des données. Il a donc semblé nécessaire de réexaminer continuellement l'accès accordé aux utilisateurs d'Atlas afin de s'assurer qu'il correspond à leurs responsabilités et que la séparation des fonctions est respectée;

c) Bien qu'ARGUS ait été mis en place pour être le principal outil d'administration de la sécurité d'Atlas et des profils utilisateurs, il n'était pas utilisé systématiquement à cette fin;

d) Les états de paie du personnel sous contrat de louage de services étaient traités par le module capital humain de PeopleSoft, et la fonction de validation des

engagements budgétaires se trouvait dans le module PeopleSoft Financials. Il n'existait pas d'interface entre les deux modules, et donc aucun mécanisme permettant de valider les états de paie de cette catégorie de personnel par rapport au budget du projet.

390. Le Bureau a indiqué qu'il ressortait du suivi de l'application des recommandations du premier audit d'Atlas, fait en 2005, que des progrès considérables avaient été réalisés. Sur les 80 recommandations initiales, 3 avaient été retirées car elles n'étaient plus pertinentes, 64 (83 %) avaient été appliquées et 13 étaient en cours d'application. Toutefois, en mai 2010, le PNUD a indiqué que 5 de ces 13 recommandations étaient encore en cours d'application.

391. Le Comité estime que la recommandation faite par le Bureau de l'audit et des investigations à l'occasion de l'examen d'Atlas est importante et il recommande que le PNUD l'applique intégralement.

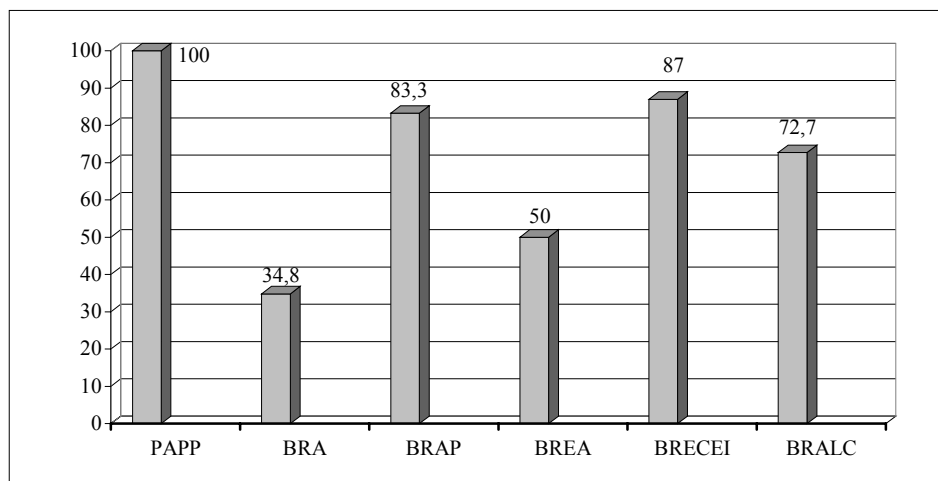
26. Sûreté et sécurité

392. Au paragraphe 454 de son rapport précédent (A/63/5/Add.1), le Comité a recommandé que le PNUD tienne compte du niveau de conformité de tous les bureaux annexes de chaque pays lors de l'évaluation du respect des normes minimales de sécurité opérationnelle; compare l'incidence de l'évolution des risques pesant sur la sécurité des organismes des Nations Unies à l'échelle mondiale à ses résultats et prenne les mesures voulues pour que le bon niveau de conformité aux normes minimales de sécurité opérationnelle soit connu et dûment pris en compte; fasse examiner les auto-évaluations des bureaux de pays par un intervenant indépendant (Département de la sûreté et de la sécurité de l'ONU ou conseillers régionaux pour la sécurité du PNUD); mette à jour les politiques et procédures et les publie sur son site Web.

393. Ayant examiné le tableau de bord du PNUD au 3 juin 2010, le Comité a constaté que certains bureaux de pays n'avaient pas atteint l'objectif obligatoire de 90 % de conformité. Globalement, le niveau de conformité était de 61,2 % au lieu de 90 %. La figure II.6 montre le niveau de conformité des bureaux régionaux du PNUD aux normes minimales de sécurité opérationnelle; il montre qu'une seule région a atteint l'objectif.

Figure II.6

Tableau de bord par régions du PNUD : pourcentage d'application des normes minimales de sécurité opérationnelle



Source : tableau de bord prospectif du PNUD au 3 juin 2010.

Abréviations : BRA : Bureau régional pour l'Afrique; BRALC : Bureau régional de l'Amérique latine et des Caraïbes; BRAP : Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique; BREA : Bureau régional pour les États arabes; BRECEI : Bureau régional pour l'Europe et la Communauté d'États indépendants; PAPP : Programme d'assistance au peuple palestinien.

394. Le PNUD a fait savoir au Comité qu'il avait commencé la rédaction de politiques et procédures de sécurité actualisées.

395. Le Comité recommande que le PNUD veille à ce que tous les bureaux de pays respectent les normes minimales de sécurité opérationnelle.

27. Services communs

396. Au paragraphe 438 de son précédent rapport (A/63/5/Add.1), le Comité a recommandé que le PNUD mette en place, en collaboration avec le Bureau de la coordination des activités de développement, des mécanismes de contrôle propres à assurer que des mémorandums d'accord types soient conclus pour tous les accords relatifs aux services communs au niveau du pays.

397. Selon le guide pratique dit *Operational User Guide* du PNUD afin que la mise en place de services communs se fasse de façon transparente et structurée, toutes les institutions concernées doivent élaborer soigneusement et signer un mémorandum d'accord qui décrive de façon détaillée tout ce dont il est convenu et énonce les droits et obligations de chacune des institutions.

398. Le Comité a constaté que le bureau de pays du Kenya et le centre régional de Johannesburg n'avaient pas signé de tels mémorandums d'accord avec d'autres institutions, ou qu'ils l'avaient fait avec retard.

399. Le Comité a renouvelé sa recommandation selon laquelle le PNUD, agissant en collaboration avec le Bureau de la coordination des activités de

développement, devrait mettre en place des mécanismes de contrôle propres à assurer que des mémorandums d'accord types soient conclus pour tous les accords relatifs aux services communs au niveau du pays.

28. Harmonisation opérationnelle des centres régionaux

400. Afin de tenir compte des évolutions internes du PNUD, le Comité a élargi la portée de ses audits, ce qui l'a amené à effectuer des missions dans les bureaux régionaux d'Afrique du Sud et du Panama. Ayant examiné la question du rôle prévu des bureaux régionaux et de la formule à privilégier en matière de gouvernance et d'administration, il présente ci-après ses conclusions.

Accords institutionnels à long terme concernant la coopération entre centres de services régionaux

401. On lit à la section C.1 du document intitulé « Functional Alignment of and Implementation Arrangements for the Regional Service Centers », qui fournit les directives concernant l'harmonisation opérationnelle des centres de services régionaux avec le réseau central du PNUD, que la configuration exacte de chaque centre de service régional est déterminée par un accord institutionnel à long terme synchronisé avec le cycle de planification stratégique, conclu entre le bureau régional et le centre concerné, sur la base d'une structure opérationnelle, d'une vision à long terme et de résultats anticipés communs et conformes aux priorités dictées par le plan stratégique et les exigences du pays, compte tenu des contributions attendues du programme régional.

402. Les accords institutionnels à long terme constituent un cadre dans lequel les priorités régionales, et en particulier les services d'appui dont le bureau de pays a besoin peuvent être exprimées et où sont consignées les conclusions des discussions entre les bureaux régional et central concernant la contribution que chacun d'eux peut apporter à la satisfaction des besoins et des exigences du bureau régional et du bureau de pays. Le même document dispose par ailleurs, dans la même section, que la première série d'accords institutionnels à long terme devait avoir été négociée et signée par toutes les parties au plus tard à la fin du premier trimestre 2008.

403. Le Comité a constaté que dans les centres régionaux de Panama et de Johannesburg, ces accords n'avaient ni été signés, ni été négociés dans les délais. L'absence, à la création d'un centre de services régional, d'un tel accord officiel qui régisse la gestion des centres de services régionaux et la coopération entre les bureaux du PNUD concernés, n'est pas seulement contraire aux directives, elle fait courir le risque que le centre en question ne réponde pas aux besoins et exigences qui ont motivé sa création.

404. Le Comité recommande que le PNUD fasse en sorte que l'ensemble des centres régionaux, agissant en consultation avec les bureaux régionaux, signent tous les accords institutionnels à long terme dans les délais fixés.

Comité consultatif et plan de travail annuel des centres de services régionaux

405. La section C.4 du document susmentionné, « Functional Alignment of and Implementation Arrangements for the Regional Service Centers », dispose qu'un plan de travail est élaboré pour chaque centre régional de services en consultation avec toutes les parties prenantes, et est examiné par le Comité consultatif du centre

avant de recevoir l'approbation finale du Directeur régional. Le Comité se réunit périodiquement pour examiner les progrès accomplis et fournir au centre des retours d'informations sur sa performance et sur les moyens qu'il pourrait employer pour s'adapter aux exigences qui se font jour.

406. Les directives indiquent en outre que le bureau régional doit, agissant en consultation avec le centre régional de services et les autres bureaux concernés du siège du PNUD, définir dans l'accord à long terme les différentes modalités de gestion, de communication de l'information et de comptabilité, y compris les éléments concernant le Comité consultatif du centre régional de services, sa composition, son rôle et ses attributions.

407. Les principales attributions du Comité consultatif des centres de services régionaux sont les suivantes : a) examiner le plan de travail du centre avant qu'il reçoive l'approbation finale du Directeur régional; et b) se réunir périodiquement pour examiner les progrès accomplis, et fournir au centre des retours d'informations sur sa performance et sur les moyens qu'il pourrait employer pour s'adapter aux exigences qui se font jour.

408. Le centre régional de Johannesburg a dit au Comité que le Comité consultatif des centres de services régionaux n'avait été créé que vers la fin 2009 et qu'il ne s'était donc pas réuni pendant l'exercice biennal 2008-2009. La direction a en outre informé le Comité que la première réunion du Comité consultatif était prévue pour début 2010.

409. Le Comité a observé que le plan de travail du centre régional de Panama n'avait pas été élaboré et n'avait été soumis ni à l'examen du Comité consultatif des centres de services régionaux, ni à l'approbation du Directeur régional; dans le cas du centre régional de Johannesburg, le plan de travail n'avait été présenté qu'au deuxième trimestre 2009.

410. Le Comité recommande que le PNUD s'assure que les centres de services régionaux : a) harmonisent leurs activités afin que leurs plans de travail annuels soient élaborés à temps et intègrent les conclusions de l'ensemble des processus de consultation et d'examen menés auprès des parties prenantes; et b) se conforment aux directives du PNUD relatives à la création du Comité consultatif des centres de services régionaux.

Évaluation de la performance des directeurs adjoints de bureau régional

411. Aux termes de la section C.2 du document précité, « Functional Alignment of and Implementation Arrangements for the Regional Service Centers », la performance du Directeur régional adjoint est évaluée à l'aune du plan de travail annuel du centre régional de services par le Directeur du bureau régional et les directeurs du bureau central concernés par le plan des opérations du centre de services régional.

412. Dans les deux cas (centres régionaux de Panama et de Johannesburg), rien n'a été fourni au Comité qui permette de savoir si les performances des directeurs régionaux adjoints de ces deux centres avaient été évaluées au cours des années 2008 et 2009.

413. Le Comité recommande que le PNUD veille à ce que l'évaluation des résultats et des compétences des directeurs de centres de services régionaux soit réalisée selon les règles.

Contrôle des centres régionaux effectué par le Bureau de l'audit et des investigations

414. Le Bureau de l'audit et des investigations a publié deux rapports d'audit de bureau régional, l'un sur le bureau pour les États arabes et l'autre sur le bureau pour l'Afrique. Il a donné la mention « non satisfaisant » au Bureau régional pour l'Afrique et la mention « partiellement satisfaisant » au Bureau régional pour les États arabes. Dans son rapport annuel (DP/2010/31) du 31 mars 2010, le Bureau de l'audit et des investigations résume comme suit ses principales conclusions concernant les deux bureaux régionaux.

Bureau régional pour les États arabes

415. La circulation de l'information au sein du Bureau et avec l'extérieur, de même que le suivi et le contrôle exercés par sa division des bureaux de pays sur les activités menées à l'échelon national ont été jugés satisfaisants. En revanche, la gouvernance et la gestion stratégique, la gestion des ressources humaines et l'exécution des programmes laissaient à désirer à certains égards. Des recommandations ont été formulées pour résoudre les problèmes qui se posaient dans ces domaines; il a été recommandé en particulier de revoir l'alignement des structures et des effectifs du Bureau; de consulter les bureaux de pays dès le début de la formulation de programmes régionaux; de renforcer le suivi et le contrôle des projets régionaux. Au 31 décembre 2009, 10 recommandations sur 12 avaient été pleinement appliquées.

Bureau régional pour l'Afrique

416. Le Bureau de l'audit et des investigations a relevé plusieurs défaillances dans la structure organisationnelle du Bureau, sa gouvernance et la gestion des programmes régionaux. Ainsi, il a notamment recommandé de créer des mécanismes de coordination et des réseaux de communication concernant toutes les activités, aussi bien au siège qu'entre le siège et les bureaux sous-régionaux d'Afrique; d'élaborer un modèle structuré de communication interne; de renforcer les mécanismes de gouvernance et de gestion, les processus de planification et d'établissement de rapports et le suivi et le contrôle des programmes régionaux. Au 31 décembre 2009, les 21 recommandations formulées avaient été pleinement appliquées.

417. Le Comité, estimant importantes les conclusions du Bureau de l'audit et des investigations concernant les bureaux régionaux, recommande que le PNUD règle ces questions dans la totalité des bureaux régionaux.

29. Fonds d'équipement des Nations Unies

Disponibilités

418. Le Comité a remarqué un montant de 3 850 909 dollars compris dans le solde de trésorerie du Fonds d'équipement des Nations Unies. Celui-ci a expliqué que ce montant correspondait à des avances versées à certains de ses bureaux de pays afin

qu'ils disposent de liquidités pour mener leurs activités. Les bureaux de pays étaient censés rendre compte tous les trimestres de la façon dont cet argent était dépensé, et faire une demande de nouvelle avance une fois la somme dépensée à 75 %; le siège reconstituait alors leur avance.

419. Le Comité a constaté que le siège reconstituait les avances même s'il n'avait pas reçu les rapports trimestriels des bureaux de pays. Étant donné que les sommes avaient été versées depuis 1 à 40 mois, le Comité a estimé qu'elles étaient susceptibles d'avoir été déjà dépensées par les bureaux de pays, et ne pouvaient donc plus être comptées dans leur solde de trésorerie. Le solde de trésorerie du Fonds d'équipement des Nations Unies risque donc d'être surestimé.

420. Le Fonds d'équipement des Nations Unies a accepté de faire ce qui suit, comme le Comité le lui recommandait : a) mettre en œuvre des moyens de contrôle pour s'assurer que les avances de trésorerie étaient utilisées en temps voulu; et b) rectifier son solde de trésorerie et reclasser les montants en conséquence.

421. Le Fonds d'équipement des Nations Unies a fait savoir au Comité qu'il avait désormais mis en place un système rendant obligatoire l'établissement de rapports d'exécution trimestriels, et dans le cadre duquel les avances ne seraient accordées qu'à réception de ces rapports et après rapprochement des dépenses et des avances déjà versées. Il a ajouté que les avances versées depuis longtemps seraient rapprochées des dépenses avant le 31 juillet 2010 et que de nouvelles avances ne seraient accordées qu'après ce rapprochement.

Engagements non réglés

422. Le Comité a constaté que des bons de commandes non valables datant d'années antérieures, dont le total s'élevait à 407 720 dollars, étaient comptés parmi les engagements non réglés au 31 décembre 2009. Le Fonds d'équipement des Nations Unies a indiqué au Comité qu'il s'employait à annuler les montants correspondants et qu'à l'avenir, il examinerait les commandes chaque trimestre et éliminerait celles qui n'étaient pas valables.

423. Le Fonds d'équipement des Nations Unies a accepté de rayer les commandes non valables de ses livres, comme le Comité le lui recommandait, et de ne garder dans ses comptes, en fin d'exercice biennal, que les engagements non liquidés correspondant à des bons de commande valables.

Inexactitude des comptes créditeurs et débiteurs

424. Le Comité a constaté que des soldes passés avaient été reportés depuis l'ancien système, tant dans les comptes créditeurs que débiteurs. Le Fonds lui a expliqué qu'il s'employait, en étroite collaboration avec le PNUD, à supprimer tous les soldes passés inscrits au grand livre et que la plus grande partie du solde se rapportait à des avantages et prestations fournis au personnel qui, avant le passage à Atlas, étaient gérés par le PNUD.

425. Le Fonds d'équipement des Nations Unies a accepté de liquider, comme le Comité le lui recommandait, tous les soldes provenant du système antérieur.

30. Fonds de développement des Nations Unies pour la femme*Disponibilités*

426. Le Comité a constaté qu'un montant de 52 967 dollars inscrit au journal des écritures était compté dans le solde de trésorerie alors qu'il n'avait pas été actualisé dans le grand livre. Il est donc possible que le solde de trésorerie figurant dans les états financiers d'UNIFEM soit inexact, étant donné que les disponibilités enregistrées n'existent peut-être pas.

427. Le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme a accepté de faire ce qui suit, comme le Comité le lui recommandait : a) procéder à un rapprochement bancaire approprié afin de repérer les doubles paiements et autres écarts de rapprochement; et b) assurer un suivi pour obtenir des éclaircissements à propos du montant inexpliqué.

Inexactitude des comptes créditeurs

428. Le Comité a constaté que les comptes créditeurs comprenaient des soldes reportés de l'ancien système. UNIFEM l'a informé qu'il s'employait à liquider tous les soldes anciens figurant au grand livre.

429. Le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme a accepté de liquider, comme le Comité le lui recommandait, tous les soldes hérités de l'ancien système.

Engagements non réglés

430. Le Comité a constaté que des bons de commande non valables datant d'années antérieures, dont le total s'élevait à 44 200 dollars, figuraient parmi les engagements non réglés à la fin de l'exercice biennal. UNIFEM a informé le Comité qu'il s'employait à régulariser la situation.

431. Le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme a accepté de liquider les commandes non valables, comme le Comité le lui recommandait, et de ne faire apparaître dans les comptes de fin d'exercice biennal que les engagements non liquidés correspondant à des bons de commande valables.

31. Audit interne

432. Afin d'accroître l'étendue de l'audit et d'éviter tout double emploi dans les activités de vérification, le Comité s'est coordonné avec le Bureau de l'audit et des investigations pour faire en sorte que lorsqu'ils planifiaient leurs visites, l'un et l'autre tiennent compte des visites d'audit que chacun prévoyait d'effectuer. De même, le Comité a revu l'ampleur des activités de vérification qu'il envisageait et s'est appuyé sur certains travaux du Bureau de l'audit et des investigations. En particulier, le Comité a limité sa procédure concernant les états de paie mondiaux (à Copenhague) à la suite de l'audit mené par le Bureau (états de paie mondiaux, droits et prestations du PNUD). Le Comité a travaillé en s'appuyant sur l'examen des travaux de l'unité des finances et des paies du siège ainsi que des documents de travail et des rapports du Bureau de l'audit et des investigations.

433. Pour décider des audits à mener au siège, le Bureau de l'audit et des investigations a pris en compte les éléments suivants : a) les résultats de l'atelier d'évaluation des risques mené par le Bureau de la gestion, qu'il avait facilité; b) les

contributions du Comité consultatif pour les questions d'audit; c) les contributions du Comité; d) les faits nouveaux survenus au PNUD; et e) ses propres travaux antérieurs d'audit et d'investigation.

Évaluation de la qualité de l'audit interne

434. Au paragraphe 481 de son rapport précédent (A/63/5/Add.1), le Comité a mis en évidence un certain nombre de lacunes dont il était fait état dans le rapport d'évaluation de la qualité des procédures d'audit interne établi par le Bureau de l'audit et des investigations. Au paragraphe 484, le Comité a recommandé que le PNUD donne pleinement suite, en collaboration avec le Bureau de l'audit et des investigations, aux recommandations issues de l'évaluation de la qualité au Bureau qui n'avaient pas encore été appliquées.

435. Le Comité a pu constater qu'au cours du premier trimestre 2009, conformément aux normes internationales pour la pratique de l'audit interne, le Bureau de l'audit et des investigations avait procédé à un examen d'assurance qualité interne (ou autoévaluation) de ses activités de vérification. Cet examen a donné lieu à la révision des notations que le Bureau s'était attribué à l'égard de 15 normes (auxquelles il avait précédemment estimé se conformer partiellement et qu'il jugeait désormais généralement respecter). Pour six autres normes (à savoir les normes 1220 : conscience professionnelle; 2110 : gouvernance; 2201 : considérations relatives à la planification; 2310 : identification des informations; 2330 : documentation des informations; et 2340 : supervision de la mission), la mention attribuée est restée « conformité partielle ». Le Bureau de l'audit et des investigations a présenté en détail les mesures qui seront prises pour améliorer le respect de ces six normes et atteindre la mention « conformité globale » avant la fin de l'année 2009.

436. Le Bureau de l'audit et des investigations a engagé un consultant en juillet 2009 afin de procéder à une validation indépendante des résultats de cette autoévaluation et, en particulier, des notes attribuées pour chacune des normes. Le consultant a confirmé l'autoévaluation du Bureau, à savoir les notes « globalement conformes » pour les 15 normes susmentionnées et « partiellement conformes » pour les six normes restantes.

437. Le Bureau de l'audit et des évaluations a informé le Comité qu'il avait prévu d'effectuer une mise à jour en décembre 2009, mais qu'il n'avait pas pu le faire par manque de temps et du fait d'une vacance de poste au Groupe de l'assurance qualité et des politiques.

438. Le Comité recommande que le Bureau de l'audit et des investigations continue à s'efforcer de progresser par rapport aux six normes d'audit interne restantes.

Taux de vacance de postes

439. Dans son rapport annuel de 2009, le Bureau de l'audit et des investigations a indiqué qu'il avait continué de rencontrer des problèmes de recrutement et des difficultés budgétaires au cours de l'année. Au 31 décembre 2009, il disposait de 66 postes approuvés, dont deux affectés à l'audit de projets du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et un financé par UNIFEM. Sur ces 66 postes, 58 étaient pourvus, 6 étaient vacants (1 siège et 5 dans les centres régionaux d'audit) et 2 autres étaient temporairement gelés en raison de contraintes

budgétaires. Quatre des six postes en question sont devenus vacants en 2009 par suite de mouvements de personnel, et un poste est demeuré vacant pendant toute l'année après deux tentatives de recrutement infructueuses. En moyenne, les postes sont demeurés vacants pendant sept mois.

440. Le Comité s'inquiète de ce que le niveau élevé du taux de vacance de postes risque de retarder l'achèvement du plan d'audit dans certains domaines à haut risque.

441. Le Comité recommande que le Bureau de l'audit et des investigations accélère le recrutement aux postes vacants.

32. Constatations des auditeurs internes

Principales constatations des auditeurs

442. Le Bureau de l'audit et des investigations a publié 111 rapports au cours de l'exercice biennal. Ces rapports ont porté sur les unités du siège, les fonctions et systèmes institutionnels, les bureaux de pays, les centres régionaux, les projets et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Globalement, 80 (72 %) des 111 rapports publiés au cours de l'exercice biennal ont attribué la note « satisfaisant » ou « partiellement satisfaisant », ce qui veut dire que les pratiques en matière de contrôle et de gestion du risque ont généralement été jugées bien établies et opérationnelles, mais comme nécessitant des améliorations dans certains domaines. Un tel résultat constitue un progrès par rapport à l'exercice biennal précédent, où 61 rapports sur 91 (soit 67 %) avaient obtenu les mêmes notes. Onze audits (soit 10 %, contre 11 % en 2006-2007) ont abouti à la note « non satisfaisant », ce qui voulait dire soit que les pratiques en matière de contrôle interne et de gestion des risques étaient inexistantes, soit qu'elles ne fonctionnaient pas bien. Vingt rapports d'audit (examens spéciaux et les audits de suivi, par exemple) n'avaient pas donné lieu à l'attribution d'une note globale.

Tableau II.13

Rapports d'audit publiés en 2008 et 2009 : répartition des appréciations

Appréciation	Nombre de rapports publiés en 2008-2009	Pourcentages 2008-2009	Nombre de rapports publiés en 2006-2007	Pourcentages 2006-2007
Satisfaisant	33	30	28	31
Partiellement satisfaisant	47	42	33	36
Non satisfaisant	11	10	10	11
Pas d'appréciation	20	18	20	22
Total	111		91	

443. Le Bureau de l'audit et des investigations a regroupé ses conclusions en deux catégories, selon qu'elles concernaient des audits effectués au siège ou dans les bureaux de pays. Les plus importantes d'entre elles sont présentées ci-après.

Audits du siège

444. Le Bureau de l'audit et des investigations a publié cinq rapports, portant respectivement sur les audits du Bureau régional pour les États arabes, du Bureau

régional pour l'Afrique, des projets mondiaux gérés par le Bureau des politiques de développement et du Fonds d'équipement des Nations Unies, ainsi que l'analyse sur dossier du dispositif de contrôle interne. Les résultats concernant les bureaux régionaux sont présentés dans la section sur l'harmonisation opérationnelle des centres régionaux, aux paragraphes 400 à 417 du présent rapport. Pour les autres domaines, les résultats se résument comme suit.

Projets mondiaux gérés par le Bureau des politiques de développement

445. La gouvernance et la gestion stratégique, les partenariats et la mobilisation de ressources, la gestion des ressources humaines, la gestion financière et les achats ont été jugés satisfaisants. Néanmoins, il a été recommandé d'améliorer la gestion des programmes et des projets en général, par exemple en constituant des organes pouvant évaluer comme il convient les réalisations et les projets, en définissant clairement les modalités de gestion des projets (notamment en incorporant dans le descriptif de projet des indicateurs de résultats, des points de référence et des objectifs) et en élaborant des plans d'évaluation détaillés. Au 31 décembre 2009, 7 des 15 recommandations avaient été intégralement mises en œuvre et toutes les autres étaient en cours d'application.

Fonds d'équipement des Nations Unies

446. L'audit, qui avait été demandé par le nouveau Secrétaire exécutif du Fonds, a porté sur l'organigramme et les effectifs, l'organisation des activités, les fonctions de suivi et de contrôle, les finances et l'administration; il a abouti à la conclusion que des améliorations importantes s'imposaient dans tous les domaines, sauf les finances et l'administration. Le Bureau de l'audit et des investigations a recommandé de renforcer la structure organisationnelle en simplifiant la structure, les fonctions et les liens hiérarchiques au niveau régional, en étendant la gestion du changement au niveau national, en officialisant les délégations de pouvoir conformément au cadre de contrôle interne, en réglant les problèmes dus au fait qu'on ne tire pas le maximum du système Atlas, en renforçant la gestion des prêts et des avances et en suivant de près les audits de projets et les évaluations.

Dispositif de contrôle interne des bureaux du PNUD

447. Le Bureau de l'audit et des investigations a réalisé une analyse sur dossier du cadre de contrôle interne et l'a comparé à ceux qui sont utilisés par d'autres organisations internationales. Il a recommandé que le cadre établisse expressément un lien entre tous les principaux processus de contrôle existants, la planification et la formulation des stratégies, la gestion des programmes et la gestion des ressources humaines, d'une part, et le contrôle interne, de l'autre, et qu'il soit mis en place un système rigoureux de suivi et de rapports sur les activités de contrôle interne. Au 31 décembre 2009, les deux recommandations formulées étaient en cours d'application. Depuis, le PNUD a rédigé un cadre de contrôle interne révisé qui tient compte des résultats de cette analyse.

Section 1.01

Audit des bureaux de pays

448. Le programme d'audit interne d'un bureau de pays porte généralement sur les points suivants : gouvernance et gestion stratégique; coordination au niveau du

système des Nations Unies (activités de développement, bureau du Coordonnateur résident et rôle du PNUD dans l'initiative « Unité d'action des Nations Unies »); exécution des programmes (gestion des programmes, partenariats et mobilisation des ressources, gestion des projets, avances pour les projets exécutés par des ONG ou des gouvernements); et activités fonctionnelles (ressources humaines, gestion financière, achats, technologies de l'information et des communications, administration générale, sûreté et sécurité). Dans un cas, il a fallu restreindre considérablement la portée de l'audit du bureau de pays, le chef de l'équipe d'audit spécialisé dans les questions liées aux programmes n'ayant pas pu obtenir de visa.

449. Les audits des bureaux de pays portent également sur des questions transversales (ou des domaines thématiques). En 2009, ces domaines thématiques ont été les achats, la sûreté et la sécurité et les avances pour des projets exécutés par des ONG ou des gouvernements.

Principales conclusions et problèmes récurrents révélés par les audits

450. Le Bureau de l'audit et des investigations a estimé que le PNUD n'était pas exposé à des risques élevés (c'est-à-dire des risques face auxquels l'inaction risque d'avoir de sérieuses conséquences et de causer des difficultés majeures). La plupart des problèmes relevés par les auditeurs concernaient : a) la gestion des projets; b) les achats; c) la gestion financière; et d) la gestion des programmes. Les recommandations portant sur ces problèmes représentaient 63 % des recommandations issues de l'audit de 2009.

451. Selon ce qu'a pu constater le Bureau de l'audit et des investigations lors de son suivi, les responsables des bureaux concernés avaient déjà pris des mesures correctives pour régler les questions ci-après :

a) Achats : s'il ressort des audits que la fonction achats était gérée de manière satisfaisante dans 53 % des 21 bureaux, on a également trouvé des domaines dans lesquels des améliorations s'imposaient : processus d'examen par le comité des marchés (13 bureaux), respect des directives concernant l'adjudication des marchés (9 bureaux), planification des achats (7 bureaux) et processus d'appel d'offres (7 bureaux);

b) Sûreté et sécurité : les audits ont montré que les procédures applicables en matière de sûreté et de sécurité étaient adéquates dans 67 % des 21 bureaux, mais ils ont également fait ressortir certains problèmes : la formation obligatoire à la sécurité n'était pas effectuée dans 7 bureaux et les normes minimales de sécurité opérationnelle n'étaient pas respectées dans 4 bureaux;

c) Avances pour des projets exécutés par des ONG ou des gouvernements : les auditeurs ont constaté que les mécanismes de contrôle des avances accordées pour l'exécution de projets par des ONG ou par des gouvernements fonctionnaient bien dans 64 % de 14 bureaux, mais que, dans 6 bureaux, le remboursement des avances avait plus de six mois de retard.

État de la mise en œuvre des recommandations du Bureau de l'audit et des investigations

452. Dans son rapport annuel de 2009, le Bureau de l'audit et des investigations a indiqué que les audits de suivi avaient montré que les bureaux intéressés avaient nettement amélioré la situation depuis l'audit initial. Quatre des huit bureaux jugés

« non satisfaisants » en 2008 avaient intégralement mis en œuvre les recommandations d'audit au 31 décembre 2009, et le taux d'application dans les quatre autres bureaux se situait entre 75 % et 96 %, ce qui montrait que la direction entendait donner suite aux recommandations. Au 31 décembre 2009, le taux d'application global dans les unités du siège et les bureaux de pays qui avaient été vérifiés était égal à 90 %.

453. D'après le Bureau, à la fin de 2009, il restait au total 56 recommandations qui n'avaient pas été appliquées depuis 18 mois ou plus, soit 0,98 % seulement du nombre total de recommandations formulées entre le 1^{er} janvier 2004 et le 30 septembre 2009. Sur ce chiffre, 13 concernaient des unités du siège et 43 se rapportaient à 21 bureaux de pays, et 44 (soit 78 %) étaient issues de rapports d'audit publiés en 2007 et début 2008. Sur les 56 recommandations en question, 30 (soit 54 %) étaient considérées comme hautement prioritaires. D'après le Bureau, il ressort d'une analyse approfondie des recommandations hautement prioritaires en instance depuis longtemps que les retards sont dus principalement à des facteurs indépendants de la volonté des bureaux intéressés, comme la nécessité de recevoir un concours de la part d'unités du siège (27 %) ou d'entités totalement extérieures au PNUD, comme le gouvernement hôte ou d'autres organismes des Nations Unies, ou bien la situation dans le pays (23 %). Une autre des principales raisons de ces retards était le manque de ressources financières ou humaines (24 %); dans d'autres cas, les retards avaient été causés par la lenteur avec laquelle les recommandations étaient mises en œuvre ou par le fait que les mesures adoptées n'avaient pas donné les résultats escomptés (20 %) ou que les bureaux intéressés n'avaient pas fait le nécessaire ou tout le nécessaire (6 %).

454. Le Comité approuve les recommandations figurant dans les rapports du Bureau de l'audit et des investigations et souligne qu'il faut que le PNUD règle les problèmes signalés.

C. Information communiquée par l'administration

1. Passation par profits et pertes du montant des pertes en espèces, des pertes sur créances et des pertes matérielles

455. L'Administration a informé le Comité que, conformément à la règle de gestion financière 126.77 du PNUD, un montant de 50 319 dollars (contre 31 807 dollars en 2007) avait été passé par profits et pertes.

2. Versements à titre gracieux

456. Comme le veut la règle de gestion financière 123.01, l'Administration a rendu compte des versements effectués à titre gracieux au cours de l'exercice considéré, qui ont atteint 9 556 dollars.

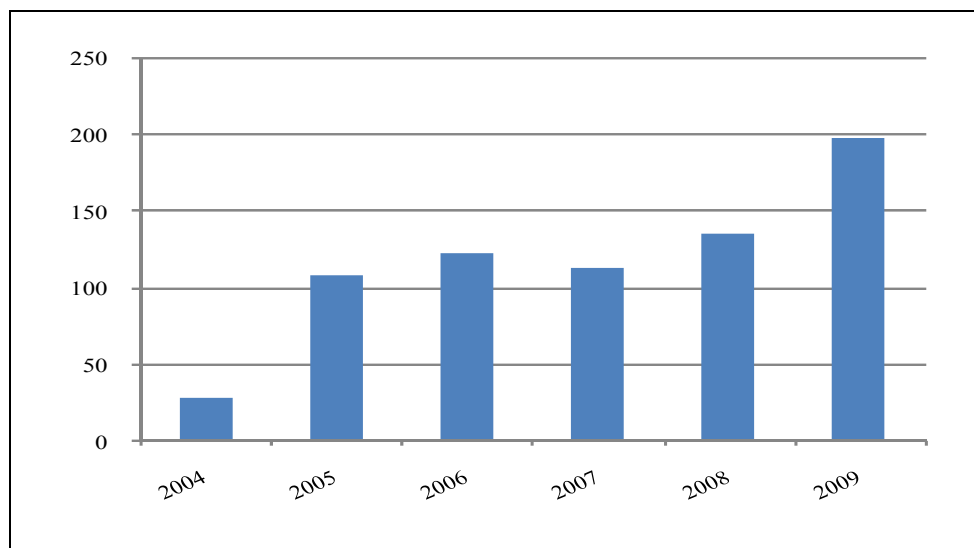
3. Cas de fraude ou de présomption de fraude

Statistiques relatives aux affaires signalées au Bureau de l'audit et des investigations

457. Dans son rapport annuel au Conseil d'administration, le Bureau de l'audit et des investigations a fait état d'une augmentation du nombre d'affaires signalées en 2008, qu'il attribuait essentiellement au fait que le Bureau des ressources humaines

lui avait transféré la responsabilité en matière d'enquête sur les allégations de harcèlement sur le lieu de travail et d'abus d'autorité. En 2009, le nombre de plaintes a connu une autre augmentation marquée et imprévue, passant de 135 en 2008 à 199 en 2009, soit une hausse de 47 % (voir la figure II.7). Après analyse, le Bureau de l'audit et des investigations a conclu que l'augmentation enregistrée en 2009 était due à divers facteurs.

Figure II.7
Nombre de plaintes reçues de 2004 à 2009



Source : Rapport annuel du Bureau de l'audit et des investigations au Conseil d'administration (DP/2010/31).

458. Le Bureau a signalé que, sur les 199 affaires dont il avait été saisi en 2009, 73 (37 %) concernaient des irrégularités financières diverses (fraudes dans la passation de marchés, fraudes sur les prestations, fraudes à l'assurance, vols, détournements de fonds et utilisation abusive des ressources du PNUD); venaient ensuite les allégations de harcèlement au travail et d'abus de pouvoir (54 affaires, soit 27 %), puis les allégations d'irrégularités dans le recrutement et d'autres décisions liées aux affectations (21 affaires, soit 11 %). Les allégations de représailles à l'endroit de personnes ayant signalé des irrégularités, qui font l'objet d'une enquête lorsque le Bureau de la déontologie a déterminé l'existence d'une présomption, représentaient 3 % des plaintes déposées en 2009. Les autres catégories d'affaires (fausses déclarations, falsification et usurpation des fonctions de certification, non-respect de la politique de déclaration de situation financière, violation de la législation locale, abus de privilèges et d'immunités, coups et blessures et menaces, et autres infractions) représentaient les 22 % restants.

459. Dans son rapport annuel au Conseil d'administration, le Bureau a indiqué qu'en sus des 199 affaires dont il avait été saisi en 2009, 83 plaintes déposées en 2008 étaient encore en instance, si bien que le nombre de plaintes à examiner en 2009 s'établissait à 282, dont 21 (8 %) avaient été immédiatement classées au motif qu'elles étaient sans fondement. Quarante-vingt-dix-neuf plaintes (35 %) avaient été

classées, car un examen préliminaire avait fait apparaître qu'il n'y avait pas lieu d'ouvrir une enquête. En outre, 52 affaires (18 %) avaient été closes à l'issue d'une enquête approfondie, 38 (73 %) d'entre elles ayant donné lieu à un rapport d'enquête établissant l'existence d'irrégularités. Au 31 décembre 2009, 89 affaires (29 % des 282 affaires) en étaient encore au stade de l'évaluation préliminaire, et une enquête était en cours au sujet de 21 autres affaires (7 %).

460. Pendant l'exercice biennal 2008-2009, en application de l'alinéa c) du paragraphe 6 de l'Annexe au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies, le PNUD a signalé au Comité 29 cas de fraude ou de présomption de fraude, dont 20 étaient à l'origine d'un préjudice financier avoisinant les 3,26 millions de dollars et 9 avaient entraîné des pertes d'un montant indéterminé. Sur ces 29 affaires, 13 étaient considérées comme ayant fait l'objet d'une enquête en bonne et due forme, et l'enquête se poursuivait pour les 16 autres. Le PNUD a indiqué qu'il avait obtenu le remboursement de 527 958 dollars à la clôture de l'exercice et qu'il s'employait à recouvrer le solde. On trouvera le détail de ces affaires à l'annexe II au présent rapport.

D. Remerciements

461. Le Comité des commissaires aux comptes tient à remercier l'Administratrice du Programme des Nations Unies pour le développement et ses collaborateurs de l'aide qu'ils ont apportée à ses équipes et de l'esprit de coopération dont ils ont fait preuve.

Le Vérificateur général des comptes
de l'Afrique du Sud,
Président du Comité des commissaires
aux comptes de l'Organisation des Nations Unies
(Vérificateur principal)
(Signé) Terence **Nombembe**

Le Premier Président
de la Cour des comptes de la France
(Signé) Didier **Migaud**

Le Vérificateur général
des comptes de la Chine
(Signé) **Liu Jiayi**

Le 30 juin 2010

Annexe I

**État d'avancement de l'application des recommandations
formulées par le Comité pour l'exercice biennal
clos le 31 décembre 2009^a**

Objet	Paragraphe du rapport	Exercice biennal au cours duquel la recommandation a été faite pour la première fois	Recommandation appliquée	Recommandation en cours d'application	Recommandation non appliquée	Recommandation devenue caduque
1 Contrôles relatifs au compte des recettes accessoires	34	2006-2007	X			
2 Bons de commande anciens et caducs, et contrôles relatifs aux engagements non réglés	43	2006-2007	X			
3 Ancienneté, suivi et recouvrement des soldes débiteurs	53	2006-2007		X		
4 Possibilité de recouvrement des sommes dues par des fonctionnaires	60	2006-2007		X		
5 Contrôles concernant l'inscription des sommes à recevoir de fonctionnaires sur les comptes desquels l'avance a été décaissée	66	2006-2007	X			
6 Indication dans les états financiers des intérêts dus aux donateurs	72	2006-2007			X	
7 Sommes à restituer aux donateurs	76	2006-2007		X		
8 Contrôles relatifs aux soldes créditeurs	81	2006-2007		X		
9 Examen périodique des comptes créditeurs inactifs	84	2006-2007	X			
10 Restitution des fonds pour les projets clos sur le plan financier	94	2006-2007		X		
11 Disponibilités et dépenses de programme	100	2006-2007	X			
12 Réévaluation de la réserve au titre des bureaux et logements hors siège	106	2006-2007		X		

Objet	Paragraphe du rapport	Exercice biennal au cours duquel la recommandation a été faite pour la première fois		Recommandation appliquée	Recommandation en cours d'application	Recommandation non appliquée	Recommandation devenue caduque
13 Fonds d'affectation spéciale déficitaires	110	2004-2005			X		
14 Fonds d'affectation spéciale inactifs	117	2006-2007			X		
15 Contrôles concernant le rapprochement interinstitutions	123	2006-2007		X			
16 Soldes des rejets non réglés	138	2006-2007		X			
17 Soldes restant à régler	151	2006-2007		X			
18 Rapprochement des comptes avec l'UNOPS	158	2006-2007		X			
19 Engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service et financement associé	166	2006-2007			X		
20 Indication dans les états financiers du montant des engagements au titre des jours de congé accumulés, de la prime de rapatriement, etc.	173	2006-2007				X	
21 Gestion des risques inhérents au projet IPSAS	191	2006-2007			X		
22 Indicateurs de succès associés à la budgétisation axée sur les résultats	194	2006-2007			X		
23 Rapprochement entre le grand livre et les comptes bancaires	205	2006-2007		X			
24 Contrôles visant à éviter la modification des comptes apurés	210	2006-2007		X			
25 Tableaux externes sur les rapprochements bancaires	214	2006-2007		X			
26 Découverts dans les bureaux de pays	220	2006-2007		X			
27 Contrôles concernant les rapprochements bancaires	222	2006-2007		X			

<i>Objet</i>	<i>Paragraphe du rapport</i>	<i>Exercice biennal au cours duquel la recommandation a été faite pour la première fois</i>	<i>Recommandation appliquée</i>	<i>Recommandation en cours d'application</i>	<i>Recommandation non appliquée</i>	<i>Recommandation devenue caduque</i>
28 Fractionnement des commandes	229	2004-2005	X			
29 Normes relatives aux délais d'approvisionnement	232	2004-2005		X		
30 Entreprises frappées d'interdiction par le Conseil de sécurité	236	2006-2007		X		
31 Établissement de plans d'achats	239	2004-2005		X		
32 Outil d'aide à l'établissement de plans d'achats	240	2006-2007		X		
33 Formation à la constitution des dossiers à présenter au Comité consultatif des achats	242	2006-2007	X			
34 Obtention obligatoire du certificat d'aptitude pour les fonctionnaires chargés des achats	245	2006-2007		X		
35 Révision de la présentation des rapports relatifs aux dérogations	250	2006-2007	X			
36 Dispositif de contrôle interne pour la gestion du matériel	253	2004-2005	X			
37 Règles et contrôles relatifs aux biens relevant de l'exécution directe	264	2006-2007		X		
38 Biens non portés en immobilisations	268	2006-2007	X			
39 Vérification des articles inutilisables	272	2006-2007		X		
40 Opération de vérification du matériel informatique	276	2006-2007	X			
41 Objectifs d'étape en matière de représentation des sexes	280	2004-2005	X			

Objet	Paragraphe du rapport	Exercice biennal au cours duquel la recommandation a été faite pour la première fois	Recommandation appliquée	Recommandation en cours d'application	Recommandation non appliquée	Recommandation devenue caduque
42 Objectifs d'étape pour la répartition géographique	283	2004-2005	X			
43 Mise en place d'un dispositif de planification de la relève	286	2006-2007	X			
44 Gestion des congés dans le système Atlas et contrôle interne	291	2004-2005		X		
45 Mise en service et exploitation du système de suivi des postes vacants	296	2006-2007	X			
46 Contrôles relatifs à l'évaluation des prestations dans le cadre de contrats de louage de services	298	2006-2007		X		
47 Fichier de consultants locaux	301	2006-2007		X		
48 Mise en place de plans de continuité des opérations dans les bureaux de pays	305	2006-2007		X		
49 Gestion des risques de l'organisation, etc.	310	2006-2007	X			
50 Plan de gestion du changement pour le bureau de pays du Brésil	315	2006-2007	X			
51 Outil de suivi des contributions des gouvernements aux dépenses des bureaux locaux	322	2004-2005	X			
52 Inscription des contributions des gouvernements aux dépenses des bureaux locaux dans les programmes de travail des responsables	323	2004-2005	X			
53 Soldes des recettes non identifiées	326	2006-2007	X			
54 Contributions en nature	329	2004-2005	X			

<i>Objet</i>	<i>Paragraphe du rapport</i>	<i>Exercice biennal au cours duquel la recommandation a été faite pour la première fois</i>	<i>Recommandation appliquée</i>	<i>Recommandation en cours d'application</i>	<i>Recommandation non appliquée</i>	<i>Recommandation devenue caduque</i>
55 Suivi des projets et liens avec les dépenses engagées	333	2006-2007	X			
56 Suivi des projets dans les pays en crise	336	2006-2007	X			
57 Formation au système Atlas pour le suivi des projets	339	2006-2007	X			
58 Suivi des rapports sur les dépenses de projet et enregistrement de ces dépenses	341	2006-2007	X			
59 Contrôles relatifs à la clôture des projets	345	2006-2007	X			
60 Clôture des comptes des projets terminés sur le plan opérationnel	348	2006-2007		X		
61 Avances consenties plus de six mois auparavant pour financer les dépenses afférentes à l'exécution nationale	357	1996-1997	X			
62 Instructions régissant l'audit des dépenses afférentes à l'exécution nationale	363	2006-2007	X			
63 Rapports d'audit des dépenses afférentes à l'exécution nationale	381	2006-2007	X			
64 Plans d'audit et suivi associé	387	2006-2007	X			
65 Respect des délais pour la présentation des rapports d'audit consacrés aux dépenses afférentes à l'exécution nationale	392	2006-2007		X		
66 Rapports non encore reçus des institutions financières internationales	401	2006-2007	X			

<i>Objet</i>	<i>Paragraphe du rapport</i>	<i>Exercice biennal au cours duquel la recommandation a été faite pour la première fois</i>	<i>Recommandation appliquée</i>	<i>Recommandation en cours d'application</i>	<i>Recommandation non appliquée</i>	<i>Recommandation devenue caduque</i>
67 Lettres d'accord à long terme conformes au mode de présentation standard	405	2006-2007	X			
68 Déduction des frais d'administration	408	2006-2007	X			
69 Calcul des coûts directs	411	2006-2007	X			
70 Révision du mémorandum d'accord	414	2006-2007	X			
71 Mesures en vue de la présentation en temps voulu des états financiers du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs	416	2006-2007	X			
72 Fonds d'affectation spéciale multidonateurs et suivi des projets	420	2006-2007	X			
73 Aide à la mise en œuvre de la politique harmonisée concernant les transferts de fonds	430	2006-2007	X			
74 Programme de services communs	435	2006-2007				X
75 Contrôles assurant que des mémorandums d'accord types soient conclus pour les accords relatifs aux services communs	438	2006-2007		X		
76 Mise à jour des mémorandums d'accord relatifs aux services communs	440	2006-2007	X			
77 Mise en service du système de gestion des services communs	443	2004-2005	X			
78 Mesures prises pour encourager le recours à des spécialistes des services communs	448	2004-2005				X

<i>Objet</i>	<i>Paragraphe du rapport</i>	<i>Exercice biennal au cours duquel la recommandation a été faite pour la première fois</i>	<i>Recommandation appliquée</i>	<i>Recommandation en cours d'application</i>	<i>Recommandation non appliquée</i>	<i>Recommandation devenue caduque</i>
79 Système de suivi du respect des normes minimales de sécurité opérationnelle, auto-évaluations et mise à jour des politiques sur le site Internet	454	2006-2007	X			
80 Différends concernant les comptes d'UNIFEM	461	2006-2007	X			
81 Suite donnée à l'évaluation de la qualité des activités du Bureau de l'audit et des investigations	480	2006-2007	X			
82 Suite donnée à l'évaluation de la qualité des activités du Bureau de l'audit et des investigations	484	2006-2007	X			
Total	82		53	25	2	2
Pourcentage	100		64	30	3	3

^a Voir A/63/5/Add.1.

Annexe II

Cas de fraude ou de présomption de fraude : éléments d'information communiqués par la direction du PNUD

<i>Description</i>	<i>Mesures prises</i>
Au bureau de pays du Soudan, un fonctionnaire a encaissé un chèque d'un montant de 6 026 dollars qui appartenait à un autre fonctionnaire.	L'intéressé a démissionné à l'issue de l'enquête. Une note a été versée à son dossier administratif et la somme volée a été déduite de ses prestations dues à la cessation de service.
Au bureau de pays de la Jamaïque, un fonctionnaire a utilisé un véhicule officiel du PNUD, sans y être autorisé, occasionnant un préjudice de 2 275 dollars.	L'intéressé a démissionné pendant l'enquête. Une note a été versée à son dossier administratif et le recouvrement de la somme est à l'examen.
Au Libéria, un fonctionnaire a volé du carburant pour un montant indéterminé.	L'intéressé a été licencié.
Au bureau de pays du Malawi, des fonctionnaires ont conspiré pour frauder le PNUD en falsifiant les devis, en gonflant artificiellement les prix et en effectuant des achats non autorisés pour un montant indéterminé mais estimé à au moins 64 000 dollars.	Les intéressés ont démissionné pendant l'enquête.
Au bureau de pays du Chili, un fonctionnaire n'a pas respecté les procédures d'achat en vigueur et a falsifié les données financières, ce qui a abouti à l'octroi indu de dérogations aux règles budgétaires et à des virements illégaux d'un montant de 2,4 millions de dollars.	L'intéressé a démissionné avant le début de l'enquête. Le bureau de pays tente d'obtenir le recouvrement au moins partiel de la somme détournée auprès du Gouvernement, auquel ont profité certaines des dérogations.
Au bureau de pays de la Mauritanie, un fonctionnaire a fabriqué un faux bordereau de remboursement de frais de voyage et a approuvé le remboursement en sa qualité d'agent ordonnateur.	Des sanctions disciplinaires et des mesures de recouvrement sont à l'examen.
En Jordanie, des personnes ne faisant pas partie du personnel du PNUD ont subtilisé à ce dernier la somme de 57 980 dollars en contrefaisant des chèques.	L'affaire a été déférée aux autorités locales et la somme volée a été recouvrée.
Au Brésil, un fonctionnaire a présenté de faux états de congés.	L'intéressé a pris sa retraite.
Au bureau de pays du Viet Nam, deux titulaires de contrats de louage de services ont volé du matériel du PNUD d'une valeur de 497 dollars.	Le contrat des intéressés a été résilié.
Au bureau de pays du Tchad, un Volontaire des Nations Unies s'est fait recruter sous un faux nom, ce qui a entraîné pour le PNUD un préjudice d'un montant de 811 dollars. Un autre Volontaire s'est également fait recruter sous un faux nom par un autre organisme des Nations Unies (deux cas).	Une somme de 476 dollars sera déduite des prestations dues à la cessation de service.

Description	Mesures prises
Au bureau de pays de la Mauritanie, un fonctionnaire a aidé des agents de l'État à présenter au PNUD de fausses autorisations censées émaner d'un autre organisme des Nations Unies, afin d'obtenir des versements d'un montant total de 719 334 dollars.	Le Bureau des services de contrôle interne a été informé de l'affaire et les versements ont été signalés au siège du PNUD comme résultant d'une opération frauduleuse. Le fonctionnaire concerné a démissionné à l'issue de l'enquête. La somme volée doit encore être recouvrée.
Au bureau de pays de l'Ukraine, un fonctionnaire a volé des mots de passe donnant accès au système Atlas et effectué des virements frauduleux d'un montant de 497 537 dollars au bénéfice de tiers non autorisés.	Le fonctionnaire a démissionné à l'issue de l'enquête. La somme a été intégralement recouvrée auprès des banques concernées.
Affaires pendantes	
Dans un bureau de pays, un fonctionnaire a falsifié des documents financiers pour verser la somme de 9 395 dollars à un tiers.	La somme détournée a été recouvrée.
Dans un bureau de pays, un fonctionnaire a omis de comptabiliser une somme de 15 000 dollars, qui avait été reçue pour l'organisation d'un atelier.	L'enquête est en cours. La somme a été partiellement recouvrée.
Dans un bureau de pays, plusieurs fonctionnaires ont fabriqué de faux documents pour permettre l'émission de chèques d'un montant total de 51 200 dollars au bénéfice de tiers.	L'enquête est en cours. L'un des fonctionnaires a démissionné et est introuvable; une note sera versée à son dossier administratif et la somme à recouvrer sera déduite des prestations dues à la cessation de service.
Dans un bureau de pays, du matériel informatique d'une valeur de 13 420 dollars a disparu.	L'enquête est en cours.
Dans un bureau de pays, un fonctionnaire a effectué un virement bancaire non autorisé d'un montant de 3 129 dollars afin de dissimuler le fait qu'il avait semble-t-il perdu cette somme.	L'enquête est en cours.
Dans un bureau de pays, un fonctionnaire a transféré un crédit de 106 dollars d'une carte SIM du PNUD sur un téléphone mobile privé.	L'enquête est en cours.
Dans un pays, des inconnus ont passé des appels téléphoniques non autorisés pour un montant de 8 000 dollars en utilisant un code générique fonctionnant à partir du standard téléphonique du bureau de pays.	L'enquête est en cours.
Dans un bureau de pays, deux personnes auraient soumis des demandes de paiement frauduleuses au titre de services de sécurité, causant un préjudice de 47 800 dollars.	Les deux intéressés ont quitté le PNUD à la fin de mars 2010. Le versement de leurs prestations dues à la cessation de service demeurera bloqué jusqu'au règlement de l'affaire.
Dans un bureau de pays, un fonctionnaire a utilisé de faux documents et contrefait des signatures pour virer sur son propre compte la somme de 24 152 dollars.	L'enquête est en cours.

<i>Description</i>	<i>Mesures prises</i>
Dans un bureau de pays, l'octroi de marchés à une société appartenant à un titulaire de contrat de louage de services a créé un conflit d'intérêts et causé un préjudice d'un montant indéterminé.	L'enquête est en cours et le contrat avec la société concernée n'a pas été reconduit.
Dans un bureau de pays, des fonctionnaires ont commis un abus de pouvoir en faisant des offres pour l'achat de véhicules de l'ONU dans le cadre d'une vente aux enchères qu'ils dirigeaient eux-mêmes. On ignore le montant du préjudice occasionné.	L'enquête est en cours.
Dans un bureau de pays, un fonctionnaire aurait favorisé un fournisseur, commandé des quantités excessives de fournitures et détourné des fonds de caisse. On ignore le montant du préjudice occasionné.	L'enquête est en cours.
Dans un bureau de pays, de fausses offres ont été faites dans le cadre de la procédure de passation des marchés. On ignore le montant du préjudice occasionné.	L'enquête est en cours.
Dans un bureau de pays, 27 fournisseurs ont été soupçonnés de fraude dans des opérations de passation des marchés. On ignore le montant du préjudice occasionné.	L'enquête est en cours.
Dans un bureau de pays, un fournisseur a fait croire qu'il représentait une société, ce qui est susceptible d'avoir entraîné des irrégularités dans la passation de marchés. On ignore le montant du préjudice occasionné.	L'enquête est en cours.
Dans un bureau de pays, des fonctionnaires auraient détourné des fonds destinés à des organisations non gouvernementales.	L'enquête est en cours.

Chapitre III

Rapport financier pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009

Présentation des comptes

1. L'Administrateur a l'honneur de soumettre le rapport financier pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009, ainsi que les états financiers vérifiés du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009 et le rapport du Comité des commissaires aux comptes. Cette présentation est conforme au Règlement financier du Programme des Nations Unies pour le développement. Les états financiers se composent d'états et de tableaux, auxquels sont jointes des notes, qui en font partie intégrante; ils portent sur tous les fonds d'affectation spéciale constitués par l'Administrateur ou constitués par l'Assemblée générale des Nations Unies et administrés par le PNUD.

2. La présentation des états financiers du PNUD se conforme aux normes comptables du système des Nations Unies en vue de fournir aux organismes des Nations Unies un cadre pour l'établissement et la présentation des comptes qui soit conforme aux principes comptables généralement reconnus et tienne compte de leurs caractéristiques et besoins spécifiques.

3. En outre, conformément à la décision 97/6 du Conseil d'administration relative à l'harmonisation de la présentation des budgets du PNUD, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), les états financiers font le départ entre les ressources ordinaires du PNUD, ses autres ressources (participation aux coûts, contributions de contrepartie en espèces des gouvernements, fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD, remboursements pour services d'appui et paiements pour activités diverses) et les activités financées par les fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD (Fonds d'équipement des Nations Unies et Fonds de développement des Nations Unies pour la femme).

Conventions comptables

4. Les principales conventions comptables utilisées pour établir ces états financiers sont récapitulées à la note 2 afférente aux états. Ces conventions sont essentiellement les mêmes que celles qui avaient été retenues pour l'établissement des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2007. Le PNUD adoptera les Normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS) en janvier 2012.

Dépenses au titre des programmes

5. Les chiffres figurant dans les états financiers ont été calculés d'après les données relatives aux dépenses fournies par les agents d'exécution. Dans la mesure du possible, ces données ont été tirées des états financiers vérifiés de ces agents ou, lorsque ces états n'étaient pas disponibles à la date de clôture des comptes du PNUD, des états présentés par les agents pour vérification ou de leurs états non vérifiés.

6. Comme indiqué à l'alinéa d) de la note 2 afférente aux états financiers, les fonds versés par le PNUD aux agents d'exécution sont comptabilisés comme

avances et les dépenses au titre des programmes sont enregistrées au reçu des rapports certifiés sur les dépenses (rapports sur l'exécution des projets et rapports financiers) établis par les agents d'exécution.

7. Le PNUD contrôle ces dépenses pour vérifier qu'elles ont été effectuées conformément aux descriptifs de projet et aux plans de travail annuels. Les activités de contrôle comprennent des tournées d'inspection, le rapprochement des rapports sur les dépenses et des descriptifs et des plans de travail annuels, le suivi des progrès accomplis par rapport aux produits et résultats visés et des audits annuels prescrits (ONG/gouvernements nationaux/HACT/modalité d'exécution directe). Le PNUD contrôle également le solde des avances versées aux gouvernements et aux organisations non gouvernementales pour s'assurer que les rapports financiers sont reçus à temps.

8. Lorsque ses contrôles mettent en lumière des questions préoccupantes, le PNUD a le choix entre plusieurs options : renforcer le contrôle, changer de formule d'exécution, suspendre l'exécution du projet, voire exiger le remboursement des fonds dépensés à mauvais escient.

9. Le Bureau de l'audit et des investigations examine les rapports sur l'audit des projets qui sont exécutés par des institutions nationales ou des ONG. Ces examens couvrent quatre domaines : a) les incidences financières directes d'une opinion des commissaires aux comptes assortie de commentaires, s'il y a lieu; b) la nature des observations des commissaires aux comptes; c) l'adéquation du champ de l'audit; d) l'administration de l'audit.

10. L'examen par le PNUD des résultats des audits portant sur les dépenses engagées au titre des projets exécutés par des organisations non gouvernementales (ONG) ou des gouvernements nationaux en 2008 a révélé que les vérificateurs des projets avaient exprimé des réserves sur 239 décaissements d'un montant s'élevant au total à 183 millions de dollars. Sur ce total, des décaissements s'élevant à 9,5 millions de dollars et concernant 66 bureaux de pays ont été identifiés comme ayant des incidences financières nettes représentant environ 0,5 % du montant total des dépenses des ONG et gouvernements nationaux qui ont fait l'objet d'une vérification, 1 540 décaissements s'élevant à 1,9 milliard de dollars.

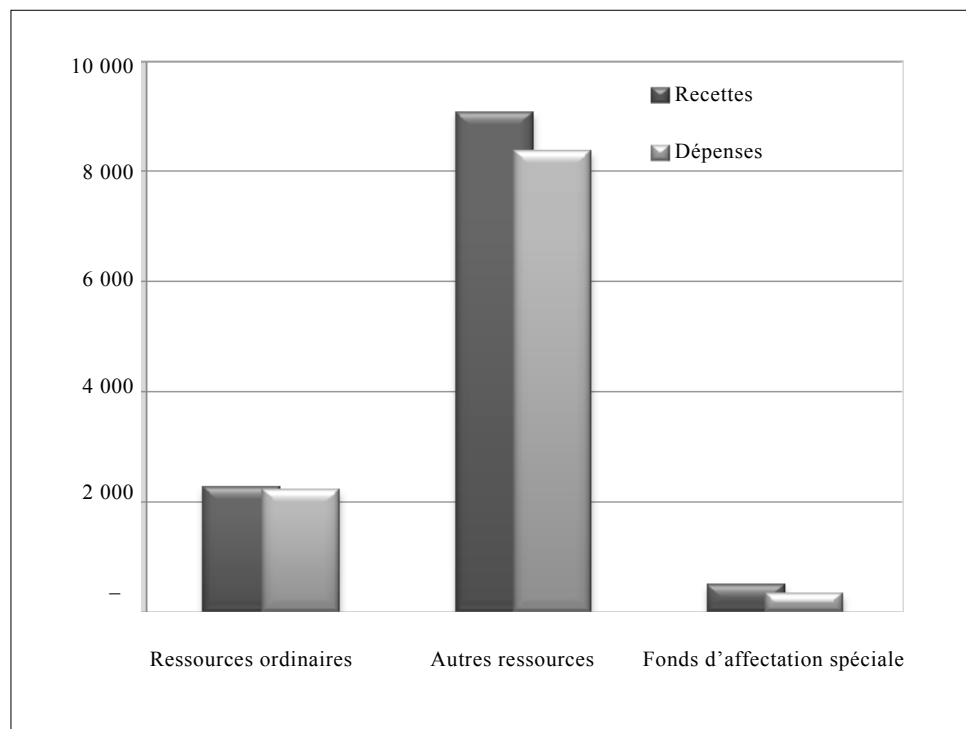
11. L'audit des dépenses engagées au titre de projets exécutés par des ONG et des gouvernements nationaux en 2009 a été effectué durant le premier trimestre de 2010, et ses résultats ont été examinés par la suite.

Aperçu général

12. Le montant des recettes pour l'exercice biennal comprend 2,3 milliards de dollars au titre des ressources ordinaires, 9,1 milliards de dollars au titre des autres ressources et 480 millions de dollars pour les fonds administrés par le PNUD. Les dépenses pour l'exercice biennal comprennent 2,2 milliards de dollars pour les ressources ordinaires, 8,4 milliards pour les autres ressources et 330 millions de dollars pour les fonds administrés par le PNUD. On trouvera à la figure III.1 une comparaison des recettes et des dépenses.

Figure III.1
Récapitulatif des recettes et dépenses totales
pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009

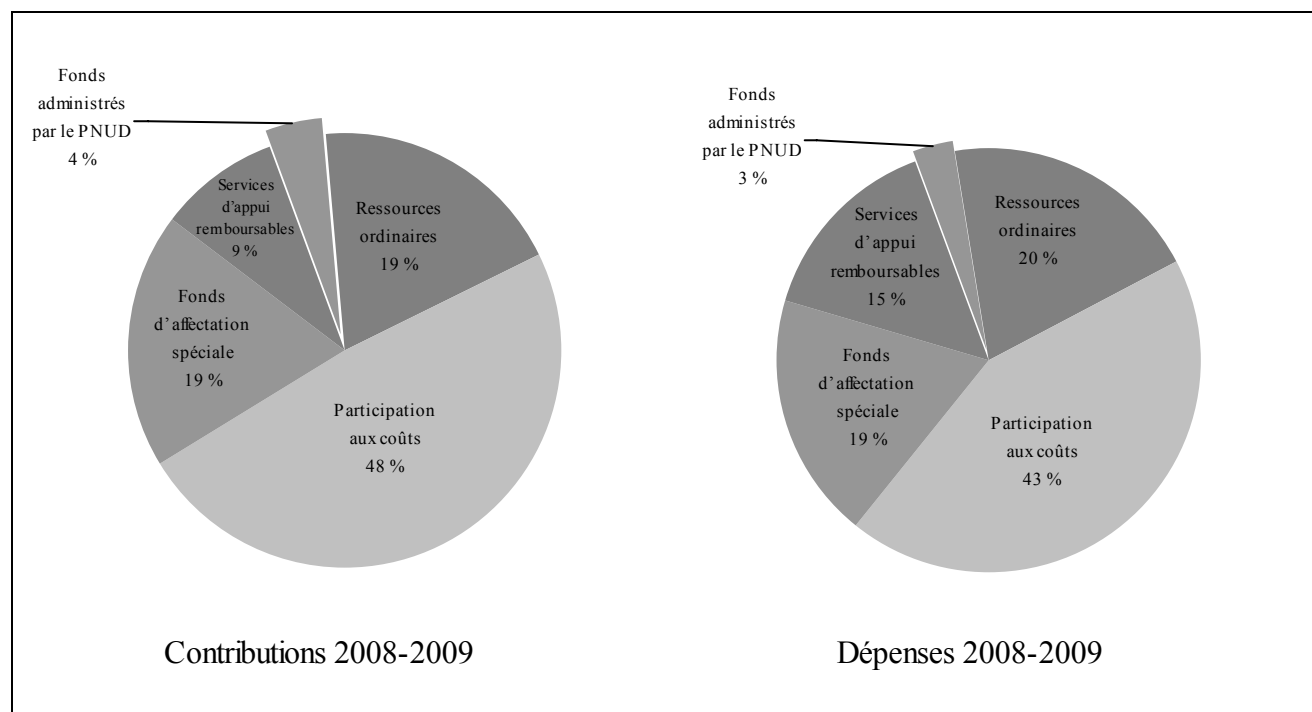
(En millions de dollars des États-Unis)



13. Au terme de l'exercice 2008-2009, le PNUD avait mobilisé 10,8 milliards de dollars de contributions au total et les dépenses totales s'élevaient à 10,9 milliards de dollars. Des contributions avaient été reçues au titre a) des ressources ordinaires, b) des autres ressources (y compris la participation aux coûts, les fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD et les services d'appui remboursables) et c) des fonds administrés par le PNUD. Les dépenses correspondent principalement aux dépenses afférentes aux programmes et au budget d'appui biennal. On trouvera indiquée à la figure III.2 la répartition de celles-ci.

Figure III.2

Répartition des contributions et dépenses pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009



Investissements

14. Le PNUD, outre ses fonds propres, gère des investissements au nom d'un certain nombre d'organisations. Au 31 décembre 2009, le PNUD détenait des investissements et des liquidités s'élevant à 7,8 milliards de dollars (contre 6,8 milliards en 2007), dont 1,3 milliard (contre 1,1 milliard en 2007) étaient des fonds fournis par les donateurs, qui étaient « détenus en fiducie » au nom du système des Nations Unies, principalement au titre de fonds d'affectation spéciale multidonateurs.

15. Durant l'exercice biennal 2008-2009, la proportion de fonds du PNUD investis dans des actifs négociables (obligations, certificats de dépôt et effets de commerce) a augmenté, passant de 46 % au 31 décembre 2007 à 82 % au 31 décembre 2009. Cette évolution est conforme à la stratégie révisée du PNUD, suscitée par la crise financière mondiale, qui vise à concentrer les investissements dans des titres négociables de haute qualité d'États émetteurs ou d'émetteurs supranationaux. La valeur commerciale des instruments financiers peut fluctuer durant la période d'investissement, mais cela n'affecte pas la valeur due au PNUD à maturité. La valeur marchande totale des fonds investis était de 8,46 milliards de dollars (valeur comptable de 8,4 milliards de dollars).

16. Le taux annuel moyen de rendement des placements s'établissait à 2,94 % pour les fonds du PNUD durant l'exercice biennal 2008-2009 (contre 4,86 % pour l'exercice biennal 2006-2007). Le taux de rendement du portefeuille de placements

du PNUD a diminué, ce qui reflète les fortes diminutions des taux de rendement du marché dues aux politiques monétaires d'adaptation appliquées au niveau mondial.

Change

17. Des gains de change substantiels ont été enregistrés en 2008, dus principalement aux recettes régulières des contrats d'achat à terme de couronnes norvégiennes et de livres sterling. Les pertes de change subies durant l'exercice biennal sont dues à la réévaluation des devises et aux fluctuations des taux de change.

Fonds détenus en fiducie

18. Outre les recettes et dépenses enregistrées dans ses états financiers, le PNUD est chargé de fournir des services d'administration de fonds aux fonds d'affectation spéciale multidonateurs et aux programmes communs lorsqu'il est nommé agent d'administration. En s'acquittant de cette fonction, le PNUD doit accuser réception des contributions des donateurs et décaisser ces fonds aux organismes des Nations Unies participants, et il présente des rapports consolidés aux donateurs. Ces transactions sont enregistrées comme des fonds détenus en fiducie dans les états financiers du PNUD.

19. Le PNUD a indiqué les sommes reçues liées à ces fonds d'affectation spéciale multidonateurs et programmes communs en tant que liquidités et investissements [voir note 8 b)] et les engagements correspondants [voir note 11 d)] dans les états financiers.

20. Les fonds d'affectation spéciale multidonateurs représentent la majeure partie des fonds détenus en fiducie. Les contributions de tous les donateurs à ces fonds administrés par le PNUD ont augmenté, passant de 1,2 milliard de dollars pour l'exercice biennal 2006-2007 à 2,1 milliards de dollars pour l'exercice biennal 2008-2009; les transferts aux organismes participants ont aussi augmenté, passant de 400 millions de dollars durant l'exercice biennal 2006-2007 à 1,4 milliard de dollars durant l'exercice biennal 2008-2009. Au 31 décembre 2009, le solde détenu au nom des donateurs était de 1,2 milliard de dollars.

Fourniture de services aux organismes des Nations Unies

21. Le PNUD continue d'occuper une place centrale dans le cadre de la réforme de l'ONU, œuvrant avec d'autres entités pour faire aller de l'avant des initiatives telles que la simplification et l'harmonisation de bureaux communs. La fourniture de services aux institutions spécialisées des Nations Unies, aux commissions régionales, aux missions de maintien de la paix et aux institutions connexes fait partie intégrante de cet engagement. Il est essentiel pour la crédibilité du PNUD que la fourniture de services à d'autres entités du système des Nations Unies soit digne d'une organisation moderne et professionnelle et contribue à faire valoir que le PNUD continue de jouer un rôle de premier plan pour ce qui est d'édifier un système des Nations Unies plus solide et plus apte.

22. En contrepartie des services rendus aux organismes, le PNUD a pour politique de recouvrer les coûts y afférents. Pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009, le montant de ces services s'est élevé à 1 milliard de dollars, contre 912 millions de dollars pour l'exercice biennal précédent. Au total, le PNUD a fourni des services à 61 organismes durant l'exercice biennal 2008-2009.

Tableau III.1
Récapitulatif des recettes et dépenses de l'exercice clos le 31 décembre 2009

(En millions de dollars des États-Unis)

	<i>Ressources ordinaires</i>		<i>Autres ressources</i>		<i>Fonds</i>		Total^a	
	<i>2009</i>	<i>2007</i>	<i>2009</i>	<i>2007</i>	<i>2009</i>	<i>2007</i>	2009	2007
Recettes								
Contributions	2 111	2 043	8 285	7 711	448	226	10 844	9 980
<i>Moins : transferts au budget d'appui biennal</i>	(18)	(18)						
Contributions – nettes	2 092	2 024	8 285	7 711	448	226	10 826	9 962
Intérêts créditeurs	35	22	241	311	8	11	284	344
Recettes diverses	135	33	546	393	29	17	710	442
Total des recettes	2 263	2 079	9 072	8 415	485	254	11 820	10 748
Dépenses								
Programmes	1 196	1 069	7 427	6 762	299	169	8 922	8 001
Dépenses d'appui aux programmes	–	–	27	21	–	–	27	21
Appui aux programmes fourni aux coordonnateurs résidents	32	26	54	35	–	–	86	61
Services d'appui au développement	13	12	12	11	–	–	25	23
Programme de déploiement d'économistes	11	11	–	–			11	11
Budget d'appui biennal – net	737	634	840	660	35	22	1 612	1 316
Dépenses diverses	229	116	1	3	–	–	230	119
Total des dépenses	2 219	1 868	8 361	7 492	334	191	10 915	9 551
Excédent (déficit) des recettes par rapport aux dépenses	44	211	711	924	151	62	906	1 197
Économies réalisées sur les engagements au titre de l'exercice précédent	16	–	–	–	–	–	16	(0)
Virement (aux) des réserves	(30)	(23)	(12)	(19)	(8)	(6)	(50)	(48)
Remboursements aux donateurs et virements (aux) des autres fonds	(52)	(48)	(155)	(13)	(4)	–	(211)	(61)

	<i>Ressources ordinaires</i>		<i>Autres ressources</i>		<i>Fonds</i>		Total^a	
	<i>2009</i>	<i>2007</i>	<i>2009</i>	<i>2007</i>	<i>2009</i>	<i>2007</i>	2009	2007
Soldes des fonds, au 1 ^{er} janvier 2008	377	238	4 006	3 114	141	84	4 524	3 435
Solde des fonds, au 31 décembre 2009	354	377	4 550	4 006	281	139	5 185	4 522
	État I.1		État I.2		Tableau 7			

^a Montants globaux seulement, chiffres non consolidés.

Ressources ordinaires

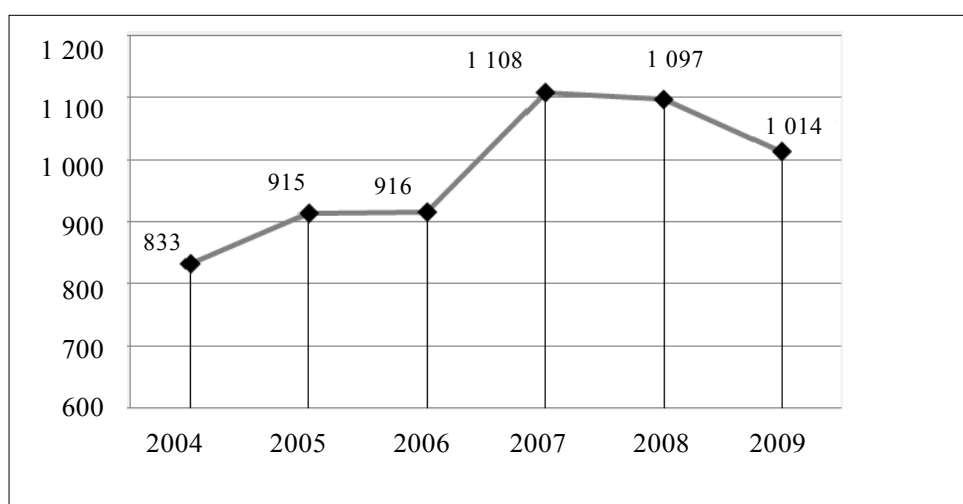
Recettes

23. Les contributions volontaires ont augmenté de 3 % atteignant 2 milliards 111 millions de dollars en 2008-2009 alors qu'elles avaient augmenté de 16 % durant l'exercice précédent (voir fig. III.3). Cette tendance à la baisse entre 2008 et 2009 est principalement imputable à la dépréciation par rapport au dollar des devises dans lesquelles les principales contributions sont libellées.

Figure III.3

Contributions aux activités financées par les ressources ordinaires au 31 décembre 2009

(En millions de dollars des États-Unis)



Dépenses

24. Les dépenses au titre des programmes ont augmenté de 127 millions de dollars des États-Unis, passant de 1 069 million de dollars en 2006-2007 à 1 196 million de dollars en 2008-2009. L'exécution nationale est demeurée la principale modalité d'exécution des projets, conformément à la politique du PNUD. En 2008-2009, les pays du programme ont exécuté des projets d'un montant s'élevant à 496 millions de dollars, soit 41 % des dépenses de programme au titre des ressources ordinaires, contre 503 millions de dollars, soit 47 % des dépenses de programme au titre des ressources ordinaires pour l'exercice biennal 2006-2007.

Budget d'appui biennal

25. En ce qui concerne le budget d'appui biennal, les dépenses brutes de l'exercice 2008-2009 (807 millions de dollars) dépassent de 112 millions de dollars celles de l'exercice précédent (694 millions de dollars). Leur montant net (après comptabilisation des recettes) ressort à 737 millions de dollars, soit 42 millions de moins que celui du budget approuvé pour l'exercice 2008-2009, soit une économie globale de 5 %. Ventilées par grandes catégories, 76 % de ces dépenses ont été

consacrées au budget biennal, 18 % à l'appui aux activités opérationnelles du système des Nations Unies et 6 % à l'appui aux autres programmes et fonds.

Ressources inutilisées

26. Le solde des ressources ordinaires inutilisées a diminué, s'établissant à 354 millions de dollars au 31 décembre 2009, contre 377 millions au 31 décembre 2007. Cette diminution de 23 millions de dollars reflète également l'augmentation de 12 % des dépenses de programme imputées sur les ressources ordinaires durant l'exercice biennal et une augmentation de 30 millions de dollars de la réserve opérationnelle, passée à 222 millions de dollars.

Assurance maladie après la cessation de service

27. Un actuaire-conseil indépendant a été engagé pour procéder à une évaluation actuarielle, au 31 décembre 2009, de l'assurance maladie après la cessation de service que le PNUD propose aux employés qui répondent aux conditions requises. Sur la base de cette étude, l'actuaire a estimé que le montant des charges à payer au titre de l'assurance maladie après la cessation de service pour le personnel du PNUD (y compris les Volontaires des Nations Unies) s'établissait au 31 décembre 2009 à 430 millions de dollars.

28. Par le passé, le PNUD a comptabilisé les décaissements et créé une réserve pour l'assurance maladie après la cessation de service. Durant l'exercice biennal considéré, le PNUD a comptabilisé les dépenses et accru la réserve de 105 millions de dollars, amenant le solde de la réserve à 373 millions de dollars au 31 décembre 2009.

Activités financées par d'autres ressources

29. Les recettes provenant d'autres ressources ont augmenté de 8 %, atteignant 9 milliards de dollars durant l'exercice biennal 2008-2009. Ces recettes comprennent 5 389 millions de dollars provenant de la participation aux coûts, 2 085 millions de dollars de fonds d'affectation spéciale, 752 millions de dollars provenant de contrats de services de gestion, 733 millions de dollars provenant de services d'appui remboursables, 262 millions provenant d'activités spéciales, et 100 millions de dollars provenant de contributions pour le Programme des administrateurs auxiliaires.

Figure III.4
**Recettes pour les activités financées par d'autres ressources
 pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009**

(En millions de dollars des États-Unis)

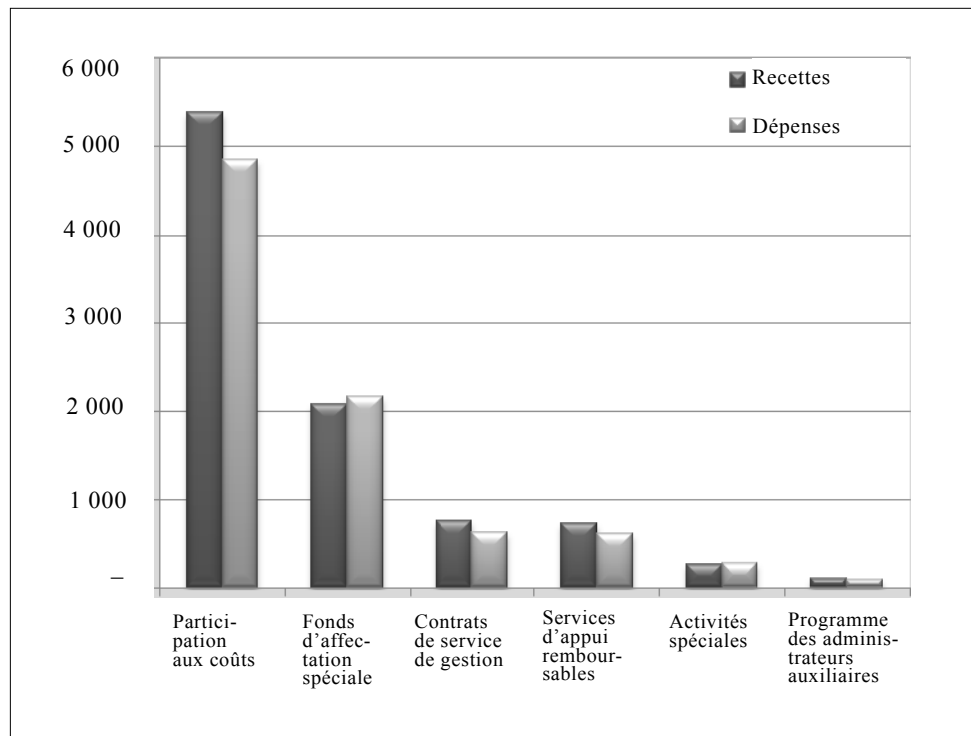


Tableau III.2

Activités financées par d'autres ressources : état des recettes et des dépenses de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009

(En millions de dollars des États-Unis)

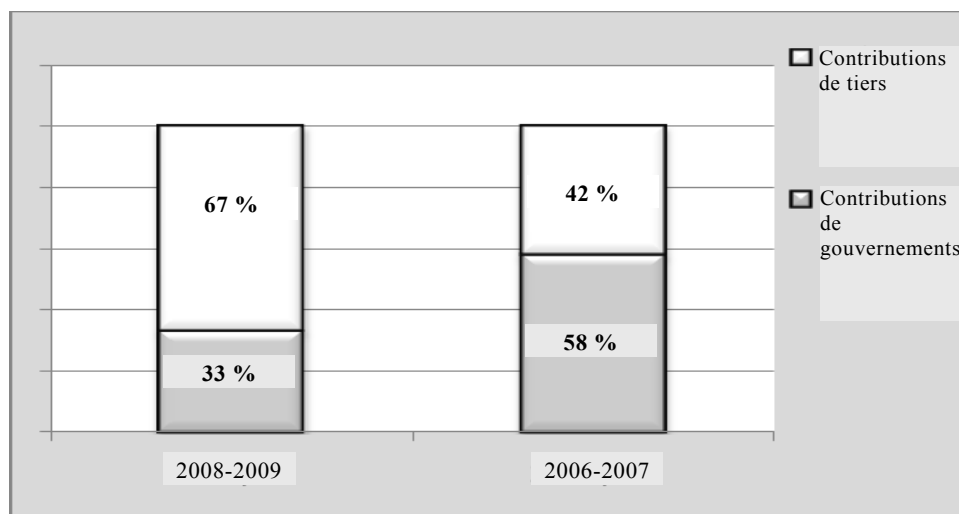
	<i>Participation aux coûts du PNUD</i>		<i>Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD</i>		<i>Contrats de services de gestion</i>		<i>Programme de formation d'adminis- trateurs auxiliaires</i>		<i>Réserve au titre des bureaux et logements hors siège</i>		<i>Services d'appui rembour- sables</i>		<i>Activités spéciales</i>		<i>Programme des Volontaires des Nations Unies</i>	
	2009	2007	2009	2007	2009	2007	2009	2007	2009	2007	2009	2007	2009	2007	2009	2007	2009	2007
Recettes																		
Contributions	5 248	4 756	—	—	2 026	2 325	732	369	100	71	—	—	—	—	116	114	63	76
Intérêts créditeurs	136	174	1	1	56	80	21	2	—	—	—	—	23	28	1	1	3	6
Recettes diverses	5	3	—	—	2	2	—	—	—	—	2	2	710	500	145	115	25	20
Total des recettes	5 389	4 933	1	1	2 085	2 407	753	390	100	71	2	2	733	528	262	230	91	101
Dépenses																		
Programme	4 618	4 355	—	—	2 035	2 004	624	271	75	57	—	—	—	—	25	24	50	52
Budget d'appui biennal — net	235	171	—	—	139	110	—	—	—	—	1	1	610	470	179	140	19	16
Dépenses diverses	—	—	—	—	1	3	—	—	10	6	—	—	—	—	66	46	17	14
Total des dépenses	4 853	4 526	—	—	2 174	2 117	624	271	85	63	1	1	610	470	270	209	87	82
Excédent (déficit) des recettes par rapport aux dépenses	536	406	1	1	(90)	290	129	119	15	8	1	1	123	58	(8)	21	4	19
Économies réalisées sur les engagements au titre de l'exercice précédent	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Virement (aux) des réserves	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(12)	(19)	—	—	—	—
Remboursements aux donateurs et virements (aux) des autres fonds	(61)	8	—	1	(96)	(23)	(5)	(7)	—	—	—	—	6	5	1	4	(1)	(1)
Solde des fonds, au 1 ^{er} janvier 2008	2 004	1 589	16	14	1 378	1 110	221	109	23	15	—	(2)	228	185	65	40	73	54
Solde des fonds, au 31 décembre 2009	2 479	2 004	17	16	1 192	1 378	344	221	38	23	1	—	345	228	58	65	76	73

Participation aux coûts

30. La participation aux coûts est restée la principale formule de financement pour le PNUD. Sur le montant total de 5,24 milliards de dollars reçu en 2008-2009, 3,5 milliards provenaient de contributions de tiers (contre 2 milliards en 2006-2007) et 1,7 milliard de contributions des gouvernements des pays bénéficiaires de programmes (contre 2,75 milliards en 2006-2007). La figure III. 5 montre comment se répartissent, en pourcentage, ces deux types de contribution.

Figure III.5

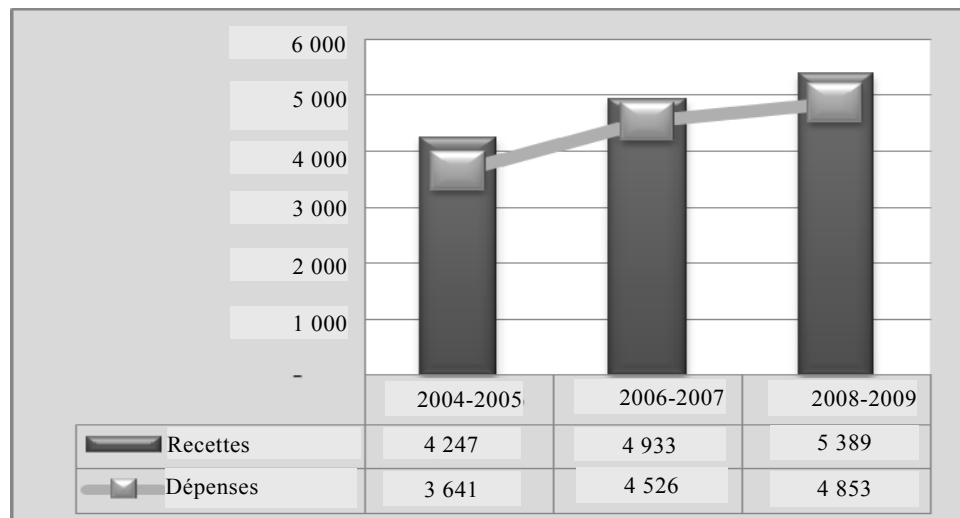
Contributions de tiers et contributions de gouvernements au titre de la participation aux coûts : répartition en pourcentage



31. En 2008-2009, les dépenses afférentes aux programmes remboursées aux organismes de réalisation et d'exécution ont augmenté de 263 millions de dollars pour atteindre 4,618 milliards de dollars (contre 4,355 milliards en 2006-2007).

Figure III.6
**Récapitulatif des recettes et des dépenses au titre de la participation
 aux coûts pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009**

(En millions de dollars des États-Unis)

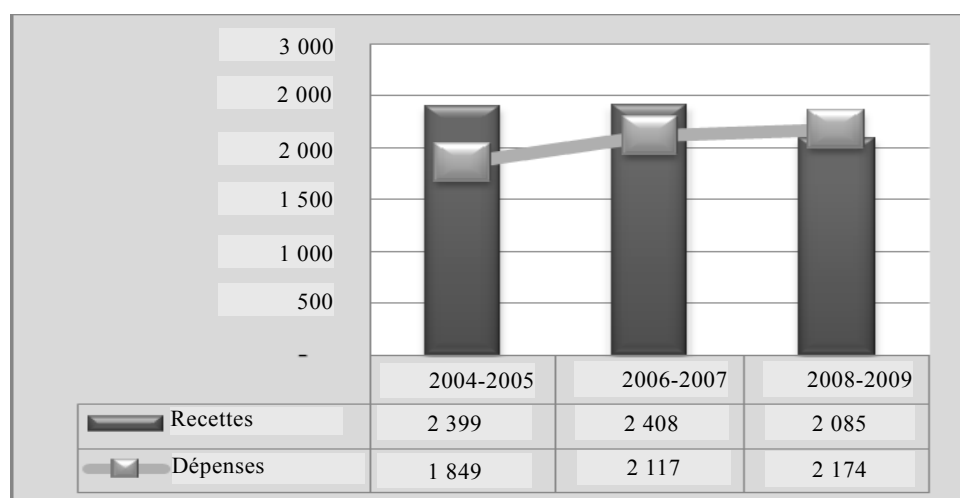


Fonds d'affectation spéciale créés par le PNUD

32. Les résultats financiers des fonds d'affectation spéciale sont présentés en détail dans les tableaux 5 à 5.2. Au 31 décembre 2009, on comptait au total 700 fonds d'affectation spéciale (contre 648 au 31 décembre 2007).

Figure III.7
**Récapitulatif des recettes et des dépenses des fonds d'affectation spéciale
 créés par le PNUD (exercice clos le 31 décembre 2009)**

(En millions de dollars des États-Unis)



33. Les 10 plus gros fonds d'affectation spéciale représentent 70 % du montant total des recettes et 65 % du montant total des dépenses des fonds d'affectation spéciale créés par le PNUD. Leurs états financiers sont présentés dans le tableau III.3.

Tableau III.3

Dix plus gros fonds d'affectation spéciale (2008-2009)

(En dollars des États-Unis)

<i>Fonds d'affectation spéciale créés par le PNUD</i>	<i>Recettes</i>		<i>Dépenses</i>	
	<i>Recettes</i>	<i>Total des recettes (en pourcentage)</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Total des dépenses (en pourcentage)</i>
Fonds d'affectation spéciale thématiques				
1. Fonds d'affectation spéciale thématique pour la prévention des crises et le redressement	149 879	7	182 327	8
2. Fonds d'affectation spéciale thématique pour la gouvernance démocratique	62 531	3	39 321	2
Autres fonds d'affectation spéciale				
3. Fonds pour l'environnement mondial	491 032	24	480 145	22
4. Fonds d'affectation spéciale pour l'ordre public en Afghanistan	310 630	15	257 327	12
5. Fonds d'affectation spéciale PNUD-Agence suédoise de développement international pour l'assistance à des activités propres au PNUD	136 736	7	144 032	7
6. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'aide au peuple palestinien	111 981	5	113 941	5
7. Appui à la reconstruction en Iraq	55 035	3	56 119	3
8. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour les partenariats novateurs avec les gouvernements, les administrations locales, le secteur privé, les ONG, les établissements d'enseignement et les fondations	51 489	2	30 606	1
9. Fonds multilatéral pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal	44 871	2	73 207	3
10. Fonds d'affectation spéciale du PNUD et de l'Espagne pour un développement intégré et largement partagé	36 268	2	26 153	1
Total	2 084 983	70	2 174 493	65

Accords de services de gestion

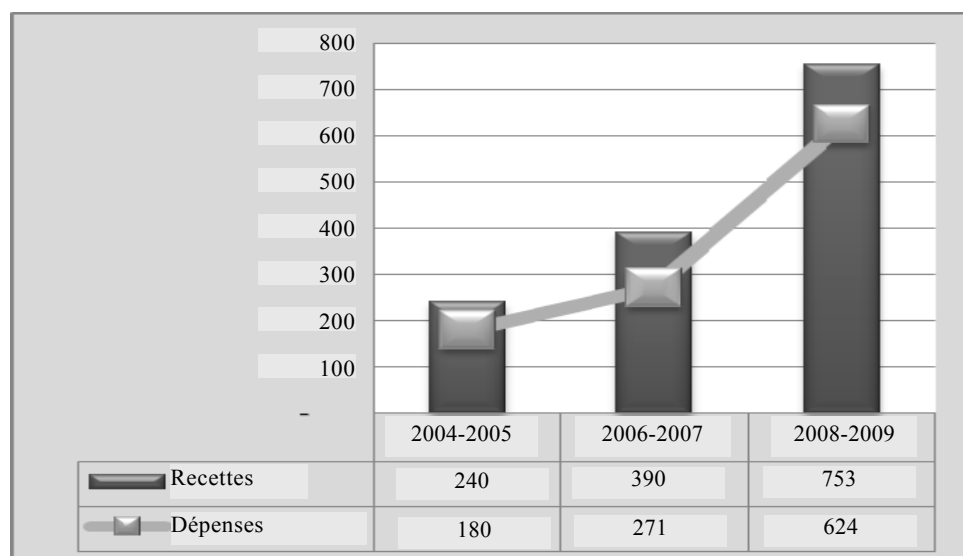
34. Le PNUD passe des contrats de services de gestion avec plusieurs donateurs (voir le détail dans le tableau 6). Pendant l'exercice biennal 2008-2009, 48 nouveaux accords ont été mis en œuvre. Les recettes totales ont augmenté de

93 % pour atteindre 752,9 millions de dollars en 2008-2009, contre 390,3 millions en 2006-2007. Le total des dépenses a augmenté de 130 %, passant de 271,5 millions de dollars en 2006-2007 à 624,3 millions de dollars en 2008-2009 (voir la figure III.8).

Figure III.8

Récapitulatif des recettes et des dépenses au titre des contrats de services de gestion (exercice clos le 31 décembre 2009)

(En millions de dollars des États-Unis)



Programme des Volontaires des Nations Unies

35. L'exercice 2008-2009 a été marqué par une forte croissance des activités du Programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) et par la stabilité du nombre de missions. Les trois domaines dans lesquels le programme vise à obtenir des résultats sont a) la reconnaissance au niveau mondial de l'importance du volontariat au service de la paix et du développement, b) l'intégration du volontariat dans les programmes de développement, et c) la mobilisation de volontaires plus nombreux et d'origines plus diverses. Un quatrième domaine (orientation stratégique, mécanismes de contrôle et respect du principe de responsabilité) a été ajouté pour l'exercice 2008-2009 afin de ne pas laisser de côté les fonctions d'appui aux activités de programme.

36. Durant l'exercice 2008-2009, le programme a subi les effets de la crise financière mondiale. Les recettes provenant des contributions versées au titre du Fonds bénévole spécial pour les Volontaires des Nations Unies, de la participation aux coûts, des fonds d'affectation spéciale, du financement intégral de missions et des coentreprises et services d'appui remboursables des Nations Unies ont baissé de 10,3 millions de dollars (10 %) par rapport à l'exercice précédent, tombant à 90,8 millions de dollars. On parle de financement intégral dans le cas des missions de volontaires financées directement par les gouvernements donateurs, et de coentreprises et services d'appui remboursables des Nations Unies dans le cas des volontaires qui participent aux missions des Nations Unies. Le programme a

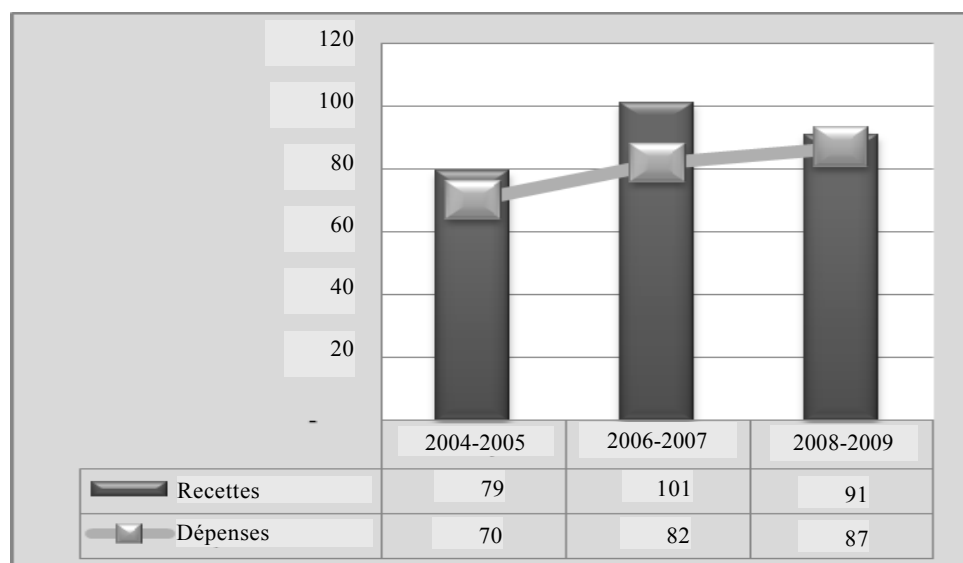
continué de dépendre largement des contributions des donateurs pour développer ses activités et mobiliser des volontaires. Cependant et malgré la crise financière, plusieurs donateurs ont augmenté leurs contributions, notamment au titre du financement intégral. Le programme a par ailleurs intensifié ses efforts de mobilisation de donateurs de types nouveaux comme les pays à revenu intermédiaire.

37. Le montant total des dépenses de l'exercice 2008-2009 s'est élevé à 86,8 millions de dollars, soit une hausse de 5 millions (6 %) par rapport à l'exercice précédent. Du fait de la mobilisation de volontaires pour les organismes des Nations Unies, l'ampleur totale des activités du programme pour l'exercice biennal 2008-2009 se chiffre toutefois à 427,6 millions de dollars, soit quelque 16 % de plus qu'en 2006-2007. Sur ce total, les dépenses financées par des contributions versées directement au programme (Fonds bénévole spécial, participation aux coûts, fonds d'affectation spéciale, financement intégral et contributions directes au financement des activités de maintien de la paix des Nations Unies) se sont chiffrées à 86,8 millions de dollars. Le solde (340,8 millions de dollars) représente la valeur (en termes financiers) des missions de volontaires directement financées par l'ONU et les autres organismes, fonds et programmes des Nations Unies, y compris le PNUD.

Figure III.9

Récapitulatif des recettes et des dépenses au titre du programme des Volontaires des Nations Unies (exercice clos le 31 décembre 2009)

(En millions de dollars des États-Unis)



Programme des administrateurs auxiliaires

38. Vingt-quatre gouvernements ont conclu avec le PNUD des accords de fourniture d'administrateurs auxiliaires. Au 31 décembre 2009, le PNUD administrait 350 administrateurs auxiliaires et 29 assistants spéciaux de coordonnateurs résidents. Au total, 243 administrateurs auxiliaires et assistants spéciaux travaillaient au PNUD ou dans des fonds et programmes apparentés, dont 56 (soit 23 %) à New York et dans les autres centres. Le PNUD gérait 136 autres

administrateurs auxiliaires pour le compte d'autres organismes et partenaires des Nations Unies.

39. En 2008-2009, les contributions versées au titre du programme des administrateurs auxiliaires ont atteint 100 millions de dollars, contre 70,9 millions en 2006-2007, tandis que le montant total des dépenses totales est passé à 84,6 millions de dollars, contre 62,8 millions en 2008-2009.

Fonds créés par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD

40. Les fonds créés par l'Assemblée générale sont le Fonds d'équipement des Nations Unies et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, dont les résultats financiers sont donnés en détail dans les tableaux 7 à 7.2 des états financiers.

Fonds d'équipement des Nations Unies

41. Le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) est l'organisme d'investissement en capitaux de l'Organisation pour les pays les moins avancés. Il sert à réduire la pauvreté et à promouvoir la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en étendant l'accès au microfinancement et en renforçant les services locaux grâce à des mesures durables qui peuvent être reproduites à plus grande échelle par le secteur privé, les gouvernements nationaux et les partenaires de développement. Les activités menées contribuent à élargir les choix qui s'offrent aux populations et sont plus particulièrement axées sur les pays qui sortent d'une crise et sur les femmes. L'action menée dans le domaine du microfinancement et du développement local aide également les pays les moins avancés à faire face à l'insécurité alimentaire, au changement climatique et aux autres problèmes mondiaux.

42. Pour l'exercice 2008-2009, les contributions au FENU sont passées de 50,5 à 79,4 millions de dollars (soit une augmentation de 57 %). Les contributions volontaires ont atteint 36,2 millions de dollars (soit une hausse de 23 %), les contributions au titre de la participation aux coûts, 23,5 millions (soit une hausse de 176 %), et les comptes subsidiaires des fonds d'affectation spéciale, 19,6 millions (soit une hausse de 57 %). Le montant total des dépenses engagées est passé de 54,4 à 71,4 millions de dollars (soit une augmentation de 31 %). Au 31 décembre 2009, le Fonds disposait d'un solde de 28,3 millions de dollars de ressources ordinaires, en sus des 22,6 millions de la réserve opérationnelle.

Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

43. Le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) soutient sur le plan financier et technique des stratégies et programmes novateurs visant à promouvoir l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes. La protection des droits fondamentaux des femmes est au centre de ses activités, qui sont axées sur quatre domaines stratégiques : a) la réduction de la pauvreté des femmes; b) l'élimination de la violence à l'égard des femmes; c) l'arrêt de la propagation du VIH/sida chez les femmes et les filles; d) l'instauration de l'égalité des sexes dans la gouvernance démocratique en temps de paix comme en temps de guerre.

44. Le montant total des contributions versées à UNIFEM a augmenté de 193 millions de dollars soit 109 %, passant de 176 millions de dollars en 2006-2007 à 369 millions en 2008-2009. Les contributions volontaires ont augmenté de 64 % pour atteindre 113 millions de dollars, les contributions au titre de la participation aux coûts ont augmenté de 68 % pour atteindre 138 millions, et les comptes subsidiaires des fonds d'affectation spéciale ont augmenté de 368 % et atteint 117 millions. Parmi ceux-ci, on compte les fonds d'affectation spéciale gérés par UNIFEM, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à l'appui de la lutte contre la violence à l'égard des femmes et le Fonds pour l'égalité des sexes, créé en 2008.

45. Les dépenses afférentes aux programmes ont augmenté de 114 millions de dollars, soit 100 %, passant de 114 millions en 2006-2007 à 228 millions en 2008-2009. Les dépenses imputées sur les ressources ordinaires ont augmenté de 53 millions de dollars pour passer de 39 millions en 2006-2007 à 92 millions en 2008-2009, soit une hausse de 136 %. Les dépenses au titre de la participation aux coûts ont augmenté de 37 millions, soit 57 %, passant de 65 millions de dollars en 2006-2007 à 102 millions de dollars en 2008-2009. Les dépenses des comptes subsidiaires des fonds d'affectation spéciale ont augmenté de 24 millions, soit 240 %, atteignant 34 millions de dollars contre 10 millions en 2006-2007.

46. Les ressources inutilisées, dont le montant s'élevait à 98 millions de dollars au 31 décembre 2007, se chiffraient à 228 millions au 31 décembre 2009, soit une augmentation de 130 %. Le niveau de la réserve opérationnelle a été examiné, conformément à la décision 97/4 du Conseil d'administration, et porté à 19,6 millions au 31 décembre 2009, contre 14,1 millions au 31 décembre 2007.

Projet de création d'une nouvelle entité chargée de la problématique hommes-femmes et transfert de l'actif et du passif de l'UNIFEM

47. La résolution 63/311 de l'Assemblée générale est à l'origine de la création d'une nouvelle entité chargée des questions liées à la problématique hommes-femmes qui regrouperait UNIFEM avec le Bureau de la Conseillère spéciale pour la problématique hommes-femmes et la promotion de la femme, la Division de la promotion de la femme et l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme en tenant compte des mandats actuellement confiés à chacun.

48. Dans cette optique, UNIFEM examine et évalue actuellement son actif et son passif, ainsi que les obligations et engagements qu'il a contractés, notamment envers a) les fonctionnaires et le reste du personnel (selon les dispositions des contrats), b) les donateurs (selon les dispositions des accords conclus avec eux), c) les partenaires d'exécution (selon les dispositions des contrats pertinents), et d) les fournisseurs et sous-traitants. La nouvelle entité héritera de l'actif et du passif d'UNIFEM et de ses obligations et engagements non réglés à la date effective de sa création.

Chapitre IV
États financiers de l'exercice biennal clos
le 31 décembre 2009

Abréviations utilisées dans les états financiers

ACDI	Agence canadienne de développement international
AECID	Agence espagnole de coopération internationale au développement
AER	Agence européenne de reconstruction
AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
ALPC	Armes légères et de petit calibre
ART	Articulation des réseaux territoriaux et thématiques de développement humain
ASDI	Agence suédoise de coopération internationale au développement
BAD	Banque africaine de développement
BID	Banque interaméricaine de développement
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
BNUS	Bureau de la lutte contre la désertification et la sécheresse
BSCI	Bureau des services de contrôle interne
CARDS	Programme d'aide communautaire à la reconstruction, au développement et à la stabilisation
CCEG	Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements
CCI	Centre du commerce international
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEE	Commission économique pour l'Europe
CEI	Communauté d'États indépendants
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CESAO	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CNUEH	Conférence des Nations Unies sur les établissements humains
DANIDA	Agence danoise de développement international
DDR	Désarmement, démobilisation et réintégration
DevNet	Réseau d'information au service du développement
ECHO	Office humanitaire de la Communauté européenne
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

FBS	Fonds belge de survie
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FENU	Fonds d'équipement des Nations Unies
FIDA	Fonds international de développement agricole
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
FNUPI	Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux
GNUD	Groupe des Nations Unies pour le développement
HACT	Politique harmonisée concernant les transferts de fonds
IDA	Association internationale de développement
JAIDO	Organisation japonaise de développement international
KOICA	Agence de coopération internationale de la République de Corée
MST	Maladie sexuellement transmissible
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OHADA	Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OIT	Organisation internationale du Travail
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMS	Organisation mondiale de la Santé
OMT	Organisation mondiale du tourisme
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
PAM	Programme alimentaire mondial
PEID	Petits États insulaires en développement
PMA	Pays les moins avancés
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
SFI	Société financière internationale
SIG	Système intégré de gestion
TIC	Technologies de l'information et des communications
UA	Union africaine

UE	Union européenne
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UIT	Union internationale des télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNIFEM	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
UNISTAR	Services consultatifs internationaux de courte durée
UNITAR	Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
UN-REDD	Fonds de partenariat des Nations Unies pour la réduction des émissions de carbone forestier
UPU	Union postale universelle
VNU	Volontaires des Nations Unies

Programme des Nations Unies pour le développement
Exercice biennal 2008-2009

Vue d'ensemble

Recettes, dépenses et soldes des fonds de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Activités financées au moyen des ressources ordinaires</i>		<i>Activités financées au moyen des autres ressources</i>		<i>Fonds administrés par le PNUD</i>	
	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>
Recettes						
Contributions	2 110 706	2 042 756	8 284 872	7 711 090	448 172	226 355
<i>Moins</i> : virement au budget d'appui biennal	(18 208)	(18 272)	–	–	–	–
Contributions (montant net)	2 092 498	2 024 484	8 284 872	7 711 090	448 172	226 355
Intérêts créditeurs	35 101	21 660	241 415	311 447	7 522	10 528
Recettes diverses	135 439	32 643	545 659	392 924	29 383	16 767
Total des recettes	2 263 038	2 078 787	9 071 946	8 415 461	485 077	253 650
Dépenses						
Programme	1 196 159	1 069 281	7 426 947	6 762 370	298 942	169 141
Dépenses d'appui au programme	–	–	27 234	20 546	–	–
Appui au programme fourni au coordonnateur résident	32 119	25 681	54 272	35 079	–	–
Services d'appui au développement	13 074	12 401	12 215	10 781	–	–
Programme de déploiement d'économistes du PNUD	11 167	10 880	–	–	–	–
Budget d'appui biennal (montant net)	737 240	634 072	839 739	659 537	35 139	22 231
Dépenses diverses	229 395	115 898	831	3 391	223	9
Total des dépenses	2 219 154	1 868 213	8 361 238	7 491 704	334 304	191 381
Excédent (déficit) des recettes par rapport aux dépenses	43 884	210 574	710 708	923 757	150 773	62 269
Économies réalisées sur des engagements au titre d'exercices antérieurs	15 735	(76)	–	(148)	–	–
Virement (aux) des réserves	(30 000)	(23 000)	(12 000)	(19 000)	(7 510)	(6 400)
Remboursements aux donateurs et virements (à) en provenance d'autres fonds	(52 216)	(47 999)	(155 141)	(12 515)	(3 583)	(376)
Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2008	377 009	237 510	4 006 439	3 114 345	139 028	83 535

	<i>Activités financées au moyen des ressources ordinaires</i>		<i>Activités financées au moyen des autres ressources</i>		<i>Fonds administrés par le PNUD</i>	
	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>
Autres ajustements apportés aux réserves et au solde des fonds	–	–	–	–	1 982	–
Solde des fonds au 31 décembre 2009	354 412	377 009	4 550 006	4 006 439	280 690	139 028
	État I.1		État I.2		Tableau 7	

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement
Exercice biennal 2008-2009

Vue d'ensemble

Actif, passif, réserves et solde des fonds au 31 décembre 2009

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Activités financées au moyen des ressources ordinaires</i>		<i>Activités financées au moyen des autres ressources</i>		<i>Fonds administrés par le PNUD</i>	
	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>
Actif						
Encaisse	25 929	(5 155)	34	25 296	6 404	4 959
Encaisse et placements – fonds détenus en fiducie	1 324 804	1 124 698	–	–	–	–
Lettres de crédit et billets à ordre de gouvernements	–	–	108 460	55 377	–	–
Placements détenus à titre de :						
Réserve opérationnelle	222 000	192 000	–	–	–	–
Ressources ordinaires	602 527	668 494	492 446	490 923	343 405	189 266
Réserve pour l'assurance maladie après la cessation de service	373 276	267 937	–	–	–	–
Participation aux coûts	2 500 257	2 000 461	–	–	–	–
Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements	16 591	15 630	–	–	–	–
Fonds administrés par le PNUD et fonds d'affectation spéciale créés par le PNUD	798 946	1 031 703	–	–	–	–
Services remboursables et activités diverses	950 499	683 135	–	–	–	–
Régime d'assurance maladie	45 073	36 099	–	–	–	–
Total partiel (placements)	5 509 169	4 895 459	492 446	490 923	343 405	189 266
Total (encaisse, lettres de crédit, billets à ordre et placements)	6 859 902	6 015 002	600 940	571 596	349 809	194 225
Avances						
Fonds de fonctionnement fournis aux gouvernements	14 263	14 958	98 430	90 864	51	51
Fonds de fonctionnement fournis aux agents d'exécution	8 006	14 669	27 022	58 645	617	768
Comptes débiteurs et charges constatées d'avance						
Sommes à recevoir au titre des activités de base	–	–	4 378 995	3 810 971	4 810	3 191

	<i>Activités financées au moyen des ressources ordinaires</i>		<i>Activités financées au moyen des autres ressources</i>		<i>Fonds administrés par le PNUD</i>	
	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>
Sommes à recevoir de la réserve pour les bureaux et logements hors siège	1 144	2 527	—	—	—	—
Sommes à recevoir du Programme des Volontaires des Nations Unies	—	43	—	—	—	—
Sommes à recevoir de fonds d'affectation spéciale créés par le PNUD	92 043	67 962	—	—	—	—
Sommes à recevoir de fonds administrés par le PNUD	25 457	15 317	—	—	—	—
Sommes à recevoir de l'UNOPS	—	—	—	—	—	—
Sommes à recevoir du FNUAP	—	57 936	—	—	—	—
Sommes à recevoir de l'ONU (compte courant)	—	12 516	—	—	—	—
Débiteurs divers et autres charges constatées d'avance	29 017	30 252	24 167	38 181	1 286	3 276
Intérêts courus	34 360	46 288	21 742	46 867	2 394	2 298
Bien porté en immobilisations à titre exceptionnel	1 570	1 570	—	—	—	—
Prêts	—	—	—	—	5 168	—
Réserve pour les bureaux et logements hors siège	—	—	—	—	—	—
Créances à long terme	—	—	169	350	—	—
Prêts aux gouvernements	—	—	806	806	—	—
Frais de construction	—	—	42 918	42 918	—	—
Frais de rénovation portés en immobilisations	—	—	578	691	—	—
Provision pour dépréciation	—	—	(9 627)	(9 627)	—	—
Total de l'actif	7 065 762	6 279 040	5 186 140	4 652 262	364 135	203 809
	État II.1		État II.1		Tableau 7	

Programme des Nations Unies pour le développement
Exercice biennal 2008-2009

Vue d'ensemble

Actif, passif, réserves et solde des fonds au 31 décembre 2009

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Activités financées au moyen des ressources ordinaires</i>		<i>Activités financées au moyen des autres ressources</i>		<i>Fonds administrés par le PNUD</i>	
	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>
Passif						
Fonds de fonctionnement dus aux gouvernements	—	—	1 341	3 081	131	131
Fonds de fonctionnement dus aux agents d'exécution	2 267	1 748	14 746	29 935	719	718
Engagements non réglés	53 313	51 233	239 539	247 498	6 734	4 250
Comptes créditeurs	127 217	123 095	135 242	150 067	5 634	7 665
Sommes dues au titre des activités de base par						
Réserve pour les bureaux et logements hors siège	—	—	1 144	2 527	—	—
Programme des administrateurs auxiliaires	—	—	—	—	—	—
Fonds d'affectation spéciale créés par le PNUD	—	—	92 043	67 962	—	—
Fonds administrés par le PNUD	—	—			25 457	15 317
Sommes dues aux autres ressources et aux fonds administrés par le PNUD						
Participation aux coûts	2 500 257	2 000 461	—	—	—	—
Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements	16 591	15 630	—	—	—	—
Fonds d'affectation spéciale créés par le PNUD	911 636	1 111 788	—	—	—	—
Fonds administrés par le PNUD	4 810	3 194	—	—	—	—
Programme des Volontaires des Nations Unies	1 920	—	—	—	—	—
Programme des administrateurs auxiliaires	38 632	23 147	—	—	—	—
Services remboursables et activités diverses	909 960	659 988	—	—	—	—
Total partiel (sommes dues aux autres ressources et aux fonds administrés par le PNUD)	4 383 806	3 814 208	—	—	—	—
Sommes dues au Fonds pour les mesures spéciales	—	—	—	—	—	—
Sommes dues au compte courant de l'ONU	502	—	—	—	—	—

	<i>Activités financées au moyen des ressources ordinaires</i>		<i>Activités financées au moyen des autres ressources</i>		<i>Fonds administrés par le PNUD</i>	
	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>
Sommes dues à l'UNOPS	157 100	145 148	—	—	—	—
Sommes dues au FNUAP	5 900	—	—	—	—	—
Dettes à long terme – fonds détenus en fiducie	1 383 254	1 280 044	—	—	—	—
Réserve pour les bureaux et logements hors siège	—	—	—	—	—	—
Remboursement des frais de construction	—	—	7 935	7 935	—	—
Recettes comptabilisées d'avance	504	24 747	—	20	561	—
Réserves pour les initiatives spéciales	641	302	—	—	—	—
Réserve pour l'assurance maladie après la cessation de service	373 276	267 936	—	—	—	—
Réserve des VNU pour les évacuations sanitaires	—	—	(2)	422	—	—
Réserve pour imprévus de l'ASDI	—	—	8 146	12 376	—	—
Total du passif	6 487 780	5 708 461	500 134	521 823	39 236	28 081
Réserve opérationnelle	222 000	192 000	108 000	96 000	44 209	36 700
Fonds de dotation	—	—	3 000	3 000	—	—
Solde des fonds – montant autorisé	—	—	25 000	25 000	—	—
Ressources spéciales d'équipement	1 570	1 570	—	—	—	—
Ressources inutilisées	354 412	377 009	4 550 006	4 006 439	280 690	139 028
Total (ressources inutilisées et ressources spéciales d'équipement)	355 982	378 579	4 550 006	4 006 439	280 690	139 028
Total des réserves et du solde des fonds	577 982	570 579	4 686 006	4 130 439	324 899	175 728
Total du passif, des réserves et du solde des fonds	7 065 762	6 279 040	5 186 140	4 652 262	364 135	203 809
	État II.1		État II.1		Tableau 7	

Programme des Nations Unies pour le développement
Exercice biennal 2008-2009

Vue d'ensemble

Variation des soldes de ressources pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Activités financées au moyen des ressources ordinaires</i>	<i>Activités financées au moyen des autres ressources</i>	<i>Fonds administrés par le PNUD</i>
Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2008	377 009	4 006 439	139 028
Ajustements apportés aux réserves et au solde des fonds			1 982
Excédent (déficit) net des recettes par rapport aux dépenses	43 884	710 708	150 773
Variation – économies réalisées sur des engagements d'exercices antérieurs	15 735	—	—
Variation – virement (aux) des réserves	(30 000)	(12 000)	(7 510)
Variation – remboursements aux donateurs et virements (à) en provenance d'autres fonds	(52 216)	(155 141)	(3 583)
Solde au 31 décembre 2009	354 412	4 550 006	280 690
	<i>Vue d'ensemble compte de résultats</i>	<i>Vue d'ensemble compte de résultats</i>	<i>Vue d'ensemble compte de résultats</i>

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement
Exercice biennal 2008-2009

Vue d'ensemble

État des flux de trésorerie de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Activités financées au moyen des ressources ordinaires</i>		<i>Activités financées au moyen des autres ressources</i>		<i>Fonds administrés par le PNUD</i>	
	2009	2007	2009	2007	2009	2007
Flux de trésorerie se rapportant aux activités de fonctionnement						
Excédent (déficit) des recettes par rapport aux dépenses	43 884	210 574	710 708	923 757	150 773	62 269
À ajouter : entrées (à déduire : sorties)						
(Augmentation) diminution des comptes débiteurs divers	13 163	(9 960)	39 139	13 587	1 894	811
(Augmentation) diminution des sommes dues par les autres programmes	(32 795)	12 330	(568 024)	(1 063 201)	(1 619)	3 647
(Augmentation) diminution des sommes dues par le FNUAP	57 936	(57 936)	–	–	–	–
(Augmentation) diminution des sommes dues par l'ONU	12 516	(878)	–	–	–	–
Augmentation (diminution) des sommes dues par l'UNOPS	–	6 580	–	–	–	–
(Augmentation) diminution des fonds de fonctionnement fournis aux agents d'exécution	6 663	13 224	31 623	(2 956)	151	(384)
(Augmentation) diminution des fonds de fonctionnement fournis aux gouvernements	695	1 589	(7 566)	(14 437)	–	–
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et autres éléments de passif	4 122	(55 902)	(14 825)	31 631	(2 031)	4 708
Augmentation (diminution) des recettes comptabilisées d'avance	(24 243)	24 747	(20)	–	561	–
Augmentation (diminution) des dettes comptabilisées d'avance – fonds détenus en fiducie	103 210	1 280 044	–	–	–	–
Augmentation (diminution) des engagements non réglés	2 080	9 985	(7 959)	43 857	2 484	481
Augmentation (diminution) des sommes dues aux autres programmes	569 598	1 059 600	24 081	(14 640)	10 140	4 012
(Augmentation) diminution des sommes dues au FNUAP	5 900	(29 667)	–	–	–	–
(Augmentation) diminution des sommes dues à l'ONU	502	–	–	–	–	–
Augmentation (diminution) des sommes dues à l'UNOPS	11 952	145 148	–	–	–	–
Augmentation (diminution) des fonds de fonctionnement fournis par des agents d'exécution	519	(3 042)	(15 189)	5 395	1	(820)

	Activités financées au moyen des ressources ordinaires		Activités financées au moyen des autres ressources		Fonds administrés par le PNUD	
	2009	2007	2009	2007	2009	2007
Augmentation (diminution) des fonds de fonctionnement fournis par des gouvernements	–	(440)	(1 740)	(2 908)	–	–
À déduire : intérêts créditeurs	(47 029)	673	(266 540)	(290 065)	(7 426)	(9 577)
Flux de trésorerie net se rapportant aux activités de fonctionnement	728 673	2 606 669	(76 312)	(369 980)	154 928	65 147
Flux de trésorerie se rapportant aux activités d'investissement						
À ajouter : entrées (à déduire : sorties)						
(Augmentation) diminution des prêts aux gouvernements	–	–	–	–	(5 168)	–
Augmentation (diminution) de la réserve pour les bureaux et logements hors siège	–	–	(1 089)	(1 187)	–	–
Augmentation (diminution) des biens portés en immobilisations à titre exceptionnel	–	–	–	–	–	–
À ajouter : intérêts créditeurs	47 029	(673)	266 540	290 065	7 426	9 577
Flux de trésorerie net se rapportant aux activités d'investissement	47 029	(673)	265 451	288 878	2 258	9 577
Flux de trésorerie se rapportant aux activités de financement						
Autres ajustements aux réserves et aux soldes des fonds	30 000	23 000	11 576	18 716	9 491	6 400
Remboursements aux donateurs et virements (à) en provenance d'autres fonds	23 463	34 489	(171 371)	(28 366)	(11 093)	(6 776)
Économies réalisées sur des engagements d'exercices antérieurs	15 735	(76)	–	(148)	–	–
Flux de trésorerie net se rapportant aux activités de financement	69 198	57 413	(159 795)	(9 798)	(1 602)	(376)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse, des lettres de crédit et des placements	844 900	2 663 409	29 344	(90 900)	155 584	74 348
Encaisse, lettres de crédit et placements au 1^{er} janvier 2008	6 015 002	3 351 593	571 596	662 496	194 225	119 877
Encaisse, lettres de crédit et placements au 31 décembre 2009	6 859 902	6 015 002	600 940	571 596	349 809	194 225

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement
Exercice biennal 2008-2009

État I

Recettes, dépenses et solde des fonds de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009

I.1 Activités financées au moyen des ressources ordinaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

		<i>Activités de base</i>		<i>Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés</i>		Total : activités financées au moyen des ressources ordinaires	
		<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	2009	2007
Recettes							
Contributions		2 110 696	2 042 756	10	–	2 110 706	2 042 756
À déduire : versement au budget d'appui biennal	Note 4	(18 208)	(18 272)	–	–	(18 208)	(18 272)
Contributions (montant net)		2 092 488	2 024 484	10	–	2 092 498	2 024 484
Intérêts créditeurs	Note 5	35 101	21 660	–	–	35 101	21 660
Recettes diverses	Tableau 1	135 439	32 643	–	–	135 439	32 643
Total des recettes		2 263 028	2 078 787	10	–	2 263 038	2 078 787
Dépenses							
Programme	Tableau 2.1	1 196 183	1 063 776	(24)	5 505	1 196 159	1 069 281
Dépenses d'appui au programme		–	–	–	–	–	–
Appui au programme fourni au coordonnateur résident	Note 18 a)	32 119	25 681	–	–	32 119	25 681
Services d'appui au développement		13 074	12 401	–	–	13 074	12 401
Services d'appui sectoriel du PNUD		–	–	–	–	–	–
Programme de déploiement d'économistes du PNUD		11 167	10 880	–	–	11 167	10 880
Budget d'appui biennal (montant net)	Tableau 3	737 240	634 072	–	–	737 240	634 072
Dépenses diverses	Tableau 1	229 395	115 898	–	–	229 395	115 898
Total des dépenses		2 219 178	1 862 708	(24)	5 505	2 219 154	1 868 213
Excédent (déficit) des recettes par rapport aux dépenses		43 850	216 079	34	(5 505)	43 884	210 574

	<i>Activités de base</i>		<i>Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés</i>		Total : activités financées au moyen des ressources ordinaires	
	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	2009	2007
Économies réalisées sur des engagements d'exercices antérieurs	15 735	(76)	–	–	15 735	(76)
Virement (aux) des réserves	(30 000)	(23 000)	–	–	(30 000)	(23 000)
Remboursements aux donateurs et virements (à) en provenance d'autres fonds	(52 216)	(47 993)	–	(6)	(52 216)	(47 999)
Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2008	376 166	231 156	843	6 354	377 009	237 510
Solde des fonds au 31 décembre 2009	353 535	376 166	877	843	354 412	377 009
	État IV.1		État IV.1		Vue d'ensemble compte de résultats	

Programme des Nations Unies pour le développement
Exercice biennal 2008-2009

État I

Recettes, dépenses et solde des fonds de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009

I.2 Activités financées au moyen des autres ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Participation aux coûts</i>		<i>Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale créés par le PNUD</i>		<i>Services d'appui remboursables et activités diverses</i>		<i>Éliminations</i>		<i>Total : activités financées au moyen des autres ressources</i>	
	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>
Recettes												
Contributions	5 247 621	4 756 279	—	—	2 026 395	2 325 447	1 010 856	629 364	—	—	8 284 872	7 711 090
Intérêts créditeurs	136 019	173 710	961	1 414	56 395	80 453	48 040	55 870	—	—	241 415	311 447
Recettes diverses	Note 6	5 237	2 836	—	2 173	1 587	881 801	636 876	(343 552)	(248 375)	545 659	392 924
Total des recettes	5 388 877	4 932 825	961	1 414	2 084 963	2 407 487	1 940 697	1 322 110	(343 552)	(248 375)	9 071 946	8 415 461
Dépenses												
Programme												
Tableau 2.1	4 617 619	4 355 053	1	42	2 035 226	2 003 616	774 101	403 659	—	—	7 426 947	6 762 370
Dépenses d'appui au programme	—	—	—	—	—	—	27 234	20 546	—	—	27 234	20 546
Appui au programme fourni au coordonnateur résident	Note 18 a)	—	—	—	—	—	54 272	35 079	—	—	54 272	35 079
Services consultatifs en matière de développement	—	—	—	—	—	—	12 215	10 781	—	—	12 215	10 781
Budget d'appui biennal (montant net)	235 167	171 221	—	—	138 693	110 241	809 431	626 450	(343 552)	(248 375)	839 739	659 537
Dépenses diverses	257	108	—	—	572	3 396	2	(113)	—	—	831	3 391
Total des dépenses	4 853 043	4 526 382	1	42	2 174 491	2 117 253	1 677 255	1 096 402	(343 552)	(248 375)	8 361 238	7 491 704
Excédent (déficit) des recettes par rapport aux dépenses	535 834	406 443	960	1 372	(89 528)	290 234	263 442	225 708	—	—	710 708	923 757
Économies réalisées au titre d'engagements d'exercices antérieurs	—	—	—	—	—	(120)	—	(28)	—	—	0	(148)
Virement (aux) des réserves	—	—	—	—	—	—	(12 000)	(19 000)	—	—	(12 000)	(19 000)

	<i>Participation aux coûts</i>		<i>Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale créés par le PNUD</i>		<i>Services d'appui remboursables et activités diverses</i>		<i>Éliminations</i>		Total : activités financées au moyen des autres ressources	
	<i>2008- 2009</i>	<i>2006- 2007</i>	<i>2008- 2009</i>	<i>2006- 2007</i>	<i>2008- 2009</i>	<i>2006- 2007</i>	<i>2008- 2009</i>	<i>2006- 2007</i>	<i>2008- 2009</i>	<i>2006- 2007</i>	2008- 2009	2006- 2007
Remboursements aux donateurs et virements à (en) provenance d'autres fonds	(60 634)	8 176	–	725	(95 881)	(22 589)	1 374	1 173	–	–	(155 141)	(12 515)
Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2008	2 004 001	1 589 382	15 637	13 540	1 377 689	1 110 164	609 112	401 259	–	–	4 006 439	3 114 345
Solde des fonds au 31 décembre 2009	2 479 201	2 004 001	16 597	15 637	1 192 280	1 377 689	861 928	609 112	–	–	4 550 006	4 006 439
	Tableau 5				Tableau 6				Vue d'ensemble compte de résultats			

Programme des Nations Unies pour le développement
Exercice biennal 2008-2009

État II

Actif, passif, réserves et solde des fonds au 31 décembre 2009

II.1 Activités financées au moyen des ressources ordinaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

		<i>Activités de base</i>		<i>Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés</i>		<i>Éliminations [note 2 j)]</i>		Total : activités financées au moyen des ressources ordinaires	
		<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	2008-2009	2006-2007
Actif									
Encaisse	Note 7	25 929	(5 155)	—	—	—	—	25 929	(5 155)
Encaisse et placements – fonds détenus en fiducie	Note 8	1 324 804	1 124 698	—	—	—	—	1 324 804	1 124 698
Lettres de crédit des gouvernements		—	—	—	—	—	—	—	—
Placements détenus à titre de :								—	—
Réserve opérationnelle	Note 2 h)	222 000	192 000	—	—	—	—	222 000	192 000
Ressources ordinaires		602 527	668 494	—	—	—	—	602 527	668 494
Réserve pour l'assurance maladie après la cessation de service		373 276	267 937	—	—	—	—	373 276	267 937
Participation aux coûts		2 500 257	2 000 461	—	—	—	—	2 500 257	2 000 461
Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements		16 591	15 630	—	—	—	—	16 591	15 630
Fonds administrés par le PNUD et fonds d'affectation spéciale créés par le PNUD		798 946	1 031 703	—	—	—	—	798 946	1 031 703
Services remboursables et activités diverses		950 499	683 135	—	—	—	—	950 499	683 135
Régime d'assurance maladie		45 073	36 099	—	—	—	—	45 073	36 099
Total partiel (placements)		5 509 169	4 895 459	—	—	—	—	5 509 169	4 895 459
Total (encaisse, lettres de crédit, billets à ordre et placements)		6 859 902	6 015 002	—	—	—	—	6 859 902	6 015 002

	Activités de base		Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés		Éliminations [note 2 j)]		Total : activités financées au moyen des ressources ordinaires	
	2008-2009	2006-2007	2008-2009	2006-2007	2008-2009	2006-2007	2008-2009	2006-2007
Avances								
Fonds de fonctionnement fournis aux gouvernements								
Fonds de fonctionnement fournis aux agents d'exécution	14 263	14 958	—	—	—	—	14 263	14 958
Comptes débiteurs et charges constatées d'avance	8 006	14 669	—	—	—	—	8 006	14 669
Sommes à recevoir au titre des activités de base	—	—	906	1 055	(906)	(1 055)	—	—
Sommes à recevoir de la réserve pour les bureaux et logements hors siège	1 144	2 527	—	—	—	—	1 144	2 527
Sommes à recevoir du Programme des Volontaires des Nations Unies	0	43	—	—	—	—	0	43
Sommes à recevoir de fonds d'affectation spéciale créés par le PNUD	92 043	67 962	—	—	—	—	92 043	67 962
Sommes à recevoir de Fonds administrés par le PNUD	25 457	15 317	—	—	—	—	25 457	15 317
Sommes à recevoir de l'UNOPS	—	—	—	—	—	—	—	—
Sommes à recevoir du FNUAP	—	57 936	—	—	—	—	—	57 936
Sommes à recevoir de l'ONU (compte courant)	—	12 516	—	—	—	—	—	12 516
Débiteurs divers et autres charges constatées d'avance	Note 11 a)	29 014	30 252	3	—	—	29 017	30 252
Intérêts créditeurs		34 360	46 288	—	—	—	34 360	46 288
Bien porté en immobilisations à titre exceptionnel	Note 13	1 570	1 570	—	—	—	1 570	1 570
Total de l'actif	7 065 759	6 279 040	909	1 055	(906)	(1 055)	7 065 762	6 279 040
							Vue d'ensemble bilan	

Programme des Nations Unies pour le développement
Exercice biennal 2008-2009

État II

Actif, passif, réserves et solde des fonds au 31 décembre 2009

II.1 Activités financées sur les ressources ordinaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Activités de base</i>		<i>Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés</i>		<i>Éliminations [note 2 j)]</i>		Total : activités financées au moyen des ressources ordinaires	
	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	2008-2009	2006-2007
Passif								
Fonds de fonctionnement dus aux gouvernements	—	—	—	—	—	—	—	—
Fonds de fonctionnement dus aux agents d'exécution	2 267	1 748	—	—	—	—	2 267	1 748
Engagements non réglés	Note 17	53 313	51 111	—	122	—	53 313	51 233
Comptes créditeurs	Note 11 b)	127 185	123 005	32	90	—	127 217	123 095
Sommes dues aux autres ressources et aux fonds administrés par le PNUD							—	—
Participation aux coûts	2 500 257	2 000 461	—	—	—	—	2 500 257	2 000 461
Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements	16 591	15 630	—	—	—	—	16 591	15 630
Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD	911 636	1 111 788	—	—	—	—	911 636	1 111 788
Fonds administrés par le PNUD	4 810	3 194	—	—	—	—	4 810	3 194
Programme des Volontaires des Nations Unies	1 920	0	—	—	—	—	1 920	0
Programme des administrateurs auxiliaires	38 632	23 147	—	—	—	—	38 632	23 147
Services remboursables et activités diverses	909 960	659 988	—	—	—	—	909 960	659 988
Total partiel (sommes due aux autres ressources et aux fonds administrés par le PNUD)	4 383 806	3 814 208	—	—	—	—	4 383 806	3 814 208
Sommes dues au Fonds pour les mesures spéciales	906	1 055	—	—	(906)	(1 055)	—	—
Sommes dues au compte courant de l'ONU	502	—	—	—	—	—	502	0
Sommes dues à l'UNOPS	157 100	145 148	—	—	—	—	157 100	145 148

		Activités de base		Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés		Éliminations [note 2 j)]		Total : activités financées au moyen des ressources ordinaires	
		2008-2009	2006-2007	2008-2009	2006-2007	2008-2009	2006-2007	2008-2009	2006-2007
Sommes dues au FNUAP		5 900	–	–	–	–	–	5 900	0
Dettes à long terme – fonds détenus en fiducie	Note 11 d)	1 383 254	1 280 044	–	–	–	–	1 383 254	1 280 044
Recettes comptabilisées d’avance		504	24 747	–	–	–	–	504	24 747
Réserves pour les initiatives spéciales	Note 14	641	302	–	–	–	–	641	302
Réserve pour l’assurance maladie après la cessation de service		373 276	267 936	–	–	–	–	373 276	267 936
Total du passif		6 488 654	5 709 304	32	212	(906)	(1 055)	6 487 780	5 708 461
Réserves et solde des fonds									
Réserve opérationnelle	Note 2 h)	222 000	192 000	–	–	–	–	222 000	192 000
Ressources spéciales d’équipement		1 570	1 570	–	–	–	–	1 570	1 570
Ressources inutilisées	Note 15 a)	353 535	376 166	877	843	–	–	354 412	377 009
Total (ressources inutilisées et ressources spéciales d’équipement)		355 105	377 736	877	843	–	–	355 982	378 579
Total (réserves et solde des fonds)		577 105	569 736	877	843	–	–	577 982	570 579
Total du passif, des réserves et du solde des fonds		7 065 759	6 279 040	909	1 055	(906)	(1 055)	7 065 762	6 279 040
								Vue d’ensemble bilan	

Programme des Nations Unies pour le développement
Exercice biennal 2008-2009

État II

Actif, passif, réserves et solde des fonds au 31 décembre 2009

II.2 Activités financées au moyen des autres ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

		Participation aux coûts		Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements		Fonds d'affectation spéciale créés par le PNUD		Services d'appui remboursables et activités diverses		Total : activités financées au moyen des autres ressources	
		2009	2007	2009	2007	2009	2007	2009	2007	2009	2007
Actif											
Encaisse		28	8	—	—	4	—	2	25 288	34	25 296
Lettres de crédit et billets à ordre des gouvernements	Note 9	99 432	40 825	—	—	7 369	12 797	1 659	1 755	108 460	55 377
Placements détenus au titre des autres ressources		—	—	—	—	407 189	419 774	85 257	71 149	492 446	490 923
Total partiel (placements)		—	—	—	—	407 189	419 774	85 257	71 149	492 446	490 923
Total (encaisse, lettres de crédit, billets à ordre et placements)		99 460	40 833	—	—	414 562	432 571	86 918	98 192	600 940	571 596
Avances											
Fonds de fonctionnement fournis aux gouvernements		56 679	64 176	—	1	41 606	26 118	145	569	98 430	90 864
Fonds de fonctionnement fournis aux agents d'exécution		19 286	48 407	—	—	7 240	9 990	496	248	27 022	58 645
Comptes débiteurs et charges constatées d'avance											
Sommes à recevoir au titre des activités de base	Note 11a)	2 500 257	2 000 461	16 591	15 630	911 636	1 111 788	950 511	683 092	4 378 995	3 810 971
Débiteurs divers et autres charges constatées d'avance		21 414	26 110	6	6	2 099	3 037	648	9 028	24 167	38 181
Intérêts courus		20 578	39 710	—	—	660	5 870	504	1 287	21 742	46 867
Créances à long terme	Note 12	—	—	—	—	—	—	169	350	169	350
Autres immobilisations		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Prêts aux gouvernements		—	—	—	—	—	—	806	806	806	806

	<i>Participation aux coûts</i>		<i>Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale créés par le PNUD</i>		<i>Services d'appui remboursables et activités diverses</i>		Total : activités financées au moyen des autres ressources	
	2009	2007	2009	2007	2009	2007	2009	2007	2009	2007
Frais de construction	—	—	—	—	—	—	42 918	42 918	42 918	42 918
Frais de rénovation portés en immobilisations	—	—	—	—	—	—	578	691	578	691
Plan de location d'appareils ménagers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Provision pour dépréciation	—	—	—	—	—	—	(9 627)	(9 627)	(9 627)	(9 627)
Total de l'actif	2 717 674	2 219 697	16 597	15 637	1 377 803	1 589 374	1 074 066	827 554	5 186 140	4 652 262

Programme des Nations Unies pour le développement
Exercice biennal 2008-2009

État II

Actif, passif, réserves et solde des fonds au 31 décembre 2009

II.2 Activités financées au moyen des autres ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

		Participation aux coûts		Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements		Fonds d'affectation spéciale créés par le PNUD		Services d'appui remboursables et activités diverses		Total : activités financées au moyen des autres ressources	
		2009	2007	2009	2007	2009	2007	2009	2007	2009	2007
Passif											
Fonds de fonctionnement dus aux gouvernements		—	—	—	—	1 300	3 080	41	1	1 341	3 081
Fonds de fonctionnement dus aux agents d'exécution		5 491	5 769	—	—	9 209	24 148	46	18	14 746	29 935
Engagements non réglés	Note 17	120 059	85 460	—	—	66 227	90 155	53 253	71 883	239 539	247 498
Comptes créditeurs	Note 11 b)	112 923	124 467	—	—	5 598	10 944	16 721	14 656	135 242	150 067
Sommes dues au PNUD (ressources ordinaires)		—	—	—	—	—	—		—	—	—
Réserve pour les bureaux et logements hors siège		—	—	—	—	—	—	1 144	2 527	1 144	2 527
Programme des administrateurs auxiliaires		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fonds d'affectation spéciale		—	—	—	—	92 043	67 962	—	—	92 043	67 962
Remboursement des agents d'exécution pour les frais de construction		—	—	—	—	—	—	7 935	7 935	7 935	7 935
Recettes comptabilisées d'avance		—	—	—	—	—	20	—	—	—	20
Réserve pour les évacuations sanitaires		—	—	—	—	—	—	(2)	422	(2)	422
Réserve pour imprévus		—	—	—	—	8 146	12 376	—	—	8 146	12 376
Total du passif		238 473	215 696	—	—	182 523	208 685	79 138	97 442	500 134	521 823
Réserves et solde des fonds											
Solde des fonds – montant autorisé		—	—			—	—	25 000	25 000	25 000	25 000
Réserve opérationnelle		—	—	—	—	—	—	108 000	96 000	108 000	96 000
Fonds de dotation		—	—	—	—	3 000	3 000	—	—	3 000	3 000

	Participation aux coûts		Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements		Fonds d'affectation spéciale créés par le PNUD		Services d'appui remboursables et activités diverses		Total : activités financées au moyen des autres ressources	
	2009	2007	2009	2007	2009	2007	2009	2007	2009	2007
Ressources spéciales d'équipement	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ressources inutilisées	2 479 201	2 004 001	16 597	15 637	1 192 280	1 377 689	861 928	609 112	4 550 006	4 006 439
Total (ressources inutilisées et ressources spéciales d'équipement)	2 479 201	2 004 001	16 597	15 637	1 192 280	1 377 689	861 928	609 112	4 550 006	4 006 439
Total (réserves et solde des fonds)	2 479 201	2 004 001	16 597	15 637	1 195 280	1 380 689	994 928	730 112	4 686 006	4 130 439
Total du passif, des réserves et du solde des fonds	2 717 674	2 219 697	16 597	15 637	1 377 803	1 589 374	1 074 066	827 554	5 186 140	4 652 262
					Tableau 5		Tableau 6		Vue d'ensemble bilan	

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement
Exercice biennal 2008-2009

État III

État des flux de trésorerie de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009

III.1 Activités financées au moyen des ressources ordinaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Activités de base	Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés	Éliminations [note 2 j)]	Total : activités financées au moyen des ressources ordinaires	
				2009	2007
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement					
Excédent (déficit) des recettes par rapport aux dépenses	43 850	34	–	43 884	210 574
À ajouter : entrées (à déduire : sorties)					
(Augmentation) diminution des comptes débiteurs divers	13 166	(3)	–	13 163	(9 960)
(Augmentation) diminution des sommes dues par les autres programmes	(32 795)	149	(149)	(32 795)	12 330
(Augmentation) diminution des sommes dues par le FNUAP	57 936	–	–	57 936	(57 936)
(Augmentation) diminution des sommes dues par l'ONU	12 516	–	–	12 516	(878)
Augmentation (diminution) des sommes dues par l'UNOPS	–	–	–	–	6 580
(Augmentation) diminution des fonds de fonctionnement fournis aux agents d'exécution	6 663	–	–	6 663	13 224
(Augmentation) diminution des fonds de fonctionnement fournis aux gouvernements	695	–	–	695	1 589
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et autres éléments de passif	4 180	(58)	–	4 122	(55 902)
Augmentation (diminution) des recettes comptabilisées d'avance	(24 243)	–	–	(24 243)	24 747
Augmentation (diminution) des dettes comptabilisées d'avance – fonds détenus en fiducie	103 210	–	–	103 210	1 280 044
Augmentation (diminution) des engagements non réglés	2 202	(122)	–	2 080	9 985
Augmentation (diminution) des sommes dues aux autres programmes	569 449	–	149	569 598	1 059 600
(Augmentation) diminution des sommes dues au FNUAP	5 900	–	–	5 900	(29 667)
(Augmentation) diminution des sommes dues à l'ONU	502	–	–	502	–
Augmentation (diminution) des sommes dues à l'UNOPS	11 952	–	–	11 952	145 148

	Activités de base	Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés	Éliminations [note 2 j)]	Total : activités financées au moyen des ressources ordinaires	
				2009	2007
Augmentation (diminution) des fonds de fonctionnement fournis par des agents d'exécution	519	—	—	519	(3 042)
Augmentation (diminution) des fonds de fonctionnement fournis par des gouvernements	—	—	—	—	(440)
À déduire : intérêts créditeurs	(47 029)	—	—	(47 029)	673
Flux de trésorerie net se rapportant aux activités de fonctionnement	728 673	—	—	728 673	2 606 669
Flux de trésorerie se rapportant aux activités d'investissement					
À ajouter : entrées (à déduire : sorties)					
(Augmentation) diminution des prêts aux gouvernements	—	—	—	—	—
Augmentation (diminution) de la réserve pour les bureaux et logements hors siège	—	—	—	—	—
Augmentation (diminution) des biens portés en immobilisations à titre exceptionnel	—	—	—	—	—
À ajouter : intérêts créditeurs	47 029	—	—	47 029	(673)
Flux de trésorerie net se rapportant aux activités d'investissement	47 029	—	—	47 029	(673)
Flux de trésorerie se rapportant aux activités de financement					
Autres ajustements aux réserves et aux soldes des fonds	30 000	—	—	30 000	23 000
Remboursements aux donateurs et virements (à) en provenance d'autres fonds	23 463	—	—	23 463	34 489
Économies réalisées sur des engagements d'exercices antérieurs	15 735	—	—	15 735	(76)
Flux de trésorerie net se rapportant aux activités de financement	69 198	—	—	69 198	57 413
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse, des lettres de crédit et des placements	844 900	—	—	844 900	2 663 409
Encaisse, lettres de crédit et placements au 1^{er} janvier 2008	6 859 902	—	—	6 859 902	6 015 002
Encaisse, lettres de crédit et placements au 31 décembre 2009	6 859 902	—	—	6 859 902	6 015 002

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement
Exercice biennal 2008-2009

État III

État des flux de trésorerie de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009

III.2 Activités financées au moyen des Autres ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Participation aux coûts</i>	<i>Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements</i>	<i>Fonds d'affectation spéciale créés par le PNUD</i>	<i>Services d'appui remboursables et activités accessoires</i>	Total : activités financées au moyen des Autres ressources	
					2009	2007
Flux de trésorerie se rapportant aux activités de fonctionnement						
Excédent (déficit) des recettes par rapport aux dépenses	535 834	960	(89 528)	263 442	710 708	923 757
À ajouter : entrées (à déduire : sorties)						
(Augmentation) diminution des comptes débiteurs divers	23 828	—	6 148	9 163	39 139	13 587
(Augmentation) diminution des sommes dues par les autres programmes	(499 796)	(961)	200 152	(267 419)	(568 024)	(1 063 201)
(Augmentation) diminution des sommes dues par le FNUAP	—	—	—	—	—	—
(Augmentation) diminution des sommes dues par l'ONU	—	—	—	—	—	—
Augmentation (diminution) des sommes dues par l'UNOPS						—
(Augmentation) diminution des fonds de fonctionnement fournis aux agents d'exécution	29 121	—	2 750	(248)	31 623	(2 956)
(Augmentation) diminution des fonds de fonctionnement fournis aux gouvernements	7 497	1	(15 488)	424	(7 566)	(14 437)
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et autres éléments de passif	(11 544)	—	(5 346)	2 065	(14 825)	31 631
Augmentation (diminution) des recettes comptabilisées d'avance	—	—	(20)	—	(20)	—
Augmentation (diminution) des dettes comptabilisées d'avance – fonds détenus en fiducie	—	—	—	—	—	—
Augmentation (diminution) des engagements non réglés	34 599	—	(23 928)	(18 630)	(7 959)	43 857

	Participation aux coûts	Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements	Fonds d'affectation spéciale créés par le PNUD	Services d'appui remboursables et activités accessoires	Total : activités financées au moyen des Autres ressources	
					2009	2007
Augmentation (diminution) des sommes dues aux autres programmes	—	—	24 081	—	24 081	(14 640)
(Augmentation) diminution des sommes dues au FNUAP	—	—	—	—	—	—
(Augmentation) diminution des sommes dues à l'ONU	—	—	—	—	—	—
Augmentation (diminution) des sommes dues à l'UNOPS	—	—	—	—	—	—
Augmentation (diminution) des fonds de fonctionnement fournis par les agents d'exécution	(278)	—	(14 939)	28	(15 189)	5 395
Augmentation (diminution) des fonds de fonctionnement fournis par les gouvernements	—	—	(1 780)	40	(1 740)	(2 908)
À déduire : intérêts créditeurs	(155 151)	(961)	(61 605)	(48 823)	(266 540)	(290 065)
Flux net de trésorerie se rapportant aux activités de fonctionnement	(35 890)	(961)	20 497	(59 958)	(76 312)	(369 980)
Flux de trésorerie se rapportant aux activités d'investissement						
À ajouter : entrées (à déduire : sorties)						
(Augmentation) diminution des prêts aux gouvernements	—	—	—	—	—	—
Augmentation (diminution) de la réserve pour les bureaux et logements hors siège	—	—	—	(1 089)	(1 089)	(1 187)
Augmentation (diminution) des biens portés en immobilisations à titre exceptionnel	—	—	—	—	—	—
À ajouter : intérêts créditeurs	155 151	961	61 605	48 823	266 540	290 065
Flux net de trésorerie se rapportant aux activités d'investissement	155 151	961	61 605	47 734	265 451	288 878
Flux de trésorerie se rapportant aux activités de financement						
Autres ajustements aux réserves et aux soldes des fonds	—	—	—	11 576	11 576	18 716
Remboursements aux donateurs et virements (à) en provenance d'autres fonds	(60 634)	—	(100 111)	(10 626)	(171 371)	(28 366)

	<i>Participation aux coûts</i>	<i>Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements</i>	<i>Fonds d'affectation spéciale créés par le PNUD</i>	<i>Services d'appui remboursables et activités accessoires</i>	Total : activités financées au moyen des Autres ressources	
					2009	2007
Économies réalisées sur des engagements d'exercices antérieurs	—	—	—	—	—	(148)
Flux de trésorerie net se rapportant aux activités de financement	(60 634)	—	(100 111)	950	(159 795)	(9 798)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse, des lettres de crédit et des placements	58 627	—	(18 009)	(11 274)	29 344	(90 900)
Encaisse, lettres de crédit et placements au 1^{er} janvier 2008	40 833	—	432 571	98 192	571 596	662 496
Encaisse, lettres de crédit et placements au 31 décembre 2009	99 460	—	414 562	86 918	600 940	571 596

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement
Exercice biennal 2008-2009

État IV

Variation des soldes de ressources pour l'exercice biennal
clos le 31 décembre 2009

IV.1 Activités financées au moyen des ressources ordinaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Activités de base</i>	<i>Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés</i>	Total : activités financées au moyen des ressources ordinaires
Solde au 1 ^{er} janvier 2008	376 166	843	377 009
Excédent (déficit) net des recettes par rapport aux dépenses	43 850	34	43 884
Économies réalisées sur des engagements d'exercices antérieurs	15 735	—	15 735
Virement (aux) des réserves	(30 000)	—	(30 000)
Remboursements aux donateurs et virements (à) en provenance d'autres fonds	(52 216)	—	(52 216)
Solde au 31 décembre 2009	353 535	877	354 412
	État I.1	État I.1	État I.1

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement
Exercice biennal 2008-2009

État IV

Variation des soldes de ressources pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009

IV.2 Activités financées au moyen des Autres ressources ordinaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Participation aux coûts</i>	<i>Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements</i>	<i>Fonds d'affectation spéciale créés par le PNUD</i>	<i>Services d'appui remboursables et activités diverses</i>	Total : activités financées au moyen des Autres ressources	
					2009	2007
Solde au 1 ^{er} janvier 2008	2 004 001	15 637	1 377 689	609 112	4 006 439	2 004 001
Excédent (déficit) net des recettes par rapport aux dépenses	535 834	960	(89 528)	263 442	710 708	535 834
Économies réalisées sur des engagements d'exercices antérieurs	—	—	—	—	—	—
Virement (aux) des réserves	—	—	—	(12 000)	(12 000)	—
Remboursements aux donateurs et virements (à) en provenance d'autres fonds	(60 634)	—	(95 881)	1 374	(155 141)	(60 634)
Solde au 31 décembre 2009	2 479 201	16 597	1 192 280	861 928	4 550 006	2 479 201
	État I.2	État I.2	État I.2	État I.2	État I.2	État I.2

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement
Exercice biennal 2008-2009

Tableau 1
Ressources ordinaires : recettes et dépenses diverses de l'exercice biennal
clos le 31 décembre 2009
 (En milliers de dollars des États-Unis)

	2008-2009	2006-2007
Recettes diverses		
Recettes accessoires et ajustements de change provenant des comptes des agents d'exécution	1 955	2 966
Rabais consentis par les transporteurs attitrés	2	1
Recettes accessoires	3 554	2 450
Ajustements nets pour réévaluation de monnaies et gains de change	127 303	27 226
Recettes accessoires provenant de la gestion des devises	2 625	—
Total des recettes diverses	135 439	32 643
	État I.1	
Dépenses diverses		
Ajustements nets pour réévaluation de monnaies et pertes de change	135 773	40 263
Ajustements de change sur les comptes des agents d'exécution	513	621
Frais bancaires	7 917	5 541
Financement des interruptions de travail des experts : congés maladie prolongés et versement d'indemnités	40	13
Dépenses accessoires afférentes à la gestion de devises	739	411
Frais accessoires provenant des comptes des agents d'exécution	1 415	625
Autres dépenses accessoires	2 690	6 393
Passation par profits et pertes et provisions diverses	10 308	31
Total partiel (dépenses diverses)	159 395	53 898
Dotation à la réserve pour l'assurance maladie après la cessation de service	70 000	62 000
Total des recettes diverses	229 395	115 898
	État I.1	

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement
Exercice biennal clos le 31 décembre 2009

Tableau 2

Dépenses afférentes aux programmes, par agent d'exécution et par source de fonds,
pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009

(En milliers de dollars des États-Unis)

Agents d'exécution	Montant cible pour l'allocation de ressources de base (MCARB)				Coopération technique entre pays en développement (CTPD) (catégorie 1.5)	Initiatives spéciales concernant les objectifs du Millénaire et initiatives connexes	Dépenses diverses	Total partiel	Montants imputés à la participation aux coûts	Total général
	Projets nationaux et régionaux (catégories 1.1.1/1.1.2/1.2)	Pays en situation particulière (catégorie 1.1.3)	Activités mondiales, interrégionales et spéciales (catégorie 1.3)	Évaluation (catégorie 1.4)						
DAES	1 647	8	—	—	—	—	2 026	3 681	542	4 223
ONUDI	3	—	—	—	—	—	—	3	19	22
FAO	1 301	20	—	—	—	—	1 908	3 229	622	3 851
UNESCO	—	—	—	—	—	—	445	445	503	948
SFI	—	—	—	—	—	—	90	90	—	90
OIT	323	—	—	—	—	—	1 683	2 006	5 794	7 800
OIM	—	—	—	—	—	—	756	756	—	756
CESAP	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
CEPALC	146	—	—	—	—	—	—	146	—	146
CNUCED	26	—	—	—	—	—	372	398	6	404
CNUEH	689	—	—	—	—	—	461	1 150	45	1 195
OACI	221	—	—	—	—	—	—	221	4 240	4 461
OMS	—	—	—	—	—	—	—	—	1 165	1 165
UIT	—	—	—	—	—	—	—	—	957	957
OMM	(1)	—	—	—	—	—	—	(1)	328	327
CCI	45	—	—	—	—	—	—	45	—	45
OMC	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
FMI	20	—	—	—	—	—	—	20	20 433	20 453
VNU	401	353	—	—	—	—	5 804	6 558	2 138	8 696
DevNet	—	—	—	—	—	—	—	—	584	584

Agents d'exécution	Montant cible pour l'allocation de ressources de base (MCARB)				Coopération technique entre pays en développement (CTPD) (catégorie 1.5)	Initiatives spéciales concernant les objectifs du Millénaire et initiatives connexes	Dépenses diverses	Total partiel	Montants imputés à la participation aux coûts	Total général
	Projets nationaux et régionaux (catégories 1.1.1/1.1.2/1.2)	Pays en situation particulière (catégorie 1.1.3)	Activités mondiales, interrégionales et spéciales (catégorie 1.3)	Évaluation (catégorie 1.4)						
Exécution nationale	515 154	5 599	—	—	63	—	—	520 816	2 354 180	2 874 996
FENU	1 775	—	—	—	—	—	—	1 775	2 593	4 368
UNIFEM	105	—	—	—	—	—	—	105	—	105
UNITAR	—	—	—	—	—	—	—	—	133	133
UNOPS	21 846	221	80	48	3 991	—	3 965	30 151	19 355	49 506
PNUD	501 000	29 754	59 543	—	4 881	524	18 416	614 118	2 071 452	2 685 570
ONG internationales	2 177	—	—	—	—	—	—	2 177	14 528	16 705
ONG nationales	8 160	134	—	—	—	—	—	8 294	118 002	126 296
Total général	1 055 038	36 089	59 623	48	8 935	524	35 926	1 196 183	4 617 619	5 813 802

Notes : Les montants inscrits dans la colonne « Dépenses diverses » correspondent aux programmes suivants : Bureau du Rapport mondial sur le développement humain (12 830), Bureau des études sur le développement (1 967) et Programme d'assistance au peuple palestinien (6 625). Ils comprennent en outre 14,5 millions de dollars de dépenses de programme engagés par les agents d'exécution au cours d'exercices antérieurs.

Programme des Nations Unies pour le développement
Exercice biennal clos le 31 décembre 2009

Tableau 2.1

Dépenses afférentes aux programmes, par agent d'exécution et par source de fonds,
pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Dépenses financées au moyen des ressources ordinaires</i>										
<i>Agents d'exécution</i>	<i>Montant cible pour l'allocation de ressources de base (MCARB)</i>			<i>Évaluation (catégorie 1.4)</i>	<i>Coopération technique entre pays en développement (CTPD) (catégorie 1.5)</i>	<i>Initiatives spéciales concernant les objectifs du Millénaire et initiatives connexes</i>	<i>Dépenses diverses</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Montants imputés à la participation aux coûts</i>	<i>Total général</i>
	<i>Projets nationaux et régionaux (catégories 1.1.1/1.1.2/1.2)</i>	<i>Pays en situation particulière (catégorie 1.1.3)</i>	<i>Activités mondiales, interrégionales et spéciales (catégorie 1.3)</i>							
DAES	2 809	9	—	—	—	—	2 026	4 844	4 625	9 469
ONUDI	275	—	—	—	—	—	—	275	0	275
FAO	5 742	96	—	—	—	—	1 908	7 746	2 920	10 666
UNESCO	1	—	—	—	—	—	445	446	502	948
OIT	735	486	—	—	—	—	1 683	2 904	6 019	8 923
OIM	—	—	—	—	—	—	756	756	0	756
CESAP	21	—	—	—	—	—	—	21	0	21
CEPALC	146	—	—	—	—	—	—	146	0	146
CNUCED	925	112	—	—	46	—	372	1 455	1 164	2 619
UNITAR	199	—	—	—	—	—	—	199	133	332
CESAO	21	—	—	—	—	—	—	21	0	21
CNUEH	2 470	—	—	—	—	—	461	2 931	475	3 406
OACI	371	—	—	—	—	—	—	371	10 911	11 282
UIT	0	—	—	—	—	—	—	0	1 026	1 026
OIM	35	—	—	—	—	—	—	35	17 792	17 827
OMS	—	—	—	—	—	—	—	0	1 165	1 165
OMM	-1	—	—	—	—	—	—	(1)	328	327
CCI	237	—	—	—	—	—	—	237	46	283
OMC	0	—	—	—	—	—	—	0	0	0
FMI	-15	—	—	—	—	—	—	(15)	20 432	20 417
UPU	19	—	—	—	—	—	—	19	0	19

Dépenses financées au moyen des ressources ordinaires										
Agents d'exécution	Montant cible pour l'allocation de ressources de base (MCARB)			Évaluation (catégorie 1.4)	Coopération technique entre pays en développement (CTPD) (catégorie 1.5)	Initiatives spéciales concernant les objectifs du Millénaire et initiatives connexes	Dépenses diverses	Total partiel	Montants imputés à la participation aux coûts	Total général
	Projets nationaux et régionaux (catégories 1.1.1/1.1.2/1.2)	Pays en situation particulière (catégorie 1.1.3)	Activités mondiales, interrégionales et spéciales (catégorie 1.3)							
VNU	314	355	—	—	—	—	5 804	6 473	398	6 871
DevNet	0	—	—	—	—	—	—	0	933	933
Exécution nationale	564 552	6 202	(250)	—	272	—	—	570 776	2 691 075	3 261 851
FENU	1 579	—	—	—	—	—	—	1 579	836	2 415
UNIFEM	84	—	—	—	—	—	—	84	388	472
FNUAP	226	—	—	—	—	—	—	226	1 212	1 438
UNOPS	33 173	990	124	48	8 451	—	2 546	45 332	86 373	131 705
PNUD	438 526	27 792	59 669	—	134	524	19 926	546 571	1 690 203	2 236 774
ONG internationales	413	46	—	—	—	—	—	459	20 903	21 362
ONG nationales	2 180	—	—	—	—	—	—	2 180	39 599	41 779
Autres	0	—	80	—	33	—	—	113	18 161	18 274
Total général	1 055 037	36 088	59 623	48	8 936	524	35 927	1 196 183	4 617 619	5 813 802
									État I.1	État I.2

Notes : Les montants inscrits dans la colonne « Dépenses diverses » correspondent aux programmes suivants : Bureau du Rapport mondial sur le développement humain (12 830), Bureau des études sur le développement (1 967) et Programme d'assistance au peuple palestinien (6 625). Ils comprennent en outre 14,5 millions de dollars de dépenses de programme engagés par les agents d'exécution au cours d'exercices antérieurs.

Programme des Nations Unies pour le développement
Exercice biennal 2008-2009

Tableau 3

Budget d'appui biennal pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Montants révisés des crédits ouverts pour 2008-2009</i>	<i>Dépenses de 2008-2009</i>			<i>Solde</i>
		<i>Décaissements</i>	<i>Engagements</i>	Total	
Budget d'appui biennal	643 000	615 842	(794)	615 048	27 952
Appui aux activités opérationnelles du système des Nations Unies					
Bureaux de pays	155 700	139 065	898	139 963	15 737
Bureau de la coordination des activités de développement	4 200	3 875	62	3 937	263
Total	159 900	142 940	960	143 900	16 000
Appui aux autres et fonds					
Programme des Volontaires des Nations Unies	40 000	38 951	(141)	38 810	1 190
FENU	10 700	9 629	–	9 629	1 071
Total	50 700	48 580	(141)	48 439	2 261
Total, budget d'appui biennal (montant brut)	Tableau 4	853 600	807 362	25	807 387
À déduire : recettes	Note 4	(74 900)	(70 147)	–	(70 147)
Total du budget d'appui biennal (montant net)		778 700	737 215	25	737 240
État I.1					

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement
Exercice biennal 2008-2009

Tableau 4

Ressources ordinaires : budget d'appui biennal (montant brut) et dépenses financées au moyen du budget d'appui biennal (montant brut par grande catégorie de dépenses) pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Crédits ouverts pour 2008-2009</i>	<i>Dépenses de 2008-2009</i>		<i>Solde</i>
		<i>Décaissements</i>	<i>Engagements</i>	
Postes		543 429	(165)	543 264
Autres dépenses de personnel		2 097	–	2 097
Consultants		12 251	763	13 014
Frais de voyage		30 493	(48)	30 445
Dépenses de fonctionnement		158 116	(766)	157 350
Mobilier et matériel		23 177	199	23 376
Remboursements/contributions		37 799	42	37 841
Total	853 600	807 362	25	807 387
	Tableau 3			Tableau 3

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement
Exercice biennal 2008-2009

Tableau 5

Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD : recettes, dépenses et solde des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009

(En milliers de dollars des États-Unis)

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
			Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle ^b	Total		
			Contributions	Autres éléments			Dépenses au titre des projets	Autres éléments				
Gestionnaire des fonds : Bureau des politiques de développement												
Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la désertification et la sécheresse (UNSO)	2008-2009	10 773	2 576	552	102	3 230	3 695	185	(16)	3 864	(75)	10 064
	2006-2007	4 315	9 677	701	172	10 550	3 410	292	151	3 853	(239)	10 773
Fonds d'affectation spéciale du Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	2008-2009	248 086	473 356	9 350	8 326	491 032	430 541	43 923	5 683	480 147	(18 002)	240 969
	2006-2007	169 273	537 884	19 321	9 339	566 544	431 188	40 168	14 585	485 941	(1 790)	248 086
Fonds multilatéral pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal	2008-2009	93 178	40 212	3 208	1 451	44 871	62 799	8 321	2 087	73 207	(177)	64 665
	2006-2007	109 552	24 607	8 753	2 037	35 397	44 001	5 916	1 794	51 711	(60)	93 178
Fonds d'affectation spéciale « Capacités 21 »	2008-2009	92	—	2	—	2	14	19	10	43	36	87
	2006-2007	6 087	20	756	17	793	2 472	442	124	3 038	(3 750)	92
Fonds d'affectation spéciale « Capacités 2015 »	2008-2009	2 820	—	72	1 836	1 908	1 343	—	2 410	3 753	(36)	939
	2006-2007	—	—	170	1 086	1 256	1 753	333	389	2 475	4 039	2 820
Compte de l'énergie du PNUD	2008-2009	1 522	275	85	—	360	613	31	—	644	—	1 238
	2006-2007	1 904	85	186	—	271	629	25	—	654	1	1 522
Fonds d'affectation spéciale de la France pour le Programme PNUD/Banque mondiale d'assistance à la gestion du secteur énergétique	2008-2009	20	—	6	—	6	—	—	—	—	—	26
	2006-2007	476	—	41	—	41	—	—	—	—	(497)	20

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a	
		Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale			Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale		Total			
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle		Dépenses au titre des projets	Autres éléments				Fonds d'affectation ponctuelle ^b
Fonds d'affectation spéciale pour l'Université maritime mondiale	2008-2009	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4
	2006-2007	109	—	3	—	3	108	—	—	108	—	4
Consultation mondiale sur l'eau et l'assainissement dans les années 90	2008-2009	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	2006-2007	2	—	—	—	—	—	—	—	—	(2)	—
Fonds d'affectation spéciale de l'Allemagne pour le Programme PNUD/ Banque mondiale d'assistance à la gestion du secteur énergétique	2008-2009	15	—	1	—	1	8	—	—	8	—	8
	2006-2007	310	—	29	—	29	14	—	—	14	(310)	15
Fonds d'affectation spéciale du PNUD à l'appui des activités de la Commission mondiale des forêts et du développement durable	2008-2009	(1)	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
	2006-2007	1	—	—	—	—	—	—	—	—	(2)	(1)
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Sommet mondial pour le développement social	2008-2009	1 834	8	84	—	92	1 764	26	—	1 790	—	136
	2006-2007	3 602	—	248	—	248	2 037	113	—	2 150	134	1 834
Fonds d'affectation spéciale du PNUD à l'appui des partenariats public/privé au service de l'environnement urbain	2008-2009	1 428	1 782	67	20	1 869	1 779	23	—	1 802	—	1 495
	2006-2007	2 606	1 065	110	33	1 208	1 698	27	661	2 386	—	1 428
Fonds d'affectation spéciale PNUD/ Danemark pour le Fonds d'initiative locale pour l'environnement urbain (LIFE) dans les zones urbaines à faible revenu de la Thaïlande	2008-2009	2	—	—	—	—	—	—	—	—	(2)	—
	2006-2007	119	—	2	—	2	—	—	—	—	(119)	2
Fonds d'affectation spéciale PNUD/ Danemark pour l'appui mondial et régional à l'initiative de responsabilisation concernant l'aide	2008-2009	1	—	—	—	—	—	—	—	—	(1)	—
	2006-2007	80	—	3	—	3	—	82	—	82	—	1

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
		Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale			Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale			Total		
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle		Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b			
Fonds d'affectation spéciale des Pays-Bas pour le Programme d'action spécial pour l'administration et la gestion	2008-2009	823	—	17	—	17	702	79	—	781	—	59
	2006-2007	1 947	—	175	—	175	1 283	16	—	1 299	—	823
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CE pour l'énergie durable en tant qu'outil de développement dans les pays ACP	2008-2009	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	2006-2007	(1)	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
Fonds d'affectation spéciale pour les mesures prises dans le prolongement du Sommet mondial pour le développement social (phase II)	2008-2009	237	—	9	4	13	161	—	69	230	—	20
	2006-2007	1 025	—	84	14	98	881	—	5	886	—	237
Fonds d'affectation spéciale du PNUD à l'appui du microfinancement et du développement des entreprises	2008-2009	13	—	1	—	1	—	—	—	—	—	14
	2006-2007	296	—	26	—	26	—	—	—	—	(309)	13
Fonds d'affectation spéciale pour la formation à la gestion de l'information du Centre de recherches pour le développement international	2008-2009	(17)	—	—	—	—	(17)	—	—	(17)	—	—
	2006-2007	—	—	—	—	—	17	—	—	17	—	(17)
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la gestion des forêts à l'appui de moyens de subsistance durables au Cameroun, au Guyana et au Malawi	2008-2009	164	—	—	—	—	—	—	—	—	—	164
	2006-2007	152	—	15	—	15	—	—	—	—	(3)	164
Fonds d'affectation spéciale du PNUD à l'appui de l'organisation de la Conférence de Varsovie	2008-2009	80	—	5	—	5	(2)	—	—	(2)	—	87
	2006-2007	79	—	9	—	9	8	—	—	8	—	80

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes				Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a	
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle	Total des dépenses	Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b			Total
Fonds d'affectation spéciale	2008-2009	1 037	—	54	—	54	243	—	—	243	—	848
PNUD/États-Unis pour l'environnement	2006-2007	1 406	—	114	—	114	473	10	—	483	—	1 037
Fonds d'affectation spéciale de l'Allemagne à l'appui du	2008-2009	219	—	27	—	27	(7)	1	—	(6)	—	252
Programme du PNUD sur la responsabilité et la transparence	2006-2007	374	—	58	—	58	213	—	—	213	—	219
Fonds d'affectation spéciale du PNUD à l'appui du	2008-2009	75	—	1	—	1	74	—	—	74	(1)	1
Gouvernement marocain en vue de l'organisation de la septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	2006-2007	396	—	28	—	28	349	—	—	349	—	75
Fonds d'affectation spéciale pour le Cadre intégré en faveur de l'assistance technique aux pays les moins avancés en matière de commerce (mécanisme I)	2008-2009	15 588	132	463	—	595	1 107	192	—	1 299	(9 924)	4 960
	2006-2007	8 553	4 287	454	32	4 773	3 517	161	—	3 678	5 940	15 588
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Allemagne à l'appui de la décentralisation et de la gouvernance locale en vue de réduire la pauvreté	2008-2009	203	—	22	—	22	62	—	—	62	—	163
	2006-2007	90	—	46	—	46	(67)	—	—	(67)	—	203
Fonds d'affectation spéciale thématiques du PNUD pour la lutte contre le VIH/sida	2008-2009	3 370	1 482	235	—	1 717	2 215	185	—	2 400	43	2 730
	2006-2007	2 291	1 593	202	(142)	1 653	—	48	528	576	2	3 370
Fonds d'affectation spéciale thématique du PNUD à l'appui des technologies de l'information et des communications	2008-2009	8 869	—	527	—	527	1 532	62	—	1 594	2	7 804
	2006-2007	3 962	5 276	504	154	5 934	—	40	907	947	(80)	8 869

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
		Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale			Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale			Total		
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle		Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b			
Fonds d'affectation spéciale thématique du PNUD à l'appui de la gouvernance démocratique	2008-2009	37 126	60 229	2 301	—	62 530	37 145	2 177	—	39 322	942	61 276
	2006-2007	19 447	32 726	1 420	18 885	53 031	—	844	35528	36 372	1 020	37 126
Fonds d'affectation spéciale thématique du PNUD pour une gestion de l'énergie au service du développement durable	2008-2009	4 837	—	214	—	214	2 003	130	—	2 133	—	2 918
	2006-2007	9 599	—	361	632	993	—	152	6014	6 166	411	4 837
Fonds d'affectation spéciale thématique du PNUD pour la lutte contre la pauvreté à l'appui du développement durable	2008-2009	9 737	16 936	629	—	17 565	13 110	837	—	13 947	—	13 355
	2006-2007	6 161	7 586	344	791	8 721	2	130	5322	5 454	309	9 737
Fonds d'affectation spéciale thématique du PNUD pour les questions d'égalité entre les sexes	2008-2009	3 113	2 658	142	—	2 800	4 321	279	—	4 600	—	1 313
	2006-2007	2 517	2 551	243	54	2 848	—	156	2096	2 252	—	3 113
Fonds d'affectation spéciale thématique du PNUD pour l'environnement	2008-2009	21 596	12 398	1 137	—	13 535	19 501	1 207	—	20 708	497	14 920
	2006-2007	2 072	10 565	291	12766	23 622	—	27	4071	4 098	—	21 596
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le Cadre intégré en faveur de l'assistance technique aux pays les moins avancés en matière de commerce	2008-2009	15	—	—	—	—	—	—	—	—	(15)	—
	2006-2007	7	—	8	—	8	—	—	—	—	—	15
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'initiative relative à la pauvreté et à l'environnement (phase II)	2008-2009	6	309	—	—	309	6	—	—	6	—	309
	2006-2007	5	—	1	—	1	—	—	—	—	—	6
Fonds d'affectation spéciale pour le Cadre intégré en faveur de l'assistance technique aux pays les moins avancés en matière de commerce (mécanisme 2)	2008-2009	32 334	—	1	992	993	—	—	11 243	11 243	(15 123)	6 961
	2006-2007	14 128	—	—	24 128	24 128	—	—	6 865	6 865	943	32 334

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a	
		Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale			Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale		Total			
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle		Dépenses au titre des projets	Autres éléments				Fonds d'affectation ponctuelle ^b
Fonds d'affectation spéciale pour le Cadre intégré en faveur de l'assistance technique aux pays les moins avancés en matière de commerce (compte de dépôt)	2008-2009	5 929	669	—	—	669	—	—	—	—	(6 599)	(1)
	2006-2007	—	5 929	—	—	5 929	—	—	—	—	—	5 929
Initiative en faveur du Parlement en ligne	2008-2009	33	—	—	—	—	30	1	—	31	(2)	—
	2006-2007	12	37	—	—	37	16	—	—	16	—	33
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour améliorer l'accès aux marchés des marchandises en provenance des zones arides	2008-2009	43	386	2	—	388	302	21	—	323	—	108
	2006-2007	178	357	—	—	357	466	26	—	492	—	43
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'action conjointe avec le Bureau des politiques de développement en faveur du renforcement des capacités dans le domaine de la gestion intégrée de l'eau en Afrique et dans les Caraïbes	2008-2009	50	1 155	6	—	1 161	1 062	53	—	1 115	—	96
	2006-2007	—	669	10	—	679	599	30	—	629	—	50
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'initiative conjointe pour le développement et la migration	2008-2009	—	20 446	13	—	20 459	16 446	57	—	16 503	(91)	3 865
	2006-2007	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le Réseau du savoir ACE	2008-2009	88	736	—	—	736	675	41	—	716	—	108
	2006-2007	—	538	—	—	538	430	20	—	450	—	88
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour la démarginalisation des pauvres par le droit au service de la sécurité alimentaire	2008-2009	—	959	—	—	959	846	59	—	905	—	54
	2006-2007	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a	
		Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle ^b			Total
			Contributions	Autres éléments			Dépenses au titre des projets	Autres éléments				
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'étude sur l'élaboration d'indicateurs sur la gouvernance des pays en développement	2008-2009	—	138	—	—	138	107	8	—	115	—	23
	2006-2007	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total, gestionnaire des fonds : Bureau des politiques de développement	2008-2009	505 342	636 842	19 233	12 731	668 806	604 180	57 917	21 486	683 583	(48 527)	442 038
	2006-2007	373 132	645 452	34 716	69 998	750 166	495 497	49 058	79 040	623 595	5 639	505 342
Gestionnaire des fonds : PNUD Afrique												
Fonds d'affectation spéciale de la CE à l'appui des élections de 2006 en Zambie	2008-2009	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	2006-2007	—	513	—	—	513	513	—	—	513	—	—
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la Mission d'observation des élections au Nigéria	2008-2009	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	2006-2007	195	—	—	—	—	1	—	—	1	(194)	—
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'Angola	2008-2009	2 446	—	35	89	124	—	—	—	—	—	2 570
	2006-2007	2 764	—	51	176	227	—	—	—	—	(545)	2 446
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Danemark pour le projet d'assistance électorale au Burundi	2008-2009	89	—	3	—	3	—	—	—	—	(92)	—
	2006-2007	81	—	8	—	8	—	—	—	—	—	89
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède à l'appui de la reconstruction et de la réconciliation au Burundi	2008-2009	(9)	—	9	—	9	—	—	—	—	—	—
	2006-2007	—	—	(9)	—	(9)	—	—	—	—	—	(9)
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui au désarmement, à la démobilisation et à la réinsertion dans la région du Pool (Congo-Brazzaville)	2008-2009	(21)	—	46	—	46	—	—	—	—	19	44
	2006-2007	707	—	32	—	32	—	—	—	—	(760)	(21)

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a	
		Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle ^b			
			Contributions	Autres éléments			Dépenses au titre des projets	Autres éléments				Total
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Rwanda	2008-2009	1 284	—	1	74	75	2	—	—	2	—	1 357
	2006-2007	1 352	—	(1)	67	66	(36)	1	—	(35)	(169)	1 284
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Norvège pour l'aide au processus électoral au Mozambique	2008-2009	854	—	3	6	9	—	—	—	—	(60)	803
	2006-2007	766	—	—	88	88	—	—	—	—	—	854
Fonds d'affectation spéciale PNUD/IDA pour le Programme national de protection de l'environnement du Mozambique	2008-2009	21	—	1	—	1	—	—	—	—	—	22
	2006-2007	19	—	2	—	2	—	—	—	—	—	21
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme de déminage au Mozambique	2008-2009	2 761	(4)	170	—	166	146	—	—	146	—	2 781
	2006-2007	2 581	—	175	—	175	(5)	—	—	(5)	—	2 761
Fonds d'affectation spéciale pour le soutien à la démocratisation du processus électoral en Guinée-Bissau	2008-2009	34	—	—	—	—	—	—	—	—	(34)	—
	2006-2007	31	—	3	—	3	—	—	—	—	—	34
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la démobilisation, la réinsertion, la reconstruction et le relèvement en Sierra Leone	2008-2009	247	—	12	—	12	—	—	—	—	(256)	3
	2006-2007	225	—	22	—	22	—	—	—	—	—	247
Fonds d'affectation spéciale ACDI/PNUD pour l'appui au recensement général de la population et de l'habitat au Sénégal	2008-2009	750	—	46	—	46	—	—	—	—	—	796
	2006-2007	682	—	68	—	68	—	—	—	—	—	750
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui au processus de paix dans le nord du Mali	2008-2009	555	363	(8)	24	379	—	—	—	—	(155)	779
	2006-2007	181	106	8	36	150	(210)	(14)	—	(224)	—	555
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la Namibie	2008-2009	28	—	2	—	2	—	—	—	—	—	30
	2006-2007	216	—	10	—	10	195	3	—	198	—	28

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
			Fonds d'affectation spéciale				Fonds d'affectation spéciale					
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle	Total des dépenses	Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b	Total		
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe	2008-2009	5 891	—	284	78	362	—	—	—	—	—	6 253
	2006-2007	5 449	—	423	116	539	—	71	26	97	—	5 891
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Norvège pour l'appui à la gouvernance en Afrique	2008-2009	3 685	—	226	—	226	4	—	—	4	—	3 907
	2006-2007	3 729	—	348	—	348	388	4	—	392	—	3 685
Projet relatif aux services de formation et de gestion en Afrique	2008-2009	212	—	10	—	10	—	—	—	—	(220)	2
	2006-2007	193	—	19	—	19	—	—	—	—	—	212
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Artistes unis pour l'Afrique	2008-2009	108	—	4	—	4	—	—	—	—	(112)	—
	2006-2007	98	—	10	—	10	—	—	—	—	—	108
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'assistance au titre des projets de développement intéressant les réfugiés en Afrique	2008-2009	772	—	48	—	48	—	—	—	—	—	820
	2006-2007	702	—	70	—	70	—	—	—	—	—	772
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour lutter contre la pauvreté et la faim en Afrique	2008-2009	1 550	—	—	95	95	—	—	—	—	—	1 645
	2006-2007	1 409	—	—	141	141	—	—	—	—	—	1 550
Fonds d'affectation spéciale de la Finlande pour les activités d'analyse et de programmation nationales de la coopération technique	2008-2009	819	—	50	—	50	—	—	—	—	—	869
	2006-2007	745	—	74	—	74	—	—	—	—	—	819
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'encaissement des paiements des utilisateurs du Service d'élaboration des projets en Afrique	2008-2009	48	—	2	—	2	—	—	—	—	(50)	—
	2006-2007	44	—	4	—	4	—	—	—	—	—	48

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
			Fonds d'affectation spéciale				Fonds d'affectation spéciale					
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle	Total des dépenses	Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b	Total		
Fonds d'affectation spéciale pour la contribution spéciale des Pays-Bas en faveur des pays les moins avancés	2008-2009	829	—	51	—	51	—	—	—	—	—	880
	2006-2007	756	—	75	—	75	—	2	—	2	—	829
Fonds d'affectation spéciale du PNUD à l'appui de la campagne « Give a dam »	2008-2009	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	2006-2007	(11)	11	—	—	11	—	—	—	—	—	—
Fonds d'affectation spéciale du PNUD concernant l'Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique (OHADA)	2008-2009	2 125	—	70	—	70	—	15	—	15	—	2 180
	2006-2007	2 219	41	156	—	197	291	—	—	291	—	2 125
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui à la gouvernance en Afrique	2008-2009	215	—	8	—	8	—	—	—	—	(223)	—
	2006-2007	196	—	19	—	19	—	—	—	—	—	215
Accord relatif au Fonds d'affectation spéciale PNUD/CE pour le Programme du Réseau Afrique 2000 : subventions allouées au Burkina Faso, au Cameroun et à l'Ouganda	2008-2009	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1
	2006-2007	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Réseau Afrique 2000	2008-2009	831	—	33	—	33	—	—	—	—	(861)	3
	2006-2007	755	—	76	—	76	—	—	—	—	—	831
Fonds d'affectation spéciale de la Belgique à l'appui du Programme de coordination et d'assistance pour la sécurité et le développement (PCASED)	2008-2009	7	—	—	—	—	—	—	—	—	(7)	—
	2006-2007	7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la Guinée-Bissau	2008-2009	13	—	—	—	—	—	—	—	—	—	13
	2006-2007	(1 473)	—	27	—	27	—	—	2	2	1 461	13
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Belgique à l'appui du processus électoral en Afrique du Sud	2008-2009	231	—	13	—	13	200	—	—	200	—	44
	2006-2007	210	—	21	—	21	—	—	—	—	—	231

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
			Fonds d'affectation spéciale			Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale			Total		
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle		Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b			
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le développement de l'information minière de base	2008-2009	10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	10
	2006-2007	3	—	7	—	7	—	—	—	—	—	10
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui au Forum II sur la gouvernance en Afrique	2008-2009	(200)	—	—	—	—	—	(200)	—	(200)	—	—
	2006-2007	(200)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(200)
Fonds d'affectation spéciale de la CE à l'appui du processus électoral en Côte d'Ivoire	2008-2009	(36)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(36)
	2006-2007	(36)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(36)
Fonds d'affectation spéciale du PNUD à l'appui du processus électoral au Ghana	2008-2009	508	—	(52)	—	(52)	—	402	—	402	(37)	17
	2006-2007	462	—	46	—	46	—	—	—	—	—	508
Fonds d'affectation spéciale de la CE à l'appui de l'observation des élections en République- Unie de Tanzanie	2008-2009	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1
	2006-2007	(17)	—	—	—	—	(17)	(1)	—	(18)	—	1
Fonds d'affectation spéciale du PNUD à l'appui de certains projets et programmes de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires	2008-2009	308	—	—	16	16	—	—	(15)	(15)	(335)	4
	2006-2007	279	—	—	29	29	—	—	—	—	—	308
Fonds d'affectation spéciale de la CE à l'appui de l'observation du processus électoral en Côte d'Ivoire	2008-2009	548	—	102	—	102	—	—	—	—	—	650
	2006-2007	397	—	151	—	151	—	—	—	—	—	548
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la Sierra Leone	2008-2009	71	—	—	—	—	—	—	—	—	(71)	—
	2006-2007	65	—	6	—	6	—	—	—	—	—	71
Fonds d'affectation spéciale de la CE à l'appui du processus électoral au Tchad	2008-2009	549	—	—	—	—	—	—	—	—	—	549
	2006-2007	386	—	163	—	163	—	—	—	—	—	549
Fonds d'affectation spéciale de la CE à l'appui des opérations de	2008-2009	1 882	—	—	—	—	—	—	—	—	(1 882)	—
	2006-2007	1 711	—	171	—	171	—	—	—	—	—	1 882

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes				Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a	
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle	Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale		Total			
							Dépenses au titre des projets	Autres éléments				Fonds d'affectation ponctuelle ^b
déminage d'urgence au Mozambique												
Fonds d'affectation spéciale de la CE à l'appui du processus électoral aux Comores	2008-2009	120	—	—	—	—	119	—	—	119	(1)	—
	2006-2007	(212)	—	—	—	—	(332)	—	—	(332)	—	120
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui au Programme d'assistance humanitaire et de relèvement mené par l'équipe de pays des Nations Unies au Zimbabwe	2008-2009	6 008	—	48	89	137	—	—	4 878	4 878	—	1 267
	2006-2007	5 463	—	157	388	545	—	—	—	—	—	6 008
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'enquête sur l'impact des mines en Érythrée	2008-2009	696	—	—	—	—	—	—	—	—	—	696
	2006-2007	232	436	28	—	464	—	—	—	—	—	696
Fonds d'affectation spéciale de la CE à l'appui de la réinsertion des jeunes déplacés et des ex- combattants et du ramassage des armes légères	2008-2009	(52)	—	—	—	—	—	(53)	—	(53)	(1)	—
	2006-2007	(52)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(52)
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le projet d'appui aux élections au Nigéria en 2003	2008-2009	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	2006-2007	734	480	—	—	480	—	—	—	—	(1,214)	—
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la réhabilitation des pistes rurales suivant la méthode de haute intensité de main- d'œuvre en République du Congo	2008-2009	(535)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(535)
	2006-2007	(735)	199	—	—	199	(1)	—	—	(1)	—	(535)
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'enquête technique sur les mines au Mozambique : provinces d'Inhambane et de Maputo	2008-2009	38	—	—	—	—	—	—	—	—	—	38
	2006-2007	(56)	—	94	—	94	—	—	—	—	—	38

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
			Fonds d'affectation spéciale				Fonds d'affectation spéciale					
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle	Total des dépenses	Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b	Total		
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour une bonne gouvernance durable en Éthiopie grâce au renforcement des capacités du Parlement national	2008-2009	(21)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(21)
	2006-2007	262	—	15	—	15	—	—	—	—	(298)	(21)
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le renforcement de la capacité nationale de coordination de la lutte antimines en Angola	2008-2009	60	—	—	—	—	—	—	—	—	—	60
	2006-2007	30	99	19	—	118	83	5	—	88	—	60
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'enquête sur l'impact des mines en Éthiopie	2008-2009	—	167	—	—	167	167	—	—	167	—	—
	2006-2007	(167)	—	—	—	—	(167)	—	—	(167)	—	—
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui au Groupe des avis juridiques du Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies au Zimbabwe	2008-2009	105	—	—	—	—	—	—	—	—	—	105
	2006-2007	73	28	—	—	28	(4)	—	—	(4)	—	105
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui au programme de réformes au Nigéria	2008-2009	1 749	3 038	158	—	3 196	2 160	209	—	2 369	—	2 576
	2006-2007	1 364	1 635	131	—	1 766	1 294	87	—	1 381	—	1 749
Fonds d'affectation spéciale CE/ECHO pour l'appui aux activités d'information et de vérification relatives aux opérations de secours du Groupe d'intervention rapide au Zimbabwe	2008-2009	13	—	—	—	—	—	—	—	—	—	13
	2006-2007	(49)	—	22	—	22	(386)	(19)	—	(405)	(365)	13
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'assistance aux populations et la réinstallation permanente au Burundi	2008-2009	3 007	(1 568)	99	13	(1 456)	600	37	—	637	—	914
	2006-2007	3 029	2 547	194	19	2 760	2 686	96	—	2 782	—	3 007

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
		Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle ^b	Total		
			Contributions	Autres éléments			Dépenses au titre des projets	Autres éléments				
Appui au processus électoral au Burundi	2008-2009	345	(5)	10	—	5	(166)	61	36	(69)	(137)	282
	2006-2007	1 088	—	69	—	69	773	39	—	812	—	345
Arrangement transitoire aux Comores	2008-2009	98	—	5	—	5	(3)	—	—	(3)	—	106
	2006-2007	92	—	7	—	7	1	—	—	1	—	98
Appui au processus de DDR en Côte d'Ivoire – équipement et fonctionnement des sites et appui à la communication	2008-2009	134	—	2	—	2	59	8	—	67	—	69
	2006-2007	1 512	—	—	—	—	1 318	60	—	1 378	—	134
Prorogation de l'enquête sur l'impact des mines en Érythrée	2008-2009	261	—	—	—	—	—	—	—	—	—	261
	2006-2007	355	(94)	—	—	(94)	—	—	—	—	—	261
Quatrième Sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays ACP – Mozambique	2008-2009	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1
	2006-2007	387	(14)	—	—	(14)	—	—	—	—	(372)	1
Appui au renforcement des capacités de l'Institut national de déminage au Mozambique	2008-2009	397	—	—	—	—	—	—	—	—	—	397
	2006-2007	253	584	—	—	584	431	9	—	440	—	397
Appui à l'organisation d'élections municipales au Niger	2008-2009	242	—	—	—	—	232	9	—	241	—	1
	2006-2007	242	—	—	—	—	—	—	—	—	—	242
Coordination de l'information humanitaire – Zimbabwe	2008-2009	8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	8
	2006-2007	284	—	—	—	—	(1)	—	—	(1)	(277)	8
Soutien à l'équipe d'appui humanitaire du Bureau du Coordonnateur humanitaire – Zimbabwe	2008-2009	37	—	—	—	—	—	—	—	—	—	37
	2006-2007	4	32	—	—	32	(1)	—	—	(1)	—	37
Appui aux élections tripartites au Malawi – 2004	2008-2009	(73)	—	1	—	1	(97)	(10)	—	(107)	—	35
	2006-2007	29	—	—	—	—	97	5	—	102	—	(73)
Mécanisme d'évaluation intra- africaine du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD)	2008-2009	2 121	5 727	326	—	6 053	4 282	274	—	4 556	—	3 618
	2006-2007	1 821	773	229	—	1 002	2 588	110	—	2 698	1 996	2 121

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
			Fonds d'affectation spéciale			Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale			Total		
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle		Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b			
Fonds d'affectation spéciale CE- République du Congo pour le projet « Collecte et destruction des armes pour le développement »	2008-2009	212	—	—	—	—	189	11	—	200	—	12
	2006-2007	993	1 054	1	—	1 055	1 695	141	—	1 836	—	212
Fonds d'affectation spéciale de la Belgique pour l'appui au projet d'élections en République démocratique du Congo	2008-2009	732	3 348	1	—	3 349	740	91	—	831	—	3 250
	2006-2007	7 151	5 805	1	—	5 806	11 604	621	—	12 225	—	732
Fonds d'affectation spéciale CE- Érythrée pour l'appui au Programme de renforcement des capacités antimines	2008-2009	776	141	—	—	141	80	6	—	86	—	831
	2006-2007	796	—	—	—	—	19	1	—	20	—	776
Fonds d'affectation spéciale de la CE à l'appui des élections de 2004 au Ghana	2008-2009	—	—	6	—	6	—	—	—	—	10	16
	2006-2007	208	—	104	—	104	—	—	—	—	(312)	—
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le financement du processus des Grands Lacs	2008-2009	41	—	—	—	—	—	—	—	—	—	41
	2006-2007	1 211	—	—	—	—	675	1	—	676	(494)	41
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui aux élections législatives et présidentielles au Niger	2008-2009	252	—	5	—	5	42	3	—	45	—	212
	2006-2007	252	—	—	—	—	—	—	—	—	—	252
Fonds d'affectation spéciale CE-Comores – appui à la mise en œuvre de l'accord sur les dispositions transitoires	2008-2009	143	—	3	—	3	(6)	—	—	(6)	—	152
	2006-2007	(186)	412	—	—	412	78	5	—	83	—	143
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui aux élections démocratiques de 2004/05 en République centrafricaine	2008-2009	243	—	—	—	—	—	—	—	—	—	243
	2006-2007	242	—	—	—	—	(1)	—	—	(1)	—	243
Fonds d'affectation spéciale de la Belgique pour le développement des capacités	2008-2009	216	—	1	—	1	(466)	(24)	—	(490)	—	707
	2006-2007	310	2 256	23	—	2 279	2 291	82	—	2 373	—	216

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle	Total des dépenses	Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b	Total		
commerciales au service de la réduction de la pauvreté et du développement humain en Afrique subsaharienne												
Fonds d'affectation spéciale de la CE – appui à l'organisation des élections présidentielles en Guinée-Bissau	2008-2009	6	–	–	–	–	–	–	–	–	–	6
	2006-2007	407	–	–	–	–	–	–	–	–	(401)	6
Mission d'observation électorale de l'Union européenne au Libéria	2008-2009	(92)	185	–	–	185	47	3	–	50	–	43
	2006-2007	63	–	–	–	–	144	11	–	155	–	(92)
Fonds d'affectation spéciale CE/Seychelles pour la remise en état à la suite du tsunami	2008-2009	5	102	–	–	102	95	5	–	100	–	7
	2006-2007	495	282	–	–	282	735	37	–	772	–	5
Fonds d'affectation spéciale de la CE – projet d'appui à l'organisation des élections présidentielles de 2006 au Bénin	2008-2009	55	–	–	–	–	–	–	–	–	(1)	54
	2006-2007	–	5 744	–	–	5 744	4 998	267	–	5 265	(424)	55
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui institutionnel à l'Agence nationale angolaise de déminage (CNDAAH), aux niveaux national et provincial	2008-2009	19	239	–	–	239	–	(2)	–	(2)	–	260
	2006-2007	1 190	1 077	–	–	1 077	2 094	154	–	2 248	–	19
Fonds d'affectation spéciale de la CE à l'appui du processus électoral en Côte d'Ivoire	2008-2009	24	(24)	–	–	(24)	–	–	–	–	(46)	(46)
	2006-2007	–	267	–	–	267	239	4	–	243	–	24
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le programme d'appui à la bonne gouvernance au Tchad	2008-2009	382	–	2	–	2	408	15	–	423	–	(39)
	2006-2007	–	3 562	–	–	3 562	2 799	133	–	2 932	(248)	382
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour les interventions antimines rapides en Angola	2008-2009	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	2006-2007	1 198	1 068	–	–	1 068	2 052	214	–	2 266	–	–

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
			Fonds d'affectation spéciale				Fonds d'affectation spéciale					
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle	Total des dépenses	Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b	Total		
Fonds d'affectation spéciale CE- Angola pour la mise en œuvre de la Convention d'Ottawa grâce à l'élimination des stocks de mines antipersonnel	2008-2009	373	—	—	—	—	—	—	—	—	—	373
	2006-2007	630	527	—	—	527	740	44	—	784	—	373
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le processus électoral au Burundi	2008-2009	(89)	—	—	—	—	(241)	(12)	—	(253)	(156)	8
	2006-2007	(90)	—	1	—	1	—	—	—	—	—	(89)
Fonds d'affectation spéciale de l'Union européenne pour la Mission d'observation électorale au Burundi	2008-2009	(165)	88	—	—	88	(77)	(5)	—	(82)	—	5
	2006-2007	(167)	—	—	—	—	(2)	—	—	(2)	—	(165)
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui au processus électoral en République démocratique du Congo	2008-2009	2 354	—	17	—	17	1 710	75	—	1 785	4	590
	2006-2007	10 823	19 868	17	—	19 885	21 908	1 446	—	23 354	(5 000)	2 354
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui à l'accès des citoyens à la justice au Mozambique	2008-2009	912	5 849	18	—	5 867	5 708	312	—	6 020	—	759
	2006-2007	2 407	4 667	(127)	—	4 540	5 601	434	—	6 035	—	912
Fonds d'affectation spéciale CE/Mozambique – appui au secteur privé, financement en faveur des petites et moyennes entreprises	2008-2009	14	—	—	—	—	—	—	—	—	(1)	13
	2006-2007	76	(10)	—	—	(10)	47	5	—	52	—	14
Fonds d'affectation spéciale du PNUD : appui au processus électoral en Guinée	2008-2009	243	64	3	—	67	197	12	—	209	—	101
	2006-2007	912	—	—	—	—	609	60	—	669	—	243
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui à la participation des petits États insulaires en développement d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique à la réunion	2008-2009	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3
	2006-2007	290	—	—	—	—	(2)	—	—	(2)	(289)	3

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
			Fonds d'affectation spéciale			Fonds d'affectation ponctuelle	Fonds d'affectation spéciale			Fonds d'affectation ponctuelle ^b		
			Contributions	Autres éléments	Total des dépenses		Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Total			
internationale des Nations Unies « Barbade +10 » sur le développement durable des petits États insulaires en développement organisée à Maurice												
Fonds d'affectation spéciale de la CE – appui à la mise en place des centres de brassage dans le cadre de la réforme du secteur sécuritaire en République démocratique du Congo	2008-2009	93	–	–	–	–	37	7	–	44	(52)	(3)
	2006-2007	83	–	–	–	–	(20)	101	–	81	91	93
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'enquête intégrée sur le budget des ménages au Kenya	2008-2009	44	–	–	–	–	–	–	–	–	(44)	–
	2006-2007	44	–	–	–	–	–	–	–	–	–	44
Fonds d'affectation spéciale de la CE – appui aux élections présidentielles de 2005 au Togo	2008-2009	97	–	–	–	–	59	4	–	63	–	34
	2006-2007	97	–	–	–	–	–	–	–	–	–	97
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour les initiatives à l'appui du recensement de la population de 2005 au Nigéria	2008-2009	184	1 998	11	–	2 009	3 233	132	–	3 365	1 323	151
	2006-2007	93 899	12 458	17	–	12 475	102 836	4 111	–	106 947	757	184
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui au Programme de développement durable et de réduction de la pauvreté en Éthiopie	2008-2009	133	–	–	–	–	–	–	–	–	–	133
	2006-2007	958	–	–	–	–	786	39	–	825	–	133
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui à l'organisation des élections nationales d'octobre 2005 au Libéria	2008-2009	212	–	–	–	–	181	14	–	195	–	17
	2006-2007	643	–	–	–	–	(274)	(19)	–	(293)	(724)	212

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a	
		Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale			Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale		Total			
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle		Dépenses au titre des projets	Autres éléments				Fonds d'affectation ponctuelle ^b
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui au Programme national d'éducation civique (phase II)	2008-2009	62	–	–	–	–	58	3	–	61	–	1
	2006-2007	1	61	–	–	61	–	–	–	–	–	62
Fonds d'affectation spéciale de la CE – Initiative pour le leadership et le renforcement de la cohésion de l'État en République démocratique du Congo	2008-2009	(4)	14	–	–	14	–	–	–	–	–	10
	2006-2007	–	230	–	–	230	225	9	–	234	–	(4)
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui à la consolidation de l'état de droit au Zimbabwe par le renforcement des capacités des parties prenantes	2008-2009	442	–	1	–	1	3	1	–	4	–	439
	2006-2007	–	711	1	–	712	268	2	–	270	–	442
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui au Ministère des finances et de la planification économique du Rwanda (phase 1), 2006-2007	2008-2009	(3)	–	–	–	–	(31)	–	–	(31)	–	28
	2006-2007	–	546	–	–	546	524	25	–	549	–	(3)
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui au processus électoral en République démocratique du Congo	2008-2009	3 380	–	–	–	–	3 242	138	–	3 380	12	12
	2006-2007	–	49 823	–	–	49 823	47 314	2 222	–	49 536	3 093	3 380
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui à la sécurisation des élections en République démocratique du Congo	2008-2009	2 355	–	–	–	–	1 856	119	–	1 975	–	380
	2006-2007	–	22 480	–	–	22 480	16 251	781	–	17 032	(3 093)	2 355
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui à l'élection présidentielle aux Comores	2008-2009	3	–	–	–	–	–	–	–	–	–	3
	2006-2007	–	656	–	–	656	610	43	–	653	–	3

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
			Fonds d'affectation spéciale				Fonds d'affectation spéciale					
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle	Total des dépenses	Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b	Total		
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la réhabilitation du centre de formation de la Police nationale congolaise de Kapalata à Kisangani	2008-2009	46	—	—	—	—	—	—	—	—	—	46
	2006-2007	—	182	—	—	182	130	6	—	136	—	46
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour les Seychelles – renforcement des capacités d'acteurs étatiques et non étatiques aux Seychelles	2008-2009	71	579	—	—	579	633	31	—	664	—	(14)
	2006-2007	—	422	—	—	422	337	14	—	351	—	71
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le programme d'appui conjoint au système national de suivi et d'évaluation au Malawi	2008-2009	177	393	—	—	393	537	28	—	565	(1)	4
	2006-2007	—	661	—	—	661	463	21	—	484	—	177
Fonds d'affectation spéciale de la CE à l'appui du Bureau national de coordination de l'aide au développement en Sierra Leone	2008-2009	43	—	—	—	—	41	2	—	43	—	—
	2006-2007	—	720	—	—	720	644	33	—	677	—	43
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour Madagascar – mise en place d'une liste électorale nationale informatisée de Madagascar	2008-2009	11	—	—	—	—	11	1	—	12	—	(1)
	2006-2007	—	1 439	—	—	1 439	1 366	62	—	1 428	—	11
Commission européenne – Fonds conjoint des donateurs à l'appui des élections de 2007 au Nigéria	2008-2009	10 079	—	—	—	—	2 880	215	—	3 095	—	6 984
	2006-2007	—	24 173	—	—	24 173	12 968	1 126	—	14 094	—	10 079
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui au processus électoral en Mauritanie	2008-2009	(36)	—	—	—	—	(76)	(2)	—	(78)	—	42
	2006-2007	—	7 362	—	—	7 362	6 949	449	—	7 398	—	(36)
Commission européenne – appui au cycle électoral 2006-2008 en Gambie	2008-2009	23	22	4	—	26	(91)	(2)	—	(93)	(70)	72
	2006-2007	—	531	—	—	531	486	22	—	508	—	23

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	
		Fonds d'affectation spéciale			Fonds d'affectation ponctuelle	Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale			Total		Solde au 31 décembre ^c
		Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Contributions	Autres éléments			Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b			
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui au programme de renforcement des capacités antimines au Burundi	2008-2009	225	—	—	—	—	224	1	—	225	—	—
	2006-2007	—	1 343	—	—	1 343	1 045	73	—	1 118	—	225
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la lutte antimines dans les régions éthiopiennes du Tigré et de l'Afar	2008-2009	891	7 988	21	—	8 009	8 517	399	—	8 916	—	(16)
	2006-2007	—	5 163	—	—	5 163	4 014	258	—	4 272	—	891
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui aux organes électoraux en Sierra Leone	2008-2009	202	544	—	—	544	537	210	—	747	1	—
	2006-2007	—	9 229	—	—	9 229	8 597	430	—	9 027	—	202
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui aux élections législatives de 2007 (phase I)	2008-2009	7 821	—	—	—	—	6 333	318	—	6 651	—	1 170
	2006-2007	—	8 065	—	—	8 065	232	12	—	244	—	7 821
Fonds d'affectation spéciale pour le programme d'urgence de 2006 au Burundi	2008-2009	9 906	1 037	272	—	1 309	5 647	790	—	6 437	—	4 778
	2006-2007	—	17 138	885	—	18 023	7 853	264	—	8 117	—	9 906
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui aux processus électoraux togolais 2007-2008	2008-2009	603	—	—	—	—	455	32	—	487	—	116
	2006-2007	—	13 434	—	—	13 434	12 040	791	—	12 831	—	603
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui à la mission d'observation électorale de l'Union européenne au Togo en 2007	2008-2009	(51)	—	—	—	—	(62)	(4)	—	(66)	—	15
	2006-2007	—	2 218	—	—	2 218	2 121	148	—	2 269	—	(51)
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui à l'Institut national de la statistique au Rwanda	2008-2009	472	1 939	—	—	1 939	451	23	—	474	—	1 937
	2006-2007	—	2 043	—	—	2 043	1 496	75	—	1 571	—	472
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui au Programme pour l'égalité des sexes au Swaziland	2008-2009	346	792	9	—	801	536	35	—	571	—	576
	2006-2007	—	346	—	—	346	—	—	—	—	—	346

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
		Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale			Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale			Total		
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle		Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b			
Fonds d'affectation spéciale de la CE – appui au processus électoral aux Comores	2008-2009	92	–	–	–	–	78	6	–	84	–	8
	2006-2007	–	492	–	–	492	375	25	–	400	–	92
Fonds d'affectation spéciale pour le projet « CHOC » au Cameroun (Change Habits- Oppose Corruption)	2008-2009	216	–	–	–	–	–	–	–	–	–	216
	2006-2007	–	216	–	–	216	–	–	–	–	–	216
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'aide aux préparatifs du cycle électoral de 2007-2011 en Zambie	2008-2009	–	590	–	–	590	563	–	–	563	–	27
	2006-2007	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui au renforcement de la démocratie en République-Unie de Tanzanie	2008-2009	–	912	–	–	912	569	39	0	608	0	304
	2006-2007	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui au baromètre de la société civile	2008-2009	140	–	–	–	–	131	9	–	140	–	–
	2006-2007	–	140	–	–	140	–	–	–	–	–	140
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui à la Mission d'observation des élections au Nigéria en avril 2007	2008-2009	593	–	–	–	–	38	6	–	44	–	549
	2006-2007	–	6 322	–	–	6 322	5 358	371	–	5 729	–	593
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la création de commissions nationales de l'armement fortes, efficaces et capables dans la sous-région de la CEDEAO	2008-2009	–	(2 408)	14	–	(2 394)	1 086	81	–	1 167	1 198	(2 363)
	2006-2007	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le projet d'appui au cycle électoral en Guinée-Bissau (2008-2010)	2008-2009	–	4 739	–	–	4 739	4 430	291	–	4 721	32	50
	2006-2007	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le projet d'appui au	2008-2009	–	1 742	–	–	1 742	1 264	89	–	1 353	–	389
	2006-2007	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes				Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a	
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle	Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale					
							Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b			
Total												
cycle électoral en République démocratique du Congo												
Fonds d'affectation spéciale de la CE en faveur du programme d'appui à la stratégie nationale de lutte antimines : appui au démarrage du Centre de lutte contre les mines en Casamance	2008-2009	—	654	—	—	654	418	12	—	430	—	224
	2006-2007	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fonds d'affectation spéciale de la CE à l'appui des personnes déplacées dans leur propre pays, expulsées et réinstallées en Érythrée (sécurité alimentaire)	2008-2009	—	5 300	—	—	5 300	4 822	314	—	5 136	—	164
	2006-2007	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fonds d'affectation spéciale de la CE à l'appui du financement commun de l'évaluation conjointe de la gouvernance au Rwanda	2008-2009	—	335	—	—	335	293	15	—	308	—	27
	2006-2007	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le volet « renforcement des capacités » du programme de réforme parlementaire n° III	2008-2009	—	5 755	4	—	5 759	147	—	—	147	—	5 612
	2006-2007	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fonds d'affectation spéciale de la CE à l'appui du Colloque international sur l'émancipation des femmes, la formation d'élites et la paix et la sécurité internationales organisé au Libéria et des suites qui lui seront données	2008-2009	—	695	1	—	696	632	44	—	676	—	20
	2006-2007	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fonds d'affectation spéciale de la CE à l'appui des personnes déplacées dans leur propre pays, expulsées et réinstallées en Érythrée (centre médical)	2008-2009	—	2 303	—	—	2 303	1 462	102	—	1 564	—	739
	2006-2007	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
			Fonds d'affectation spéciale			Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale			Total		
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle		Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b			
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le programme triennal échelonné multidonateurs d'appui au Parlement	2008-2009	—	518	—	—	518	—	—	—	—	—	518
	2006-2007	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui au Programme de développement du secteur éducatif en Éthiopie	2008-2009	—	605	—	—	605	380	27	—	407	—	198
	2006-2007	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le Programme Amani	2008-2009	—	233	—	—	233	217	15	—	232	—	1
	2006-2007	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fonds d'affectation spéciale de la CE à l'appui du programme d'assistance électorale de 2007/d'observation nationale/d'observateur national kényan	2008-2009	—	592	—	—	592	479	24	—	503	—	89
	2006-2007	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la révision de la Constitution de la République du Malawi	2008-2009	—	172	—	—	172	109	10	—	119	—	53
	2006-2007	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fonds d'affectation spéciale de la CE à l'appui des réformes électorales et des élections	2008-2009	—	1 819	—	—	1 819	1 819	—	—	1 819	—	—
	2006-2007	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le transfert des connaissances par l'intermédiaire des expatriés au Mali	2008-2009	—	251	—	—	251	—	—	—	—	—	251
	2006-2007	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fonds d'affectation spéciale de la CE à l'appui du projet « Assessoria técnica para a consolidação das capacidades da CNIDAH » (Angola)	2008-2009	—	510	—	—	510	—	—	—	—	—	510
	2006-2007	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a	
		Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale			Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale		Total			
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle		Dépenses au titre des projets	Autres éléments				Fonds d'affectation ponctuelle ^b
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour une meilleure gestion des connaissances en matière de préparation aux catastrophes et de réduction des risques dans le sud-est de l'Afrique et le sud-ouest de l'océan Indien, aux Comores, à Madagascar, au Malawi et au Mozambique	2008-2009	—	360	—	—	360	306	19	—	325	—	35
	2006-2007	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fonds d'affectation spéciale de la CE à l'appui de la mise en œuvre du Programme de développement intégré des zones arides	2008-2009	—	429	—	—	429	162	11	—	173	—	256
	2006-2007	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le renforcement des capacités de gestion durable des ressources énergétiques, en collaboration avec la CEDEAO et l'UEMOA	2008-2009	—	966	—	—	966	3	—	—	3	—	963
	2006-2007	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fonds d'affectation spéciale du PNUD à l'appui du Fonds de dotation du programme EMPRETEC au Zimbabwe	2008-2009	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	2006-2007	(1)	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
Fonds d'affectation spéciale de la CE à l'appui du projet de renforcement des capacités de décision de la banque centrale du Kenya	2008-2009	—	280	—	—	280	92	—	—	92	—	188
	2006-2007	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total, gestionnaire des fonds : PNUD Afrique	2008-2009	90 303	60 368	2 211	484	63 063	70 842	4 851	4 899	80 592	(2 306)	70 468
	2006-2007	168 797	242 559	4 123	1 060	247 742	302 816	15 612	28	318 456	(7 780)	90 303

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes				Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a	
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle	Total des dépenses	Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b			
												Fonds d'affectation spéciale
Gestionnaire des fonds : PNUD												
Asie-Pacifique												
Fonds d'affectation spéciale	2008-2009	3	—	—	—	—	—	—	—	—	(3)	—
PNUD/Australie pour la réforme de la gestion budgétaire et monétaire et l'amélioration des statistiques (phase II)	2006-2007	38	—	2	—	2	—	—	—	—	(37)	3
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la création d'un système de surveillance de la sécurité alimentaire et des besoins nutritionnels en Afghanistan	2008-2009	1	—	—	—	—	—	—	—	—	(1)	—
	2006-2007	(54)	—	—	—	—	(8)	—	—	(8)	47	1
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'aide humanitaire et la reconstruction au Cambodge	2008-2009	2	—	—	—	—	—	—	—	—	(2)	—
	2006-2007	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le renforcement des capacités de déminage au Cambodge	2008-2009	(1)	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
	2006-2007	387	210	—	5	215	42	3	—	45	(558)	(1)
Fonds d'affectation spéciale du PNUD à l'appui du programme de relèvement et de réintégration au Cambodge	2008-2009	6	—	(5)	—	(5)	—	—	—	—	(1)	—
	2006-2007	236	—	16	—	16	—	42	—	42	(204)	6
Fonds d'affectation spéciale du PNUD à l'appui des élections locales et nationales au Cambodge	2008-2009	18	—	1	—	1	—	—	—	—	(19)	—
	2006-2007	16	—	2	—	2	—	—	—	—	—	18
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'aide d'urgence à la République populaire du Bangladesh	2008-2009	(1)	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
	2006-2007	331	—	15	—	15	—	—	—	—	(347)	(1)

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
		Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale			Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale			Total		
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle		Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b			
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'utilisation du reliquat des ressources du Bureau spécial de secours des Nations Unies au Bangladesh	2008-2009	40	—	2	—	2	—	—	—	—	—	42
	2006-2007	958	—	83	—	83	—	—	—	—	(1 001)	40
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Danemark pour le Centre du réseau de formation internationale pour l'approvisionnement en eau et la gestion des déchets au Bangladesh	2008-2009	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	2006-2007	(10)	—	—	—	—	—	—	—	—	10	—
Fonds d'affectation spéciale PNUD/République démocratique populaire lao pour la neutralisation des engins non explosés	2008-2009	1 314	—	2	16	18	461	14	(454)	21	(1 183)	128
	2006-2007	1 337	—	—	212	212	285	9	(59)	235	—	1 314
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour les opérations d'urgence en Afghanistan	2008-2009	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	2006-2007	(41)	—	—	—	—	—	—	—	—	41	—
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la République des Maldives	2008-2009	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	2006-2007	3	—	—	—	—	—	—	—	—	(3)	—
Fonds d'affectation spéciale PNUD/République de Corée à l'appui du programme de développement du bassin du fleuve Tumen	2008-2009	1 599	—	87	—	87	354	10	—	364	—	1 322
	2006-2007	1 635	—	160	—	160	589	10	—	599	403	1 599
Fonds d'affectation spéciale PNUD/République populaire démocratique de Corée pour le programme de secours et de relèvement du secteur agricole	2008-2009	5	—	—	—	—	—	—	—	—	2	7
	2006-2007	160	—	14	—	14	(7)	—	—	(7)	(176)	5

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
		Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle ^b	Total		
			Contributions	Autres éléments			Dépenses au titre des projets	Autres éléments				
Fonds d'affectation spéciale PNUD/République de Corée	2008-2009	624	200	24	—	224	415	28	—	443	(85)	320
	2006-2007	607	688	46	—	734	91	3	—	94	(623)	624
Fonds d'affectation spéciale Belgique/Philippines à l'appui de la valorisation des ressources humaines pour la gestion des affaires publiques et l'amélioration des moyens de subsistance – Conseil de la paix et du développement pour la région sud des Philippines	2008-2009	1	—	—	—	—	—	—	—	—	(1)	—
	2006-2007	(4)	—	—	—	—	(5)	—	—	(5)	—	1
Fonds d'affectation spéciale Belgique/Philippines concernant la formation professionnelle et le développement des entreprises à l'intention des soldats du Front de libération nationale Moro, de leur famille et de leur communauté	2008-2009	85	—	5	—	5	—	—	—	—	—	90
	2006-2007	77	—	8	—	8	—	—	—	—	—	85
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme de relèvement communautaire en Indonésie	2008-2009	40	—	1	—	1	—	—	—	—	—	41
	2006-2007	37	—	2	—	2	(1)	—	—	(1)	—	40
Fonds d'affectation spéciale Bureau australien d'aide au développement (ADAB)/PNUD	2008-2009	1 094	—	30	—	30	910	70	—	980	—	144
	2006-2007	995	—	99	—	99	—	—	—	—	—	1 094
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui à la surveillance et à la notification des délits forestiers au Cambodge	2008-2009	1	—	—	—	—	—	—	—	—	(1)	—
	2006-2007	(5)	—	—	—	—	(6)	—	—	(6)	—	1
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui au renforcement des capacités en	2008-2009	2 839	2 097	66	—	2 163	4 223	231	—	4 454	(101)	447
	2006-2007	3 819	3 557	353	—	3 910	4 763	127	—	4 890	—	2 839

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a	
		Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale			Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale			Total			
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle		Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b				
vue de la réforme de l'administration indonésienne													
Appel interinstitutions des Nations Unies en faveur de la Mongolie – DZUD 2000, prévenir une catastrophe en puissance	2008-2009	1	–	–	–	–	–	–	–	–	(1)	–	
	2006-2007	3	–	1	–	1	–	–	–	–	(3)	1	
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui en faveur d'une trêve humanitaire à Aceh	2008-2009	44	–	3	–	3	–	–	–	–	–	47	
	2006-2007	40	–	4	–	4	–	–	–	–	–	44	
Fonds d'affectation spéciale du Japon pour l'octroi de bourses aux étudiants du Timor oriental	2008-2009	114	–	4	–	4	–	31	–	31	–	87	
	2006-2007	104	–	10	–	10	–	–	–	–	–	114	
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui au Programme de relèvement de l'archipel des Moluques et de la province des Moluques Nord	2008-2009	7	–	–	–	–	–	–	–	–	(7)	–	
	2006-2007	666	–	–	–	–	570	53	–	623	(36)	7	
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le Programme de formation en matière de gouvernance locale en Chine	2008-2009	(63)	–	–	–	–	(63)	–	–	(63)	2	2	
	2006-2007	161	–	2	–	2	53	43	–	96	(130)	(63)	
Fonds d'affectation spéciale de l'Office humanitaire de la Communauté européenne (ECHO) pour la fourniture de logements temporaires aux groupes de population pauvres et vulnérables de la ville de Bhuj, district de Kutch (Gujarat)	2008-2009	758	–	24	–	24	603	–	–	603	–	179	
	2006-2007	689	–	69	–	69	–	–	–	–	–	758	
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'initiative en faveur de la paix et du développement au Népal	2008-2009	57	–	2	–	2	27	–	–	27	–	32	
	2006-2007	270	–	11	–	11	214	10	–	224	–	57	

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
		Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle ^b	Total		
			Contributions	Autres éléments			Dépenses au titre des projets	Autres éléments				
Fonds d'affectation spéciale de la Belgique pour l'appui au secteur judiciaire au Timor-Leste	2008-2009	7	—	—	—	—	6	—	—	6	—	1
	2006-2007	56	—	—	—	—	47	2	—	49	—	7
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui à la Mission d'observation des élections législatives au Bangladesh	2008-2009	24	—	3	—	3	—	—	—	—	—	27
	2006-2007	12	—	12	—	12	—	—	—	—	—	24
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui aux élections de l'Assemblée constituante au Timor-Leste	2008-2009	—	145	—	—	145	145	—	—	145	—	—
	2006-2007	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour les préparatifs et le suivi du Sommet mondial pour le développement durable en Indonésie	2008-2009	—	—	—	—	—	1	—	—	1	1	—
	2006-2007	(15)	—	—	—	—	(15)	—	—	(15)	—	—
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CE à l'appui des élections municipales au Cambodge	2008-2009	161	—	—	—	—	—	143	—	143	—	18
	2006-2007	161	—	—	—	—	—	—	—	—	—	161
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le renforcement des capacités dans le cadre de la réforme de la gestion des déchets solides dans les municipalités chinoises	2008-2009	1	—	—	—	—	(1)	—	—	(1)	2	4
	2006-2007	—	—	—	—	—	(1)	—	—	(1)	—	1
Fonds d'affectation spéciale pour l'ordre public en Afghanistan	2008-2009	51 454	308 064	2 566	—	310 630	246 572	10 755	—	257 327	1 708	106 465
	2006-2007	(73)	201 927	1 981	—	203 908	147 874	4 507	—	152 381	—	51 454
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la mission d'observation de l'élection présidentielle au Timor-Leste	2008-2009	38	—	2	—	2	—	—	—	—	—	40
	2006-2007	30	—	8	—	8	—	—	—	—	—	38

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
			Fonds d'affectation spéciale				Fonds d'affectation spéciale					
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle	Total des dépenses	Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b	Total		
Fonds spécial PNUD/Timor- Leste en faveur des ex- fonctionnaires du Gouvernement indonésien	2008-2009	5	—	2	—	2	49	—	—	49	49	7
	2006-2007	50	—	4	—	4	—	—	—	—	(49)	5
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le Programme de relèvement et d'emploi en Afghanistan	2008-2009	59	—	—	—	—	59	—	—	59	—	—
	2006-2007	59	—	—	—	—	—	—	—	—	—	59
Fonds de formation de la CE pour le renforcement des capacités grâce à la création de centres de formation aux technologies de l'information et des communications	2008-2009	2	—	—	—	—	—	—	—	—	(2)	—
	2006-2007	54	—	—	—	—	50	2	—	52	—	2
Partenariat CE/Indonésie pour la réforme de la gouvernance	2008-2009	1 795	—	102	—	102	(1)	—	—	(1)	(2 123)	(225)
	2006-2007	1 718	4 057	153	—	4 210	4 115	13	—	4 128	(5)	1 795
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'enquête sur l'impact des mines en Afghanistan	2008-2009	137	—	—	—	—	—	—	—	—	—	137
	2006-2007	181	—	4	—	4	48	—	—	48	—	137
Offre de services et réinstallation : options de planification du développement	2008-2009	(8)	—	—	—	—	—	—	—	—	8	—
	2006-2007	36	—	4	—	4	—	—	—	—	(48)	(8)
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui au renforcement des capacités de gestion de l'information en Afghanistan	2008-2009	48	—	—	—	—	—	—	—	—	—	48
	2006-2007	62	—	—	—	—	14	—	—	14	—	48
Fonds d'affectation spéciale de la France pour l'appui au renforcement des capacités de la fonction publique en Afghanistan	2008-2009	229	—	11	—	11	72	1	—	73	—	167
	2006-2007	299	—	22	—	22	89	3	—	92	—	229

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
			Fonds d'affectation spéciale				Fonds d'affectation spéciale					
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle	Total des dépenses	Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b	Total		
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la rénovation des hammams dans certaines villes d'Afghanistan dans le cadre du Programme de relèvement et d'emploi	2008-2009	538	—	—	—	—	—	—	—	—	—	538
	2006-2007	22	514	2	—	516	—	—	—	—	—	538
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'ordre public en Afghanistan	2008-2009	599	—	—	—	—	—	(1)	—	(1)	—	600
	2006-2007	559	—	40	—	40	—	—	—	—	—	599
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui aux élections de 2004 en Indonésie	2008-2009	(425)	271	11	—	282	(420)	(13)	—	(433)	—	290
	2006-2007	802	—	—	—	—	1 186	41	—	1 227	—	(425)
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui à la création de postes de spécialiste du développement dans l'administration timoraise	2008-2009	48	—	1	—	1	—	(15)	—	(15)	(58)	6
	2006-2007	257	499	3	—	502	669	42	—	711	—	48
Fonds d'affectation spéciale pour l'ordre public en Afghanistan (phase 2)	2008-2009	1 407	—	—	—	—	307	8	—	315	—	1 092
	2006-2007	1 516	—	—	—	—	106	3	—	109	—	1 407
Projet d'inscription des électeurs en Afghanistan	2008-2009	768	—	—	—	—	—	—	—	—	(763)	5
	2006-2007	1 955	—	3	—	3	1 190	—	—	1 190	—	768
Appui aux élections en Afghanistan	2008-2009	1	—	—	—	—	(4)	—	—	(4)	(5)	—
	2006-2007	20	—	—	—	—	19	—	—	19	—	1
Renforcement des capacités de gestion de l'information en Afghanistan	2008-2009	51	—	—	—	—	(20)	—	—	(20)	—	71
	2006-2007	1 029	319	—	—	319	1 262	35	—	1 297	—	51
Appui à l'inscription des électeurs en Afghanistan	2008-2009	398	—	—	—	—	—	—	—	—	—	398
	2006-2007	397	—	1	—	1	—	—	—	—	—	398
Programme d'action humanitaire de l'ONU – Chittagong Hill Tracts du district de Khagrachari Hill – Bangladesh	2008-2009	(1)	—	—	—	—	—	—	—	—	(1)	(2)
	2006-2007	3	—	—	—	—	—	—	—	—	(4)	(1)

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
			Fonds d'affectation spéciale			Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale			Total		
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle		Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b			
Programme Union européenne- Inde de lutte contre les catastrophes	2008-2009	828	—	—	—	—	771	56	—	827	—	1
	2006-2007	3 924	3 257	—	—	3 257	5 939	414	—	6 353	—	828
Projet pilote de proximité visant à réduire les risques liés aux catastrophes dans la région montagneuse nord-orientale de l'Inde	2008-2009	138	—	—	—	—	128	10	—	138	—	—
	2006-2007	81	59	—	—	59	2	—	—	2	—	138
Redressement et développement local dans les zones rurales du Timor-Leste	2008-2009	11	2 440	20	—	2 460	3 802	(2)	—	3 800	—	(1 329)
	2006-2007	1 457	11 077	13	—	11 090	11 623	913	—	12 536	—	11
Servir la vérité et la réconciliation au Timor-Leste : appui à la Commission Accueil, vérité et réconciliation	2008-2009	—	19	—	—	19	—	—	—	—	—	19
	2006-2007	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Accompagnement et réinsertion des personnes et communautés déplacées dans le sud des Philippines	2008-2009	7	—	5	—	5	—	—	—	—	—	12
	2006-2007	168	732	—	—	732	707	22	—	729	(164)	7
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le service de développement des Chittagong Hill Tracts au Bangladesh	2008-2009	39	—	—	—	—	(8)	—	—	(8)	—	47
	2006-2007	1 775	4 105	—	—	4 105	5 511	330	—	5 841	—	39
Fonds d'affectation spéciale CE- Union européenne pour le Programme de diversité biologique de la Chine	2008-2009	8 094	26 415	—	—	26 415	14 628	287	—	14 915	—	19 594
	2006-2007	10 516	—	1	—	1	2 323	100	—	2 423	—	8 094
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la démocratisation et la décentralisation de la gouvernance locale au Cambodge	2008-2009	512	5 892	1	—	5 893	5 446	381	—	5 827	—	578
	2006-2007	1 260	2 553	(1)	—	2 552	3 084	216	—	3 300	—	512

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
			Fonds d'affectation spéciale			Fonds d'affectation ponctuelle	Fonds d'affectation spéciale			Fonds d'affectation ponctuelle ^b		
			Contributions	Autres éléments	Total des dépenses		Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Total			
Fonds d'affectation spéciale de la CE accompagnant l'appui du PNUD à l'étude technique des champs de mines de Sri Lanka	2008-2009	942	—	6	—	6	—	(71)	—	(71)	(1 278)	(259)
	2006-2007	—	1 088	—	—	1 088	70	76	—	146	—	942
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui au Tribunal chargé de juger les Khmers rouges au Cambodge	2008-2009	(3)	528	—	—	528	491	34	—	525	—	—
	2006-2007	—	718	—	—	718	674	47	—	721	—	(3)
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la lutte antidrogue en République islamique d'Afghanistan	2008-2009	42 495	7 246	2 094	—	9 340	35 565	1 100	—	36 665	(174)	14 996
	2006-2007	1 973	41 213	2 444	—	43 657	2 697	83	—	2 780	(355)	42 495
Fonds d'affectation spéciale CE/Afghanistan pour l'accès à la justice à l'échelle des districts	2008-2009	39	701	—	—	701	466	25	—	491	(55)	194
	2006-2007	549	—	—	—	—	486	24	—	510	—	39
Appui de la CE à la mise en place d'une assemblée législative afghane	2008-2009	8	946	1	—	947	(40)	—	—	(40)	—	995
	2006-2007	1 375	—	16	—	16	1 318	65	—	1 383	—	8
CE – projet d'élections à l'Assemblée nationale en Afghanistan (phase II)	2008-2009	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	2006-2007	(8 003)	2 507	—	—	2 507	(5 311)	(185)	—	(5 496)	—	—
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'ordre public en Afghanistan (phase III) (LOFTA)	2008-2009	49	—	—	—	—	—	—	—	—	—	49
	2006-2007	11 912	—	2	—	2	11 519	346	—	11 865	—	49
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la lutte antidrogue en Afghanistan	2008-2009	8 825	2 364	2	—	2 366	5 891	182	—	6 073	—	5 118
	2006-2007	14 143	—	2	—	2	5 161	159	—	5 320	—	8 825
Fonds d'affectation spéciale ECHO de la CE pour l'appui local à la remise sur pied des moyens de subsistance à la suite du tsunami et la sécurité des villages de pêcheurs en Inde	2008-2009	16	—	—	—	—	—	—	—	—	(1)	15
	2006-2007	402	90	—	—	90	440	36	—	476	—	16

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
		Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale			Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale			Total		
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle		Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b			
Fonds d'affectation spéciale de la Belgique pour le Programme national de développement local en Afghanistan – cofinancement de projets	2008-2009	6 305	2 287	1	–	2 288	7 969	254	–	8 223	81	451
	2006-2007	5 076	9 740	1	–	9 741	8 195	317	–	8 512	–	6 305
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui aux élections dans les suco au Timor-Leste en 2004-2005	2008-2009	–	–	–	–	–	67	12	–	79	79	–
	2006-2007	4	79	–	–	79	4	–	–	4	(79)	–
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le renforcement des capacités de l'Assemblée nationale et l'appui à la République démocratique populaire lao devant la Cour pénale internationale	2008-2009	170	–	–	–	–	–	–	–	–	–	170
	2006-2007	94	–	–	–	–	308	24	–	332	408	170
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le dispositif de secours et de redressement en faveur des Maldiviens victimes du tsunami	2008-2009	3	–	–	–	–	(6)	–	–	(6)	–	9
	2006-2007	757	262	–	–	262	915	101	–	1 016	–	3
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour les initiatives locales de reconstruction et de relèvement menées dans les Maldives à la suite du tsunami	2008-2009	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1
	2006-2007	527	246	–	–	246	772	–	–	772	–	1
Aide de la CE accompagnant l'appui du PNUD à la lutte antimines à Sri Lanka	2008-2009	117	–	–	–	–	–	2	–	2	–	115
	2006-2007	1 528	548	–	–	548	1 845	114	–	1 959	–	117
Projet de la CE en faveur d'un redressement rapide dans le nord-est de Sri Lanka	2008-2009	6	–	–	–	–	(30)	–	–	(30)	–	36
	2006-2007	(175)	437	–	–	437	225	31	–	256	–	6
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le développement des moyens d'existence dans le nord et l'est de Sri Lanka	2008-2009	1 838	–	14	–	14	2 359	111	–	2 470	–	(618)
	2006-2007	2 166	3 931	–	–	3 931	3 964	295	–	4 259	–	1 838

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a	
		Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale			Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale		Total			
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle		Dépenses au titre des projets	Autres éléments				Fonds d'affectation ponctuelle ^b
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le dispositif de rétablissement des moyens d'existence affectés par le tsunami aux Maldives	2008-2009	187	451	–	–	451	435	8	–	443	–	195
	2006-2007	–	1 872	(1)	–	1 871	1 553	131	–	1 684	–	187
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour un nouvel appui aux élections en Afghanistan	2008-2009	3 788	–	6	–	6	–	–	–	–	(3 532)	262
	2006-2007	(9 312)	13 100	–	–	13 100	–	–	–	–	–	3 788
Fonds d'affectation spéciale de l'Office d'aide humanitaire de la Commission européenne pour la réduction des risques de catastrophe au niveau national au Népal	2008-2009	–	–	–	–	–	(1)	–	–	(1)	–	1
	2006-2007	–	263	–	–	263	245	18	–	263	–	–
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le programme communautaire de rétablissement des moyens d'existence dans les régions de l'Azad Jammu-et-Cachemire et de la province de la frontière du Nord-Ouest frappées par le séisme	2008-2009	2 482	4 295	96	–	4 391	5 291	204	–	5 495	–	1 378
	2006-2007	–	7 385	30	–	7 415	4 933	–	–	4 933	–	2 482
Fonds d'affectation spéciale de la CE à l'appui du projet sur les élections locales à Aceh	2008-2009	21	–	–	–	–	(50)	(4)	–	(54)	(74)	1
	2006-2007	–	861	–	–	861	785	55	–	840	–	21
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'Indonésie – appui à la justice et au développement à Aceh	2008-2009	492	3 710	–	–	3 710	4 173	–	–	4 173	–	29
	2006-2007	–	1 312	–	–	1 312	723	97	–	820	–	492
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le Bangladesh – appui à la préparation aux catastrophes	2008-2009	1 282	9 311	–	–	9 311	9 139	713	–	9 852	–	741
	2006-2007	–	2 402	–	–	2 402	1 115	5	–	1 120	–	1 282

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	
		Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle ^b	Total		Solde au 31 décembre ^c
			Contributions	Autres éléments			Dépenses au titre des projets	Autres éléments				
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le Cambodge – Fonds européen d'appui à des microprojets dans certaines zones des provinces du nord- ouest du Cambodge	2008-2009	1 240	–	1	–	1	1 145	80	–	1 225	–	16
	2006-2007	–	1 852	–	–	1 852	572	40	–	612	–	1 240
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'ordre public en Afghanistan (phase IV) (LOFTA IV)	2008-2009	–	7 772	–	–	7 772	7 539	233	–	7 772	–	–
	2006-2007	–	31 621	–	–	31 621	30 686	935	–	31 621	–	–
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le Laos – renforcement de la contribution apportée par le droit international au renforcement de l'état de droit en République démocratique populaire lao	2008-2009	27	157	–	–	157	168	11	–	179	–	5
	2006-2007	–	119	–	–	119	84	8	–	92	–	27
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le Laos – projet sur la gouvernance, la réforme de l'administration publique et la fourniture de services au niveau local dans la province de Saravane	2008-2009	70	371	3	–	374	393	26	–	419	–	25
	2006-2007	–	152	–	–	152	72	10	–	82	–	70
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le Viet Nam – renforcement des capacités de l'Assemblée nationale et de certains conseils du peuple provinciaux pour l'examen, l'approbation et le suivi du budget de l'État	2008-2009	199	42	–	–	42	224	18	–	242	–	(1)
	2006-2007	–	184	–	–	184	160	11	–	171	186	199
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour combler les lacunes dans l'information du public par le bureau du porte-parole de la présidence	2008-2009	(49)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(49)
	2006-2007	–	322	–	–	322	352	19	–	371	–	(49)

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	
		Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale				Dépenses au titre des projets	Fonds d'affectation spéciale		Total	31 décembre ^a	
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle	Total des dépenses		Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b			
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la composante « renforcement des capacités » du projet « emplois ruraux pour le bien public »	2008-2009	70	19 908	–	–	19 908	11 499	946	–	12 445	–	7 533
	2006-2007	–	463	–	–	463	361	32	–	393	–	70
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le renforcement de la résilience des collectivités face aux catastrophes naturelles récurrentes, en particulier les inondations soudaines dans les hautes terres du Viet Nam	2008-2009	251	13	–	–	13	215	24	–	239	–	25
	2006-2007	–	430	–	–	430	179	–	–	179	–	251
Fonds d'affectation spéciale CE/Afghanistan pour l'accès à la justice à l'échelle des districts	2008-2009	1 707	3 467	–	–	3 467	4 561	240	–	4 801	55	428
	2006-2007	–	2 992	–	–	2 992	1 221	64	–	1 285	–	1 707
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la destruction des stocks de mines antipersonnel et de munitions	2008-2009	3 452	–	–	–	–	726	19	–	745	(2 374)	333
	2006-2007	–	6 400	–	–	6 400	2 948	–	–	2 948	–	3 452
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui à la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo par l'intégration des actions de réduction des risques de catastrophe dans les mécanismes de planification et de mise en œuvre du développement	2008-2009	116	361	–	–	361	433	45	–	478	1	–
	2006-2007	–	277	–	–	277	161	–	–	161	–	116
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le renforcement des capacités de préparation aux catastrophes et de secours en Afghanistan	2008-2009	202	19	1	–	20	236	10	–	246	–	(24)
	2006-2007	–	380	–	–	380	162	16	–	178	–	202

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
		Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle ^b	Total		
			Contributions	Autres éléments			Dépenses au titre des projets	Autres éléments				
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le programme « Gouvernance pour un développement équitable » : renforcement de l'état de droit et de la participation de la société civile en Chine	2008-2009	2 111	2 828	—	—	2 828	3 985	348	—	4 333	—	606
	2006-2007	—	2 111	—	—	2 111	—	—	—	—	—	2 111
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la généralisation de la gestion des risques de catastrophe dans la planification du développement et de l'occupation des sols aux échelons sous-national et local aux Philippines	2008-2009	372	46	1	—	47	399	(1)	—	398	(14)	7
	2006-2007	—	492	1	—	493	87	34	—	121	—	372
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui aux élections nationales au Pakistan	2008-2009	168	197	—	—	197	233	14	—	247	—	118
	2006-2007	—	1 057	—	—	1 057	815	74	—	889	—	168
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui à l'organisme de réintégration d'Aceh et à la consolidation de la paix à Aceh	2008-2009	1 161	1 381	—	—	1 381	1 881	44	—	1 925	—	617
	2006-2007	—	1 388	—	—	1 388	130	97	—	227	—	1 161
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui au projet d'emploi pour la paix au Timor-Leste	2008-2009	(381)	393	(29)	—	364	—	(17)	—	(17)	1	1
	2006-2007	—	2 480	30	—	2 510	2 810	81	—	2 891	—	(381)
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'élaboration de listes électorales comprenant des photographies	2008-2009	18 842	2 878	—	—	2 878	12 838	1 319	—	14 157	—	7 563
	2006-2007	—	18 842	—	—	18 842	—	—	—	—	—	18 842
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui au système judiciaire – mise en œuvre de tribunaux de village au Bangladesh	2008-2009	3 416	—	—	—	—	575	239	—	814	—	2 602
	2006-2007	—	3 416	—	—	3 416	—	—	—	—	—	3 416

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
		Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale			Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale			Total		
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle		Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b			
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le projet d'appui au gouvernement local – composante « enseignement et innovation »	2008-2009	(109)	3 941	–	–	3 941	1 750	4	–	1 754	–	2 078
	2006-2007	–	–	–	–	–	–	109	–	109	–	(109)
Fonds d'affectation spéciale supplémentaire de la CE pour l'ordre public en Afghanistan	2008-2009	49 041	2 267	–	–	2 267	49 724	1 538	–	51 262	–	46
	2006-2007	–	49 041	–	–	49 041	–	–	–	–	–	49 041
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui à la réduction des risques de catastrophe au niveau national au Népal (phase II)	2008-2009	–	681	49	–	730	620	48	–	668	–	62
	2006-2007	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui au Programme national d'éducation civique	2008-2009	–	736	–	–	736	689	52	–	741	–	(5)
	2006-2007	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale de la CE à l'appui du programme de gouvernance infranationale en Afghanistan	2008-2009	–	6 264	24	–	6 288	5 614	423	–	6 037	–	251
	2006-2007	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le développement et le renforcement de la confiance dans les Chittagong Hill Tracts	2008-2009	177	12 931	–	–	12 931	11 466	808	–	12 274	–	834
	2006-2007	–	7 982	–	–	7 982	7 261	544	–	7 805	–	177
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui au cycle électoral timorais	2008-2009	(109)	772	2	–	774	653	3	–	656	(7)	2
	2006-2007	–	1 351	–	–	1 351	1 363	97	–	1 460	–	(109)
Fonds d'affectation spéciale de la CE à l'appui du Programme d'insertion financière dans le Pacifique	2008-2009	–	527	–	–	527	411	37	–	448	–	79
	2006-2007	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle	Total des dépenses	Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b	Total		
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la mission d'observation électorale de l'Union européenne au Bhoutan (2008)	2008-2009	–	1 034	–	–	1 034	927	70	–	997	–	37
	2006-2007	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale de la CE à l'appui de l'évaluation conjointe de la situation après Nargis à l'issue du cyclone survenu au Myanmar	2008-2009	–	301	–	–	301	169	–	–	169	–	132
	2006-2007	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme	2008-2009	–	12	–	–	12	11	1	–	12	–	–
	2006-2007	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le renforcement des capacités de préparation aux catastrophes et de secours en Afghanistan (deuxième phase)	2008-2009	–	377	–	–	377	259	19	–	278	–	99
	2006-2007	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la mise en place de dispositifs institutionnels de gestion des risques liés aux catastrophes au Timor-Leste	2008-2009	–	310	–	–	310	207	20	–	227	–	83
	2006-2007	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la composante « renforcement des capacités » du projet « emplois ruraux pour le bien public »	2008-2009	–	9 622	–	–	9 622	8 963	627	–	9 590	–	32
	2006-2007	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale de la CE à l'appui de l'amélioration de la santé, de la nutrition et de la situation démographique dans les Chittagong Hill Tracts	2008-2009	–	6 568	–	–	6 568	3 158	223	–	3 381	–	3 187
	2006-2007	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
		Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle ^b	Total		
			Contributions	Autres éléments			Dépenses au titre des projets	Autres éléments				
Fonds d'affectation spéciale pour l'ordre public en Afghanistan (phase V)	2008-2009	—	45 705	—	—	45 705	43 420	2 285	—	45 705	—	—
	2006-2007	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui à la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo par l'intégration des actions de réduction des risques de catastrophe dans les mécanismes de planification et de mise en œuvre du développement	2008-2009	—	359	—	—	359	94	25	—	119	—	240
	2006-2007	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fonds d'affectation spéciale de la CE à l'appui du programme de renforcement de la gouvernance des provinces dans les Îles Salomon	2008-2009	—	998	—	—	998	360	70	—	430	—	568
	2006-2007	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fonds d'affectation spéciale de la CE à l'appui de l'analyse du secteur de la sécurité au Timor-Leste – dispositif de renforcement des capacités	2008-2009	—	1 410	—	—	1 410	355	92	—	447	—	963
	2006-2007	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fonds d'affectation spéciale de la CE à l'appui d'une réaction renforcée face aux déplacements internes de population à Mindanao	2008-2009	—	1 969	—	—	1 969	1 644	138	—	1 782	—	187
	2006-2007	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fonds d'affectation spéciale de la CE à l'appui de la sensibilisation à la grippe aviaire dans les zones rurales du Myanmar	2008-2009	—	444	—	—	444	399	29	—	428	—	16
	2006-2007	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
		Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale			Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale			Total		
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle		Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b			
Fonds d'affectation spéciale de la CE à l'appui de solutions durables à la situation déjà ancienne des personnes réfugiées le long de la frontière entre la Thaïlande et le Myanmar	2008-2009	—	616	—	—	616	—	—	—	—	—	616
	2006-2007	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total, gestionnaire des fonds : PNUD Asie-Pacifique	2008-2009	226 590	515 059	5 242	16	520 317	528 124	24 674	(454)	552 344	(9 875)	184 688
	2006-2007	63 844	454 960	5 672	217	460 849	284 482	10 953	(59)	295 376	(2 727)	226 590
Gestionnaire des fonds : PNUD Europe et CEI												
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour les républiques baltes	2008-2009	4	—	—	—	—	—	—	—	—	(4)	—
	2006-2007	335	—	17	—	17	—	—	—	—	(348)	4
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la paix et le développement au Tadjikistan	2008-2009	17	—	1	—	1	6	—	—	6	—	12
	2006-2007	132	—	6	—	6	119	2	—	121	—	17
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suisse pour la gestion et la coordination de l'aide au Kirghizistan	2008-2009	15	—	1	—	1	1	—	—	1	(15)	—
	2006-2007	14	—	1	—	1	—	—	—	—	—	15
Fonds d'affectation spéciale pour l'appui au renforcement du Ministère kirghize des affaires étrangères	2008-2009	1	—	—	—	—	—	—	—	—	(1)	—
	2006-2007	36	—	—	—	—	—	—	—	—	(35)	1
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour les besoins humanitaires d'urgence en Ouzbékistan	2008-2009	23	—	1	—	1	—	—	—	—	—	24
	2006-2007	21	—	2	—	2	—	—	—	—	—	23
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Physicians for Human Rights (ONG) pour les activités d'aide humanitaire dans l'ex-Yougoslavie	2008-2009	97	—	—	—	—	—	—	—	—	(97)	—
	2006-2007	88	—	9	—	9	—	—	—	—	—	97

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
			Fonds d'affectation spéciale				Fonds d'affectation spéciale					
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle	Total des dépenses	Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b	Total		
Fonds d'affectation spéciale	2008-2009	29	—	—	—	—	—	—	—	—	(29)	—
PNUD/République des Sakha (Iakoutie) pour le programme d'assistance aux populations autochtones du nord de la République des Sakha	2006-2007	26	—	3	—	3	—	—	—	—	—	29
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour réparer les dégâts causés à Cuba par le cyclone Charley	2008-2009	155	—	—	—	—	144	20	—	164	—	(9)
	2006-2007	2	153	—	—	153	—	—	—	—	—	155
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour améliorer les conditions de vie en Karakalpakie en République d'Ouzbékistan	2008-2009	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1
	2006-2007	89	695	—	—	695	757	53	—	810	27	1
Fonds d'affectation spéciale CE/Tadjikistan pour la remise en état urgente des réseaux d'eau et d'assainissement en milieu rural et la promotion de l'hygiène dans les écoles de la région de Kathlon	2008-2009	329	—	—	—	—	—	—	—	—	—	329
	2006-2007	260	69	—	—	69	—	—	—	—	—	329
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le déminage en Bosnie-Herzégovine	2008-2009											
	2006-2007	7	—	—	—	—	—	—	—	—	(7)	—
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'amélioration de la gestion des contrôles aux frontières en République de Moldova	2008-2009	(243)	231	—	—	231	—	—	—	—	—	(12)
	2006-2007	(243)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(243)
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le renforcement des capacités du Ministère géorgien de la justice	2008-2009	(319)	316	—	—	316	—	—	—	—	3	—
	2006-2007	(319)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(319)

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	
		Fonds d'affectation spéciale			Total des dépenses		Fonds d'affectation spéciale			Total		Solde au 31 décembre ^c
		Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle			Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b			
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le Centre de documentation d'Europe du Sud- Est et de l'Est sur la lutte contre la prolifération des armes légères (PNUD/Pacte de stabilité)	2008-2009											
	2006-2007	(63)	63	—	—	63	—	—	—	—	—	—
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CE pour le projet de promotion de l'intégration sociale en Lettonie – programme d'enseignement des langues	2008-2009	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1
	2006-2007	—	—	—	—	—	(1)	—	—	(1)	—	1
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Belgique pour le relèvement et le développement durable de la Slavonie orientale	2008-2009	(65)	—	—	—	—	—	—	—	—	65	—
	2006-2007	73	(138)	—	—	(138)	—	—	—	—	—	(65)
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour renforcer l'efficacité et la transparence du Parlement géorgien	2008-2009	(128)	128	—	—	128	—	—	—	—	—	—
	2006-2007	(128)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(128)
Fonds d'affectation spéciale à l'appui du Programme de l'État estonien pour l'intégration des non-Estoniens à la société estonienne	2008-2009	40	—	2	—	2	—	—	—	—	—	42
	2006-2007	36	—	4	—	4	—	—	—	—	—	40
Programme de la Commission européenne pour l'emploi et le relèvement dans les villages	2008-2009	30	—	—	—	—	—	—	—	—	(30)	—
	2006-2007	27	—	3	—	3	—	—	—	—	—	30
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour les contrôles aux frontières en Asie centrale (phase 3)	2008-2009	59	73	—	—	73	—	—	—	—	—	132
	2006-2007	17	—	—	—	—	(39)	(3)	—	(42)	—	59
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui au Programme d'aide à Semipalatinsk	2008-2009	5	—	—	—	—	—	—	—	—	(5)	—
	2006-2007	6	—	—	—	—	1	—	—	1	—	5

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a	
		Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale			Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale		Total			
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle		Dépenses au titre des projets	Autres éléments				Fonds d'affectation ponctuelle ^b
Fonds d'affectation spéciale de la Norvège pour le programme d'assistance à l'emploi municipal dans l'ex-République yougoslave de Macédoine	2008-2009	14	—	1	—	1	—	—	—	—	—	15
	2006-2007	13	—	1	—	1	—	—	—	—	—	14
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui aux pays baltes	2008-2009	119	—	8	—	8	—	—	—	—	17	144
	2006-2007	108	—	11	—	11	—	—	—	—	—	119
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le retour des personnes déplacées dans les régions ravagées par la guerre en Croatie	2008-2009	(15)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(15)
	2006-2007	(15)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(15)
Fonds d'affectation spéciale PNUD/ECHO pour l'Accord pour la fourniture de logements et d'équipements sanitaires dans les régions touchées par les séismes en Turquie	2008-2009	274	—	—	—	—	—	—	—	—	(219)	55
	2006-2007	249	—	25	—	25	—	—	—	—	—	274
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la lutte antimines en Croatie	2008-2009	9	—	—	—	—	7	1	—	8	(1)	—
	2006-2007	194	—	17	—	17	192	10	—	202	—	9
Fonds d'affectation spéciale PNUD/ECHO pour le renforcement des capacités de résistance des populations touchées par le tremblement de terre dans la région de Marmara	2008-2009	7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7
	2006-2007	6	—	1	—	1	—	—	—	—	—	7
Fonds d'affectation spéciale de la Norvège pour l'appui au développement humain et à la gouvernance au niveau local au Kosovo	2008-2009	33	—	—	—	—	—	—	—	—	(33)	—
	2006-2007	30	—	3	—	3	—	—	—	—	—	33

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
			Fonds d'affectation spéciale				Fonds d'affectation spéciale					
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle	Total des dépenses	Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b	Total		
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le Programme de la Croatie en faveur du retour des personnes déplacées et des réfugiés en Slavonie orientale et à Banovina	2008-2009	(110)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(110)
	2006-2007	(110)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(110)
Fonds d'affectation spéciale pour la fourniture d'un appui à l'Organisme d'aide au développement de la République tchèque en vue de renforcer la coopération avec les pays en développement	2008-2009											
	2006-2007	33	—	1	—	1	—	—	—	—	(34)	—
Fonds d'affectation spéciale de la Norvège pour une assistance en faveur du Programme de lutte antimines en Bosnie- Herzégovine	2008-2009	16	—	—	—	—	—	—	—	—	(16)	—
	2006-2007	14	—	2	—	2	—	—	—	—	—	16
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le Programme de réforme sur l'intégration dans le canton de Bosnie centrale	2008-2009	58	—	1	—	1	—	—	—	—	(59)	—
	2006-2007	53	—	5	—	5	—	—	—	—	—	58
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le Programme de lutte antidrogues dans le Caucase du Sud	2008-2009	(21)	21	—	—	21	—	—	—	—	—	—
	2006-2007	(21)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(21)
Fonds d'affectation spéciale de l'Allemagne pour l'appui au Programme de lutte antimines en Bosnie-Herzégovine	2008-2009	10	—	—	—	—	—	—	—	—	(10)	—
	2006-2007	9	—	1	—	1	—	—	—	—	—	10
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le relèvement de Nicosie et des régions d'Omariye et de Selimye	2008-2009	(2)	—	—	—	—	—	—	—	—	2	—
	2006-2007	(143)	—	—	—	—	(175)	—	—	(175)	(34)	(2)

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
			Fonds d'affectation spéciale				Fonds d'affectation spéciale					
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle	Total des dépenses	Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b	Total		
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui à la lutte antimines en Bosnie- Herzégovine	2008-2009	1 137	–	34	–	34	1 009	35	–	1 044	–	127
	2006-2007	143	1 833	78	–	1 911	886	31	–	917	–	1 137
Fonds d'affectation spéciale ECHO/Arménie pour une aide d'urgence aux agriculteurs touchés par la sécheresse à l'appui du relèvement et de la production durable de pommes de terre et d'orge	2008-2009	9	–	–	–	–	–	–	–	–	(9)	–
	2006-2007	8	–	1	–	1	–	–	–	–	–	9
Fonds d'affectation spéciale de la Suède pour le renforcement de la coopération entre les organisations de la société civile à l'appui du développement humain durable au Bélarus	2008-2009											
	2006-2007	2	–	–	–	–	–	–	–	–	(2)	–
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le redressement économique des régions ravagées par la guerre et d'autres régions déshéritées en Croatie	2008-2009	(126)	76	–	–	76	–	–	–	–	–	(50)
	2006-2007	(126)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(126)
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le Programme de retour rapide à l'emploi en Serbie du Sud	2008-2009	(195)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(195)
	2006-2007	(281)	86	–	–	86	–	–	–	–	–	(195)
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le Programme de lutte antidrogues dans le Caucase du Sud (phase II)	2008-2009	(26)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(26)
	2006-2007	(26)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(26)
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le renforcement de la surveillance de la frontière entre le Bélarus et l'Ukraine	2008-2009	55	–	–	–	–	–	–	–	–	–	55
	2006-2007	50	–	5	–	5	–	–	–	–	–	55

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
			Fonds d'affectation spéciale			Fonds d'affectation ponctuelle	Fonds d'affectation spéciale			Fonds d'affectation ponctuelle ^b		
			Contributions	Autres éléments	Total des dépenses		Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Total			
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le Partenariat pour l'avenir (phase 2) – relèvement des quartiers de Phaneromeni et Samanbahce à Chypre	2008-2009											
	2006-2007	205	–	–	–	–	–	–	–	–	(205)	–
Fonds d'affectation spéciale de la Belgique à l'appui du projet de réinsertion des ex- combattants au Tadjikistan	2008-2009	2	–	–	–	–	–	–	–	–	(2)	–
	2006-2007	2	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'enquête sur l'impact des mines en Azerbaïdjan	2008-2009	(178)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(178)
	2006-2007	(167)	–	(11)	–	(11)	–	–	–	–	–	(178)
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le Réseau des informations nationales sur les drogues en Asie centrale	2008-2009	(157)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(157)
	2006-2007	(157)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(157)
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le développement des petites et moyennes entreprises en Anatolie du Sud-Est (Turquie)	2008-2009	1 123	1 170	7	–	1 177	1 622	45	–	1 667	(350)	283
	2006-2007	394	6 647	–	–	6 647	6 149	134	–	6 283	365	1 123
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le Programme intégré de retour en Bosnie centrale (phase IV)	2008-2009											
	2006-2007	1	–	–	–	–	–	–	–	–	(1)	–
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le projet de contrôle des armes légères et de petit calibre en Albanie	2008-2009	12	–	–	–	–	–	–	–	–	–	12
	2006-2007	11	–	1	–	1	–	–	–	–	–	12
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la remise en état d'urgence des réseaux d'alimentation en eau dans les zones rurales de Khatlon et de Sughd (Tadjikistan)	2008-2009	47	–	–	–	–	–	–	–	–	–	47
	2006-2007	(91)	138	–	–	138	–	–	–	–	–	47

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
			Fonds d'affectation spéciale			Fonds d'affectation ponctuelle	Fonds d'affectation spéciale			Fonds d'affectation ponctuelle ^b		
			Contributions	Autres éléments	Total des dépenses		Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Total			
Fonds d'affectation spéciale CE/Croatie pour l'appui aux activités génératrices de revenus et aux petites et moyennes entreprises – dispositif à effet rapide	2008-2009	69	–	4	–	4	–	–	–	–	–	73
	2006-2007	(1 493)	104	69	–	173	(2 573)	(64)	–	(2 637)	(1 248)	69
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la lutte contre la traite des femmes au Bélarus	2008-2009	(118)	21	–	–	21	(92)	(5)	–	(97)	–	–
	2006-2007	(137)	–	–	–	–	(19)	–	–	(19)	–	(118)
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le partenariat pour l'avenir – petits projets à Chypre	2008-2009	(239)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(239)
	2006-2007	(331)	–	–	–	–	(92)	–	–	(92)	–	(239)
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le projet d'appui aux entreprises (Chypre, 2002)	2008-2009	(107)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(107)
	2006-2007	(169)	–	–	–	–	(62)	–	–	(62)	–	(107)
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le Partenariat pour l'avenir – relèvement de Nicosie (phase 3)	2008-2009	(24)	–	2	–	2	–	–	–	–	–	(22)
	2006-2007	(521)	412	–	–	412	(45)	(3)	–	(48)	37	(24)
Fonds d'affectation spéciale de la CE en faveur de l'assistance multisectorielle pour le contrôle des drogues et du renforcement des institutions en Ukraine, en République de Moldova et au Bélarus (phase 1)	2008-2009	(42)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(42)
	2006-2007	(42)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(42)
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le programme de surveillance des frontières en Asie centrale (mission de mise au point du programme)	2008-2009	29	–	–	–	–	–	–	–	–	–	29
	2006-2007	57	–	–	–	–	–	–	–	–	(28)	29
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le programme de surveillance des frontières en	2008-2009	67	–	–	–	–	–	–	–	–	(59)	8
	2006-2007	67	–	–	–	–	–	–	–	–	–	67

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes				Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a	
			Fonds d'affectation spéciale				Fonds d'affectation spéciale					
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle	Total des dépenses	Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b			Total
Asie centrale (première phase de formation à la surveillance)												
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le programme de lutte antimines en Albanie (projet d'enquête technique)	2008-2009	28	—	—	—	—	—	—	—	—	—	28
	2006-2007	232	91	3	—	94	298	—	—	298	—	28
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui au Programme de modernisation et de redynamisation des municipalités en Serbie-et-Monténégro	2008-2009	274	—	—	—	—	—	—	—	—	—	274
	2006-2007	(1 286)	1 342	275	—	1 617	—	—	—	—	(57)	274
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'intégration de la société civile dans la stratégie de réduction de la pauvreté en Serbie-et-Monténégro	2008-2009	82	—	26	—	26	—	—	—	—	—	108
	2006-2007	(59)	103	38	—	141	—	—	—	—	—	82
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la remise en état d'urgence des réseaux d'alimentation en eau dans les zones rurales de Khatlon et de Sughd (Tadjikistan)	2008-2009	98	—	—	—	—	—	—	—	—	—	98
	2006-2007	103	76	1	—	77	77	5	—	82	—	98
Fonds d'affectation spéciale de la CE (ECHO) pour l'assistance humanitaire en vue de mieux protéger le personnel des Nations Unies et des organisations humanitaires opérant dans le nord du Caucase (Fédération de Russie)	2008-2009	39	—	16	—	16	—	—	—	—	—	55
	2006-2007	15	—	24	—	24	—	—	—	—	—	39
Fonds d'affectation spéciale de la CE en faveur du Centre de la mer Caspienne chargé d'étudier les fluctuations du niveau de la	2008-2009	3	—	—	—	—	—	—	—	—	(1)	2
	2006-2007	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes				Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a	
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle	Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale		Total			
							Dépenses au titre des projets	Autres éléments				Fonds d'affectation ponctuelle ^b
mer (projet I) et du Groupe chargé de la coordination du Programme relatif à l'environnement en mer Caspienne (projet II)												
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le Programme de lutte antidrogues dans le Caucase du Sud (phase III)	2008-2009	(104)	—	2	—	2	—	—	—	—	2	(100)
	2006-2007	(104)	7	—	—	7	(79)	—	—	(79)	(86)	(104)
Fonds d'affectation spéciale CE/Bosnie pour aider les autorités nationales à organiser plus activement le retour des réfugiés et des déplacés	2008-2009	(351)	—	8	—	8	—	—	—	—	37	(306)
	2006-2007	(337)	—	—	—	—	—	—	—	—	(14)	(351)
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le Centre de documentation d'Europe du Sud- Est et de l'Est sur la lutte contre la prolifération des armes légères (PNUD/Pacte de stabilité)	2008-2009	1	—	—	—	—	—	—	—	—	(1)	—
	2006-2007	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1
Amélioration de la sûreté et de la sécurité des organismes des Nations Unies et des organisations humanitaires dans le nord du Caucase	2008-2009	10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	10
	2006-2007	68	—	—	—	—	20	1	—	21	(37)	10
Programme d'aide communautaire à la reconstruction, au développement et à la stabilisation – aide à la réglementation et à la promotion du commerce en Albanie	2008-2009	2	—	—	—	—	—	—	—	—	(2)	—
	2006-2007	1 062	—	—	—	—	1 009	51	—	1 060	—	2
Mise en œuvre du réseau électronique de l'Administration albanaise	2008-2009	5	1	—	—	1	—	—	—	—	(6)	—
	2006-2007	1	—	—	—	—	(4)	—	—	(4)	—	5

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle	Total des dépenses	Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b	Total		
Programme de déminage en Arménie	2008-2009	453	—	—	—	—	—	—	—	—	(451)	2
	2006-2007	747	—	—	—	—	275	19	—	294	—	453
Renforcement des capacités de l'Agence nationale azerbaïdjanaise chargée de la lutte antimines	2008-2009	(2)	—	—	—	—	—	—	—	—	2	—
	2006-2007	(228)	308	(1)	—	307	—	81	—	81	—	(2)
Passage de relais durable aux autorités chargées du retour (projet SUTRA, phase II) : programme d'appui à la gouvernance en Bosnie	2008-2009	(79)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(79)
	2006-2007	(77)	2 316	—	—	2 316	2 209	109	—	2 318	—	(79)
Fonds d'affectation spéciale de la CE destiné à financer un projet d'équipement et de rénovation des principales villes du nord de Chypre	2008-2009	21	—	1	—	1	—	15	—	15	—	7
	2006-2007	(2 588)	4 347	—	—	4 347	1 801	142	—	1 943	205	21
Projet d'appui aux entreprises (phase II) – Chypre	2008-2009	13	—	—	—	—	—	—	—	—	—	13
	2006-2007	294	787	—	—	787	1 009	54	—	1 063	(5)	13
Développement du secteur privé du nord de Chypre	2008-2009	(33)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(33)
	2006-2007	498	1 472	—	—	1 472	1 900	103	—	2 003	—	(33)
Cadre de formulation des projets : neutralisation de mines et de munitions à Chypre	2008-2009	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	2006-2007	(552)	68	5	—	73	(556)	—	—	(556)	(77)	—
Programme de lutte antidrogues dans le Caucase du Sud (phase IV)	2008-2009	70	(70)	—	—	(70)	—	—	—	—	—	—
	2006-2007	435	217	—	—	217	541	41	—	582	—	70
Élections de 2004 en Géorgie	2008-2009	115	69	—	—	69	—	—	—	—	(185)	(1)
	2006-2007	115	—	—	—	—	—	—	—	—	—	115
Appui au système de gestion des documents à l'Assemblée du Kosovo	2008-2009	(15)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(15)
	2006-2007	(15)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(15)

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	
		Fonds d'affectation spéciale			Total des dépenses		Fonds d'affectation spéciale			Total		Solde au 31 décembre ^c
		Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Contributions	Autres éléments			Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b			
Programme de lutte antidrogues en Asie centrale (deuxième phase)	2008-2009	(78)	–	–	–	–	(3)	–	–	(3)	–	(75)
	2006-2007	3 086	230	–	–	230	3 166	228	–	3 394	–	(78)
Contrôles aux frontières en Asie centrale IV	2008-2009	102	–	–	–	–	–	–	–	–	–	102
	2006-2007	(177)	789	–	–	789	528	(18)	–	510	–	102
Relèvement de Nicosie (phase IV) – remise en état de la tour vénitienne de Pyla	2008-2009	1	–	–	–	–	–	–	–	–	(1)	–
	2006-2007	(688)	1 529	–	–	1 529	837	–	–	837	(3)	1
Soutien de la CE et de l'Agence européenne de reconstruction à la poursuite du programme d'appui institutionnel du PNUD au centre de vente aux enchères de l'agence de privatisation	2008-2009											
	2006-2007	13	29	–	–	29	40	2	–	42	–	–
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le Centre de documentation d'Europe du Sud- Est et de l'Est sur la lutte contre la prolifération des armes légères (PNUD/Pacte de stabilité)	2008-2009	2	–	–	–	–	–	–	–	–	1	3
	2006-2007	2	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2
Réforme des tribunaux d'arbitrage et appui à l'administration des tribunaux	2008-2009	(28)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(28)
	2006-2007	224	–	–	–	–	–	(15)	–	(15)	(267)	(28)
Assistance multisectorielle pour le contrôle des drogues et renforcement des institutions en Ukraine, en République de Moldova et au Bélarus (phase 2)	2008-2009	(209)	273	–	–	273	51	7	–	58	57	63
	2006-2007	1 099	–	–	–	–	1 223	85	–	1 308	–	(209)
Études de faisabilité pour des projets de développement économique	2008-2009	(7)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(7)
	2006-2007	62	205	–	–	205	718	48	–	766	492	(7)
Fonds d'affectation spéciale de la CE – appui à l'organisation de la Table ronde des bailleurs de	2008-2009	15	–	–	–	–	15	–	–	15	–	–
	2006-2007	4	13	–	–	13	2	–	–	2	–	15

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes				Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a	
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle	Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle ^b			
							Dépenses au titre des projets	Autres éléments				Total
fonds de Sao Tomé-et-Principe (2005)												
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour les contrôles aux frontières en Asie centrale (phase 5)	2008-2009	910	328	–	–	328	1 156	83	–	1 239	(1)	(2)
	2006-2007	3 318	1 366	1	–	1 367	3 530	245	–	3 775	–	910
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le Programme de lutte antidrogues en Asie centrale (troisième phase)	2008-2009	(327)	103	1	–	104	(232)	49	–	(183)	–	(40)
	2006-2007	2 363	969	–	–	969	3 482	177	–	3 659	–	(327)
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la stratégie de Lisbonne et les objectifs du Millénaire pour le développement	2008-2009	5	5	–	–	5	–	–	–	–	(10)	–
	2006-2007	150	5	–	–	5	138	12	–	150	–	5
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le Programme de formation de la fonction publique en Bosnie-Herzégovine	2008-2009	34	–	–	–	–	–	–	–	–	(39)	(5)
	2006-2007	943	163	–	–	163	1 002	70	–	1 072	–	34
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le Programme de redressement de la zone de conflit abkhazo-géorgien	2008-2009	68	5	–	–	5	61	4	–	65	(6)	2
	2006-2007	823	363	–	–	363	1 045	73	–	1 118	–	68
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la Bosnie – appui à l'approche axée sur les résultats – Partenariat pour le développement local	2008-2009	(968)	2 814	6	–	2 820	1 784	89	–	1 873	–	(21)
	2006-2007	–	2 441	–	–	2 441	3 247	162	–	3 409	–	(968)
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui au Programme de modernisation et de redynamisation des municipalités dans le sud de la Serbie (phase II)	2008-2009	2 565	655	9	–	664	3 116	219	–	3 335	236	130
	2006-2007	2 645	4 813	–	–	4 813	4 573	320	–	4 893	–	2 565

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
		Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale			Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale			Total		
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle		Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b			
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le programme intégré de déminage en Azerbaïdjan	2008-2009	(240)	242	—	—	242	—	—	—	—	—	2
	2006-2007	943	—	—	—	—	1 106	77	—	1 183	—	(240)
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la modernisation des douanes en République d'Azerbaïdjan	2008-2009	(210)	223	—	—	223	—	11	—	11	—	2
	2006-2007	754	—	—	—	—	927	37	—	964	—	(210)
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la Mission d'assistance sur le contrôle de la frontière entre l'Ukraine et la République de Moldova	2008-2009	(41)	47	—	—	47	—	—	—	—	—	6
	2006-2007	2 316	721	—	—	721	2 792	286	—	3 078	—	(41)
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'initiative de développement régional de Kukes (Albanie)	2008-2009	(295)	372	—	—	372	75	—	—	75	—	2
	2006-2007	331	1 295	—	—	1 295	1 797	124	—	1 921	—	(295)
Programme d'aide de la CE à la reconstruction, au développement et à la stabilisation pour déminer complètement l'Albanie au plus tard à la fin de 2006	2008-2009	(338)	389	—	—	389	47	—	—	47	—	4
	2006-2007	2 109	684	—	—	684	2 929	202	—	3 131	—	(338)
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le projet de base de données sur la législation en Bosnie-Herzégovine	2008-2009	(2)	—	—	—	—	—	—	—	—	2	—
	2006-2007	146	—	—	—	—	138	10	—	148	—	(2)
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour faire face aux conséquences sociales de la transition dans la vallée de Ferghana (Kirghizistan)	2008-2009	(309)	365	—	—	365	—	—	—	—	—	56
	2006-2007	819	1 043	—	—	1 043	2 029	142	—	2 171	—	(309)
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour les contrôles aux frontières en Asie centrale	2008-2009	(442)	540	—	—	540	31	11	—	42	(46)	10
	2006-2007	3 303	—	—	—	—	3 547	198	—	3 745	—	(442)

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes				Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a	
			Fonds d'affectation spéciale				Fonds d'affectation spéciale					
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle	Total des dépenses	Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b			Total
(quatrième phase – deuxième tranche)												
Programme de soutien de la CE à la coopération transfrontalière entre la Serbie et le Monténégro	2008-2009	183	67	3	–	70	297	21	–	318	–	(65)
	2006-2007	396	609	–	–	609	768	54	–	822	–	183
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le plan d'appui au contrôle des armes légères et de petit calibre dans les Balkans occidentaux	2008-2009	17	–	–	–	–	–	–	–	–	–	17
	2006-2007	1 406	243	–	–	243	1 525	107	–	1 632	–	17
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour faire face aux conséquences sociales de la transition dans la vallée de Ferghana (Tadjikistan)	2008-2009	(11)	111	–	–	111	–	–	–	–	–	100
	2006-2007	(100)	485	–	–	485	370	26	–	396	–	(11)
CE – Remise en état et gestion durable du réseau d'eau au Tadjikistan	2008-2009	43	–	–	–	–	–	–	–	–	–	43
	2006-2007	272	92	–	–	92	298	23	–	321	–	43
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour améliorer les conditions de vie dans la vallée de Ferghana (Ouzbékistan)	2008-2009	(11)	–	–	–	–	–	(11)	–	(11)	–	–
	2006-2007	171	696	–	–	696	844	59	–	903	25	(11)
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour améliorer les contrôles aux frontières au Bélarus	2008-2009	46	–	–	–	–	–	–	–	–	(46)	–
	2006-2007	2 235	2 320	–	–	2 320	4 192	317	–	4 509	–	46
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le Projet d'appui aux entreprises II – activités auxiliaires	2008-2009	(1)	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–
	2006-2007	536	–	–	–	–	510	27	–	537	–	(1)
Fonds d'affectation spéciale de la CE à l'appui du Programme de réforme de l'administration locale en Turquie	2008-2009	325	22	–	–	22	572	40	–	612	265	–
	2006-2007	175	2 943	–	–	2 943	2 269	259	–	2 528	(265)	325

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	
		Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle ^b	Total		Solde au 31 décembre ^c
			Contributions	Autres éléments			Dépenses au titre des projets	Autres éléments				
CE/Serbie-et-Monténégro : participation de la société civile à la Stratégie de réduction de la pauvreté/Fonds d'innovation sociale	2008-2009	133	—	—	—	—	—	—	—	—	—	133
	2006-2007	458	173	—	—	173	465	33	—	498	—	133
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la prévention du VIH et des MST chez les militaires en Ukraine	2008-2009	91	—	20	—	20	1 010	150	—	1 160	—	(1 049)
	2006-2007	399	1 033	—	—	1 033	1 341	—	—	1 341	—	91
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le Cadre de formulation des projets : neutralisation de mines et de munitions à Chypre (phase II)	2008-2009	145	—	1	—	1	—	—	—	—	(8)	138
	2006-2007	1 591	201	5	—	206	1 698	72	—	1 770	118	145
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui à des projets d'amélioration du niveau de vie en Ouzbékistan	2008-2009	(1)	—	—	—	—	—	(1)	—	(1)	—	—
	2006-2007	—	94	—	—	94	91	6	—	97	2	(1)
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la sûreté des collectivités et la police de proximité – Appui au programme de réforme du secteur de la sécurité	2008-2009	1	—	—	—	—	—	—	—	—	(1)	—
	2006-2007	—	1 007	—	—	1 007	942	64	—	1 006	—	1
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'intégration de la société civile dans l'élaboration de mesures de réduction de la pauvreté en Serbie-et- Monténégro	2008-2009	93	534	4	—	538	791	55	—	846	—	(215)
	2006-2007	—	1 808	—	—	1 808	1 603	112	—	1 715	—	93
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'amélioration de la gestion des contrôles aux frontières en Ukraine	2008-2009	(1 148)	1 369	—	—	1 369	—	—	—	—	—	221
	2006-2007	—	4 958	—	—	4 958	5 823	283	—	6 106	—	(1 148)

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
		Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale			Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale			Total		
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle		Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b			
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la promotion d'une plus large application des normes internationales de respect des droits de l'homme dans l'administration de la justice au Bélarus	2008-2009	251	423	–	–	423	636	41	–	677	–	(3)
	2006-2007	–	277	–	–	277	24	2	–	26	–	251
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour des études de faisabilité relatives au Projet de développement économique II	2008-2009	1	–	–	–	–	–	–	–	–	(1)	–
	2006-2007	527	581	–	–	581	1 024	74	–	1 098	(9)	1
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la société de consommation et les réseaux citoyens en Ukraine	2008-2009	582	2 202	–	–	2 202	2 936	205	–	3 141	–	(357)
	2006-2007	–	1 638	–	–	1 638	987	69	–	1 056	–	582
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'amélioration du niveau de vie dans la région de Ferghana (Ouzbékistan) – programme annuel 2003	2008-2009	(137)	141	–	–	141	–	–	–	–	1	5
	2006-2007	–	1 178	–	–	1 178	1 229	86	–	1 315	–	(137)
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'élaboration d'un cadre global de prévention et de lutte contre la discrimination	2008-2009	1	–	–	–	–	–	–	–	–	(10)	(9)
	2006-2007	–	459	–	–	459	437	31	–	468	10	1
Fonds d'affectation spéciale de la CE à l'appui du renforcement des capacités municipales de gestion de l'environnement et de projets d'infrastructure en Croatie	2008-2009	(287)	(46)	–	–	(46)	–	–	–	–	–	(333)
	2006-2007	–	1 208	3	–	1 211	2 568	64	–	2 632	1 134	(287)
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le renforcement des capacités en vue de l'intégration européenne	2008-2009	1 754	235	3	–	238	1 977	12	–	1 989	–	3
	2006-2007	–	4 089	–	–	4 089	2 131	204	–	2 335	–	1 754

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	
		Fonds d'affectation spéciale			Fonds d'affectation ponctuelle	Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale			Total		Solde au 31 décembre ^c
		Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Contributions	Autres éléments			Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b			
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la Mission d'assistance de l'Union européenne sur le contrôle de la frontière entre l'Ukraine et la République de Moldova	2008-2009	(439)	430	—	—	430	(1)	—	—	(1)	—	(8)
	2006-2007	—	4 627	—	—	4 627	4 733	333	—	5 066	—	(439)
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le développement des municipalités en Serbie du Sud- Ouest (région de Sandzak)	2008-2009	(313)	254	1	—	255	—	—	—	—	—	(58)
	2006-2007	—	2 594	—	—	2 594	2 720	187	—	2 907	—	(313)
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'intégration du développement durable dans les politiques sectorielles	2008-2009	760	251	—	—	251	940	66	—	1 006	(5)	—
	2006-2007	—	2 355	—	—	2 355	1 491	104	—	1 595	—	760
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la Bosnie – administration en ligne au Conseil des ministres de Bosnie- Herzégovine	2008-2009	530	346	1	—	347	846	59	—	905	—	(28)
	2006-2007	—	795	—	—	795	248	17	—	265	—	530
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'Ukraine – Amélioration des contrôles à la frontière entre la République de Moldova et l'Ukraine (phase 1)	2008-2009	(918)	960	7	—	967	374	147	—	521	—	(472)
	2006-2007	—	2 474	—	—	2 474	3 289	103	—	3 392	—	(918)
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le Bureau régional pour l'Europe et la Communauté d'États indépendants – Conférence régionale de promotion de la responsabilité sociale des entreprises et de larges partenariats pour le développement durable en Europe de l'Est et dans l'ouest de la CEI	2008-2009	—	40	—	—	40	37	3	—	40	—	—
	2006-2007	—	40	—	—	40	37	3	—	40	—	—

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
		Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle	Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale			Total		
							Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b			
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le Bélarus – amélioration des contrôles aux frontières au Bélarus (phase II)	2008-2009	(126)	440	–	–	440	283	31	–	314	–	–
	2006-2007	–	10 802	–	–	10 802	10 172	756	–	10 928	–	(126)
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le Tadjikistan – remise en état durable des réseaux d'eau	2008-2009	(38)	71	–	–	71	(4)	–	–	(4)	–	37
	2006-2007	–	256	–	–	256	275	19	–	294	–	(38)
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'Ukraine – mission d'assistance de l'Union européenne sur le contrôle de la frontière entre la République de Moldova et l'Ukraine (phase 3)	2008-2009	(22)	21	–	–	21	–	–	–	–	1	–
	2006-2007	–	2 609	–	–	2 609	2 160	151	–	2 311	(320)	(22)
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'Ukraine – appui aux réformes économiques en Ukraine grâce au centre de conseil et d'analyse « Blue Ribbon »	2008-2009	200	613	–	–	613	571	34	–	605	–	208
	2006-2007	–	1 185	–	–	1 185	921	64	–	985	–	200
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le Cadre de formulation des projets : neutralisation de mines et d'engins non explosés à Chypre (phase III)	2008-2009	2	–	–	–	–	–	–	–	–	1	3
	2006-2007	–	1 325	–	–	1 325	1 248	53	–	1 301	(22)	2
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le Tadjikistan – Inclusion sociale par la production de revenus dans la région de Sughd	2008-2009	(35)	54	–	–	54	(4)	1	–	(3)	–	22
	2006-2007	–	468	–	–	468	473	30	–	503	–	(35)
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'ex-Yougoslavie – Plan d'appui de l'Union européenne au contrôle des	2008-2009	(219)	239	–	–	239	1	–	–	1	–	19
	2006-2007	–	1 556	–	–	1 556	1 655	120	–	1 775	–	(219)

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
			Fonds d'affectation spéciale			Fonds d'affectation ponctuelle	Fonds d'affectation spéciale			Fonds d'affectation ponctuelle ^b		
			Contributions	Autres éléments	Total des dépenses		Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Total			
armes légères et de petit calibre dans les Balkans occidentaux, 2007												
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le développement du secteur privé au sein de la communauté chypriote turque	2008-2009	133	2 123	–	–	2 123	2 006	170	–	2 176	–	80
	2006-2007	–	1 245	–	–	1 245	1 025	87	–	1 112	–	133
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la modernisation de l'infrastructure locale et urbaine dans la partie nord de Chypre	2008-2009	923	3 155	–	–	3 155	3 584	–	–	3 584	–	494
	2006-2007	–	3 179	–	–	3 179	2 067	189	–	2 256	–	923
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour une mise en place accélérée des pratiques relevant de la responsabilité sociale des entreprises dans les États nouvellement membres de l'Union européenne et les pays candidats, en tant que source d'harmonisation, de compétitivité et de cohésion sociale au sein de l'Union	2008-2009	391	30	–	–	30	386	41	–	427	6	–
	2006-2007	–	795	–	–	795	361	37	–	398	(6)	391
Fonds d'affectation spéciale CE/Albanie pour la mise en œuvre du réseau électronique de l'Administration albanaise (phase 2)	2008-2009	83	35	–	–	35	106	7	–	113	–	5
	2006-2007	–	111	–	–	111	26	2	–	28	–	83
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'initiative de développement régional de Kukes (Albanie)	2008-2009	(226)	600	1	–	601	332	43	–	375	1	1
	2006-2007	–	1 223	–	–	1 223	1 354	95	–	1 449	–	(226)
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le Kirghizistan – Programme de lutte antidrogues en Asie centrale (phase 4)	2008-2009	2 961	2 255	–	–	2 255	5 379	363	–	5 742	–	(526)
	2006-2007	–	3 575	–	–	3 575	577	37	–	614	–	2 961

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a	
		Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale				Fonds d'affectation spéciale					
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle	Total des dépenses	Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b			Total
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la Fédération de Russie – mieux protéger les organismes des Nations Unies et les organisations humanitaires qui fournissent de l'aide et soutiennent le relèvement dans les secteurs d'opérations élargis du nord du Caucase (Fédération de Russie)	2008-2009	–	249	–	–	249	233	16	–	249	–	–
	2006-2007	–	832	–	–	832	778	54	–	832	–	–
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le Kirghizistan – appui à une meilleure transparence dans la prise de décisions et au renforcement institutionnel du Parlement kirghize	2008-2009	(141)	130	1	–	131	–	–	–	–	(16)	(26)
	2006-2007	–	519	–	–	519	617	43	–	660	–	(141)
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'Ukraine – Programme de prévention de la toxicomanie et de lutte contre le trafic de drogues au Bélarus, en Ukraine et en République de Moldova (phase 3)	2008-2009	271	661	–	–	661	1 459	93	–	1 552	612	(8)
	2006-2007	–	1 536	–	–	1 536	1 172	93	–	1 265	–	271
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le Tadjikistan – accroissement des revenus individuels et amélioration du niveau de vie par la mise en place à l'échelon local de mécanismes de production et d'activités génératrices de revenus	2008-2009	891	116	–	–	116	751	65	–	816	–	191
	2006-2007	–	1 438	–	–	1 438	535	12	–	547	–	891
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la Mission	2008-2009	(122)	536	2	–	538	367	56	–	423	–	(7)
	2006-2007	–	11 179	–	–	11 179	10 591	710	–	11 301	–	(122)

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	
		Fonds d'affectation spéciale			Fonds d'affectation ponctuelle	Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale			Total	31 décembre ^c	Solde au
		Contributions	Autres éléments	Solde au 1 ^{er} janvier ^a			Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b			
d'assistance de l'Union européenne sur le contrôle de la frontière entre la République de Moldova et l'Ukraine												
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le renforcement du rôle de la société civile dans l'élaboration de politiques et de mesures de lutte contre la pauvreté	2008-2009	56	4 109	—	—	4 109	2 981	208	—	3 189	—	976
	2006-2007	—	1 803	—	—	1 803	1 633	114	—	1 747	—	56
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour les contrôles aux frontières dans la province de Badakhshan (Afghanistan)	2008-2009	2 562	1 089	—	—	1 089	3 424	255	—	3 679	—	(28)
	2006-2007	—	3 881	—	—	3 881	1 282	37	—	1 319	—	2 562
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le renforcement des capacités de préparation aux catastrophes et d'atténuation des conséquences au sein des collectivités locales les plus exposées aux séismes, coulées de boue, inondations soudaines, glissements de terrain et avalanches au Kirghizistan	2008-2009	3	35	—	—	35	35	3	—	38	1	1
	2006-2007	—	213	—	—	213	192	18	—	210	—	3
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le programme de microfinancement mené dans le cadre du projet de préservation de la biodiversité dans l'ouest du mont Tianshan	2008-2009	22	—	—	—	—	22	—	—	22	—	—
	2006-2007	—	169	—	—	169	145	2	—	147	—	22
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la neutralisation de mines et de munitions à Chypre	2008-2009	406	2 756	(25)	—	2 731	2 893	100	—	2 993	—	144
	2006-2007	—	2 554	30	—	2 584	2 076	102	—	2 178	—	406

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
		Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale				Fonds d'affectation spéciale					
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle	Total des dépenses	Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b	Total		
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le renforcement de la gestion des risques de catastrophe au Tadjikistan	2008-2009	116	98	1	–	99	186	24	–	210	5	10
	2006-2007	–	373	–	–	373	250	7	–	257	–	116
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour améliorer les conditions de vie dans la vallée de Ferghana (Ouzbékistan)	2008-2009	440	748	–	–	748	1 221	69	–	1 290	–	(102)
	2006-2007	–	453	–	–	453	13	–	–	13	–	440
Fonds d'affectation spéciale de la CE en Géorgie pour le Programme de lutte antidrogues dans le Caucase du Sud (phase 5)	2008-2009	998	989	3	–	992	2 323	177	–	2 500	–	(510)
	2006-2007	–	1 104	–	–	1 104	99	7	–	106	–	998
Fonds d'affectation spéciale de la CE à l'appui du projet mené par le Comité chargé des personnes disparues pour l'exhumation, l'identification et le retour des dépouilles des personnes disparues à Chypre	2008-2009	549	890	–	–	890	1 387	52	–	1 439	–	–
	2006-2007	–	1 216	–	–	1 216	582	85	–	667	–	549
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le développement des municipalités en Serbie du Sud- Ouest (phase 2)	2008-2009	2 076	3 704	–	–	3 704	6 060	424	–	6 484	–	(704)
	2006-2007	–	2 217	–	–	2 217	132	9	–	141	–	2 076
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour un développement local centré sur les communautés	2008-2009	1 275	9 523	–	–	9 523	5 622	391	–	6 013	108	4 893
	2006-2007	–	1 277	–	–	1 277	2	–	–	2	–	1 275
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour les communications, volet 2	2008-2009	53	54	–	–	54	103	4	–	107	–	–
	2006-2007	–	558	–	–	558	466	39	–	505	–	53
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour les contrôles aux frontières en Asie centrale (phase 6)	2008-2009	1 982	5 206	–	–	5 206	5 708	388	–	6 096	–	1 092
	2006-2007	–	1 982	–	–	1 982	–	–	–	–	–	1 982

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a	
		Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale			Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale		Total			
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle		Dépenses au titre des projets	Autres éléments				Fonds d'affectation ponctuelle ^b
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'initiative de développement régional de Kukes (phase 3)	2008-2009 2006-2007	—	526	1	—	527	489	37	—	526	—	1
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'aide aux victimes de la sécheresse en République de Moldova	2008-2009 2006-2007	3 364 —	777 3 458	4 —	— —	781 3 458	4 015 93	281 1	— —	4 296 94	13 —	(138) 3 364
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui au renforcement du commerce régional et à la réalisation de nouveaux investissements en Albanie	2008-2009 2006-2007	323 —	216 323	— —	— —	216 323	490 —	34 —	— —	524 —	— —	15 323
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la Mission d'assistance de l'Union européenne sur le contrôle de la frontière entre l'Ukraine et la République de Moldova (phase 5)	2008-2009 2006-2007	(1 428) —	17 520 —	2 —	— —	17 522 —	14 810 1 335	1 038 93	— —	15 848 1 428	— —	246 (1 428)
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la rénovation de l'infrastructure locale et urbaine du nord de Chypre (phase II)	2008-2009 2006-2007	—	3 207	—	—	3 207	1 124	224	—	1 348	—	1 859
Fonds d'affectation spéciale de la CE à l'appui de l'administration en ligne en Bosnie-Herzégovine (phase 2)	2008-2009 2006-2007	—	646	—	—	646	621	43	—	664	—	(18)
Fonds d'affectation spéciale de la CE à l'appui de la mise en œuvre d'une législation et d'une médiation antidiscrimination en Serbie	2008-2009 2006-2007	—	2 689	—	—	2 689	1 294	91	—	1 385	—	1 304

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes				Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a	
			Fonds d'affectation spéciale			Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale		Total			
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle		Dépenses au titre des projets	Autres éléments				Fonds d'affectation ponctuelle ^b
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le Tadjikistan – faire face aux conséquences sociales de la transition dans la vallée de Ferghana	2008-2009 2006-2007	–	640	–	–	640	668	41	–	709	–	(69)
Fonds d'affectation spéciale de la CE visant à lutter contre les effets négatifs de la catastrophe de Tchernobyl au Bélarus	2008-2009 2006-2007	–	1 381	–	–	1 381	245	–	–	245	–	1 136
Fonds d'affectation spéciale de la CE – mieux protéger les organismes des Nations Unies et les organisations humanitaires qui fournissent de l'aide et soutiennent le relèvement dans les secteurs d'opérations élargis du nord du Caucase (Fédération de Russie)	2008-2009 2006-2007	–	153	–	–	153	135	9	–	144	–	9
Fonds d'affectation spéciale de la CE en faveur du programme de maîtrise des armes de petit calibre en Bosnie-Herzégovine	2008-2009 2006-2007	–	1 878	–	–	1 878	1 583	111	–	1 694	–	184
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le retour et la réinsertion au Kosovo	2008-2009 2006-2007	–	4 135	–	–	4 135	1 615	93	–	1 708	–	2 427
Fonds d'affectation spéciale de la CE à l'appui de la protection de l'environnement et du développement durable au Bélarus	2008-2009 2006-2007	–	778	–	–	778	408	33	–	441	–	337
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour les contrôles aux frontières en Asie centrale (phase 7)	2008-2009 2006-2007	–	3 117	–	–	3 117	1 506	84	–	1 590	–	1 527

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	
		Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale			Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale			Total	31 décembre ^c	Solde au
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle		Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b			
Fonds d'affectation spéciale de la CE à l'appui de la réforme de la Constitution de la République kirghize et du Parlement kirghize	2008-2009 2006-2007	—	2 102	—	—	2 102	1 218	85	—	1 303	—	799
Fonds d'affectation spéciale de la CE en faveur du renforcement des capacités nationales de planification stratégique et d'élaboration de politiques en Bosnie-Herzégovine	2008-2009 2006-2007	—	282	—	—	282	161	11	—	172	—	110
Fonds d'affectation spéciale de la CE – mieux protéger les organismes des Nations Unies et les organisations humanitaires qui fournissent de l'aide et soutiennent le relèvement dans les secteurs d'opérations élargis du nord du Caucase (Fédération de Russie)	2008-2009 2006-2007	—	209	—	—	209	156	11	—	167	—	42
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la prise en compte systématique de la gestion des risques liés aux catastrophes dans le processus de décentralisation du Kirghizistan : renforcement des capacités des localités vulnérables, des autorités locales et de leurs partenaires face aux risques liés aux catastrophes	2008-2009 2006-2007	—	351	—	—	351	383	26	—	409	—	(58)
Fonds d'affectation spéciale de la CE à l'appui de la coordination et du suivi du programme de lutte antimines albanais, à des fins de conformité avec la Convention	2008-2009 2006-2007	—	648	—	—	648	398	28	—	426	—	222

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
			Fonds d'affectation spéciale			Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale			Total		
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle		Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b			
d'Ottawa sur les mines antipersonnel												
Fonds d'affectation spéciale de la CE : assistance technique à la restructuration industrielle de Şanhiurfa (Turquie)	2008-2009 2006-2007	—	2 524	—	—	2 524	1 191	83	—	1 274	—	1 250
Fonds d'affectation spéciale de la CE : renforcement des capacités des institutions démocratiques aux fins d'assurer des élections régulières et la participation citoyenne en Géorgie	2008-2009 2006-2007	—	1 654	—	—	1 654	1 590	111	—	1 701	—	(47)
Fonds d'affectation spéciale de la CE : droits de la femme et de l'enfant en Ukraine	2008-2009 2006-2007	—	211	—	—	211	1 026	4	—	1 030	1 550	731
Fonds d'affectation spéciale de la CE à l'appui du projet de lutte contre la sécheresse lancé par l'ONU : distribution d'urgence de graines de maïs aux victimes de la sécheresse survenue en République de Moldova	2008-2009 2006-2007	—	1 062	—	—	1 062	981	69	—	1 050	(12)	—
Fonds d'affectation spéciale de la CE : renforcement des capacités de programmation et d'élaboration des fiches de projet au Monténégro	2008-2009 2006-2007	—	167	—	—	167	158	11	—	169	—	(2)
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le renforcement de la gestion des risques liés aux catastrophes au Tadjikistan (phase II)	2008-2009 2006-2007	—	373	—	—	373	429	28	—	457	—	(84)

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a	
		Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale			Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale		Total			
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle		Dépenses au titre des projets	Autres éléments				Fonds d'affectation ponctuelle ^b
Fonds d'affectation spéciale de la CE : actions de prévention et de lutte face à la traite des êtres humains au Bélarus et prise en charge des conséquences sociales de cette traite	2008-2009 2006-2007	–	816	–	–	816	231	15	–	246	–	570
Fonds d'affectation spéciale de la CE : contrôle civil du secteur de la sécurité interne en Turquie	2008-2009 2006-2007	–	3 118	–	–	3 118	1 945	136	–	2 081	–	1 037
Fonds d'affectation spéciale de la CE : groupe consultatif auprès de l'Arménie	2008-2009 2006-2007	–	1 015	–	–	1 015	1 054	74	–	1 128	–	(113)
Mission d'assistance de l'Union européenne sur le contrôle de la frontière entre la République de Moldova et l'Ukraine	2008-2009 2006-2007	–	14 961	–	–	14 961	13 855	923	–	14 778	–	183
Fonds d'affectation spéciale de la CE en faveur d'une gestion intégrée de l'eau et d'un dialogue transfrontière en Asie centrale	2008-2009 2006-2007	–	462	–	–	462	222	(11)	–	211	–	251
Fonds d'affectation spéciale de la CE : renforcement de la démocratie locale en Bosnie-Herzégovine	2008-2009 2006-2007	–	797	–	–	797	668	47	–	715	–	82
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour améliorer les conditions de vie dans la vallée de Ferghana en Ouzbékistan	2008-2009 2006-2007	–	1 500	–	–	1 500	1 083	54	–	1 137	–	363
Fonds d'affectation spéciale de la CE : appui au renforcement du mécanisme national de prévention prévu par le Protocole facultatif se rapportant	2008-2009 2006-2007	–	298	–	–	298	225	15	–	240	–	58

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes				Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a	
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle	Total des dépenses	Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b			
												Total
à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants												
Fonds d'affectation spéciale de la CE : appui aux activités de relèvement rapide en Géorgie	2008-2009 2006-2007	–	3 327	–	–	3 327	3 001	210	–	3 211	–	116
Programme de la CE à l'appui de systèmes intégrés de contrôle des frontières dans le Caucase du Sud	2008-2009 2006-2007	–	2 190	–	–	2 190	63	4	–	67	–	2 123
Fonds d'affectation spéciale de la Norvège pour le relèvement et le développement durable des régions dévastées par la guerre en Croatie	2008-2009 2006-2007	1	–	–	–	–	–	–	–	–	(1)	–
Fonds d'affectation spéciale de l'Office d'aide humanitaire de la Commission européenne en vue de mieux protéger les organismes des Nations Unies et les organisations humanitaires opérant dans le nord du Caucase (Fédération de Russie)	2008-2009 2006-2007	–	45	–	–	45	42	3	–	45	–	–
Total, gestionnaire des fonds : PNUD Europe et CEI	2008-2009 2006-2007	22 032 29 218	131 955 142 290	161 639	– –	132 116 142 929	125 632 140 400	8 436 9 019	– –	134 068 149 419	1 202 (696)	21 282 22 032
Gestionnaire des fonds : PNUD Amérique latine et Caraïbes												
Fonds d'affectation spéciale PNUD/JAIDO (Organisation japonaise de développement international) pour la production pilote de coton en milieu insulaire	2008-2009 2006-2007	(1)	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle	Total des dépenses	Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b	Total		
Fonds d'affectation spéciale d'appui aux activités de consolidation de la paix en El Salvador	2008-2009											
	2006-2007	36	—	—	—	—	—	—	—	—	(36)	—
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Japon d'appui à la réintégration en Haïti	2008-2009	490	—	—	—	—	—	—	—	—	(490)	—
	2006-2007	445	—	45	—	45	—	—	—	—	—	490
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Espagne pour l'appui à la gestion des affaires publiques en Amérique centrale	2008-2009	16	—	1	—	1	—	—	—	—	—	17
	2006-2007	11	—	1	—	1	(4)	—	—	(4)	—	16
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la mise en œuvre de l'Accord sur la réinstallation des populations déracinées par le conflit armé au Guatemala	2008-2009	337	—	19	—	19	99	3	—	102	—	254
	2006-2007	975	—	60	—	60	472	17	—	489	(209)	337
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'assistance électorale en Haïti	2008-2009											
	2006-2007	169	—	8	—	8	—	—	—	—	(177)	—
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'assistance à la Police nationale haïtienne	2008-2009	353	—	20	—	20	313	—	—	313	—	60
	2006-2007	321	—	32	—	32	—	—	—	—	—	353
Fonds d'affectation spéciale ACDI/PNUD pour le dispositif de développement de projets dans les Caraïbes	2008-2009	1 993	(1 976)	148	—	(1 828)	(77)	(4)	—	(81)	(231)	15
	2006-2007	—	1 976	98	—	2 074	74	7	—	81	—	1 993
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CE pour l'appui aux élections parlementaires et présidentielles au Guyana	2008-2009	91	—	—	—	—	—	—	—	—	—	91
	2006-2007	83	—	8	—	8	—	—	—	—	—	91
Composante de l'Union européenne dans le cadre de la Mission d'observation des élections générales au Guyana	2008-2009	113	(100)	7	—	(93)	—	—	—	—	—	20
	2006-2007	103	—	10	—	10	—	—	—	—	—	113

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
		Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale			Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale			Total		
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle		Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b			
Fonds d'affectation spéciale de l'ECHO pour le renforcement des capacités d'intervention face aux situations de catastrophe en Haïti	2008-2009	18	–	–	–	–	–	–	–	–	(18)	–
	2006-2007	16	–	2	–	2	–	–	–	–	–	18
Fonds d'affectation spéciale ECHO/Jamaïque pour le Programme de renforcement de la gestion des catastrophes au niveau local	2008-2009	4	–	–	–	–	(6)	–	–	(6)	–	10
	2006-2007	(161)	–	–	–	–	(117)	(1)	–	(118)	47	4
Fonds d'affectation spéciale de la Belgique pour l'appui au programme cubain d'assainissement de la baie de La Havane	2008-2009	132	–	–	–	–	51	3	–	54	–	78
	2006-2007	177	–	1	–	1	44	2	–	46	–	132
Fonds d'affectation spéciale de la Belgique à l'appui des programmes cubains de construction de logements et de rénovation dans la vieille ville de La Havane	2008-2009	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(2)	(2)
	2006-2007											
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui à la reconstruction et au relèvement de Cuba après le passage de l'ouragan Mitchell	2008-2009	4	–	–	–	–	–	–	–	–	(3)	1
	2006-2007	7	–	–	–	–	3	–	–	3	–	4
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui au projet d'infrastructure sociale – remise en état de l'axe routier (35,5 km) reliant Port-de-Paix à Jean Rabel (Haïti)	2008-2009	84	–	–	–	–	61	3	–	64	(18)	2
	2006-2007	82	–	2	–	2	–	–	–	–	–	84
Fonds d'affectation spéciale de la Belgique pour l'appui au programme de reconstruction et de réhabilitation de logements à Pinar del Rio (Cuba)	2008-2009	89	–	1	–	1	58	2	–	60	(30)	–
	2006-2007	25	–	4	–	4	(58)	(2)	–	(60)	–	89

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
		Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale			Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale			Total		
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle		Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b			
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui au Centre d'assistance régional des Caraïbes	2008-2009	125	–	–	–	–	(101)	(4)	–	(105)	(176)	54
	2006-2007	209	–	2	–	2	31	55	–	86	–	125
Fonds d'affectation spéciale CE/ ECHO pour l'alerte précoce par radar dans les Caraïbes	2008-2009	21	–	–	–	–	–	–	–	–	–	21
	2006-2007	(16)	78	–	–	78	2	–	–	2	(39)	21
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui au renforcement de la société civile dans le cadre de la participation au processus de réforme de la justice pénale en Haïti	2008-2009	16	14	–	–	14	–	–	–	–	(14)	16
	2006-2007	125	–	–	–	–	122	3	–	125	16	16
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'Observatoire de l'eau et des services d'assainissement au Guatemala	2008-2009	294	20	–	–	20	–	–	–	–	(309)	5
	2006-2007	293	–	1	–	1	–	–	–	–	–	294
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui à la prévention du détournement des précurseurs chimiques en vue de la fabrication de drogues dans les pays andins	2008-2009	(4)	176	1	–	177	(33)	–	–	(33)	23	229
	2006-2007	525	797	2	–	799	1 261	67	–	1 328	–	(4)
Appui aux activités du Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour la Colombie	2008-2009	(69)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(69)
	2006-2007	344	–	–	–	–	–	–	–	–	(413)	(69)
Programme de démocratisation en Amérique latine II	2008-2009	14	–	2	–	2	11	–	–	11	–	5
	2006-2007	514	–	2	–	2	501	1	–	502	–	14
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CE pour le projet « Réserve de la biosphère – Marais de l'Est uruguayen »	2008-2009	33	–	–	–	–	–	–	–	–	–	33
	2006-2007	30	–	3	–	3	–	–	–	–	–	33

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
		Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale				Fonds d'affectation spéciale					
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle	Total des dépenses	Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b	Total		
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le déminage à des fins humanitaires au Chili	2008-2009	155	83	–	–	83	173	(8)	–	165	–	73
	2006-2007	–	1 177	–	–	1 177	958	64	–	1 022	–	155
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui aux élections locales, législatives et présidentielles en Haïti	2008-2009	183	641	–	–	641	784	39	–	823	–	1
	2006-2007	9 504	–	1	–	1	8 901	421	–	9 322	–	183
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui à l'organisation d'élections locales, législatives et présidentielles en Haïti	2008-2009	247	513	–	–	513	720	36	–	756	–	4
	2006-2007	8 868	–	1	–	1	8 280	342	–	8 622	–	247
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la consolidation de la démocratie et l'appui aux activités électorales en 2005 au Suriname	2008-2009	104	2	–	–	2	–	–	–	–	(106)	–
	2006-2007	106	–	–	–	–	2	–	–	2	–	104
Fonds d'affectation spéciale de l'ECHO pour encourager le transfert des savoirs et l'adoption de pratiques exemplaires dans la préparation aux catastrophes et la réduction des risques dans les Caraïbes	2008-2009	7	79	–	–	79	–	–	–	–	–	86
	2006-2007	375	–	–	–	–	356	12	–	368	–	7
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour un nouvel agenda de cohésion sociale et de démocratisation en Amérique latine	2008-2009	37	358	–	–	358	330	–	–	330	–	65
	2006-2007	–	726	–	–	726	641	48	–	689	–	37
CE – Gestion écologiquement et financièrement viable de la région écologique du bouclier guyanais (Guyana)	2008-2009	363	1 666	1	–	1 667	1 649	113	–	1 762	–	268
	2006-2007	–	574	–	–	574	197	14	–	211	–	363

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	
		Fonds d'affectation spéciale			Fonds d'affectation ponctuelle	Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale			Total		Solde au 31 décembre ^c
		Contributions	Autres éléments	Solde au 1 ^{er} janvier ^a			Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b			
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le renforcement des capacités nationales de prévention et de préparation face aux catastrophes en République dominicaine	2008-2009	1 489	4 449	41	–	4 490	4 336	294	–	4 630	–	1 349
	2006-2007	–	3 935	–	–	3 935	2 288	158	–	2 446	–	1 489
Fonds d'affectation spéciale de l'Union européenne pour la Mission d'observation électorale au Nicaragua	2008-2009	964	–	–	–	–	–	–	–	–	(995)	(31)
	2006-2007	–	3 235	–	–	3 235	2 119	152	–	2 271	–	964
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la Bolivie – renforcement des capacités régionales et réduction des risques de catastrophe dans les principales villes de la Communauté andine (Bolivie, Colombie, Équateur, Pérou et Venezuela)	2008-2009	–	372	–	–	372	72	5	–	77	(295)	–
	2006-2007	–	290	–	–	290	267	23	–	290	–	–
CE – Consolidation des mécanismes démocratiques dans une situation politique polarisée par un appui à la tenue des élections nationales et régionales au Guyana en 2006	2008-2009	271	–	–	–	–	149	5	–	154	–	117
	2006-2007	–	1 221	–	–	1 221	905	45	–	950	–	271
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la prévention des conflits au Pérou – développement à l'échelon local de capacités de gestion des conflits et de promotion du dialogue	2008-2009	5	127	–	–	127	36	4	–	40	–	92
	2006-2007	–	429	–	–	429	401	23	–	424	–	5
CE – Programme de restauration de l'environnement au niveau local pour lutter contre la désertification	2008-2009	582	275	–	–	275	505	25	–	530	–	327
	2006-2007	–	663	–	–	663	75	6	–	81	–	582

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
		Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle ^b	Total		
			Contributions	Autres éléments			Dépenses au titre des projets	Autres éléments				
Fonds d'affectation spéciale	2008-2009	22 400	34 522	1 746	—	36 268	23 890	2 263	—	26 153	(380)	32 135
PNUD/Espagne pour un développement intégré et ouvert à tous	2006-2007	—	25 257	1 117	—	26 374	3 081	893	—	3 974	—	22 400
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le regroupement et la diffusion des outils, méthodologies et enseignements tirés en matière de gestion des risques à l'échelon local en Amérique centrale	2008-2009	239	—	4	—	4	219	—	—	219	—	24
	2006-2007	—	443	1	—	444	199	6	—	205	—	239
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui au Centre d'assistance régional des Caraïbes	2008-2009	(1)	143	3	—	146	134	4	—	138	—	7
	2006-2007	—	567	—	—	567	552	16	—	568	—	(1)
Commission internationale contre l'impunité au Guatemala	2008-2009	5 311	29 019	368	—	29 387	25 204	1 761	—	26 965	—	7 733
	2006-2007	—	5 330	68	—	5 398	81	6	—	87	—	5 311
Mission d'observation électorale CE/UE pour les élections législatives et présidentielles au Guatemala (2007)	2008-2009	1 532	458	—	—	458	1 860	130	—	1 990	—	—
	2006-2007	—	3 922	—	—	3 922	2 234	156	—	2 390	—	1 532
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le développement humain et les migrations en El Salvador	2008-2009	—	609	—	—	609	432	30	—	462	—	147
	2006-2007											
Fonds d'affectation spéciale de la CE : programme d'électrification des zones rurales de la République dominicaine à partir de sources d'énergie renouvelable	2008-2009	—	425	—	—	425	139	9	—	148	—	277
	2006-2007											
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la mise en place d'un système d'information	2008-2009	150	37	—	—	37	174	12	—	186	(1)	—
	2006-2007	—	150	—	—	150	—	—	—	—	—	150

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	
		Fonds d'affectation spéciale			Fonds d'affectation ponctuelle	Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale			Total		Solde au 31 décembre ^c
		Contributions	Autres éléments	Solde au 1 ^{er} janvier ^a			Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b			
multimodal sur les événements climatiques extrêmes, destiné aux collectivités locales équatoriennes												
Fonds d'affectation spéciale de la CE : développement agricole des zones rurales du Belize	2008-2009 2006-2007	—	1 887	—	—	1 887	1 213	85	—	1 298	—	589
Fonds d'affectation spéciale de la CE : diffusion des outils de préparation aux catastrophes, des bonnes pratiques et des enseignements tirés de la gestion locale des risques en Amérique centrale (Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua et Panama)	2008-2009 2006-2007	—	109	—	—	109	106	—	—	106	—	3
Fonds d'affectation spéciale de la CE : appui à la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala	2008-2009 2006-2007	—	1 060	—	—	1 060	984	69	—	1 053	—	7
Fonds d'affectation spéciale de la CE : préparation aux glissements de terrain, aux séismes et aux inondations dans les municipalités de Marale et de Yorito (Honduras)	2008-2009 2006-2007	—	357	—	—	357	283	20	—	303	—	54
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le Nicaragua : remise en état et reconstruction des zones touchées par l'ouragan Felix dans la Région autonome de l'Atlantique Nord	2008-2009 2006-2007	—	6 378	—	—	6 378	3 972	278	—	4 250	—	2 128
Fonds d'affectation spéciale de la CE : initiative de réduction des risques régionaux dans les pays et territoires d'outre-mer des Barbades	2008-2009 2006-2007	—	2 046	—	—	2 046	103	8	—	111	—	1 935

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a	
		Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale			Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale		Total			
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle		Dépenses au titre des projets	Autres éléments				Fonds d'affectation ponctuelle ^b
Fonds d'affectation spéciale de la CE : renforcement du système national d'urgence en réponse à la sécheresse frappant actuellement le Chaco paraguayen	2008-2009 2006-2007	—	52	—	—	52	36	3	—	39	—	13
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour les conséquences des ouragans Fay, Gustav, Anne et Ike en Haïti : appui à une opération conjointe d'évaluation des besoins découlant de la catastrophe et de planification du relèvement	2008-2009 2006-2007	—	204	—	—	204	154	5	—	159	—	45
Mission d'observation électorale de l'Union européenne au Salvador (2009)	2008-2009 2006-2007	—	3 702	—	—	3 702	2 657	186	—	2 843	—	859
Programme de la CE à l'appui de la paix et de la stabilité sociales dans les zones du Pérou exposées à des crises nouvelles	2008-2009 2006-2007	—	1 774	—	—	1 774	1 103	64	—	1 167	—	607
Fonds d'affectation spéciale de la CE : appui à la lutte contre l'accumulation et le commerce illicites des armes à feu dans les pays d'Amérique centrale et les pays voisins	2008-2009 2006-2007	—	572	—	—	572	532	37	—	569	—	3
Fonds d'affectation spéciale de la CE : Modulo regional sobre población afrodescendiente de América Latina	2008-2009 2006-2007	—	378	—	—	378	278	24	—	302	—	76
Total, gestionnaire des fonds : PNUD Amérique latine et Caraïbes	2008-2009	38 192	90 431	2 362	—	92 793	72 603	5 504	—	78 107	(3 045)	49 833
	2006-2007	23 165	50 770	1 469	—	52 239	33 868	2 534	—	36 402	(810)	38 192

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a	
			Fonds d'affectation spéciale			Fonds d'affectation ponctuelle	Fonds d'affectation spéciale			Fonds d'affectation ponctuelle ^b			
			Contributions	Autres éléments	Total des dépenses		Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Total				
Gestionnaire des fonds :													
Bureau de la gestion													
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'évaluation du	2008-2009	128	—	(1)	—	(1)	—	—	—	—	—	127	
Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM)	2006-2007	116	—	12	—	12	—	—	—	—	—	128	
Fonds d'affectation spéciale d'appui aux mesures propres à accroître l'efficacité et la productivité du PNUD (Suède)	2008-2009												
	2006-2007	1 619	—	82	—	82	—	—	—	—	(1 701)	—	
Fonds d'affectation spéciale PNUD 2001	2008-2009	1 782	—	94	16	110	—	—	—	—	—	1 892	
	2006-2007	1 620	—	138	24	162	—	—	—	—	—	1 782	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Agence suédoise de développement international pour l'assistance à des activités particulières du PNUD	2008-2009	64 579	136 728	8	—	136 736	135 284	8 748	—	144 032	(7 634)	49 649	
	2006-2007	31 242	179 342	11	—	179 353	126 762	5 567	—	132 329	(13 687)	64 579	
Programme du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité à l'appui d'un mécanisme de coordination de la sécurité en Iraq	2008-2009	438	—	27	—	27	—	—	—	—	—	465	
	2006-2007	398	—	40	—	40	—	—	—	—	—	438	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Canada pour les opérations de sécurité recensées dans l'appel éclair lancé en 2003 par les Nations Unies en faveur de l'Iraq	2008-2009	8	—	—	—	—	—	—	—	—	(8)	—	
	2006-2007	7	—	1	—	1	—	—	—	—	—	8	
Fonds d'affectation spéciale à l'appui du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité concernant l'appel	2008-2009	18	—	—	—	—	—	—	—	—	(18)	—	
	2006-2007	16	—	2	—	2	—	—	—	—	—	18	

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^o
			Fonds d'affectation spéciale			Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale			Total		
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle		Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b			
interinstitutions des Nations Unies en faveur du Caucase du Nord (2002)												
Fonds d'affectation spéciale à l'appui des activités du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité : opérations de sécurité au Soudan	2008-2009											
	2006-2007	(85)	—	—	—	—	—	—	—	—	85	—
Fonds d'affectation spéciale à l'appui des activités du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité : sécurité du personnel humanitaire en République démocratique du Congo	2008-2009	13	—	—	—	—	—	—	—	—	(13)	—
	2006-2007	232	—	8	—	8	216	11	—	227	—	13
Fonds d'affectation spéciale pour la mise en œuvre des Plans d'action du PNUD (2000-2003)	2008-2009	2 698	—	165	—	165	180	7	—	187	—	2 676
	2006-2007	532	—	166	—	166	(159)	—	—	(159)	1 841	2 698
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Royaume-Uni pour le compte du programme du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité en faveur du renforcement de la sécurité des opérations des Nations Unies en Iraq	2008-2009	239	—	15	—	15	—	—	—	—	—	254
	2006-2007	212	—	(105)	—	(105)	(134)	2	—	(132)	—	239
Total, gestionnaire des fonds : Bureau de la gestion	2008-2009	69 903	136 728	308	16	137 052	135 464	8 755	—	144 219	(7 673)	55 063
	2006-2007	35 909	179 342	355	24	179 721	126 685	5 580	—	132 265	(13 462)	69 903

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes				Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a	
			Fonds d'affectation spéciale			Fonds d'affectation ponctuelle	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle ^b			
			Contributions	Autres éléments	Total des dépenses		Dépenses au titre des projets	Autres éléments				Total
Gestionnaire des fonds : Bureau de la gestion/Division de la planification des ressources et de la coordination												
Fonds d'affectation spéciale du PNUD en faveur des pays en développement victimes de la famine et de la malnutrition	2008-2009	824	—	47	—	47	360	31	—	391	—	480
	2006-2007	749	—	75	—	75	—	—	—	—	—	824
Total, gestionnaire des fonds : Bureau de la gestion/Division de la planification des ressources et de la coordination	2008-2009	824	—	47	—	47	360	31	—	391	—	480
	2006-2007	749	—	75	—	75	—	—	—	—	—	824
Gestionnaire des fonds : Bureau de la prévention des crises et du relèvement												
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour les situations de crise, d'après conflit et de redressement	2008-2009	364	—	83	—	83	—	12	—	12	1 881	2 316
	2006-2007	624	—	49	—	49	255	54	—	309	—	364
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour renforcer la coordination des secours sur le terrain en Afghanistan	2008-2009	141	—	—	—	—	—	—	—	—	(141)	—
	2006-2007	141	—	—	—	—	—	—	—	—	—	141
Fonds d'affectation spéciale thématique du PNUD pour la prévention des crises et le redressement	2008-2009	165 437	139 953	9 926	—	149 879	172 259	10 067	—	182 326	(14 032)	118 958
	2006-2007	180 357	207 756	13 549	—	221 305	229 012	6 652	—	235 664	(561)	165 437
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le développement social durable, la paix et l'appui aux pays se trouvant dans une situation particulière	2008-2009	2 618	—	159	—	159	—	283	—	283	(53)	2 441
	2006-2007	2 210	65	231	—	296	(90)	(22)	—	(112)	—	2 618

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	
		Fonds d'affectation spéciale			Fonds d'affectation ponctuelle	Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale			Total		Solde au 31 décembre ^c
		Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Contributions	Autres éléments			Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b			
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui au renforcement des capacités de réforme	2008-2009	1 960	1 314	136	—	1 450	1 765	161	—	1 926	—	1 484
	2006-2007	—	2 000	151	—	2 151	191	—	—	191	—	1 960
Collaboration CE/PNUD aux fins de faire progresser les travaux liés à l'évaluation des besoins d'après crise et au relèvement rapide (I)	2008-2009	—	572	—	—	572	205	—	—	205	—	367
	2006-2007											
Collaboration CE/PNUD aux fins de faire progresser les travaux liés à l'évaluation des besoins d'après crise et au relèvement rapide (II)	2008-2009	—	964	—	—	964	561	—	—	561	—	403
	2006-2007											
Total, gestionnaire des fonds : Bureau de la prévention des crises et du relèvement	2008-2009	170 520	142 803	10 304	—	153 107	174 790	10 523	—	185 313	(12 345)	125 969
	2006-2007	183 332	209 821	13 980	—	223 801	229 368	6 684	—	236 052	(561)	170 520
Gestionnaire des fonds :												
Groupe spécial de la												
coopération technique entre												
pays en développement												
Fonds d'affectation spéciale Pérez-Guerrero pour la coopération économique et technique entre pays en développement	2008-2009	7 019	224	505	—	729	525	6	—	531	—	7 217
	2006-2007	6 791	214	586	—	800	568	4	—	572	—	7 019
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Réseau d'information sur le développement (DEVNET) pour le Système pilote d'information technique (TIPS)	2008-2009	151	—	9	—	9	—	—	—	—	—	160
	2006-2007	137	—	14	—	14	—	—	—	—	—	151

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
		Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale			Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale			Total		
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle		Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b			
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la promotion de la coopération Sud-Sud	2008-2009	4 600	2 908	269	—	3 177	2 479	80	—	2 559	—	5 218
	2006-2007	5 363	3 336	476	—	3 812	5 149	227	—	5 376	801	4 600
Dispositif IBAS	2008-2009	7 193	5 000	600	—	5 600	1 395	9	—	1 404	—	11 389
	2006-2007	2 649	5 000	496	—	5 496	934	18	—	952	—	7 193
Total, gestionnaire des fonds : Groupe spécial de la coopération technique entre pays en développement	2008-2009	18 963	8 132	1 383	—	9 515	4 399	95	—	4 494	—	23 984
	2006-2007	14 940	8 550	1 572	—	10 122	6 651	249	—	6 900	801	18 963
Gestionnaire des fonds : Bureau des partenariats												
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour une action touchant certains problèmes de développement	2008-2009	(1)	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
	2006-2007	(6)	—	—	—	—	—	—	—	—	5	(1)
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement	2008-2009	3 934	—	14	51	65	1 886	103	1 729	3 718	—	281
	2006-2007	7 953	9 477	361	340	10 178	3 029	(8)	10 759	13 780	(417)	3 934
Fonds d'affectation spéciale français	2008-2009	1 261	715	79	—	794	596	—	—	596	—	1 459
	2006-2007	810	294	86	—	380	277	14	—	291	362	1 261
Fonds d'affectation spéciale de la Belgique pour accroître l'aide au développement du secteur privé dans les pays en développement et favoriser la réforme de l'ONU à l'échelon national	2008-2009	75	—	—	—	—	17	1	—	18	—	57
	2006-2007	164	—	—	—	—	85	4	—	89	—	75
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la campagne européenne du Millénaire contre la pauvreté	2008-2009	37	88	—	—	88	96	29	—	125	2	2
	2006-2007	—	350	1	—	351	314	—	—	314	—	37

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
		Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle ^b	Total		
			Contributions	Autres éléments			Dépenses au titre des projets	Autres éléments				
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le partenariat international	2008-2009	4 974	253	5	4 557	4 815	137	8	4 608	4 753	(1 249)	3 787
	2006-2007	8 928	257	221	20 234	20 712	225	12	23 295	23 532	(1 134)	4 974
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Italie pour des initiatives de partenariats à l'appui de la lutte contre la pauvreté	2008-2009	2 378	—	146	—	146	157	20	—	177	—	2 347
	2006-2007	4 216	313	274	—	587	2 141	97	—	2 238	(187)	2 378
Total, gestionnaire des fonds : Bureau des partenariats	2008-2009	12 658	1 056	244	4 608	5 908	2 889	161	6 337	9 387	(1 246)	7 933
	2006-2007	22 065	10 691	943	20 574	32 208	6 071	119	34 054	40 244	(1 371)	12 658
Gestionnaire des fonds : Bureau des ressources et des partenariats stratégiques/Genève												
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le plaidoyer	2008-2009	253	—	1	—	1	46	2	—	48	(189)	17
	2006-2007	433	26	26	—	52	219	13	—	232	—	253
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour les partenariats innovateurs avec les gouvernements nationaux, les pouvoirs publics locaux, le secteur privé, les ONG, les établissements d'enseignement et les fondations	2008-2009	30 365	49 338	2 152	—	51 490	29 101	1 505	—	30 606	(743)	50 506
	2006-2007	1 545	33 343	1 236	—	34 579	5 750	279	—	6 029	270	30 365
Total, gestionnaire des fonds : Bureau des ressources et des partenariats stratégiques/Genève	2008-2009	30 618	49 338	2 153	—	51 491	29 147	1 507	—	30 654	(932)	50 523
	2006-2007	1 978	33 369	1 262	—	34 631	5 969	292	—	6 261	270	30 618

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
			Fonds d'affectation spéciale			Fonds d'affectation ponctuelle	Fonds d'affectation spéciale			Fonds d'affectation ponctuelle ^b		
			Contributions	Autres éléments	Total des dépenses		Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Total			
Gestionnaire des fonds : PNUD												
États arabes												
Fonds d'affectation spéciale de l'ECHO pour le renforcement des opérations de sécurité des Nations Unies à l'appui des interventions humanitaires	2008-2009	1	—	—	—	—	—	—	—	—	(1)	—
	2006-2007	(74)	—	—	—	—	(75)	—	—	(75)	—	1
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour les pouvoirs publics locaux et le redressement dans le sud du Soudan	2008-2009	572	—	—	—	—	420	31	—	451	(118)	3
	2006-2007	638	578	(17)	—	561	582	45	—	627	—	572
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la Somalie	2008-2009	1 429	—	87	—	87	4	—	—	4	—	1 512
	2006-2007	1 326	—	130	—	130	27	—	—	27	—	1 429
Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la pauvreté dans la région arabe	2008-2009	344	—	21	—	21	27	1	—	28	10	347
	2006-2007	313	—	31	—	31	—	—	—	—	—	344
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme Iraq	2008-2009	289	—	—	—	—	—	—	—	—	—	289
	2006-2007	172	—	—	—	—	92	—	—	92	209	289
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Italie pour le projet « Yémen – Environnement, ressources naturelles et pauvreté dans l'archipel de Socotra »	2008-2009	84	—	—	—	—	—	—	—	—	(84)	—
	2006-2007	76	—	8	—	8	—	—	—	—	—	84
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le Programme de gestion des déchets urbains dans la Méditerranée	2008-2009	(1)	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
	2006-2007	154	—	—	—	—	—	—	—	—	(155)	(1)
Fonds d'affectation spéciale Iraq/CE (ECHO) pour l'amélioration des conditions de vie et la dignité des femmes en milieu carcéral	2008-2009	6	—	—	—	—	—	—	—	—	(6)	—
	2006-2007	5	—	1	—	1	—	—	—	—	—	6

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a	
		Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale			Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale		Total			
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle		Dépenses au titre des projets	Autres éléments				Fonds d'affectation ponctuelle ^b
Fonds d'affectation spéciale	2008-2009	23	–	1	–	1	(2)	–	–	(2)	–	26
Iraq/CE (ECHO) pour la remise en état des usines d'épuration et des stations de pompage et d'évacuation des eaux usées à Bagdad	2006-2007	21	–	2	–	2	–	–	–	–	–	23
Fonds d'affectation spéciale pour l'Égypte – technologies de l'information et des communications (TIC)	2008-2009	1 646	2 540	83	–	2 623	2 741	151	–	2 892	4	1 381
	2006-2007	3 871	1 986	208	–	2 194	4 125	249	–	4 374	(45)	1 646
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'enquête sur l'impact des mines en Somalie	2008-2009	60	–	–	–	–	–	–	–	–	–	60
	2006-2007	60	–	–	–	–	–	–	–	–	–	60
Fonds d'affectation spéciale de la CE (ECHO) pour le renforcement des opérations de sécurité des Nations Unies à l'appui des interventions humanitaires au Soudan	2008-2009	8	–	–	–	–	–	–	–	–	(4)	4
	2006-2007	4	–	4	–	4	–	–	–	–	–	8
Fonds d'affectation spéciale de l'ECHO pour l'amélioration des services de santé et des conditions sanitaires dans le Centre de soins pour les personnes âgées de Mossoul	2008-2009	28	–	5	–	5	–	–	–	–	(8)	25
	2006-2007	20	–	8	–	8	–	–	–	–	–	28
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la Cellule Union africaine-ONU de planification stratégique de la démilitarisation en Somalie	2008-2009	131	–	–	–	–	–	–	–	–	–	131
	2006-2007	119	–	–	–	–	(11)	(1)	–	(12)	–	131
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le renforcement du Service de la sensibilisation à l'environnement (Ministère libanais de l'environnement)	2008-2009	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1
	2006-2007	1	22	–	–	22	20	2	–	22	–	1

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes				Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a	
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle	Total des dépenses	Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b			
												Fonds d'affectation spéciale
Fonds d'affectation spéciale ECHO/Iraq pour la remise en état du réseau d'alimentation en eau et de l'infrastructure d'assainissement à Bagdad	2008-2009	–										
	2006-2007	(292)	–	–	–	–	(64)	–	–	(64)	228	–
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'évaluation environnementale et la planification de l'aménagement du territoire au Liban	2008-2009	8	–	–	–	–	–	–	–	–	–	8
	2006-2007	26	31	–	–	31	47	2	–	49	–	8
Fonds d'affectation spéciale de l'ECHO pour le projet d'assistance électorale à la Commission suprême chargée des élections et des référendums au Yémen	2008-2009	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1
	2006-2007	(11)	–	1	–	1	–	–	–	–	11	1
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'aide au peuple palestinien	2008-2009	86 688	106 999	4 437	545	111 981	108 643	5 653	(355)	113 941	(1 406)	83 322
	2006-2007	40 713	129 227	7 494	1 515	138 236	88 205	3 272	–	91 477	(784)	86 688
Fonds d'affectation spéciale CE/Liban pour l'appui au projet LIFE – pays tiers – assistance technique pour renforcer la gouvernance dans les activités relatives à l'environnement	2008-2009	17	–	1	–	1	(4)	–	–	(4)	–	22
	2006-2007	164	–	9	–	9	112	4	–	116	(40)	17
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour Djibouti pour le projet de réinsertion des déplacés à travers la (re)construction des logements détruits et endommagés dans les zones touchées par le conflit	2008-2009	(397)	524	–	–	524	(4)	–	–	(4)	(131)	–
	2006-2007	26	443	3	–	446	813	56	–	869	–	(397)
Fonds d'affectation spéciale CE/Somalie pour le renforcement des capacités de	2008-2009	1	156	4	–	160	–	–	–	–	–	161
	2006-2007	(150)	–	–	–	–	–	–	–	–	151	1

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle	Total des dépenses	Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b	Total		
lutte antimines et l'enquête sur l'impact des mines												
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la remise en état de l'infrastructure d'assainissement à Bagdad	2008-2009	586	—	—	—	—	—	—	—	—	—	586
	2006-2007	3 908	—	400	—	400	(19)	(6)	—	(25)	(3 747)	586
Fonds d'affectation spéciale CE (Fonds européen de développement)/Somalie pour un projet d'étude de faisabilité sur les services financiers	2008-2009	1	—	—	—	—	—	—	—	—	62	63
	2006-2007	63	—	3	—	3	—	—	—	—	(65)	1
Fonds d'affectation spéciale CE/Somalie pour l'information dans le cadre du processus de paix d'Eldoret (phases 2 et 3)	2008-2009	77	—	—	—	—	—	—	—	—	—	77
	2006-2007	68	—	9	—	9	—	—	—	—	—	77
Fonds d'affectation spéciale CE/Somalie pour l'appui au secrétariat de l'Organe de coordination de l'aide à la Somalie en vue du renforcement de la bonne gouvernance	2008-2009	125	—	—	—	—	—	—	—	—	—	125
	2006-2007	110	—	15	—	15	—	—	—	—	—	125
Formation relative à la sensibilisation aux questions de sécurité en Iraq	2008-2009	—										
	2006-2007	(24)	423	—	—	423	423	—	—	423	24	—
Appui à la reconstruction en Iraq	2008-2009	67 403	50 143	4 892	—	55 035	50 750	5 369	—	56 119	(8 274)	58 045
	2006-2007	115 870	54 028	(247)	—	53 781	98 447	3 801	—	102 248	—	67 403
Acquisition urgente d'équipements, de matériels et de services de sécurité et de protection – Iraq	2008-2009	22	—	—	—	—	—	—	—	—	—	22
	2006-2007	147	—	—	—	—	(134)	(6)	—	(140)	(265)	22
Gestion intégrée des déchets pour les industries d'extraction de l'huile d'olive au Liban, en République arabe syrienne et en Jordanie	2008-2009	228	1 518	—	—	1 518	1 451	90	—	1 541	—	205
	2006-2007	252	539	—	—	539	530	33	—	563	—	228

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
		Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale			Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale			Total		
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle		Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b			
Organe de coordination de l'aide à la Somalie	2008-2009	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4
	2006-2007	103	—	—	—	—	(60)	(4)	—	(64)	(163)	4
Promotion des droits des femmes et de l'enfant au moyen de l'information (Tunisie, Liban, Égypte)	2008-2009	9	428	1	—	429	4	—	—	4	(428)	6
	2006-2007	(304)	—	—	—	—	(304)	(9)	—	(313)	—	9
Rapport arabe sur le développement humain	2008-2009	805	1	8	1	10	120	10	478	608	—	207
	2006-2007	1 026	137	39	529	705	648	32	246	926	—	805
Fonds d'affectation spéciale à l'appui des activités de programme dans le cadre des élections en Iraq	2008-2009	1 461	—	17	—	17	113	—	—	113	(1 268)	97
	2006-2007	(1 447)	1 500	36	—	1 536	82	111	—	193	1 565	1 461
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la coordination et la gestion des activités du Coordonnateur résident des Nations Unies	2008-2009	(1)	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
	2006-2007	(19)	—	—	—	—	(25)	(1)	—	(26)	(8)	(1)
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour une évaluation conjointe des besoins en Somalie	2008-2009	(58)	166	—	—	166	—	—	—	—	(106)	2
	2006-2007	1 153	162	—	—	162	1 373	—	—	1 373	—	(58)
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour un projet d'assistance technique en faveur de la réforme de la loi électorale au Liban	2008-2009	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	2006-2007	151	(151)	—	—	(151)	—	—	—	—	—	—
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le projet d'assistance électorale à la Commission des élections et référendums du Yémen	2008-2009	28	—	—	—	—	—	—	—	—	—	28
	2006-2007	—	557	—	—	557	513	16	—	529	—	28
Projet CE-Égypte « Villages sans mutilations génitales féminines » : démonstration d'un partenariat	2008-2009	740	1 214	—	—	1 214	1 570	79	—	1 649	—	305
	2006-2007	390	2 535	—	—	2 535	2 081	104	—	2 185	—	740

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a	
		Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale			Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale		Total			
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle		Dépenses au titre des projets	Autres éléments				Fonds d'affectation ponctuelle ^b
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la Mission d'observation électorale au Liban	2008-2009	1	81	—	—	81	—	—	—	—	(82)	—
	2006-2007	(50)	—	—	—	—	(1)	—	—	(1)	50	1
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le Programme pour l'état de droit et la sécurité en Somalie	2008-2009	59	—	—	—	—	(1)	—	—	(1)	(19)	41
	2006-2007	1 803	1 426	(18)	—	1 408	2 962	190	—	3 152	—	59
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le Projet de développement du secteur financier en Somalie	2008-2009	26	18	—	—	18	(232)	25	—	(207)	—	251
	2006-2007	414	1 074	—	—	1 074	1 428	34	—	1 462	—	26
Fonds d'affectation spéciale CE/Soudan à l'appui de la Mission conjointe d'évaluation	2008-2009	(1)	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
	2006-2007	89	—	—	—	—	—	—	—	—	(90)	(1)
Fonds d'affectation spéciale CE/Soudan pour le Programme local de relèvement et de remise en état à la suite du conflit	2008-2009	15 834	19 926	2	—	19 928	32 077	900	—	32 977	1 556	4 341
	2006-2007	21 433	22 007	2	—	22 009	27 608	—	—	27 608	—	15 834
Soutien de la CE à l'Envoyé spécial pour le retrait de Gaza	2008-2009	163	—	—	—	—	—	—	—	—	—	163
	2006-2007	355	670	12	—	682	872	2	—	874	—	163
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour les services de secrétariat en vue de la coordination entre la communauté internationale et la Somalie	2008-2009	246	—	—	—	—	—	—	—	—	(246)	—
	2006-2007	565	—	2	—	2	313	8	—	321	—	246
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la mobilisation de la société civile palestinienne pendant les élections par l'entremise du Programme d'assistance au peuple palestinien du PNUD	2008-2009	359	—	—	—	—	—	—	—	—	—	359
	2006-2007	247	112	—	—	112	—	—	—	—	—	359

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	
		Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale			Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale			Total	31 décembre ^a	
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle		Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b			
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la lutte contre les mines antipersonnel en Somalie	2008-2009	376	–	23	–	23	905	45	–	950	–	(551)
	2006-2007	–	1 706	6	–	1 712	1 272	64	–	1 336	–	376
Fonds d'affectation spéciale de la CE à l'appui du programme intérimaire de désarmement, démobilisation et réintégration au Soudan	2008-2009	2 859	4 663	–	–	4 663	5 979	142	–	6 121	–	1 401
	2006-2007	–	9 938	–	–	9 938	6 783	296	–	7 079	–	2 859
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le Soudan – renforcement des capacités pour une bonne gestion de l'aide	2008-2009	462	1 143	–	–	1 143	813	61	–	874	–	731
	2006-2007	–	927	–	–	927	441	24	–	465	–	462
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la Somalie – projet d'appui aux institutions	2008-2009	36	2 209	–	–	2 209	2 334	190	–	2 524	(513)	(792)
	2006-2007	–	10 042	(17)	–	10 025	9 378	611	–	9 989	–	36
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le Yémen – Mission d'observation électorale au Yémen en 2006	2008-2009	578	–	–	–	–	6	–	–	6	–	572
	2006-2007	–	3 160	–	–	3 160	2 413	169	–	2 582	–	578
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la remise en état rapide d'infrastructures municipales clefs pour fournir des services au niveau local au Liban	2008-2009	58	(56)	–	–	(56)	2	–	–	2	–	–
	2006-2007	–	1 921	–	–	1 921	1 741	122	–	1 863	–	58
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la Somalie – projet d'appui budgétaire d'urgence	2008-2009	129	–	–	–	–	(16)	–	–	(16)	–	145
	2006-2007	–	1 967	–	–	1 967	1 751	87	–	1 838	–	129
Fonds d'affectation spéciale CE/Somalie pour l'assistance technique d'urgence aux pouvoirs publics somaliens	2008-2009	1 105	761	–	–	761	1 166	106	–	1 272	–	594
	2006-2007	–	1 913	–	–	1 913	774	34	–	808	–	1 105

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	
		Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale			Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale			Total	31 décembre ^c	Solde au
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle		Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b			
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la Somalie – projet d'appui à l'évaluation commune des besoins	2008-2009	(3)	–	–	–	–	–	–	–	–	3	–
	2006-2007	–	105	(4)	–	101	97	7	–	104	–	(3)
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la Somalie – appui au Programme pour l'état de droit et la sécurité en Somalie	2008-2009	614	7 384	1	–	7 385	6 850	585	–	7 435	–	564
	2006-2007	–	4 424	–	–	4 424	3 663	147	–	3 810	–	614
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le Soudan – promotion de l'égalité, de la tolérance et de la paix par la dissémination au Sud-Soudan de l'Accord de paix global et du cadre juridique de transition	2008-2009	540	262	–	–	262	748	18	–	766	–	36
	2006-2007	–	623	–	–	623	39	44	–	83	–	540
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'appui à la coordination du relèvement – Liban	2008-2009	250	190	–	–	190	387	27	–	414	–	26
	2006-2007	–	1 132	–	–	1 132	861	21	–	882	–	250
Fonds d'affectation spéciale de la CE à l'appui du plan national pour la gestion de l'environnement au Soudan après le conflit	2008-2009	1	6	–	–	6	6	–	–	6	(1)	–
	2006-2007	–	67	–	–	67	64	3	–	67	1	1
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le renforcement de l'accès à la justice et le renforcement de la confiance dans les États de Kassala et de Khartoum (Soudan)	2008-2009	503	945	–	–	945	1 354	88	–	1 442	–	6
	2006-2007	–	869	–	–	869	342	24	–	366	–	503
Fonds d'affectation spéciale de la CE au Liban pour le relèvement rapide des moyens de subsistance au niveau local	2008-2009	1 950	647	1	–	648	2 429	170	–	2 599	–	(1)
	2006-2007	–	3 279	–	–	3 279	1 246	83	–	1 329	–	1 950

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
		Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale			Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale			Total		
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle		Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b			
Fonds d'affectation spéciale de la CE au Yémen pour l'élimination de l'impact des mines et des restes explosifs de guerre (phase III)	2008-2009	1 075	1 247	–	–	1 247	2 172	152	–	2 324	–	(2)
	2006-2007	–	1 225	–	–	1 225	140	10	–	150	–	1 075
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour l'Iraq – appui au droit et à la justice	2008-2009	–	5 333	31	–	5 364	6 233	254	–	6 487	–	(1 123)
	2006-2007	–										
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le projet de renforcement des capacités en matière de défense des droits de l'homme en Égypte	2008-2009	910	2 019	–	–	2 019	2 763	166	–	2 929	–	–
	2006-2007	–	910	–	–	910	–	–	–	–	–	910
Fonds d'affectation spéciale de la CE à l'appui du renforcement des capacités du Centre libanais de lutte antimines	2008-2009	448	802	–	–	802	697	49	–	746	–	504
	2006-2007	–	448	–	–	448	–	–	–	–	–	448
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le Programme d'assistance au peuple palestinien : développement local de Silwan grâce à la création de la Maison de l'Europe	2008-2009	–	330	–	–	330	299	12	–	311	–	19
	2006-2007	–										
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le coordonnateur du Groupe de stratégie sur la gouvernance, dans le cadre du Programme d'assistance au peuple palestinien	2008-2009	229	196	–	–	196	358	25	–	383	–	42
	2006-2007	–	307	–	–	307	73	5	–	78	–	229
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour la Somalie – projet d'appui aux institutions	2008-2009	–	2 378	–	–	2 378	812	36	–	848	–	1 530
	2006-2007	–										
Fonds d'affectation spéciale de la CE : appui à la Fédération générale des ONG et des fondations	2008-2009	–	510	–	–	510	477	33	–	510	–	–
	2006-2007	–										

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Recettes					Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
		Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale			Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale			Total		
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle		Dépenses au titre des projets	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle ^b			
Fonds d'affectation spéciale de la CE : fourniture d'un appui opérationnel et logistique au bureau du représentant du Quatuor	2008-2009 2006-2007	– –	4 705	–	–	4 705	4 253	296	–	4 549	–	156
Fonds d'affectation spéciale de la CE : appui intégré à la remise en état des alentours du camp de Nahr el-Bared au Liban	2008-2009 2006-2007	– –	2 873	–	–	2 873	2 737	–	–	2 737	–	136
Fonds d'affectation spéciale de la CE : appui intégré à la décentralisation en Albanie	2008-2009 2006-2007	– –	1 091	–	–	1 091	853	60	–	913	–	178
Projet conjoint CE-PNUD d'assistance électorale au Yémen	2008-2009 2006-2007	– –	1 249	–	–	1 249	1 393	93	–	1 486	–	(237)
Fonds d'affectation spéciale de la CE en faveur du projet de déminage de la frontière Nord de la Jordanie	2008-2009 2006-2007	– –	5 801	–	–	5 801	4 540	318	–	4 858	–	943
Fonds d'affectation spéciale de la CE en faveur du projet d'appui à la décentralisation et aux collectivités locales	2008-2009 2006-2007	– –	408	–	–	408	296	17	–	313	–	95
Fonds d'affectation spéciale de la CE : appui à la mise en œuvre de l'Accord de Djibouti	2008-2009 2006-2007	– –	1 035	–	–	1 035	923	52	–	975	–	60
Fonds d'affectation spéciale de la CE : dispositif initial d'appui aux institutions fédérales de transition de la Somalie	2008-2009 2006-2007	– –	4 140	–	–	4 140	3 136	157	–	3 293	–	847
Fonds d'affectation spéciale de la CE pour le Somali Support Secretariat	2008-2009 2006-2007	– –	1 114	4	–	1 118	908	45	–	953	–	165
Fonds d'affectation spéciale de la CE : appui à la sécurité des	2008-2009 2006-2007	– –	2 073	–	–	2 073	1 513	171	–	1 684	–	389

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes				Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a	
			Fonds d'affectation spéciale			Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale		Total			
			Contributions	Autres éléments	Fonds d'affectation ponctuelle		Dépenses au titre des projets	Autres éléments				Fonds d'affectation ponctuelle ^b
populations dans le Soudan oriental												
Total, gestionnaire des fonds : PNUD États arabes	2008-2009	191 176	239 172	9 619	546	249 337	255 003	15 677	123	270 803	(11 057)	158 653
	2006-2007	193 485	262 269	8 120	2 044	272 433	261 688	9 685	246	271 619	(3 123)	191 176
Gestionnaire des fonds : Bureau de l'évaluation												
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'évaluation du développement des capacités	2008-2009	74	—	24	—	24	(312)	(16)	—	(328)	—	426
	2006-2007	(1 176)	—	30	14	44	(41)	—	(54)	(95)	1 111	74
Fonds d'affectation spéciale de l'Allemagne pour l'amélioration des méthodes applicables aux cadres de résultats stratégiques et aux rapports annuels sur les résultats	2008-2009	17	—	3	—	3	—	—	—	—	—	20
	2006-2007	(2)	—	7	—	7	(12)	—	—	(12)	—	17
Fonds d'affectation spéciale du Danemark pour la publication intitulée <i>Development Effectiveness Report 2002</i>	2008-2009	77	202	—	—	202	—	—	—	—	(77)	202
	2006-2007	77	—	—	—	—	—	—	—	—	—	77
Fonds d'affectation spéciale de la Norvège pour le Bureau de l'évaluation du PNUD	2008-2009	278	406	22	—	428	484	23	—	507	—	199
	2006-2007	(20)	471	27	—	498	200	—	—	200	—	278
Total, gestionnaire des fonds : Bureau de l'évaluation	2008-2009	446	608	49	—	657	172	7	—	179	(77)	847
	2006-2007	(1 121)	471	64	14	549	147	—	(54)	93	1 111	446
Gestionnaire des fonds : Bureau du Rapport mondial sur le développement humain												
Édition allemande du Rapport mondial sur le développement humain (1994/1995)	2008-2009	1	—	(1)	—	(1)	—	—	—	—	—	—
	2006-2007	—	—	1	—	1	—	—	—	—	—	1

Nom du fonds d'affectation spéciale	Année	Solde au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements au profit/en provenance d'autres fonds (montants nets)	Solde au 31 décembre ^a
			Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	Total des dépenses	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle ^b	Total		
			Contributions	Autres éléments			Dépenses au titre des projets	Autres éléments				
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le renforcement des capacités analytiques afin de développer les activités de plaidoyer en faveur du développement humain	2008-2009	85	—	3	—	3	54	—	—	54	—	34
	2006-2007	303	—	20	—	20	244	5	—	249	11	85
Fonds d'affectation spéciale pour la prise en compte du développement humain dans les activités opérationnelles	2008-2009	36	—	1	—	1	27	—	—	27	—	10
	2006-2007	368	—	1	—	1	322	—	—	322	(11)	36
Total, gestionnaire des fonds : Bureau du Rapport mondial sur le développement humain	2008-2009	122	—	3	—	3	81	—	—	81	—	44
	2006-2007	671	—	22	—	22	566	5	—	571	—	122
Gestionnaire des fonds : Bureau de la coordination des activités de développement												
Fonds d'affectation spéciale de la CE : élaboration d'une évaluation des besoins d'après conflit et d'un cadre de résultats transitoires	2008-2009	—	751	—	—	751	223	53	—	276	—	475
	2006-2007	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total, gestionnaire des fonds : Bureau de la coordination des activités de développement	2008-2009	—	751	—	—	751	223	53	—	276	—	475
	2006-2007	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total général	2008-2009	1 377 689	2 013 243	53 319	18 401	2 084 963	2 003 909	138 191	32 391	2 174 491	(95 881)	1 192 280
	2006-2007	1 110 164	2 240 544	73 012	93 931	2 407 487	1 894 208	109 790	113 255	2 117 253	(22 709)	1 377 689
État financier I.2						État financier I.2				État financier I.2		

^a Y compris les ressources ordinaires, la participation aux coûts, les accords de services de gestion et les services d'appui remboursables.

^b Y compris les dépenses d'appui du PNUD.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement
Exercice biennal 2008-2009

Tableau 5.1

Sélection de fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD

État des comptes de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'aide au peuple palestinien</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale pour la loi et l'ordre public en Afghanistan</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour les partenariats innovateurs avec les gouvernements nationaux, les pouvoirs publics locaux, le secteur privé, les ONG, les établissements d'enseignement et les fondations</i>	
	2008-2009	2006-2007	2008-2009	2006-2007	2008-2009	2006-2007
Recettes						
Contributions volontaires	106 999	129 227	308 064	201 927	49 338	33 343
Participation aux coûts	—	—	—	—	—	—
Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle	(121)	264	—	—	—	—
Contributions au titre des contrats de services de gestion	—	—	—	—	—	—
Total partiel	106 878	129 491	308 064	201 927	49 338	33 343
Intérêts créditeurs	5 103	7 868	2 566	1 981	2 293	1 236
Services d'appui remboursables	—	—	—	—	—	—
Divers	—	877	—	—	(141)	—
Total des recettes	111 981	138 236	310 630	203 908	51 490	34 579
Dépenses						
Dépenses au titre des programmes						
Ressources ordinaires	108 643	88 205	246 572	147 874	29 101	5 750
Participation aux coûts	—	—	—	—	—	—
Fonds d'affectation ponctuelle	(329)	—	1	—	—	—
Contrats de services de gestion	—	—	—	—	—	—
Total partiel	108 314	88 205	246 573	147 874	29 101	5 750
Budget d'appui biennal (montant net)						
Dépenses de gestion et d'administration	—	—	—	—	—	—

	<i>Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'aide au peuple palestinien</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale pour la loi et l'ordre public en Afghanistan</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour les partenariats innovateurs avec les gouvernements nationaux, les pouvoirs publics locaux, le secteur privé, les ONG, les établissements d'enseignement et les fondations</i>	
	2008-2009	2006-2007	2008-2009	2006-2007	2008-2009	2006-2007
Dépenses d'appui technique	—	—	—	—	—	—
Dépenses d'appui du PNUD	5 579	3 270	10 754	4 507	1 505	279
Services d'appui remboursables	—	—	—	—	—	—
Total partiel	5 579	3 270	10 754	4 507	1 505	279
Divers	48	2	—	—	—	—
Total des dépenses	113 941	91 477	257 327	152 381	30 606	6 029
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	(1 960)	46 759	53 303	51 527	20 884	28 550
Économies réalisées sur les engagements de l'exercice précédent	—	—	—	—	—	—
Remboursements aux donateurs et prélèvements (virements) sur d'autres fonds	(1 406)	(784)	1 708	—	(743)	270
Solde des fonds au 1^{er} janvier 2008	86 688	40 713	51 454	(73)	30 365	1 545
Solde des fonds au 31 décembre 2009	83 322	86 688	106 465	51 454	50 506	30 365

Programme des Nations Unies pour le développement
Exercice biennal 2008-2009

Tableau 5.1

Sélection de fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD

État des comptes pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'aide au peuple palestinien</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale pour la loi et l'ordre public en Afghanistan</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour les partenariats innovateurs avec les gouvernements nationaux, les pouvoirs publics locaux, le secteur privé, les ONG, les établissements d'enseignement et les fondations</i>	
	2009	2007	2009	2007	2009	2007
Actif						
Disponibilités	—	—	—	—	—	—
Lettres de crédit et billets à ordre de gouvernements	—	—	—	—	—	—
Placements	3 047	3 013	—	—	—	—
Fonds de fonctionnement fournis aux gouvernements	—	—	15 598	—	407	—
Fonds de fonctionnement fournis aux agents d'exécution	—	—	—	—	—	—
Sommes dues par le PNUD (ressources ordinaires)	83 578	87 064	91 017	56 694	50 817	30 312
Débiteurs divers et autres charges comptabilisées d'avance	4	6	—	—	115	97
Intérêts acquis	35	—	—	—	—	—
Autres actifs financiers	—	—	—	—	—	—
Total de l'actif	86 664	90 083	106 615	56 694	51 339	30 409
Passif						
Fonds de fonctionnement dus aux gouvernements	—	—	—	—	—	—
Fonds de fonctionnement dus aux agents d'exécution	2	2	—	—	—	—
Engagements non réglés	—	101	150	5	625	32
Créditeurs	340	292	—	5 235	208	12
Sommes dues au PNUD (ressources ordinaires)	—	—	—	—	—	—
Fonds de réserve pour imprévus	—	—	—	—	—	—
Total du passif	342	395	150	5 240	833	44

	<i>Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'aide au peuple palestinien</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale pour la loi et l'ordre public en Afghanistan</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour les partenariats innovateurs avec les gouvernements nationaux, les pouvoirs publics locaux, le secteur privé, les ONG, les établissements d'enseignement et les fondations</i>	
	2009	2007	2009	2007	2009	2007
Réserves et soldes des fonds						
Réserve opérationnelle	–	–	–	–	–	–
Fonds de dotation	3 000	3 000	–	–	–	–
Ressources inutilisées						
Ressources ordinaires	68 479	72 745	106 464	51 453	50 506	30 365
Participation aux coûts	–	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation ponctuelle	14 843	13 943	1	1	–	–
Contrats de services de gestion	–	–	–	–	–	–
Total partiel	83 322	86 688	106 465	51 454	50 506	30 365
Services d'appui remboursables	–	–	–	–	–	–
Total, ressources inutilisées	83 322	86 688	106 465	51 454	50 506	30 365
Total des réserves et du solde des fonds au 31 décembre	86 322	89 688	106 465	51 454	50 506	30 365
Total du passif, des réserves et du solde des fonds	86 664	90 083	106 615	56 694	51 339	30 409

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement
Exercice biennal 2008-2009

Tableau 5.1

Sélection de fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD

État des comptes de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Fonds d'affectation spéciale PNUD/Agence suédoise de développement international pour l'assistance à des activités particulières du PNUD</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale du Fonds pour l'environnement mondial (FEM)</i>		<i>Fonds multilatéral pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal</i>	
	2008-2009	2006-2007	2008-2009	2006-2007	2008-2009	2006-2007
Recettes						
Contributions volontaires	136 728	179 342	419 499	532 597	39 524	23 785
Contributions au titre de la participation aux coûts	—	—	16 364	5 287	688	822
Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle	—	—	8 006	8 606	67	481
Contributions au titre des contrats de services de gestion	—	—	—	—	—	—
Total partiel	136 728	179 342	443 869	546 490	40 279	25 088
Intérêts créditeurs	—	—	6 717	15 328	3 421	9 473
Services d'appui remboursables	—	—	40 041	4 893	—	—
Divers	8	11	405	(167)	1 171	836
Total des recettes	136 736	179 353	491 032	566 544	44 871	35 397
Dépenses						
Dépenses au titre des programmes						
Ressources ordinaires	135 284	126 762	417 530	429 776	62 114	44 001
Participation aux coûts	—	—	13 011	1 267	685	—
Fonds d'affectation ponctuelle	—	—	5 684	14 584	2 054	1 767
Contrats de services de gestion	—	—	(11)	146	—	—
Total partiel	135 284	126 762	436 214	445 773	64 853	45 768
Budget d'appui biennal (montant net)						
Dépenses de gestion et d'administration	—	—	(71)	39 216	938	710

	<i>Fonds d'affectation spéciale PNUD/Agence suédoise de développement international pour l'assistance à des activités particulières du PNUD</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale du Fonds pour l'environnement mondial (FEM)</i>		<i>Fonds multilatéral pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal</i>	
	2008-2009	2006-2007	2008-2009	2006-2007	2008-2009	2006-2007
Dépenses d'appui technique	–	–	–	–	2 923	2 894
Dépenses d'appui du PNUD	8 716	5 567	746	917	4 491	2 337
Services d'appui remboursables	–	–	43 258	–	–	–
Total partiel	8 716	5 567	43 933	40 133	8 352	5 941
Divers	32	–	–	35	2	2
Total des dépenses	144 032	132 329	480 147	485 941	73 207	51 711
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	(7 296)	47 024	10 885	80 603	(28 336)	(16 314)
Économies réalisées sur les engagements de l'exercice précédent	–	–	–	–	–	–
Remboursements aux donateurs et prélèvements (virements) sur d'autres fonds	(7 634)	(13 687)	(18 002)	(1 790)	(177)	(60)
Solde des fonds au 1^{er} janvier 2008	64 579	31 242	248 086	169 273	93 178	109 552
Solde des fonds au 31 décembre 2009	49 649	64 579	240 969	248 086	64 665	93 178

Programme des Nations Unies pour le développement
Exercice biennal 2008-2009

Tableau 5.1

Sélection de fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD

État des comptes de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Fonds d'affectation spéciale PNUD/Agence suédoise de développement international pour l'assistance à des activités particulières du PNUD</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale du Fonds pour l'environnement mondial (FEM)</i>		<i>Fonds multilatéral pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal</i>	
	2009	2007	2009	2007	2009	2007
Actif						
Disponibilités	—	—	—	—	—	—
Lettres de crédit et billets à ordre de gouvernements	—	—	—	—	—	—
Placements	—	—	315 695	313 355	81 377	87 189
Fonds de fonctionnement fournis aux gouvernements	2 685	1 155	9 902	12 921	589	503
Fonds de fonctionnement fournis aux agents d'exécution	195	1 098	1 437	2 474	—	—
Sommes dues par le PNUD (ressources ordinaires)	58 275	80 713	—	—	—	7 176
Débiteurs divers et autres charges comptabilisées d'avance	1 102	1 095	137	43	(3)	(33)
Intérêts acquis	—	—	514	3 887	6	1 542
Autres actifs financiers	—	—	—	—	—	—
Total de l'actif	62 257	84 061	327 685	332 680	81 969	96 377
Passif						
Fonds de fonctionnement dus aux gouvernements	222	209	807	1 744	18	54
Fonds de fonctionnement dus aux agents d'exécution	1 258	1 311	4 644	9 426	—	—
Engagements non réglés	2 788	4 927	15 985	21 882	2 487	2 917
Créditeurs	194	658	1 259	813	154	228
Sommes dues au PNUD (ressources ordinaires)	—	—	64 031	50 729	14 645	—

	<i>Fonds d'affectation spéciale PNUD/Agence suédoise de développement international pour l'assistance à des activités particulières du PNUD</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale du Fonds pour l'environnement mondial (FEM)</i>		<i>Fonds multilatéral pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal</i>	
	2009	2007	2009	2007	2009	2007
Fonds de réserve pour imprévus	8 146	12 377	–	–	–	–
Total du passif	12 608	19 482	86 726	84 594	17 304	3 199
Réserves et soldes des fonds						
Réserve opérationnelle	–	–	–	–	–	–
Fonds de dotation	–	–	–	–	–	–
Ressources inutilisées						
Ressources ordinaires	49 649	64 579	146 401	214 181	58 829	86 615
Participation aux coûts	–	–	24 723	21 932	841	840
Fonds d'affectation ponctuelle	–	–	7 052	5 030	4 995	5 723
Contrats de services de gestion	–	–	365	338	–	–
Total partiel	49 649	64 579	178 541	241 481	64 665	93 178
Services d'appui remboursables	–	–	62 428	6 605	–	–
Total, ressources inutilisées	49 649	64 579	240 969	248 086	64 665	93 178
Total des réserves et du solde des fonds au 31 décembre 2009	49 649	64 579	240 969	248 086	64 665	93 178
Total du passif, des réserves et du solde des fonds	62 257	84 061	327 695	332 680	81 969	96 377

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement
Exercice biennal 2008-2009

Tableau 5.1

Sélection de fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD

État des comptes de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Fonds d'affectation spéciale thématique du PNUD à l'appui de la gouvernance démocratique</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale thématique du PNUD pour la prévention des crises et le redressement</i>		<i>Appui à la reconstruction en Iraq</i>	
	2008-2009	2006-2007	2008-2009	2006-2007	2008-2009	2006-2007
Recettes						
Contributions volontaires	44 417	32 726	90 285	106 438	50 143	54 028
Contributions au titre de la participation aux coûts	15 813	—	49 668	101 318	—	—
Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle	—	17757	—	—	—	—
Contributions au titre des contrats de services de gestion	—	—	—	—	—	—
Total partiel	60 230	50 483	139 953	207 756	50 143	54 028
Intérêts créditeurs	2 287	2 551	9 475	13 581	4 895	(247)
Services d'appui remboursables	—	—	—	—	—	—
Divers	14	(3)	451	(32)	(3)	—
Total des recettes	62 531	53 031	149 879	221 305	55 035	53 781
Dépenses						
Dépenses au titre des programmes						
Ressources ordinaires	29 590	—	98 646	95 534	50 750	98 447
Participation aux coûts	7 554	—	73 614	133 478	—	—
Fonds d'affectation ponctuelle	—	33 884	—	—	—	—
Contrats de services de gestion	—	—	—	—	—	—
Total partiel	37 144	33 884	172 260	229 012	50 750	98 447

	<i>Fonds d'affectation spéciale thématique du PNUD à l'appui de la gouvernance démocratique</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale thématique du PNUD pour la prévention des crises et le redressement</i>		<i>Appui à la reconstruction en Iraq</i>	
	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>
Budget d'appui biennal (montant net)						
Dépenses de gestion et d'administration	–	–	–	–	–	–
Dépenses d'appui technique	–	–	–	–	–	–
Dépenses d'appui du PNUD	2 176	2 488	10 066	3 579	5 369	3 801
Services d'appui remboursables	–	–	–	–	–	–
Total partiel	2 176	2 488	10 066	3 579	5 369	3 801
Divers	1	–	1	3 073	–	–
Total des dépenses	39 321	36 372	182 327	235 664	56 119	102 248
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	23 210	16 659	(32 448)	(14 359)	(1 084)	(48 467)
Économies réalisées sur les engagements de l'exercice précédent	–	–	–	–	–	–
Remboursements aux donateurs et prélèvements (virements) sur d'autres fonds	942	1 020	(14 032)	(561)	(8 274)	–
Solde des fonds au 1^{er} janvier 2008	37 126	19 447	165 437	180 357	67 403	115 870
Solde des fonds au 31 décembre 2009	61 278	37 126	118 957	165 437	58 045	67 403

Programme des Nations Unies pour le développement
Exercice biennal 2008-2009

Tableau 5.1

Sélection de fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD

État des comptes de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Fonds d'affectation spéciale thématique du PNUD à l'appui de la gouvernance démocratique</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale thématique du PNUD pour la prévention des crises et le redressement</i>		<i>Appui à la reconstruction en Iraq</i>	
	2009	2007	2009	2007	2009	2007
Actif						
Disponibilités	2	—	—	—	—	—
Lettres de crédit et billets à ordre de gouvernements	—	—	—	2 025	—	—
Placements	—	—	1	1	—	—
Fonds de fonctionnement fournis aux gouvernements	562	866	1 931	2 443	208	956
Fonds de fonctionnement fournis aux agents d'exécution	14	15	264	725	2 870	—
Sommes dues par le PNUD (ressources ordinaires)	62 128	37 260	129 807	170 300	62 700	95 140
Débiteurs divers et autres charges comptabilisées d'avance	(12)	35	286	25	14	10
Intérêts acquis	—	—	—	—	—	—
Autres actifs financiers	—	—	—	—	—	—
Total de l'actif	62 694	38 176	132 289	175 519	65 792	96 106
Passif						
Fonds de fonctionnement dus aux gouvernements	26	11	31	68	—	—
Fonds de fonctionnement dus aux agents d'exécution	164	115	3 050	3 438	—	1 559
Engagements non réglés	1 063	589	9 797	6 023	7 437	26 901
Créditeurs	163	335	454	553	310	243

	<i>Fonds d'affectation spéciale thématique du PNUD à l'appui de la gouvernance démocratique</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale thématique du PNUD pour la prévention des crises et le redressement</i>		<i>Appui à la reconstruction en Iraq</i>	
	2009	2007	2009	2007	2009	2007
Sommes dues au PNUD (ressources ordinaires)	—	—	—	—	—	—
Fonds de réserve pour imprévus	—	—	—	—	—	—
Total du passif	1 416	1 050	13 332	10 082	7 747	28 703
Réserves et solde des fonds						
Réserve opérationnelle	—	—	—	—	—	—
Fonds de dotation	—	—	—	—	—	—
Ressources inutilisées						
Ressources ordinaires	51 211	21 883	75 475	89 472	58 045	67 403
Participation aux coûts	10 067	15 243	43 482	75 965	—	—
Fonds d'affectation ponctuelle	—	—	—	—	—	—
Contrats de services de gestion	—	—	—	—	—	—
Total partiel	61 278	37 126	118 957	165 437	58 045	67 403
Services d'appui remboursables	—	—	—	—	—	—
Total des ressources inutilisées	61 278	37 126	118 957	165 437	58 045	67 403
Total des réserves et du solde des fonds au 31 décembre 2009	61 278	37 126	118 957	165 437	58 045	67 403
Total du passif, des réserves et du solde des fonds	62 694	38 176	132 289	175 519	65 792	96 106

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement
Exercice biennal 2008-2009

Tableau 6
Services d'appui remboursables et activités diverses

Recettes, dépenses et solde des fonds de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Contrats de services de gestion</i>		<i>Administrateurs auxiliaires</i>		<i>Réserve pour le logement du personnel des bureaux extérieurs</i>		<i>Services d'appui remboursables</i>		<i>Activités spéciales</i>		<i>Programme des Volontaires des Nations Unies^a</i>		<i>Total des services d'appui remboursables et des activités diverses</i>	
	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>
Recettes														
Contributions	731 927	369 015	100 009	70 902	—	—	—	—	115 907	113 805	63 013	75 642	1 010 856	629 364
Intérêts créditeurs	20 967	21 301	—	—	—	—	23 161	27 744	1 109	1 075	2 803	5 750	48 040	55 870
Divers	35	—	—	—	2 461	2 483	709 635	499 838	144 655	114 881	25 015	19 674	881 801	636 876
Total des recettes	752 929	390 316	100 009	70 902	2 461	2 483	732 796	527 582	261 671	229 761	90 831	101 066	1 940 697	1 322 110
Dépenses														
Au titre des programmes	624 358	271 490	74 555	56 680	—	—	—	—	24 849	23 726	50 339	51 763	774 101	403 659
Appui au programme	—	—	10 094	6 127	—	—	—	—	—	—	17 140	14 419	27 234	20 546
Services consultatifs en matière de développement	—	—	—	—	—	—	—	—	12 215	10 781	—	—	12 215	10 781
Appui aux programmes fourni aux coordonnateurs résidents	—	—	—	—	—	—	—	—	54 272	35 079	—	—	54 272	35 079
Budget d'appui biennal (montants nets)	—	—	—	—	1 378	1 415	609 937	469 831	178 739	139 519	19 377	15 685	809 431	626 450

	<i>Contrats de services de gestion</i>		<i>Administrateurs auxiliaires</i>		<i>Réserve pour le logement du personnel des bureaux extérieurs</i>		<i>Services d'appui remboursables</i>		<i>Activités spéciales</i>		<i>Programme des Volontaires des Nations Unies^a</i>		<i>Total des services d'appui remboursables et des activités diverses</i>	
	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>
Divers	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	(113)	2	(113)
Total des dépenses	624 358	271 490	84 649	62 807	1 378	1 415	609 937	469 831	270 075	209 105	86 858	81 754	1 677 255	1 096 402
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	128 571	118 826	15 360	8 095	1 083	1 068	122 859	57 751	(8 404)	20 656	3 973	19 312	263 442	225 708
Économies réalisées sur les engagements de l'exercice précédent	–	–	–	–	–	–	–	1	–	(29)	–	–	–	(28)
Prélèvements (virements) sur d'autres fonds	–	–	–	–	–	–	(12 000)	(19 000)	–	–	–	–	(12 000)	(19 000)
Remboursements aux donateurs et prélèvements (virements) sur d'autres fonds	(4 892)	(6 904)	–	–	–	–	5 946	4 836	1 157	4 079	(837)	(838)	1 374	1 173
Solde des fonds au 1^{er} janvier 2008	220 619	108 697	22 785	14 690	(435)	(1 503)	228 209	184 621	65 025	40 319	72 909	54 435	609 112	401 259
Solde des fonds au 31 décembre 2009	344 298	220 619	38 145	22 785	648	(435)	345 014	228 209	57 778	65 025	76 045	72 909	861 928	609 112
	Tableau 6.1		Tableau 6.2		Tableau 6.3		Tableau 6.4		Tableau 6.5		État I.2			

^a Les activités relatives au Programme des Volontaires des Nations Unies apparaissent dans le tableau 7 (Fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD).

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement
Exercice biennal 2008-2009

Tableau 6 (*fin*)

Actif, passif, réserves et solde des fonds au 31 décembre 2009

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Contrats de services de gestion</i>		<i>Administrateurs auxiliaires</i>		<i>Réserve pour le logement du personnel des bureaux extérieurs</i>		<i>Services d'appui remboursables</i>		<i>Activités spéciales</i>		<i>Programme des Volontaires des Nations Unies^a</i>		<i>Total des services d'appui remboursables et des activités diverses</i>	
	<i>2008- 2009</i>	<i>2006- 2007</i>	<i>2008- 2009</i>	<i>2006- 2007</i>	<i>2008- 2009</i>	<i>2006- 2007</i>	<i>2008- 2009</i>	<i>2006- 2007</i>	<i>2008- 2009</i>	<i>2006- 2007</i>	<i>2008- 2009</i>	<i>2006- 2007</i>	<i>2008- 2009</i>	<i>2006- 2007</i>
Actif														
Disponibilités	—	—	3	1	—	—	(1)	25 287	—	—	—	—	2	25 288
Lettres de crédit et billets à ordre de gouvernements	—	—	—	—	—	—	—	—	1 659	1 755	—	—	1 659	1 755
Ressources ordinaires	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	85 257	71 149	85 257	71 149
Fonds de fonctionnement fournis aux gouvernements	—	—	—	—	—	—	—	48	145	521	—	—	145	569
Fonds de fonctionnement fournis aux agents d'exécution	—	—	—	—	—	—	—	58	496	120	—	70	496	248
Débiteurs divers et autres charges comptabilisées d'avance	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sommes à recevoir au titre des activités de fond	386 002	282 834	38 632	23 147	—	—	464 914	309 467	59 043	67 687	1 920	(43)	950 511	683 092
Autres débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance	—	—	304	222	—	3	107	348	148	391	89	8 064	648	9 028
Intérêts acquis	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	504	1 287	504	1 287
Créances à long terme	—	—	—	—	169	350	—	—	—	—	—	—	169	350

	Contrats de services de gestion		Administrateurs auxiliaires		Réserve pour le logement du personnel des bureaux extérieurs		Services d'appui remboursables		Activités spéciales		Programme des Volontaires des Nations Unies ^a		Total des services d'appui remboursables et des activités diverses	
	2008- 2009	2006- 2007	2008- 2009	2006- 2007	2008- 2009	2006- 2007	2008- 2009	2006- 2007	2008- 2009	2006- 2007	2008- 2009	2006- 2007	2008- 2009	2006- 2007
Autres actifs financiers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Prêts aux gouvernements	—	—	—	—	806	806	—	—	—	—	—	—	806	806
Frais de construction	—	—	—	—	42 918	42 918	—	—	—	—	—	—	42 918	42 918
Frais de rénovation portés en immobilisations	—	—	—	—	578	691	—	—	—	—	—	—	578	691
Provision pour dépréciation	—	—	—	—	(9 627)	(9 627)	—	—	—	—	—	—	(9 627)	(9 627)
Total de l'actif	386 002	282 834	38 939	23 370	34 844	35 141	465 020	335 208	61 491	70 474	87 770	80 527	1 074 066	827 554
Passif														
Fonds de fonctionnement dus aux gouvernements	—	—	—	—	—	—	—	—	41	1	—	—	41	1
Fonds de fonctionnement dus aux agents d'exécution	—	—	20	18	—	—	25	—	1	—	—	—	46	18
Engagements non réglés	41 704	62 215	15	27	21	12	8 420	5 628	2 620	3 083	473	918	53 253	71 883
Créditeurs	—	—	759	540	96	102	3 561	5 371	1 051	2 365	11 254	6 278	16 721	14 656
Sommes dues au PNUD (ressources ordinaires)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Réserve pour le logement du personnel des bureaux extérieurs	—	—	—	—	1 144	2 527	—	—	—	—	—	—	1 144	2 527
Programme des administrateurs auxiliaires	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

	Contrats de services de gestion		Administrateurs auxiliaires		Réserve pour le logement du personnel des bureaux extérieurs		Services d'appui remboursables		Activités spéciales		Programme des Volontaires des Nations Unies ^a		Total des services d'appui remboursables et des activités diverses	
	2008- 2009	2006- 2007	2008- 2009	2006- 2007	2008- 2009	2006- 2007	2008- 2009	2006- 2007	2008- 2009	2006- 2007	2008- 2009	2006- 2007	2008- 2009	2006- 2007
Frais de construction : sommes remboursées par des organismes	—	—	—	—	7 935	7 935	—	—	—	—	—	—	7 935	7 935
Recettes comptabilisées d'avance	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Réserve pour les évacuations sanitaires	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(2)	422	(2)	422
Total du passif	41 704	62 215	794	585	9 196	10 576	12 006	10 999	3 713	5 449	11 725	7 618	79 138	97 442
Réserves et soldes des fonds														
Réserve opérationnelle	—	—	—	—	—	—	108 000	96 000	—	—	—	—	108 000	96 000
Solde des fonds — montant autorisé	—	—	—	—	25 000	25 000	—	—	—	—	—	—	25 000	25 000
Ressources spéciales d'équipement	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ressources inutilisées	344 298	220 619	38 145	22 785	648	(435)	345 014	228 209	57 778	65 025	76 045	72 909	861 928	609 112
Réserves et solde des fonds	344 298	220 619	38 145	22 785	25 648	24 565	453 014	324 209	57 778	65 025	76 045	72 909	994 928	730 112
Total du passif, des réserves et du solde des fonds	386 002	282 834	38 939	23 370	34 844	35 141	465 020	335 208	61 491	70 474	87 770	80 527	1 074 066	827 554
	Tableau 6.2				Tableau 6.3				Tableau 6.4		Tableau 6.5		État II.2	

^a Les activités relatives au Programme des Volontaires des Nations Unies apparaissent dans le tableau 7 (Fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD).

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme de développement des Nations Unies
Exercice biennal 2008-2009

Tableau 6.1

Programme des administrateurs auxiliaires

État des fonds de l'exercice clos le 31 décembre 2009

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Source des fonds</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2008</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses au titre des programmes</i>	<i>Dépenses au titre de l'appui aux programmes</i>	<i>Total des dépenses</i>	<i>Solde au 31 décembre 2009</i>
Gouvernements						
Aucune	(5)	98	76	11	87	6
Agence intergouvernementale – France	(22)	–	(3)	2	(1)	(21)
Allemagne	2 498	8 477	6 268	805	7 073	3 902
Antilles néerlandaises	–	7	7	1	8	(1)
Arabie saoudite	89	–	213	51	264	(175)
Australie	(3)	–	–	–	–	(3)
Autriche	1 441	477	1 744	228	1 972	(54)
Banque asiatique de développement	–	–	–	–	–	–
Belgique	2 237	5 570	3 605	490	4 095	3 712
Canada	183	716	523	102	625	274
Cap-Vert	–	–	–	–	–	–
CESAP	–	–	–	–	–	–
Danemark	1 535	8 529	6 952	981	7 933	2 131
Département de la sûreté et de la sécurité de l'ONU	–	–	8	1	9	(9)
Département des affaires économiques et sociales de l'ONU	–	–	–	–	–	–
Émirats arabes unis	–	243	192	28	220	23
Espagne	4 420	16 128	10 840	1 350	12 190	8 358
Finlande	1 887	5 573	4 948	638	5 586	1 874
Fonds pour la réalisation des OMD	0	7 322	4 521	542	5 063	2 259
France	1 937	3 789	3 381	483	3 864	1 862
Grèce	–	2 146	–	–	–	2 146
Irlande	343	65	95	20	115	293
Islande	7	896	1 185	152	1 337	(434)
Italie	88	5 848	3 105	400	3 505	2 431
Japon	1 455	7 492	6 010	812	6 822	2 125
Liechtenstein	–	214	65	8	73	141
Luxembourg	433	4 309	3 104	407	3 511	1 231
Monaco	1	–	1	–	1	–
Niger	–	7	7	1	8	(1)

<i>Source des fonds</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2008</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses au titre des programmes</i>	<i>Dépenses au titre de l'appui aux programmes</i>	<i>Total des dépenses</i>	<i>Solde au 31 décembre 2009</i>
Norvège	2 400	4 971	4 806	635	5 441	1 930
Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA)	—	—	—	—	—	—
ONU-Habitat	(1)	—	(1)	—	(1)	—
ONUSIDA	—	110	80	3	83	27
Organisation maritime internationale	—	—	—	—	—	—
Pays-Bas	733	7 050	6 539	1 094	7 633	150
Portugal	134	936	635	74	709	361
Programme des Nations Unies pour le développement	(217)	31	22	(1)	21	(207)
Programme des Nations Unies pour l'environnement	—	—	—	—	—	—
République de Corée	200	1 245	629	85	714	731
Royaume-Uni	(1)	0	0	0	0	(1)
Suède	537	6 606	4 091	569	4 660	2 483
Suisse	476	1 152	905	122	1 027	601
Tchad	—	2	2	—	2	—
Total	22 785	100 009	74 555	10 094	84 649	38 145
Tableau 6			Tableau 6			

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme de développement des Nations Unies
Exercice biennal 2008-2009

Tableau 6.2

Réserve pour le logement du personnel des bureaux extérieurs

Recettes, dépenses et solde des fonds de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Logements</i>		<i>Bureaux</i>		<i>Services d'appui afférents à la réserve pour prêts au logement</i>		Total	
	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	2008-2009	2006-2007
Recettes								
Revenus locatifs	1 858	1 970	400	259	—	—	2 258	2 229
Divers	11	55	—	—	192	199	203	254
Total des recettes	1 869	2 025	400	259	192	199	2 461	2 483
Dépenses								
Réparations et entretien	1 378	1 419	—	—	—	(4)	1 378	1 415
Budget d'appui biennal	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers	—	—	—	—	—	—	—	—
Pertes et profits et provisions diverses	—	—	—	—	—	—	—	—
Total des dépenses	1 378	1 419	—	—	—	(4)	1 378	1 415
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	491	606	400	259	192	203	1 083	1 068
Économies réalisées sur les engagements de l'exercice précédent	—	—	—	—	—	—	—	—
Remboursements aux donateurs et prélèvements (virements) sur d'autres fonds	—	—	—	—	—	—	—	—
Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2008	(689)	(1 295)	(1 332)	(1 591)	1 586	1 383	(435)	(1 503)
Solde des fonds au 31 décembre 2009	(198)	(689)	(932)	(1 332)	1 778	1 586	648	(435)

Tableau 6

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme de développement des Nations Unies
Exercice biennal 2008-2009

Tableau 6.2

Réserve pour le logement du personnel des bureaux extérieurs

Actif, passif, réserves et solde des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Logements</i>		<i>Bureaux</i>		<i>Services d'appui afférents à la réserve pour prêts au logement</i>		Total	
	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	2008-2009	2006-2007
Actif								
Débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance								
Autres débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance	—	—	—	—	—	3	—	3
Créances à long terme	169	350	—	—	—	—	169	350
Prêts aux gouvernements	806	806	—	—	—	—	806	806
Frais de construction	16 349	16 349	26 569	26 569	—	—	42 918	42 918
Frais de rénovation capitalisés	578	690	—	—	—	1	578	691
Plan de location d'appareils ménagers	—	—	—	—	—	—	—	—
Provision pour dépréciation	(3 627)	(3 627)	(6 000)	(6 000)	—	—	(9 627)	(9 627)
Total de l'actif	14 275	14 568	20 569	20 569	—	4	34 844	35 141
Passif								
Engagements non réglés	21	12	—	—	—	—	21	12
Créditeurs	87	90	12	12	(3)	—	96	102
Sommes dues aux ressources ordinaires du PNUD par la réserve pour le logement du personnel des bureaux extérieurs	(10 635)	(9 845)	13 554	13 954	(1 775)	(1 582)	1 144	2 527
Avances des gouvernements pour les frais de rénovation	—	—	—	—	—	—	—	—
Frais de construction : sommes remboursées par des organismes	—	—	7 935	7 935	—	—	7 935	7 935
Recettes comptabilisées d'avance	—	—	—	—	—	—	—	—
Total du passif	(10 527)	(9 743)	21 501	21 901	(1 778)	(1 582)	9 196	10 576

	<i>Logements</i>		<i>Bureaux</i>		<i>Services d'appui afférents à la réserve pour prêts au logement</i>		Total	
	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	2008-2009	2006-2007
Solde des fonds (montant autorisé)	25 000	25 000	–	–	–	–	25 000	25 000
Ressources inutilisées	(198)	(689)	(932)	(1 332)	1 778	1 586	648	(435)
Total du passif, des réserves et des soldes des fonds	14 275	14 568	20 569	20 569	–	4	34 844	35 141

Tableau 6

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme de développement des Nations Unies
Exercice biennal 2008-2009

Tableau 6.3
Services d'appui remboursables

Recettes, dépenses et solde des fonds de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Services d'appui remboursables afférents à d'autres activités que celles du PNUD</i>		<i>Services d'appui remboursables afférents aux activités de programme financées sur les autres ressources^a</i>		Total des services d'appui remboursables	
	2008-2009	2006-2007	2008-2009	2006-2007	2008-2009	2006-2007
Recettes						
Intérêts créditeurs	572	685	22 589	27 059	23 161	27 744
Divers	218 696	141 802	490 939	358 036	709 635	499 838
Total des recettes	219 268	142 487	513 528	385 095	732 796	527 582
Dépenses						
Budget d'appui biennal (montant net)	210 630	138 834	399 307	330 997	609 937	469 831
Total des dépenses	210 630	138 834	399 307	330 997	609 937	469 831
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	8 638	3 653	114 221	54 098	122 859	57 751
Économies réalisées sur les engagements de l'exercice précédent	–	–	–	1	–	1
Prélèvements (virements) sur d'autres fonds	–	–	(12 000)	(19 000)	(12 000)	(19 000)
Remboursements aux donateurs et prélèvements (virements) sur d'autres fonds	7 971	10 656	(2 025)	(5 820)	5 946	4 836
Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2008	26 415	12 106	201 794	172 515	228 209	184 621
Solde des fonds au 31 décembre 2009	43 024	26 415	301 990	201 794	345 014	228 209

Tableau 6

^a Les services d'appui remboursables afférents aux activités de programme financées sur les autres ressources comprennent les coûts afférents au Bureau d'appui aux achats pour 2008-2009 et au Bureau des services d'achat interorganisations pour 2006-2007. Les comptes du Bureau des services d'achat interorganisations ont été liquidés au 31 décembre 2007 et ont fait l'objet d'une rubrique distincte dans le tableau 6.3 des états financiers de l'exercice biennal précédent.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme de développement des Nations Unies
Exercice biennal 2008-2009

Tableau 6.3

Services d'appui remboursables

Actif, passif, réserves et solde des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Services d'appui remboursables afférents à d'autres activités que celles du PNUD</i>		<i>Services d'appui remboursables afférents aux activités de programme financées sur les autres ressources</i>		Total des services d'appui remboursables	
	2009	2007	2009	2007	2009	2007
Actif						
Disponibilités	(1)	—	—	25 287	(1)	25 287
Lettres de crédit et billets à ordre de gouvernements	—	—	—	—	—	—
Fonds de fonctionnement fournis aux gouvernements	—	1	—	47	—	48
Fonds de fonctionnement fournis aux agents d'exécution	—	—	—	58	—	58
Débiteurs divers et autres charges comptabilisées d'avance					—	—
Sommes à recevoir au titre des activités	48 857	29 144	416 057	280 323	464 914	309 467
Autres débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance	52	246	55	102	107	348
Autres actifs financiers	—	—	—	—	—	—
Frais de construction	—	—	—	—	—	—
Total de l'actif	48 908	29 391	416 112	305 817	465 020	335 208
Passif						
Fonds de fonctionnement dus aux gouvernements	—	—	—	—	—	—
Fonds de fonctionnement dus aux agents d'exécution	—	—	25	—	25	—
Engagements non réglés	4 588	1 583	3 832	4 045	8 420	5 628
Créditeurs	1 296	1 393	2 265	3 978	3 561	5 371
Recettes comptabilisées d'avance	—	—	—	—	—	—
Total du passif	5 884	2 976	6 122	8 023	12 006	10 999
Réserve opérationnelle	—	—	108 000	96 000	108 000	96 000
Ressources spéciales d'équipement	—	—	—	—	—	—
Ressources inutilisées	43 024	26 415	301 990	201 794	345 014	228 209
Total du passif, des réserves et du solde des fonds	48 908	29 391	416 112	305 817	465 020	335 208

Tableau 6

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement
Exercice biennal 2008-2009

Tableau 6.4
Activités spéciales

Recettes, dépenses et solde des fonds de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Appui fourni aux coordonnateurs résidents</i>		<i>Système commun de codification</i>		<i>Appui extrabudgétaire à des activités spéciales</i>		<i>Programme pour l'atténuation des effets des catastrophes</i>		<i>Total des activités spéciales</i>	
	<i>2008- 2009</i>	<i>2006- 2007</i>	<i>2008- 2009</i>	<i>2006- 2007</i>	<i>2008- 2009</i>	<i>2006- 2007</i>	<i>2008- 2009</i>	<i>2006- 2007</i>	<i>2008- 2009</i>	<i>2006- 2007</i>
Recettes										
Contributions	44 725	41 910	—	—	69 500	69 585	1 682	2 310	115 907	113 805
Intérêts créditeurs	560	960	—	—	549	115	—	—	1 109	1 075
Autres recettes	530	835	—	—	144 125	114 046	—	—	144 655	114 881
Total des recettes	45 815	43 705	—	—	214 174	183 746	1 682	2 310	261 671	229 761
Dépenses										
Dépenses au titre des programmes	—	—	—	—	24 849	23 726	—	—	24 849	23 726
Appui aux programmes fourni aux coordonnateurs résidents	54 272	35 079	—	—	—	—	—	—	54 272	35 079
Services consultatifs en matière de développement	—	—	—	—	12 215	10 781	—	—	12 215	10 781
Budget d'appui biennal (montant net)	—	—	—	—	174 891	138 013	3 848	1 506	178 739	139 519
Total des dépenses	54 272	35 079	—	—	211 955	172 520	3 848	1 506	270 075	209 105
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	(8 457)	8 626	—	—	2 219	11 226	(2 166)	804	(8 404)	20 656
Économies réalisées sur les engagements de l'exercice précédent	—	—	—	—	—	(29)	—	—	—	(29)
Remboursements aux donateurs et prélèvements (virements) sur d'autres fonds	(395)	274	—	(49)	1 552	3 854	—	—	1 157	4 079
Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2008	19 267	10 367	—	49	43 863	28 812	1 895	1 091	65 025	40 319
Solde des fonds au 31 décembre 2009	10 415	19 267	—	—	47 634	43 863	(271)	1 895	57 778	65 025

Tableau 6

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement
Exercice biennal 2008-2009

Tableau 6.4
Activités spéciales

Actif, passif et solde des fonds au 31 décembre 2009

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Appui fourni aux coordonnateurs résidents</i>		<i>Système commun de codification</i>		<i>Appui extrabudgétaire à des activités spéciales</i>		<i>Programme pour l'atténuation des effets des catastrophes</i>		<i>Total des activités spéciales</i>	
	<i>2008- 2009</i>	<i>2006- 2007</i>	<i>2008- 2009</i>	<i>2006- 2007</i>	<i>2008- 2009</i>	<i>2006- 2007</i>	<i>2008- 2009</i>	<i>2006- 2007</i>	<i>2008- 2009</i>	<i>2006- 2007</i>
Actif										
Lettres de crédit et billets à ordre de gouvernements	—	—	—	—	1 659	1 755	—	—	1 659	1 755
Fonds de fonctionnement fournis aux gouvernements	11	13	—	—	134	508	—	—	145	521
Fonds de fonctionnement fournis aux agents d'exécution	495	119	—	—	1	1	—	—	496	120
Débiteurs divers et autres charges comptabilisées d'avance										
Sommes à recevoir au titre des activités de fond	11 855	21 583	(1)	(2)	47 438	44 170	(249)	1 936	59 043	67 687
Autres débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance	12	2	1	5	135	384	—	—	148	391
Total de l'actif	12 373	21 717	0	3	49 367	46 818	(249)	1 936	61 491	70 474
Passif										
Fonds de fonctionnement dus aux gouvernements	—	—	—	—	41	1	—	—	41	1
Fonds de fonctionnement dus aux agents d'exécution	—	—	—	—	1	—	—	—	1	—
Engagements non réglés	1 429	1 214	—	—	1 191	1 868	—	1	2 620	3 083
Créditeurs	529	1 236	—	3	500	1 086	22	40	1 051	2 365
Recettes comptabilisées d'avance	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total du passif	1 958	2 450	—	3	1 733	2 955	22	41	3 713	5 449

	<i>Appui fourni aux coordonnateurs résidents</i>		<i>Système commun de codification</i>		<i>Appui extrabudgétaire à des activités spéciales</i>		<i>Programme pour l'atténuation des effets des catastrophes</i>		<i>Total des activités spéciales</i>	
	<i>2008- 2009</i>	<i>2006- 2007</i>	<i>2008- 2009</i>	<i>2006- 2007</i>	<i>2008- 2009</i>	<i>2006- 2007</i>	<i>2008- 2009</i>	<i>2006- 2007</i>	<i>2008- 2009</i>	<i>2006- 2007</i>
Ressources inutilisées	10 415	19 267	—	—	47 634	43 863	(271)	1 895	57 778	65 025
Total du passif, des réserves et du solde des fonds	12 373	21 717	—	3	49 367	46 818	(249)	1 936	61 491	70 474

Tableau 6

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement
Exercice biennal 2008-2009

Tableau 6.5

Programme des Volontaires des Nations Unies

État des comptes de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009

(En milliers de dollars des États-Unis)

		<i>Programme des Volontaires des Nations Unies</i>	
		<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>
Recettes			
Contributions volontaires		10 447	12 323
Contributions au titre de la participation aux coûts		2 328	5 380
Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle	Tableau 6.6	8 428	10 627
Dispositifs de financement intégral		13 523	13 498
Coentreprises des Nations Unies		28 287	33 814
Total partiel		63 013	75 642
Intérêts créditeurs		2 803	5 750
Services d'appui remboursables		24 975	19 656
Divers		40	18
Total des recettes		90 831	101 066
Dépenses			
Dépenses au titre des programmes			
Ressources ordinaires		10 837	11 300
Participation aux coûts		3 908	3 325
Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle	Tableau 6.6	8 879	11 950
Dispositifs de financement intégral		12 439	11 373
Coentreprises des Nations Unies		14 276	13 815
Total partiel		50 339	51 763
Appui aux programmes			
Ressources ordinaires		—	(3)
Participation aux coûts		334	332
Fonds d'affectation ponctuelle		888	1 171
Dispositifs de financement intégral		1 146	1 057
Coentreprises des Nations Unies		14 772	11 862
Total partiel		17 140	14 419

	<i>Programme des Volontaires des Nations Unies</i>	
	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>
Budget d'appui biennal (montant net)		
Services d'appui remboursables	19 377	15 685
Divers	2	(113)
Total des dépenses	86 858	81 754
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	3 973	19 312
Économies réalisées sur les engagements de l'exercice précédent	—	—
Prélèvements (virements) sur les réserves	—	—
Remboursements aux donateurs et prélèvements (virements) sur d'autres fonds	(837)	(838)
Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2008	72 909	54 435
Solde des fonds au 31 décembre 2009	76 045	72 909
Tableau 6		

Programme des Nations Unies pour le développement
Exercice biennal 2008-2009

Tableau 6.5

Programme des Volontaires des Nations Unies

État des comptes de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009

(En milliers de dollars des États-Unis)

		<i>Programme des Volontaires des Nations Unies</i>	
		<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>
Actif			
Disponibilités		—	—
Placements	Tableau 8	85 257	71 149
Fonds de fonctionnement fournis aux agents d'exécution		—	70
Sommes dues par le PNUD (ressources ordinaires)		1 920	—
Débiteurs divers et autres charges comptabilisées d'avance		89	8 064
Intérêts acquis		504	1 287
Autres actifs financiers		—	—
Total de l'actif		87 770	80 570
Passif			
Fonds de fonctionnement dus aux agents d'exécution		—	—
Engagements non réglés		473	918
Créditeurs		11 254	6 278
Sommes dues au PNUD (ressources ordinaires)		—	43
Réserve pour les évacuations sanitaires		(2)	422
Total du passif		11 725	7 661
Réserves et soldes des fonds			
Ressources inutilisées			
Ressources ordinaires		26 506	25 526
Participation aux coûts		3 135	4 550
Fonds d'affectation ponctuelle		17 583	18 192
Dispositifs de financement intégral	Tableau 6.7	13 104	13 787
Coentreprises des Nations Unies		(358)	(1 248)
Total partiel		59 970	60 807
Services d'appui remboursables		16 075	12 102
Total des ressources inutilisées		76 045	72 909
Total des réserves et solde des fonds au 31 décembre		76 045	72 909
Total du passif, des réserves et du solde des fonds		87 770	80 570
Tableau 6			

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme de développement des Nations Unies
Exercice biennal 2008-2009

Tableau 6.6

État des fonds d'affectation ponctuelle constitués par le PNUD

Recettes, dépenses et solde des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009

(En milliers de dollars des États-Unis)

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Solde au 1 ^{er} janvier 2008	Recettes			Dépenses			Remboursements aux donateurs et prélèvements (virements) sur d'autres fonds	Solde au 31 décembre 2009	
		Contribu- tions	Divers	Total	Projets	Divers	Total			
Fonds d'affectation ponctuelle — Programme des Volontaires des Nations Unies										
Donateur : Japon										
Programme des jeunes volontaires d'Asie	657	1 026	46	1 072	478	43	521	—	1 208	
Donateur : République tchèque										
Programme de stages de la République tchèque	79	228	5	233	178	18	196	—	116	
Donateur : République de Corée										
Fonds d'affectation spéciale de la République de Corée pour la formation des VNU	333	388	15	403	209	20	229	—	507	
Donateur : France										
Appui du Gouvernement français au développement du volontariat	364	521	13	534	167	21	188	1	711	
Donateur : Japon										
Aide au développement de l'éducation de base dans les provinces du nord-ouest du Cambodge	(1)	—	—	—	—	—	—	1	—	
Donateur : Pays-Bas										
Appui de l'Agence néerlandaise de développement international au Programme des VNU en République populaire démocratique lao	234	—	2	2	—	—	—	(116)	120	
Donateur : Argentine										
Initiative « Casques blancs »	(1)	—	—	—	—	—	—	1	—	
Donateur : Belgique										
Assistance technique au Centre des droits de l'homme au Cambodge	(4)	—	—	—	(3)	—	(3)	1	—	

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Solde au 1 ^{er} janvier 2008	Recettes			Dépenses			Remboursements aux donateurs et prélèvements (virements) sur d'autres fonds	Solde au 31 décembre 2009
		Contribu- tions	Divers	Total	Projets	Divers	Total		
Donateur : France									
Initiative « Casques blancs »	157	457	8	465	446	44	490	–	132
Donateur : Japon									
Fonds d'affectation spéciale VNU/Japon pour l'appui multisectoriel aux activités humanitaires	133	–	5	5	–	–	–	(138)	–
Donateur : Italie									
Participation de l'Italie aux activités du Programme des VNU	1 407	–	52	52	657	62	719	–	740
Donateur : Japon									
Appui multisectoriel à l'aide humanitaire, aux opérations de maintien de la paix, aux activités de relèvement et au développement humain durable	27	–	1	1	–	–	–	(28)	–
Donateur : Japon									
Promotion des VNU au Japon	103	–	5	5	385	38	423	356	41
Donateur : Japon									
Appui multisectoriel des VNU à l'aide humanitaire, au maintien de la paix et au relèvement	403	–	16	16	2	–	2	(414)	3
Donateur : Italie									
UNISTAR	1 371	173	39	212	1 165	117	1 282	1	302
Donateur : Japon									
Appui multisectoriel des VNU à l'aide humanitaire, au maintien de la paix et au relèvement	334	–	14	14	(24)	(2)	(26)	(372)	2
Donateur : Italie									
Programme de stages des VNU	2 235	484	70	554	1 550	156	1 706	–	1 083
Donateur : Japon									
Appui multisectoriel des VNU à l'aide humanitaire, aux opérations de maintien de la paix, aux activités de relèvement et au développement humain durable – Japon 2000	46	–	20	20	(15)	(1)	(16)	(57)	25

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Solde au 1 ^{er} janvier 2008	Recettes			Dépenses			Remboursements aux donateurs et prélèvements (virements) sur d'autres fonds	Solde au 31 décembre 2009
		Contribu- tions	Divers	Total	Projets	Divers	Total		
Donateur : Royaume-Uni									
Aide des VNU à la promotion des mesures de confiance locales en Géorgie	98	–	2	2	–	–	–	(98)	2
Donateur : Japon									
Fonds résiduels	154	–	7	7	46	(1)	45	1 479	1 595
Donateur : Japon									
Intérêts créditeurs	519	–	24	24	1	–	1	521	1 063
Donateur : Japon									
Appui multisectoriel des VNU à l'aide humanitaire, aux opérations de maintien de la paix, aux activités de relèvement et au développement humain durable – Japon 2001	293	–	12	12	6	1	7	(285)	13
Donateur : Japon									
Appui multisectoriel des VNU à l'aide humanitaire, aux opérations de maintien de la paix, aux activités de relèvement et au développement humain durable – Japon 2002	304	–	11	11	66	7	73	(124)	118
Donateur : Japon									
Appui multisectoriel des VNU à l'aide humanitaire, aux opérations de maintien de la paix, aux activités de relèvement et au développement humain durable	800	–	32	32	81	8	89	(407)	336
Donateur : Suisse									
Programme de stages de la Direction du développement et de la coopération du Ministère des affaires étrangères	319	317	15	332	455	46	501	–	150
Donateur : Suisse									
Programme de stages de la Division des affaires politiques du Ministère des affaires étrangères	239	77	9	86	85	9	94	1	232
Donateur : Belgique									
Programme de stages de la Direction générale de la coopération au développement du Ministère des affaires étrangères	680	–	24	24	223	22	245	–	459

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Solde au 1 ^{er} janvier 2008	Recettes			Dépenses			Remboursements aux donateurs et prélèvements (virements) sur d'autres fonds	Solde au 31 décembre 2009
		Contribu- tions	Divers	Total	Projets	Divers	Total		
Donateur : Commission européenne									
Union européenne/Service volontaire européen – Consolidation de l'intégration régionale et de la cohésion sociale dans les Balkans	23	102	3	105	76	6	82	–	46
Donateur : Canada									
Fonds d'affectation spéciale Corps canadien/ACDI	94	–	4	4	33	4	37	–	61
Donateur : Irlande									
Irish Aid/Ministère irlandais des affaires étrangères – Programme de stages	1 060	1 256	41	1 297	895	88	983	165	1 539
Donateur : Japon									
Appui des VNU au relèvement et au redressement en Indonésie, au Sri Lanka et aux Maldives à la suite du tsunami et à l'Initiative régionale de lutte contre les catastrophes	1 267	–	48	48	163	18	181	–	1 134
Donateur : divers									
Fonds d'affectation générale des VNU pour le Programme tsunami	(1)	–	–	–	–	–	–	1	–
Donateur : Allemagne									
Aide aux secours, au redressement, au relèvement et à la préparation des moyens de secours dans les régions touchées par le tsunami	287	–	12	12	(1)	–	(1)	1	301
Donateur : République tchèque									
Programme tsunami des VNU de la République tchèque	57	–	2	2	–	–	–	1	60
Donateur : Japon									
Fonds japonais d'affectation spéciale de 2004 pour l'appui multisectoriel des VNU au développement, à l'aide humanitaire et à la réduction de la pauvreté	1 400	–	50	50	488	50	538	(191)	721
Donateur : Japon									
Fonds japonais d'affectation spéciale de 2005 pour l'appui multisectoriel des VNU au développement, à l'aide humanitaire et à la réduction de la pauvreté	1 413	–	46	46	643	62	705	(183)	571

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Solde au 1 ^{er} janvier 2008	Recettes			Dépenses			Remboursements aux donateurs et prélèvements (virements) sur d'autres fonds	Solde au 31 décembre 2009
		Contribu- tions	Divers	Total	Projets	Divers	Total		
Donateur : Japon									
Fonds japonais d'affectation spéciale de 2006 pour l'appui multisectoriel des VNU au développement, à l'aide humanitaire et à la réduction de la pauvreté	1 309	—	54	54	241	13	254	(111)	998
Donateur : Japon									
Fonds japonais d'affectation spéciale de 2007 pour l'appui multisectoriel des VNU au développement, à l'aide humanitaire et à la réduction de la pauvreté	—	1 073	46	1 119	55	36	91	(39)	989
Donateur : Commission européenne									
Activités menées dans le cadre du programme de travail annuel de l'accord de partenariat entre la Commission européenne et les VNU	—	233	2	235	128	5	133	—	102
Donateur : Japon									
Fonds japonais d'affectation spéciale de 2008 pour l'appui multisectoriel des VNU au développement, à l'aide humanitaire et à la réduction de la pauvreté	—	2 093	9	2 102	—	—	—	—	2 102
Total	18 192	8 428	764	9 192	8 879	890	9 769	(33)	17 582
Tableau 6.5					Tableau 6.5				

Programme de développement des Nations Unies
Exercice biennal 2008-2009

Tableau 6.7

Volontaires des Nations Unies

Récapitulatif des projets financés intégralement par des gouvernements et institutions

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Donateurs</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2008</i>	<i>Contributions</i>	<i>Autres recettes</i>	<i>Dépenses au titre des projets</i>	<i>Dépenses d'appui aux programmes</i>	<i>Remboursements aux donateurs et prélèvements (virements) sur d'autres fonds</i>	<i>Solde au 31 décembre 2009</i>
Gouvernements							
Australie	1	—	—	—	—	(1)	—
Autriche	80	246	2	288	29	—	11
Belgique (phase 1)	—	—	—	—	—	—	—
Belgique (phase 2)	283	2 564	4	2 211	202	—	438
République tchèque	172	313	9	343	35	—	116
Danemark	463	399	20	574	51	—	257
Finlande (phase 1)	933	—	38	159	16	—	796
Finlande (phase 2)	3 070	2 818	142	1 972	183	—	3 875
Allemagne	53	610	1	517	48	—	99
Irlande	1 494	517	50	851	80	(165)	965
Japon (phase 1)	—	—	—	—	—	—	—
Japon (phase 2)	569	1 359	22	1 333	120	—	497
Luxembourg	471	461	14	605	54	—	287
Pays-Bas	2	—	—	—	—	(2)	—
Norvège	584	723	31	278	26	—	1 034
Espagne (phase 1)	(1)	—	—	—	—	1	—
Espagne (phase 2)	—	—	—	—	—	—	—
Espagne (phase 3)	30	—	1	—	—	(30)	1
Suède (phase 1)	1	—	—	—	—	(1)	—
Suède (phase 2)	364	433	17	382	35	(25)	372
Suisse (phase 1)	85	—	3	46	4	(1)	37
Suisse (phase 2)	1	—	—	—	—	(1)	—
Danemark (DANIDA)	—	—	—	—	—	—	—

<i>Donateurs</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2008</i>	<i>Contributions</i>	<i>Autres recettes</i>	<i>Dépenses au titre des projets</i>	<i>Dépenses d'appui aux programmes</i>	<i>Remboursements aux donateurs et prélèvements (virements) sur d'autres fonds</i>	<i>Solde au 31 décembre 2009</i>
Espagne (phase 4)	3 126	1 628	144	1 689	162	(441)	2 606
Agence de coopération internationale de la République de Corée (KOICA)	915	400	36	473	47	–	831
Pologne	101	–	4	60	6	–	39
Îles Cook	1	–	–	–	–	–	1
Terakoya 2007	381	530	11	317	32	(528)	45
Japon (élections en Afghanistan)	–	400	2	163	14	–	225
Slovénie	–	95	–	–	–	–	95
Total	13 179	13 496	551	12 261	1 144	(1 194)	12 627
Institutions							
Missions de l'UNISTAR	–	–	–	–	–	–	–
PAM-VIH/sida	69	–	1	78	(8)	–	–
PAM (Pakistan)	2	–	–	–	–	–	2
Organisation asiatique de la productivité (Japon)	44	–	1	20	2	–	23
Ministère de la santé	12	–	–	(1)	–	(1)	12
Îles Salomon III	2	–	–	–	–	(2)	–
Appui de Net Corps Americas aux VNU d'Europe de l'Est	16	–	1	1	–	1	17
Lux-Development (Luxembourg)	17	–	1	–	–	–	18
Dispositions ad hoc (Burkina Faso)	24	–	–	22	2	–	–
Agence néo-zélandaise d'aide et de développement international	46	–	1	34	3	–	10
Stratégie internationale de prévention des catastrophes (SIPC)	1	–	–	–	–	(2)	(1)
SIPC (Kenya)	23	–	1	2	–	–	22
Medicus Mundi	2	7	–	8	1	1	1
Water Aid Madagascar	–	22	–	12	1	–	9
Dispositions ad hoc	350	–	15	–	–	(1)	364
Total	608	29	21	176	1	(4)	477
Total général	13 787	13 525	572	12 437	1 145	(1 198)	13 104

Tableau 6.5

Tableau 6.5

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement
Exercice biennal 2008-2009

Tableau 7

Fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD

État des comptes de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009

(En milliers de dollars des États-Unis)

		<i>Fonds de développement des Nations Unies pour la femme</i>		<i>Fonds d'équipement des Nations Unies</i>		<i>Total des fonds</i>	
		2008-2009	2006-2007	2008-2009	2006-2007	2008-2009	2006-2007
Recettes							
Contributions volontaires		113 183	68 781	36 120	29 458	149 303	98 239
Contributions au titre de la participation aux coûts		138 819	82 577	23 527	8 484	162 346	91 061
Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle	Tableau 7.1	116 914	24 518	19 609	12 537	136 523	37 055
Total partiel		368 916	175 876	79 256	50 479	448 172	226 355
Intérêts créditeurs		4 959	5 057	2 563	5 471	7 522	10 528
Services d'appui remboursables		14 827	11 037	6 458	3 096	21 285	14 133
Autres recettes		6 745	1 133	1 353	1 501	8 098	2 634
Total des recettes		395 447	193 103	89 630	60 547	485 077	253 650
Dépenses							
Dépenses au titre des programmes							
Ressources ordinaires		91 576	39 360	37 776	36 217	129 352	75 577
Participation aux coûts		102 080	65 059	17 168	8 176	119 248	73 235
Fonds d'affectation ponctuelle	Tableau 7.1	33 873	10 291	16 469	10 038	50 342	20,329
Total partiel		227 529	114 710	71 413	54 431	298 942	169 141
Budget d'appui biennal (montants nets)							
Dépenses de gestion et d'administration		15 262	6 898	—	—	15 262	6 898
Dépenses d'appui technique		7 270	8 999	—	—	7 270	8 999
Dépenses au titre des services d'appui remboursables		7 844	4 161	4 763	2 173	12 607	6 334
Fonds d'affectation ponctuelle	Tableau 7.2	30 376	20 058	4 763	2 173	35 139	22 231

	<i>Fonds de développement des Nations Unies pour la femme</i>		<i>Fonds d'équipement des Nations Unies</i>		<i>Total des fonds</i>	
	2008-2009	2006-2007	2008-2009	2006-2007	2008-2009	2006-2007
Autres dépenses	–	–	223	9	223	9
Total des dépenses	257 905	134 768	76 399	56 613	334 304	191 381
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	137 542	58 335	13 231	3 934	150 773	62 269
Économies réalisées sur les engagements de l'exercice antérieur	–	–	–	–	–	–
Prélèvements (virements) sur les réserves	(5 510)	(6 400)	(2 000)	–	(7 510)	(6 400)
Remboursements aux donateurs et prélèvements (virements) sur d'autres fonds	(2 141)	(226)	(1 442)	(150)	(3 583)	(376)
Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2008	97 746	46 037	41 282	37 498	139 028	83 535
Ajustement des réserves et du solde des fonds Note 28 c)	–	–	1 982	–	1 982	–
Solde des fonds au 31 décembre 2009	227 637	97 746	53 053	41 282	280 690	139 028

Programme des Nations Unies pour le développement
Exercice biennal 2008-2009

Tableau 7

Fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD

État des comptes de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009

(En milliers de dollars des États-Unis)

		<i>Fonds de développement des Nations Unies pour la femme</i>		<i>Fonds d'équipement des Nations Unies</i>		<i>Total des fonds</i>	
		<i>2009</i>	<i>2007</i>	<i>2009</i>	<i>2007</i>	<i>2009</i>	<i>2007</i>
Actif							
Encaisse		2 076	1 557	4 328	3 402	6 404	4 959
Placements	Tableau 8	275 454	128 320	67 951	60 946	343 405	189 266
Prêts		–	–	5 168	–	5 168	–
Fonds de fonctionnement fournis aux gouvernements		51	51	–	–	51	51
Fonds de fonctionnement fournis aux agents d'exécution		547	697	70	71	617	768
Sommes dues par le PNUD (ressources ordinaires)		–	–	4 810	3 191	4 810	3 191
Comptes débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance		695	2 762	591	514	1 286	3 276
Intérêts acquis		2 378	1 497	16	801	2 394	2 298
Total de l'actif		281 201	134 884	82 934	68 925	364 135	203 809
Passif							
Fonds de fonctionnement dus aux gouvernements		131	131	–	–	131	131
Fonds de fonctionnement dus aux agents d'exécution		–	–	719	718	719	718
Engagements non réglés		5 239	2 901	1 495	1 349	6 734	4 250
Comptes créditeurs		3 128	4 689	2 506	2 976	5 634	7 665
Sommes dues au PNUD (ressources ordinaires)		25 457	15 317	–	–	25 457	15 317
Recettes comptabilisées d'avance		–	–	561	–	561	–
Total du passif		33 955	23 038	5 281	5 043	39 236	28 081

		<i>Fonds de développement des Nations Unies pour la femme</i>		<i>Fonds d'équipement des Nations Unies</i>		<i>Total des fonds</i>	
		<i>2009</i>	<i>2007</i>	<i>2009</i>	<i>2007</i>	<i>2009</i>	<i>2007</i>
Réserves et solde des fonds							
Réserve opérationnelle		19 609	14 100	24 600	22 600	44 209	36 700
Ressources inutilisées							
Ressources ordinaires		27 373	24 312	28 257	25 224	55 630	49 536
Participation aux coûts		77 548	41 789	11 091	5 587	88 639	47 376
Fonds d'affectation ponctuelle	Tableau 7.1	103 168	19 074	11 442	7 961	114 610	27 035
Total partiel		208 089	85 175	50 790	38 772	258 879	123 947
Services d'appui remboursables		19 548	12 571	2 263	2 510	21 811	15 081
Total des ressources inutilisées		227 637	97 746	53 053	41 282	280 690	139 028
Total des réserves et du solde des fonds au 31 décembre 2009		247 246	111 846	77 653	63 882	324 899	175 728
Total du passif, des réserves et du solde des fonds		281 201	134 884	82 934	68 925	364 135	203 809

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement
Exercice biennal 2008-2009

Tableau 7.1

**État des fonds d'affectation ponctuelle et des fonds constitués par l'Assemblée générale
et administrés par le PNUD**

Recettes, dépenses et solde des fonds de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009

(En milliers de dollars des États-Unis)

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2008	Recettes			Dépenses			Remboursements aux donateurs et prélèvements (virements) sur d'autres fonds	Solde des fonds au 31 décembre 2009
		Contributions	Divers	Total	Projets	Divers	Total		
Gestionnaire des fonds : Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU)									
1. Fonds d'équipement des Nations Unies									
Donateur : Norvège									
Conférence sur les directives pour la gestion de l'environnement	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Donateur : Pays-Bas									
Projet Grameen d'irrigation par puits tubulaires	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Donateur : Norvège									
Fabrication de mobilier scolaire	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Donateur : Suisse									
Ponts suspendus (phase II)	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Donateur : Suisse									
Ponts suspendus (phase III)	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Donateur : Belgique									
Agriculture irriguée dans la plaine de Farfar	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Donateur : Pays-Bas									
Marché de fruits et légumes en gros d'Al Hussainiah (Yémen)	1	—	—	—	—	—	—	(1)	—
Donateur : Belgique									
Aménagement et gestion des terroirs de la plaine du Séno-Gondo (Mali)	—	—	—	—	—	—	—	—	—

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2008	Recettes			Dépenses			Remboursements aux donateurs et prélèvements (virements) sur d'autres fonds	Solde des fonds au 31 décembre 2009
		Contributions	Divers	Total	Projets	Divers	Total		
Donateur : Australie									
Fonds d'équipement rural (phase I)	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Donateur : Belgique									
Projet d'appui aux communes rurales du cercle de Tombouctou (Mali)	72	–	3	3	–	–	–	(75)	–
Donateur : Pays-Bas									
Appui aux activités financières et de planification décentralisées de la province de Nampula (Mozambique)	1	–	–	–	–	–	–	(1)	–
Donateur : Belgique									
Projet d'appui au développement local de Mayahi (Niger)	114	–	(119)	(119)	(6)	–	(6)	–	1
Donateur : Belgique									
Projet d'appui au développement local de la région de N'guigmi (Niger)	4	–	(10)	(10)	(7)	–	(7)	–	1
Donateur : Banque mondiale									
Accord de partenariat entre la BIRD et le FENU concernant le Groupe consultatif pour l'aide aux plus pauvres	1	–	–	–	–	–	–	(1)	–
Donateur : Belgique									
Fonds de développement local pour la région d'Anseba (Érythrée)	349	1 404	9	1 413	1 296	–	1 296	–	466
Donateur : Luxembourg									
Programme d'appui à la décentralisation en milieu rural	433	–	16	16	259	–	259	–	190
Donateur : Luxembourg									
Projet d'appui aux communes rurales du cercle de Mopti (Mali)	352	–	15	15	–	–	–	(368)	(1)
Donateur : Belgique									
Appui au développement communal et aux initiatives locales	155	44	(70)	(26)	131	–	131	–	(2)

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2008	Recettes			Dépenses			Remboursements aux donateurs et prélèvements (virements) sur d'autres fonds	Solde des fonds au 31 décembre 2009
		Contributions	Divers	Total	Projets	Divers	Total		
Donateur : Japon									
Volet Institutionnalisation de l'égalité des sexes du deuxième programme de développement des districts	47	—	2	2	—	—	—	(49)	—
Donateur : Ministère du développement international (Royaume-Uni)									
Appui au suivi de l'évaluation externe de 1999	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Donateur : Belgique									
Projet de développement des ressources agropastorales de la province du Namentenga (Burkina Faso)	364	43	(131)	(88)	213	—	213	—	63
Donateur : Groupe consultatif pour l'aide aux plus pauvres									
Initiative conjointe pour la formation des donateurs	135	—	6	6	—	—	—	—	141
Donateur : Fonds belge de survie (FBS)									
Étude d'impact indépendante (Belgique)	1	—	—	—	—	—	—	(1)	—
Donateur : Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux (FNUPI)									
Année internationale du microcrédit (2005)	—	—	—	—	(106)	—	(106)	—	106
Donateur : divers									
Projets achevés du Système intégré de gestion (SIG) financés par des fonds d'affectation spéciale	(1)	—	—	—	(1)	—	(1)	—	—
Donateur : Fonds belge de survie (FBS)									
Belgique : projet d'appui au développement communautaire dans la province de Byumba (Rwanda)	261	2 415	34	2 449	2 298	—	2 298	—	412
Donateur : Luxembourg									
Projet au Mali	701	—	15	15	855	—	855	365	226
Donateur : Luxembourg									
Fonds d'appui à la gouvernance environnementale locale (FAGEL)	—	—	—	—	—	—	—	—	—

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2008	Recettes			Dépenses			Remboursements aux donateurs et prélèvements (virements) sur d'autres fonds	Solde des fonds au 31 décembre 2009
		Contributions	Divers	Total	Projets	Divers	Total		
Donateur : France									
Projet d'appui à la décentralisation et au développement local (Mauritanie)	1 111	81	41	122	656	—	656	—	577
Donateur : France									
Projet d'appui à la commune urbaine de Diffa (Niger)	950	—	28	28	756	—	756	—	222
Donateur : Agence canadienne de développement international (ACDI)									
Appui à la gouvernance locale dans le département du Nord-Est en Haïti (Canada)	316	926	18	944	1 181	—	1 181	—	79
Donateur : Fonds belge de survie (FBS)									
Belgique : collectivités territoriales et développement local à Tombouctou et Mopti (Mali)	1 717	1 343	188	1 531	2 303	—	2 303	75	1 020
Donateur : Autriche									
Activités de projet en Ouganda	133	—	5	5	—	—	—	(138)	—
Donateur : Fonds international de développement agricole (FIDA)									
Activités liées au Mécanisme mondial	52	—	(2)	(2)	212	—	212	162	—
Donateur : Luxembourg									
Groupe consultatif des Nations Unies	82	156	5	161	221	—	221	—	22
Donateur : Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux (FNUPI)									
Groupe consultatif des Nations Unies	401	—	11	11	246	—	246	—	166
Donateur : Fonds belge de survie (FBS)									
Évaluation	45	—	2	2	(5)	—	(5)	—	52
Donateur : Suisse									
Contributions à la Conférence de Dakar	66	—	2	2	—	—	—	(69)	(1)
Donateur : Suède									
Groupe consultatif des Nations Unies	101	—	3	3	82	—	82	—	22
Donateur : Espagne									
Fonds pour la réalisation des OMD	—	530	7	537	366	—	366	—	171

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2008	Recettes			Dépenses			Remboursements aux donateurs et prélèvements (virements) sur d'autres fonds	Solde des fonds au 31 décembre 2009
		Contributions	Divers	Total	Projets	Divers	Total		
Donateur : Fondation Bill et Melinda Gates									
LDC Fund SVG MKT LDRS FIPA	–	11 000	153	11 153	5 420	–	5 420	–	5 733
Donateur : Fonds belge de survie (FBS)									
Projet d'appui à la décentralisation, à la déconcentration et au développement économique local au Bénin	–	1 148	79	1 227	99	–	99	–	1 128
Donateur : Fonds belge de survie (FBS)									
Programme d'appui au développement économique local	–	519	129	648	–	–	–	–	648
Total partiel	7 961	19 609	439	20 048	16 469	–	16 469	(101)	11 442
		Tableau 7					Tableau 7		Tableau 7

Gestionnaire des fonds : UNIFEM

2. Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

Donateur : Japon

Contribution au Centre pour le développement
social et les affaires humanitaires

247	–	(214)	(214)	–	–	–	(24)	9
-----	---	-------	-------	---	---	---	------	---

Donateur : Divers

Fonds d'affectation spéciale pour l'élimination de
la violence à l'égard des femmes

16 802	41 349	923	42 272	21 357	–	21 357	–	37 717
--------	--------	-----	--------	--------	---	--------	---	--------

Donateur : Belgique

Renforcement de la gouvernance économique :
l'analyse genre appliquée au budget de l'État

455	975	19	994	1 268	–	1 268	(180)	1
-----	-----	----	-----	-------	---	-------	-------	---

Donateur : Communauté économique européenne

Initiative en faveur de budgets locaux sensibles
au genre

56	–	2	2	–	–	–	(56)	2
----	---	---	---	---	---	---	------	---

Donateur : Union européenne

De la Conférence de Beijing+10 à l'examen de la
Déclaration du Millénaire

10	–	–	–	(1)	–	(1)	(10)	1
----	---	---	---	-----	---	-----	------	---

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2008	Recettes			Dépenses			Remboursements aux donateurs et prélèvements (virements) sur d'autres fonds	Solde des fonds au 31 décembre 2009
		Contributions	Divers	Total	Projets	Divers	Total		
Donateur : Suède									
Appui au renforcement des capacités pour les activités en faveur de la paix menées par les femmes au Burundi	2	—	—	—	—	—	—	(2)	—
Donateur : Belgique									
Les femmes africaines pour le règlement des différends et pour la paix (phase II) : transversaliser le genre dans les processus de consolidation de la paix et de médiation au Burundi	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Donateur : Pays-Bas									
Les femmes africaines pour le règlement des différends et pour la paix (phase II) : transversaliser le genre dans les processus de consolidation de la paix et de médiation au Burundi	1	—	—	—	—	—	—	(1)	—
Donateur : Danemark									
Système de crédit pour les activités productives des femmes en République-Unie de Tanzanie	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Donateur : Suède									
Appel global interinstitutions des Nations Unies en faveur des personnes touchées par la crise au Rwanda	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Donateur : Suède									
Soutien aux appels interinstitutions des Nations Unies pour la Somalie (2002) : amélioration de la protection des civils en Somalie	19	—	1	1	—	—	—	(19)	1
Donateur : Belgique									
Soutien au Ministère afghan de la condition de la femme	150	756	34	790	575	—	575	—	365
Donateur : Communauté économique européenne									
Suite à donner à la Conférence de Beijing (phase II)	6	—	—	—	—	—	—	(6)	—

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2008	Recettes			Dépenses			Remboursements aux donateurs et prélèvements (virements) sur d'autres fonds	Solde des fonds au 31 décembre 2009
		Contributions	Divers	Total	Projets	Divers	Total		
Donateur : Communauté économique européenne									
Programme d'assistance à l'autonomisation des femmes au Liban : santé de la procréation et démarginalisation économique	1	—	—	—	—	—	—	(1)	—
Donateur : Communauté économique européenne									
Suite à donner à la Conférence de Beijing en Asie occidentale	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Donateur : Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux (FNUPI)									
Campagne Internet « Dites non – Tous unis pour mettre fin à la violence contre les femmes »	145	275	7	282	163	—	163	(146)	118
Donateur : Suède									
Les femmes, l'environnement et le développement	2	—	—	—	—	—	—	(2)	—
Donateur : Communauté économique européenne									
Fonds fiduciaire de l'Union européenne au Sénégal	34	—	—	—	—	—	—	(34)	—
Donateur : Communauté économique européenne									
Renforcement des capacités et des responsabilités en matière d'égalité des sexes dans les domaines du développement, de la paix et de la sécurité	858	1 719	36	1 755	2 111	—	2 111	—	502
Donateur : Communauté économique européenne									
Agenda pour l'efficacité de l'aide : promotion de l'autonomisation des femmes et des filles dans les domaines de la santé procréative et sexuelle, de la violence à l'égard des femmes et du VIH/sida	216	—	5	5	219	—	219	—	2

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2008	Recettes			Dépenses			Remboursements aux donateurs et prélèvements (virements) sur d'autres fonds	Solde des fonds au 31 décembre 2009
		Contributions	Divers	Total	Projets	Divers	Total		
Donateur : Communauté économique européenne									
Promotion de l'autonomisation des femmes et des filles dans les pays en développement grâce à l'introduction de technologies médicales et à un débat sur l'utilisation du vaccin contre le virus du papillome humain dans la lutte contre le cancer du col de l'utérus	24	39	–	39	56	–	56	–	7
Donateur : Communauté économique européenne									
Intégration de la budgétisation sensible au genre dans l'agenda pour l'efficacité de l'aide	–	2 178	27	2 205	782	–	782	–	1 423
Donateur : Communauté économique européenne									
Égalité des sexes et VIH/sida	–	653	11	664	256	–	256	–	408
Donateur : Communauté économique européenne									
Soutien aux femmes du Zimbabwe	–	625	9	634	539	–	539	–	95
Donateurs : Espagne/Norvège									
Fonds pour l'égalité des sexes	–	68 345	674	69 019	6 507	–	6 507	–	62 512
Donateur : Belgique									
Promotion du rôle de la femme dans la consolidation de la paix et le dialogue dans le nord de l'Iraq	46	–	–	–	41	–	41	–	5
Total partiel	19 074	116 914	1 534	118 448	33 873	–	33 873	(481)	103 168
		Tableau 7			Tableau 7				Tableau 7
Total des fonds d'affectation ponctuelle	27 035	136 523	1 973	138 496	50 342	–	50 342	(582)	114 610

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement
Exercice biennal 2008-2009

Tableau 7.2

Fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD

Budget d'appui biennal de l'exercice clos le 31 décembre 2009

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Montant révisé des crédits ouverts 2008-2009</i>	<i>Dépenses en 2008-2009</i>		<i>Total</i>	<i>Solde inutilisé au 31 décembre 2009</i>	<i>Dépenses de 2006-2007</i>
		<i>Décaissements</i>	<i>Engagements non réglés</i>			
Fonds de développement des Nations Unies pour la femme						
Budget d'appui biennal	23 000	22 812	(280)	22 532	468	15 897
Dépenses au titre des services d'appui remboursables	4 200	7 916	(72)	7 844	(3 644)	4 161
Total	27 200	30 728	(352)	30 376	(3 176)	20 058
				(Tableau 7)		(Tableau 7)

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement
Exercice biennal 2008-2009

Tableau 8

Placements au 31 décembre 2009

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2009	2007	
Ressources ordinaires (non compris la provision au titre de l'assurance maladie après la cessation de service)			
Comptes courants rémunérés	60 426	—	
Dépôts à terme	343 768	2 250 427	
Certificats de dépôt, effets de commerce et documents bancaires	779 486	1 435 001	
Obligations et bons (remboursables par anticipation)	3 365 202	601 377	
Autres placements	—	—	
Instruments du marché monétaire	543 582	264 269	
Comptes de dépôt à nivelage automatique des soldes	43 429	76 454	
Total	5 135 893	4 627 528	
Ressources ordinaires : provision au titre de l'assurance maladie après la cessation de service			
Comptes courants rémunérés	—	—	
Dépôts à terme	61 000	74 000	
Certificats de dépôt, effets de commerce et documents bancaires	—	82 000	
Obligations et bons (remboursables par anticipation)	305 737	82 761	
Autres placements	—	—	
Instruments du marché monétaire	6 539	29 170	
Comptes de dépôt à nivelage automatique des soldes	—	—	
Total	373 276	267 931	
Total des ressources ordinaires	État II.1	5 509 169	4 895 459
Programme des Volontaires des Nations Unies			
Comptes courants rémunérés	—	—	
Dépôts à terme	40 000	62 000	
Certificats de dépôt, effets de commerce et documents bancaires	14 993	5 000	
Obligations et bons (remboursables par anticipation)	17 301	—	
Autres placements	—	—	
Instruments du marché monétaire	12 963	4 149	
Comptes de dépôt à nivelage automatique des soldes	—	—	
Total	Tableau 6.5	85 257	71 149

	2009	2007
Fonds d'affectation spéciale		
Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la désertification et la sécheresse		
Comptes courants rémunérés	—	—
Dépôts à terme	—	—
Certificats de dépôt, effets de commerce et documents bancaires	—	—
Obligations et bons (remboursables par anticipation)	—	47
Autres placements	—	—
Instruments du marché monétaire	—	—
Comptes de dépôt à nivelage automatique des soldes	—	—
Total	—	47
Fonds d'affectation spéciale du Fonds pour l'environnement mondial (FEM)		
Comptes courants rémunérés	2	1
Dépôts à terme	147 300	135 000
Certificats de dépôt, effets de commerce et documents bancaires	114 966	110 000
Obligations et bons (remboursables par anticipation)	20 272	—
Autres placements	—	—
Instruments du marché monétaire	33 155	68 354
Comptes de dépôt à nivelage automatique des soldes	—	—
Total	Tableau 5.1	315 695
		313 355
Fonds multilatéral pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal		
Comptes courants rémunérés	6	2
Dépôts à terme	25 000	45 000
Certificats de dépôt, effets de commerce et documents bancaires	49 991	25 000
Obligations et bons (remboursables par anticipation)	—	12 503
Autres placements	—	—
Instruments du marché monétaire	6 380	4 684
Comptes de dépôt à nivelage automatique des soldes	—	—
Total	Tableau 5.1	81 377
		87 189
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'aide au peuple palestinien		
Comptes courants rémunérés	3	1
Dépôts à terme	—	—
Certificats de dépôt, effets de commerce et documents bancaires	—	—

	2009	2007
Obligations et bons (remboursables par anticipation)	2 863	—
Autres placements	—	—
Instruments du marché monétaire	181	3 012
Comptes de dépôt à nivelage automatique des soldes	—	—
Total	3 047	3 013
Fonds d'affectation spéciale Pérez-Guerrero pour la coopération économique et technique entre pays en développement		
Comptes courants rémunérés	164	1
Dépôts à terme	—	3 200
Certificats de dépôt, effets de commerce et documents bancaires	—	—
Obligations et bons (remboursables par anticipation)	6 699	3 520
Autres placements	—	—
Instruments du marché monétaire	207	152
Comptes de dépôt à nivelage automatique des soldes	—	—
Total	7 070	6 873
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le partenariat international		
Comptes courants rémunérés	—	3
Dépôts à terme	—	5 000
Certificats de dépôt, effets de commerce et documents bancaires	—	—
Obligations et bons (remboursables par anticipation)	—	—
Autres placements	—	—
Instruments du marché monétaire	—	4 291
Comptes de dépôt à nivelage automatique des soldes	—	—
Total	—	9 294
Total des fonds d'affectation spéciale	407 189	419 771^a
État II.2		
Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU)		
Comptes courants rémunérés	—	—
Dépôts à terme	—	48 000
Certificats de dépôt, effets de commerce et documents bancaires	50 000	5 000
Obligations et bons (remboursables par anticipation)	—	2 499
Autres placements	—	—
Instruments du marché monétaire	17 951	5 447

	2009	2007
Comptes de dépôt à nivelage automatique des soldes	—	—
Total	67 951	60 946
Fonds de développement des Nations Unies pour la femme		
Comptes courants rémunérés	—	—
Dépôts à terme	75 000	85 032
Certificats de dépôt, effets de commerce et documents bancaires	—	30 000
Obligations et bons (remboursables par anticipation)	168 776	2 500
Autres placements	—	—
Instruments du marché monétaire	31 678	10 788
Comptes de dépôt à nivelage automatique des soldes	—	—
Total	275 454	128 320
Total des fonds	343 405	189 266
	Vue d'ensemble	

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

L'écart du solde d'ouverture s'explique par le fait que le Fonds d'équipement des Nations Unies a omis d'arrondir ses chiffres.

Notes relatives aux états financiers

Note 1

Énoncé de la mission

En tant qu'organisme des Nations Unies, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) s'emploie à faire prévaloir les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Il fonde son action sur l'idée que le développement, d'une part, la paix et la sécurité de l'humanité, de l'autre, sont deux objectifs indissociables et que les Nations Unies se doivent d'agir avec force au service de l'un comme de l'autre.

Le PNUD a pour mission d'appuyer l'action menée par les pays pour parvenir à un développement durable sur le plan humain et obtenir les moyens d'élaborer et d'exécuter des programmes de développement qui permettent avant tout d'éliminer la pauvreté, mais aussi de créer des emplois, d'instaurer des modes de subsistance viables, de donner de l'autonomie aux femmes et de protéger et régénérer l'environnement.

Le PNUD s'emploie également à ce que les organismes des Nations Unies mènent à l'unisson une action vigoureuse dans le domaine du développement humain durable et s'attache à renforcer la coopération internationale.

À la demande des gouvernements et en vue de favoriser le progrès dans les domaines qui l'intéressent, le PNUD concourt au renforcement des capacités nécessaires pour parvenir à une bonne gestion des affaires publiques, assurer la participation des populations, développer les secteurs public et privé et allier croissance et équité, en insistant sur le fait que les plans et priorités de chaque pays sont le seul cadre de référence valable pour la programmation, à l'échelon national, des activités opérationnelles de développement des organismes des Nations Unies.

Les représentants résidents du PNUD assument généralement la fonction de coordonnateur résident des activités opérationnelles du système des Nations Unies, apportant leur soutien, à la demande des gouvernements, à la coordination de l'aide au développement et de l'action humanitaire. Ils aident aussi à orchestrer la mise en œuvre de tous les moyens intellectuels et techniques de l'ONU et des organisations apparentées en faveur du développement du pays.

Le PNUD s'efforce d'être un partenaire de développement efficace pour les organismes des Nations Unies à vocation humanitaire, en s'employant à préserver les moyens de subsistance pendant que ces organismes cherchent à sauver des vies. Il aide les pays à se préparer à l'éventualité d'une situation d'urgence ou d'une catastrophe grave, à prendre des mesures préventives ou à agir lorsque cette éventualité s'est produite.

Le PNUD fait appel à des compétences qu'il puise dans le monde entier, notamment dans les pays en développement, dans les institutions spécialisées des Nations Unies, dans les organisations de la société civile et dans les instituts de recherche.

Le PNUD favorise la coopération Sud-Sud en s'employant activement à intensifier les échanges de données d'expérience entre pays en développement.

Dans les domaines sur lesquels il concentre son action, le PNUD encourage le transfert et l'adaptation des technologies et s'efforce d'ouvrir l'accès aux techniques les plus performantes.

Le PNUD reçoit des contributions volontaires de presque tous les pays du monde. Il s'emploie à s'assurer des rentrées prévisibles pour financer ses programmes. Il distribue une aide financière répartie selon des critères fondés sur le principe de l'universalité, qui favorisent fortement les pays à faible revenu, particulièrement les moins avancés d'entre eux.

Le PNUD est neutre sur le plan politique et il exerce ses activités de coopération en toute impartialité. Il s'efforce d'œuvrer dans la transparence, en rendant compte comme il se doit à toutes les parties concernées.

Le PNUD est résolu à s'auto-évaluer et à se réformer en permanence. Il veut être toujours plus efficace et productif afin d'aider le système des Nations Unies à agir avec plus de force pour le bien des peuples et des pays du monde entier.

Le PNUD continuera d'apporter son soutien à un modèle de coopération internationale pour le développement qui répond à des besoins en évolution constante à l'échelon de la planète, de la région et du pays.

Note 2

Récapitulation des principales conventions comptables

a) Durée de l'exercice

L'exercice financier du Programme est biennal. Le présent exercice couvre la période du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2009. Les états financiers ont été établis conformément aux principales conventions comptables ci-après :

b) Cadre

Le PNUD rend compte de ses activités conformément aux éléments suivants :

a) Le Règlement financier arrêté par son conseil d'administration et les règles de gestion financière établies par l'Administrateur dans le cadre du Règlement;

b) Les normes comptables du système des Nations Unies adoptées par le Comité administratif de coordination, qui reposent en grande partie sur les normes comptables internationales pertinentes promulguées par le Comité international de normalisation de la comptabilité. Les différences qui peuvent exister par rapport aux Normes comptables internationales sont surtout dues au caractère essentiellement non commercial des activités de l'Organisation. Ces normes sont fondées sur les principes et postulats suivants :

i) Continuité des activités, permanence des méthodes et spécialisation des exercices sont les postulats comptables fondamentaux. Lorsque ces conventions sont appliquées dans les états financiers, il n'est pas nécessaire de les énoncer. Dans le cas contraire, il faut le préciser en indiquant pourquoi;

ii) Prudence, primauté de la substance sur la forme et importance relative sont les principes qui déterminent le choix et l'application des conventions comptables;

- iii) Les états financiers comprennent un exposé clair et concis de toutes les principales conventions comptables qui ont été appliquées;
- iv) L'indication des principales conventions comptables fait partie intégrante des états financiers;
- v) Les postes de nature inhabituelle ou les postes de l'exercice antérieur doivent être mentionnés s'ils ont une incidence significative sur les états financiers ou les tableaux;
- vi) Si un changement de convention comptable a une incidence significative sur l'exercice considéré ou peut en avoir une sur des exercices ultérieurs, cette incidence doit être indiquée et quantifiée, et les raisons du changement doivent être expliquées.

c) Recettes

Les intérêts créditeurs sont comptabilisés en recettes de l'année à laquelle ils se rapportent. Toutes les autres recettes sont enregistrées selon la méthode de la comptabilité de caisse, à l'exception de celles qui se rapportent aux lettres de crédit des gouvernements, lesquelles sont irrévocables.

d) Dépenses

Toutes les dépenses du PNUD sont comptabilisées en droits constatés, à l'exception des paiements auxquels ont droit les fonctionnaires et des dépenses relatives aux programmes exécutés par des gouvernements ou des organisations non gouvernementales, qui sont comptabilisées sur la base des décaissements. Toutefois, les dépenses relatives au programme de départ anticipé et celles relatives à l'assurance maladie après la cessation de service sont comptabilisées en droits constatés, bien qu'elles entrent dans la catégorie des versements auxquels ont droit les fonctionnaires.

Lorsque le PNUD vire des sommes en espèces aux agents d'exécution, les virements sont comptabilisés comme des avances et les dépenses de programme sont enregistrées à la date de la réception des états certifiés de dépenses (rapports sur l'exécution des projets et rapports financiers) établis par les agents d'exécution.

La comptabilité en droits constatés fait généralement appel aux critères ci-après :

<i>Experts et autres agents engagés au titre de projets</i>	Dépenses relatives aux services contractuels fournis pendant l'exercice considéré à concurrence du montant inscrit au budget de l'exercice
<i>Frais de voyage du personnel en mission</i>	Dépenses relatives aux voyages effectués pendant l'exercice considéré et à ceux commencés avant la clôture de cet exercice qui débordent sur l'exercice suivant
<i>Contrats de sous-traitance</i>	Sommes à payer durant l'exercice considéré, selon le contrat ou l'échéancier

<i>Bourses</i>	Montant de la bourse pour la période comprise entre la date du début des études – ou celle du début de l'exercice, si elle est postérieure – et la date de la fin des études – ou celle de la clôture de l'exercice, si elle est antérieure
<i>Formation en groupe</i>	Montant total des dépenses relatives à toute formation organisée pendant l'exercice considéré, ou entreprise pendant cet exercice et devant se terminer dans le courant de l'exercice suivant
<i>Matériel</i>	Montant total du marché ou de la commande ferme passés au fournisseur avant la fin de l'exercice considéré, à concurrence du montant inscrit au budget de cet exercice
<i>Dépenses diverses</i>	Dépenses relatives aux activités de l'exercice biennal considéré (dépenses de représentation, par exemple), aux marchandises livrées ou aux services fournis, ou aux commandes fermes passées pour livraison avant la fin de l'exercice

D'après le Règlement financier et les règles de gestion financières du PNUD, on entend ce qui suit par « exécution » :

a) S'agissant des activités de programme du PNUD non régies par les modalités opérationnelles harmonisées mises en place comme suite à la résolution 56/201 de l'Assemblée générale, gestion d'ensemble d'activités de programme spécifiques du PNUD et acceptation de l'obligation de rendre compte à l'Administrateur de la bonne utilisation des ressources du PNUD;

b) S'agissant des activités de programme du PNUD régies par les modalités opérationnelles harmonisées mises en place comme suite à la résolution 56/201 de l'Assemblée générale, contrôle et responsabilité d'ensemble d'activités de programme spécifiques du PNUD et acceptation de l'obligation de rendre compte des résultats obtenus.

D'après le Règlement financier et les règles de gestion financières du PNUD, on entend ce qui suit par « réalisation » :

a) S'agissant des activités de programme du PNUD non régies par les modalités opérationnelles harmonisées mises en place comme suite à la résolution 56/201, achat et fourniture d'apports au titre d'activités de programme du PNUD et leur transformation en produits;

b) S'agissant des activités de programme du PNUD régies par les modalités opérationnelles harmonisées mises en place comme suite à la résolution 56/201 de l'Assemblée générale, gestion et exécution d'activités de programme visant des résultats spécifiques, y compris l'achat et la fourniture d'apports au titre d'activités de programme du PNUD et leur transformation en produits, comme stipulé dans un document signé par le PNUD et le partenaire de réalisation.

Les chiffres figurant dans les états financiers ont été calculés d'après les données relatives aux dépenses fournies par les agents d'exécution. Dans la mesure

du possible, ces données ont été tirées des états financiers vérifiés de ces agents ou, lorsque ces états n'étaient pas disponibles à la date de clôture des comptes du PNUD, des états présentés par les agents pour vérification ou de leurs états non vérifiés.

Lorsque le PNUD fournit des services d'appui à un agent d'exécution, les dépenses sont enregistrées selon la méthode de la comptabilité en droits constatés. Les dépenses relatives aux projets faisant l'objet d'une exécution nationale pour lesquels le PNUD n'offre aucun appui sont comptabilisées sur la base des décaissements.

Une certaine marge de manœuvre est autorisée en ce qui concerne les dépenses des agents d'exécution. Pour une année donnée, celles-ci peuvent dépasser le montant du budget approuvé pour un projet, à concurrence de 4 %, à condition que les dépenses totales de l'agent d'exécution pour l'année en question ne dépassent pas 2 % du montant total des crédits qui lui sont alloués.

e) Budget d'appui biennal

Le budget d'appui biennal se compose de trois éléments :

i) Budget biennal : cela correspond aux dépenses engagées par les unités administratives (bureaux de pays et siège) au titre des fonctions suivantes : direction exécutive et pilotage; représentation et promotion du mandat fondamental; élaboration, planification et orientation des politiques et des stratégies de l'organisation; encadrement, administration et contrôle des programmes; gestion des achats et de l'approvisionnement; prévention des crises, relèvement et gestion des situations d'urgence; relations extérieures et partenariats; communication interne et externe et relations avec les médias et le public; mobilisation de ressources; collecte de fonds, technologies de l'information et des communications, gestion des ressources humaines et gestion administrative générale, audit interne et investigations; évaluation institutionnelle et sécurité du personnel;

ii) Appui aux activités opérationnelles de l'ONU : cette fonction comprend deux éléments essentiellement applicables aux activités financées à partir des ressources ordinaires, à savoir l'appui aux bureaux de pays et le Bureau de la coordination des activités de développement;

iii) Appui aux autres programmes et fonds : cette fonction comprend l'appui au programme des Volontaires des Nations Unies et au siège du FENU.

Les dépenses financées au moyen du budget d'appui biennal sont comptabilisées conformément aux principes énoncés ci-dessus sous le titre « Dépenses ».

f) Change

Contributions dans des montants autres que le dollar des États-Unis

Les contributions volontaires reçues des gouvernements sont converties en dollars des États-Unis à l'aide du taux de change opérationnel de l'ONU en vigueur à la date du versement. Tous les gains ou pertes de change imputables aux écarts

entre ce taux et le taux du marché sont comptabilisés dans les recettes et dépenses diverses.

Opérations dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis

Aux fins de la comptabilisation des opérations et de la tenue des autres documents comptables, les autres monnaies sont converties en dollars des États-Unis au taux de change opérationnel de l'ONU en vigueur à la date de l'opération. Les éléments d'actif et de passif libellés dans d'autres monnaies sont convertis en dollars des États-Unis au taux de change opérationnel de l'ONU en vigueur à la date de l'état.

Risque de change

Le PNUD a recours aux couvertures naturelles et à des instruments financiers dérivés, au premier rang desquels les contrats d'option et les contrats à terme, pour couvrir les risques de change sur les contributions volontaires. Son objectif en utilisant ces instruments est de protéger l'équivalent en dollars des États-Unis des contributions volontaires annoncées au taux de change utilisé pour établir le budget qui est fixé au début de chaque année, en tenant compte du fait qu'il est assez difficile de prévoir le montant des rentrées de fonds effectives et le moment de leur réception.

Lorsque le montant annoncé protégé lui parvient avant l'échéance de l'instrument financier dérivé, l'administration peut dénouer sa position sur le contrat dérivé avant l'échéance, au cas par cas, selon le jugement qu'elle porte sur la situation économique foncière.

g) Dépenses d'équipement

Les dépenses d'achats ou de construction de locaux ainsi que les dépenses importantes de rénovation sont comptabilisées dans les immobilisations. Elles concernent essentiellement les logements et bureaux relevant de la réserve pour les bureaux et logements hors siège et les bureaux achetés pour le bureau du PNUD en Argentine (voir plus loin les notes 12 et 13).

Le coût du matériel durable est imputé en totalité, soit aux ressources ordinaires du PNUD par le biais du budget d'appui biennal, soit au budget du projet approprié, pour l'exercice au cours duquel ce matériel est acheté.

Tout le matériel durable (c'est-à-dire celui dont la valeur unitaire est égale ou supérieure à 1 000 dollars) acheté pour les services administratifs est inventorié. Ce matériel est évalué au coût effectif lorsque c'est possible. À défaut, on utilise une estimation établie d'après le coût moyen ou le coût de remplacement. La valeur de l'inventaire au 31 décembre 2009 est indiquée dans la note 3 b).

Le PNUD tient également un inventaire des articles achetés au moyen des ressources allouées aux programmes (y compris les projets qui font l'objet d'une exécution nationale et les projets exécutés directement), mais la valeur de ces articles n'est pas prise en compte dans le calcul de la valeur indiquée dans la note 3 b) étant donné que ces articles sont généralement remis au pays bénéficiaire, une fois le projet achevé.

h) Réserve opérationnelle

À sa session annuelle de 1999, le Conseil d'administration a approuvé une modification de la base de calcul de la réserve opérationnelle du PNUD pour les ressources ordinaires, qui correspond désormais à la somme des éléments suivants :

- a) Élément recettes : l'équivalent de 10 % du montant annuel moyen des contributions volontaires reçues pendant les trois années les plus récentes, arrondi au million de dollars le plus proche;
- b) Élément dépenses : l'équivalent de 2 % du montant annuel moyen des dépenses totales engagées durant les trois années les plus récentes, arrondi au million de dollars le plus proche;
- c) Élément obligations et risques structurels : l'équivalent de 10 % de la somme des éléments recettes et dépenses, arrondi au million de dollars le plus proche;
- d) Élément trésorerie : l'équivalent des besoins de trésorerie pour un mois, calculés comme le douzième des dépenses totales de l'année la plus récente, arrondi au million de dollars le plus proche.

En outre, le Conseil d'administration a approuvé la création d'une réserve opérationnelle pour le compte extrabudgétaire du PNUD relatif aux activités financées à partir d'autres ressources. Le montant de cette réserve est calculé sur la même base que la réserve du budget ordinaire.

i) Présentation

Par sa décision 97/6, le Conseil d'administration a approuvé l'harmonisation du mode de présentation des budgets du PNUD, de l'UNICEF et du FNUAP. Les rapports financiers sont donc présentés d'une façon conforme à cette décision.

Les principales caractéristiques de cette harmonisation concernent les activités suivantes :

- a) Activités financées sur les ressources ordinaires : activités financées sur les contributions volontaires, les dons d'origine non gouvernementale et les intérêts créditeurs et recettes diverses;
- b) Activités dont le coût est imputé aux autres ressources : activités financées sur les ressources autres que les ressources ordinaires, c'est-à-dire sur des ressources reçues pour financer des programmes précis (participation aux coûts, contributions de contrepartie en espèces des gouvernements, fonds d'affectation spéciale constitués par l'Administrateur et activités relevant des contrats de services de gestion);
- c) Pour les besoins de la présentation comptable, les activités financées au moyen des autres ressources comprennent les services d'appui remboursables et d'autres activités spéciales et diverses – programme des administrateurs auxiliaires, réserve pour les bureaux et logements hors siège, programme des Volontaires des Nations Unies, notamment;
- d) Fonds administrés par le PNUD : activités des fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD.

La nature de certaines dépenses a été redéfinie, comme cela est expliqué ci-dessus.

D'autres reclassements et modifications de présentation ont été opérés pour mieux rendre compte de la nature des opérations et mieux respecter les normes comptables. Ces modifications touchent essentiellement les éléments suivants :

a) Activités financées au moyen de la participation aux coûts : les intérêts produits et les dépenses d'appui relevant des activités financées sur les ressources ordinaires dans le cadre de la participation aux coûts apparaissent dans l'état des recettes et des dépenses. Auparavant, ils apparaissaient directement comme virements aux recettes extrabudgétaires du PNUD;

b) Services d'appui remboursables pour les fonds et fonds d'affectation spéciale : précédemment qualifiés d'« activités extrabudgétaires », ces services figurent désormais dans l'état des recettes des fonds et des fonds d'affectation spéciale et leur solde de clôture est compris dans le solde des ressources inutilisées. Auparavant, le solde net de ces activités apparaissait entre la section du passif et celle du solde des ressources inutilisées;

c) Contrats de services de gestion des fonds et des fonds d'affectation spéciale : ceux-ci sont désormais présentés dans l'état des recettes des fonds et fonds d'affectation spéciale, et le solde de clôture figure dans le solde des ressources inutilisées. Auparavant, le solde net de ces activités apparaissait entre la section du passif et celle du solde des ressources inutilisées;

d) Formules de financement intégral et activités relatives aux coentreprises des Nations Unies dans le cadre du programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) : ces activités apparaissaient dans l'état des recettes, et les soldes de clôture, dans le solde des ressources inutilisées. Auparavant, leur solde net figurait au bilan. Celui des dispositifs de financement intégral faisait partie des autres comptes débiteurs et charges constatées d'avance, alors que le solde net des activités relatives aux coentreprises des Nations Unies apparaissait parmi les autres éléments de passif.

j) États financiers non consolidés

Les résultats des opérations inscrits dans les états I à IV sont présentés sur la base des trois grands éléments expliqués plus haut dans la note 2 i) a), b) et d).

Le total de chaque grand élément n'est donné que pour rendre compte des données agrégées de l'élément. Les soldes interactivités et les soldes interfonds identifiés (au sein de chaque élément) au bilan sont éliminés. Les autres opérations interfonds ne sont pas éliminées. Par conséquent, ces agrégats ne sont nullement destinés à représenter, et ne représentent pas, les montants consolidés, car il aurait fallu pour cela éliminer dans chaque élément toutes les opérations et tous les soldes interfonds.

k) Détermination de certains postes du bilan

Du fait de la nature des activités, certaines opérations relevant de la participation aux coûts, les contributions de contrepartie en espèces des gouvernements et autres sont confondues dans les comptes des ressources ordinaires (placements, charges constatées d'avance, comptes débiteurs, comptes créditeurs,

etc.). Chaque fois que cela a été possible, les soldes de ces comptes au 31 décembre 2009 et ceux qui servent de référence ont été ventilés, essentiellement sur la base des meilleurs renseignements disponibles. Les comptes non ventilés apparaissent dans le solde des comptes interfonds.

l) Placements

Valeur comptable des placements

La valeur comptable enregistrée des placements est celle de leur coût. Conformément aux normes comptables du système des Nations Unies, la valeur marchande des placements en obligations et bons est indiquée dans la note 8 pour les ressources ordinaires et la réserve pour l'assurance maladie après la cessation de service et dans les notes relatives aux fonds d'affectation spéciale et autres fonds, le cas échéant, si elle est différente de la valeur comptable.

Titres négociables

Le PNUD achète des titres négociables dans l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance. Toutefois, il peut arriver que l'administration en vende en cas de besoin de liquidités ou de risque de crédit inattendu, ou encore si cela répond aux exigences de la gestion d'ensemble des placements de l'organisation.

Risque de crédit

Les valeurs négociables qui pourraient exposer l'organisation à des concentrations de risque de crédit sont essentiellement les obligations et les certificats de dépôt. Les placements sont réalisés dans des instruments financiers émis par des emprunteurs très bien cotés par des agences de notation réputées et la cote de solvabilité qui leur est attribuée est vérifiée en permanence.

Risque de liquidité

Non content de n'investir que dans des instruments financiers bien cotés par des agences de notation réputées, le PNUD, pour maîtriser le risque de liquidité, limite le maximum de risque auquel il s'expose pour une même émission ou une même contrepartie.

m) Fonds détenus en fiducie

Le PNUD fournit des services d'administration à des fonds d'affectation spéciale multidonateurs et à des programmes communs qu'il est chargé d'administrer. À ce titre, il encaisse les contributions versées par les donateurs et décaisse des fonds aux organismes des Nations Unies qui participent aux activités, et communique des renseignements consolidés aux donateurs.

n) Réserves

Les comptes débiteurs subissent une dépréciation si des éléments objectifs indiquent l'existence d'une ou de plusieurs pertes qui se sont produites après la comptabilisation initiale des montants considérés et qui empêcheront le PNUD d'entrer en possession de tous les montants qui lui sont dus. La valeur comptable

des sommes à recevoir est réduite pour être ramenée au montant que l'on juge recouvrable.

Note 3

Information concernant les postes hors bilan

a) Contributions en nature

Dans le cadre des accords passés par le PNUD avec eux, les gouvernements des pays bénéficiaires sont tenus de mettre des contributions en nature à sa disposition, principalement sous forme de locaux ou de services collectifs mis gratuitement à sa disposition. La valeur des contributions en nature reçues pendant l'exercice 2008-2009 est estimée à 21,3 millions de dollars, contre 21,6 millions en 2006-2007. Cette estimation est fondée sur la valeur marchande, lorsqu'elle est disponible, ou sur les meilleures estimations du gouvernement concerné ou des bureaux de pays du PNUD. Elle fait apparaître une baisse de 0,3 million de dollars par rapport à l'exercice biennal précédent.

b) Matériel durable

En accord avec la convention comptable susmentionnée, le matériel durable détenu par le siège et les bureaux de pays du PNUD était évalué à 88,9 millions de dollars au 31 décembre 2009, contre 82,1 millions de dollars en 2007. Les biens passés en immobilisations ne sont ni amortis ni dépréciés. Le montant total ne comprend pas la valeur des articles achetés au moyen des ressources allouées aux programmes.

c) Événements qui se sont produits après la date d'arrêté des comptes

En 2010, comme suite au séisme qui a ravagé le pays, le bureau du PNUD en Haïti a fait état de pertes de matériel d'une valeur de 176 000 dollars sur une valeur totale de 808 000 dollars.

Note 4

Recettes destinées au budget d'appui biennal : ressources ordinaires

À sa trente et unième session, tenue en 1984, le Conseil d'administration avait autorisé la création d'une passerelle comptable, pays par pays, entre les contributions volontaires et les contributions au financement des dépenses des bureaux extérieurs, de sorte que les premières servent d'abord à combler l'insuffisance éventuelle des secondes. Le montant total de 4 500 000 dollars (contre 5 475 000 dollars en 2007), qui a été prélevé à ce titre sur les contributions volontaires, est compris dans le montant viré des contributions volontaires au budget d'appui biennal comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2009	2007
Virement de contributions – contributions des gouvernements pour les bureaux extérieurs (passerelle comptable)	4 500	5 475
Remboursement de charges fiscales	13 708	12 797
Total	18 208	18 272

Les recettes du budget d'appui biennal indiquées au tableau 3 se décomposent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2009	2007
Contributions reçues des gouvernements pour les bureaux extérieurs	46 636	37 538
Virement de contributions – contributions des gouvernements pour les bureaux extérieurs	4 500	5 475
Remboursement de charges fiscales	13 708	12 797
Contributions totales des gouvernements hôtes	64 844	55 810
Recettes des Volontaires des Nations Unies	5 000	4 600
Autres recettes	303	429
Total	70 147	60 839

Note 5

Intérêts créditeurs : ressources ordinaires

Les montants figurant dans l'état I.1 se décomposent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2009	2007
Revenu des placements	298 319	359 729
Intérêts créditeurs virés au crédit des comptes :		
Participation aux coûts	(140 231)	(178 582)
Fonds d'affectation spéciale	(61 820)	(102 849)
Contrats de services de gestion	(22 786)	(30 032)
Services d'appui remboursables et activités spéciales	(38 381)	(26 606)
Total	35 101	21 660

Note 6

Recettes diverses : autres ressources

Comme indiqué dans l'état I.2, des recettes diverses d'un montant de 881,8 millions de dollars ont été comptabilisées à la rubrique des services d'appui remboursables et des activités diverses (en milliers des dollars des États-Unis).

	2009	2007
Commissions (services généraux de gestion)	383 424	273 367
Remboursements et recettes provenant des services d'appui	70 858	69 393
Budget du Bureau des services de sécurité hors siège financé par l'intermédiaire du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité	141 999	113 622
Commissions pour des services d'appui fournis	45 435	21 533

	2009	2007
Services d'appui à l'exécution	32 127	16 234
VNU – Commissions (services généraux de gestion) et recettes diverses	25 015	19 674
Contributions d'organismes aux services communs	152 575	96 483
Commissions de traitement des marchés	3 946	9 160
Recettes provenant de projets	350	755
Services de gestion des états de paie	4 176	4 507
Remboursement de services de gestion	2 554	926
Autres recettes diverses	16 881	8 740
Réserve pour les bureaux et logements hors siège – loyers et autres recettes	2 461	2 482
Total	881 801	636 876

Note 7**Encaisse : ressources ordinaires**

Les montants figurant dans l'état II.1 se décomposent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2009	2007
Encaisse des comptes en banque	51 192	19 514
À déduire : provision pour dépréciation des avoirs non utilisés en monnaies non convertibles	(25 263)	(24 669)
Total	25 929	(5 155)

L'encaisse des bureaux de pays tient compte des chèques non encaissés, qui représentent un montant de 82 999 024 dollars au 31 décembre 2009. Un réapprovisionnement automatique est fait à partir des comptes courants et des comptes de placement du siège lorsque ces chèques sont encaissés.

La provision indiquée ci-dessus a été constituée pour tenir compte de la surévaluation du peso cubain par rapport aux taux de change de l'ONU.

Note 8**Encaisses et placements****a) Placements en obligations et bons**

La valeur comptable des placements en obligations et en bons, soit 3 365 millions de dollars pour les ressources ordinaires et 306 millions de dollars pour la réserve pour l'assurance maladie après la cessation de service, est indiquée dans le tableau 8 des états financiers.

La valeur de ces placements a augmenté de 2 764 millions de dollars pour les ressources ordinaires et de 223 millions de dollars pour la réserve pour l'assurance maladie après la cessation de service, comme indiqué ci-après :

<i>Valeur initiale au 1^{er} janv. 2008</i>	<i>Achats</i>	<i>Échéances</i>	<i>Amortissement</i>	<i>Plus-value ou moins-value réalisée (montant net)</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Valeur comptable au 31 déc. 2009</i>	<i>Valeur marchande</i>	<i>Valeur nominale</i>
601 376 675	3 768 529 960	(972 170 000)	(30 142 275)	(2 391 586)		3 365 202 773	3 408 429 978	3 319 464 000
82 761 387	306 193 273	(81 000 000)	(2 218 063)	—		305 736 598	311 332 725	300 668 000

b) Encaisse et placements : Fonds PNUD-Espagne pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

<i>(En milliers de dollars des États-Unis)</i>	<i>2009</i>	<i>2007</i>
Fonds PNUD-Espagne pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement	92 430	705 609

En décembre 2006, le Gouvernement espagnol a décidé d'affecter 528 millions d'euros (695 millions de dollars des États-Unis) au Fonds PNUD-Espagne pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, qui devait être géré par le PNUD.

Ce fonds a pour objectif d'appuyer les activités menées dans les sept domaines prioritaires du plan-cadre pour la coopération internationale (2005-2008) établi par l'Espagne, dans le respect des principes énoncés dans le document-cadre du fonds.

Ces activités seront appuyées dans le cadre de l'exécution des missions fondamentales des fonds, programmes et organismes des Nations Unies, et d'initiatives spécifiques des équipes de pays des Nations Unies.

Le PNUD ayant reçu les fonds alloués avant la fin de l'exercice biennal terminé le 31 décembre 2009, ces montants sont comptabilisés parmi l'encaisse et les placements des fonds détenus en fiducie.

c) Encaisse et placements : fonds détenus en fiducie par le Bureau des fonds d'affectation spéciale multidonateurs

Encaisse et placements : fonds détenus en fiducie gérés par le PNUD

<i>(En milliers de dollars des États-Unis)</i>	<i>2009</i>	<i>2007</i>
Fonds pour la consolidation de la paix	206 215	151 116
Fonds d'affectation spéciale pour l'Iraq du Groupe des Nations Unies pour le développement	145 035	253 871
Compte de regroupement pour tous les autres fonds et programmes communs administrés par le Bureau des fonds d'affectation spéciale multidonateurs	881 124	14 102
- Fonds communs d'intervention humanitaire - Fonds concernant les situations qui font suite à un conflit et fonds de transition, dont : - Fonds pour le relèvement – Sud-Soudan - Autres fonds concernant les situations qui font suite à un conflit et fonds de transition		

<i>(En milliers de dollars des États-Unis)</i>		
	2009	2007
• Fonds de développement		
Guichet de financement élargi		
Fonds PNUD-Espagne pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement		
Fonds du Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement		
Autres fonds de développement		
• Programmes communs		
Total	1 232 374	419 089

Le premier fonds d'affectation spéciale multidonateurs, le Fonds d'affectation spéciale pour l'Iraq du Groupe des Nations Unies pour le développement, est devenu opérationnel en février 2004. Depuis, le nombre et la diversité des fonds d'affectation spéciale multidonateurs ont beaucoup augmenté. À la fin de 2009, le Bureau des fonds d'affectation spéciale multidonateurs du PNUD administrait 32 fonds couvrant une vaste gamme de domaines : action humanitaire, situations faisant suite à un conflit, situations de transition et développement. Certains fonds ont une portée mondiale et les contributions qui y sont versées servent à financer des activités dans plusieurs pays; la plupart opèrent cependant dans un seul pays. On trouvera le détail des fonds ci-après. Les contributions versées par les donateurs au PNUD au titre de tel ou tel fonds qui n'avaient pas encore été transférées aux organismes des Nations Unies participant aux activités à la fin de 2009 sont comptabilisées dans trois comptes bancaires distincts libellés en dollars des États-Unis et inscrites parmi l'encaisse et les placements des fonds détenus en fiducie par le Bureau des fonds d'affectation spéciale multidonateurs.

Ces comptes bancaires ont été ouverts pour y comptabiliser les fonds reçus au titre des fonds d'affectation spéciale multidonateurs administrés par le PNUD de façon à les séparer des ressources relevant directement du Programme. Les contributions sont enregistrées dans le grand livre général correspondant à l'unité comptable associée aux fonds d'affectation spéciale multidonateurs. Cette unité a été créée le 1^{er} avril 2009 afin de bien la séparer de l'unité comptable que constitue le PNUD. Le Bureau des fonds d'affectation spéciale multidonateurs a transféré toutes ses opérations à cette nouvelle unité comptable, ce qui lui permet de comptabiliser, de suivre et d'auditer séparément toutes les contributions versées aux fonds multidonateurs et toutes les opérations y afférentes, puisqu'elles ne sont plus confondues avec celles relevant en propre du PNUD.

Fonds communs d'intervention humanitaire

Le Bureau des fonds d'affectation spéciale multidonateurs administre trois fonds communs d'intervention humanitaire qui appuient l'action humanitaire des organismes des Nations Unies en République centrafricaine, en République démocratique du Congo et au Soudan. Ce sont les coordonnateurs de l'action humanitaire dans les pays en question qui sont responsables de l'utilisation qui est faite des fonds; ils disposent ainsi d'une plus grande latitude pour les affecter aux

besoins humanitaires les plus pressants, inciter les donateurs à verser rapidement des contributions et réagir rapidement lorsqu'une situation imprévue se produit.

Fonds concernant les situations qui font suite à un conflit et fonds de transition

À l'échelon mondial, le fonds d'affectation spéciale multidonateurs le plus important est le Fonds pour la consolidation de la paix, qui a été créé par le Secrétaire général en 2006 en réponse à une demande de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. Le Fonds finance des activités de consolidation de la paix qui contribuent directement à la stabilisation et au renforcement des capacités nationales, des institutions nationales et locales, et des autorités de transition et autres autorités compétentes.

Le Bureau des fonds d'affectation spéciale multidonateurs administre également des fonds qui permettent de venir en aide à six pays ou régions qui sortent d'un conflit ou qui sont en situation de transition. Le Fonds d'affectation spéciale pour l'Iraq du Groupe des Nations Unies pour le développement est le plus ancien et le plus important de ces fonds; il a été créé en 2004 dans le cadre des activités d'assistance des Nations Unies à la reconstruction et au développement de l'Iraq. Depuis, cinq autres fonds axés sur la paix, la stabilité et le redressement ont été constitués pour les pays et régions suivants : le Liban en 2006, le Darfour et le Népal en 2007, le Sud-Soudan en 2008 et l'est de la République démocratique du Congo en 2009.

Fonds de développement

L'ONU a créé un certain nombre de fonds d'affectation spéciale multidonateurs à l'échelon mondial qui apportent un financement à plusieurs pays. Parmi les fonds ayant un mandat mondial figurent le Fonds central des Nations Unies pour la lutte contre la grippe et le fonds du Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement. Le guichet de financement élargi de l'initiative « Unis dans l'action afin de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement » a été créé en 2009; il s'agit d'un mécanisme de financement multidonateurs qui appuie des programmes nationaux dirigés par les pays eux-mêmes en vue d'aider les équipes de pays des Nations Unies à agir à l'unisson. Le PNUD administre ce guichet qui sert exclusivement à alimenter les fonds relevant de l'initiative « Unis dans l'action ».

À la fin de 2009, 12 équipes de pays des Nations Unies avaient reçu des fonds afin de financer l'action entreprise dans le cadre de l'initiative « Unis dans l'action » : huit se trouvaient dans des pays pilotes et quatre dans des pays qui avaient choisi de participer d'eux-mêmes à l'initiative « Unis dans l'action ». Le cadre budgétaire commun permet d'établir les besoins de financement, de recenser les ressources que les pays peuvent apporter à l'initiative et d'évaluer le manque à financer. Les ressources versées au guichet de financement de l'initiative « Unis dans l'action » servent à combler en partie le déficit de financement, compte tenu des décisions prises par le comité de pilotage.

Programmes communs

Le PNUD a également été chargé d'administrer un certain nombre de programmes communs.

d) Encaisse et placements : régime d'assurance maladie du personnel recruté localement

Le PNUD a placé 45,1 millions de dollars (36,1 millions de dollars en 2007) au titre du régime d'assurance maladie du personnel recruté localement. Il s'agit d'un régime d'assurance soins médicaux et dentaires proposé par l'ONU, le PNUD, le HCR et l'UNICEF, dans certains lieux d'affectation, aux agents des services généraux recrutés sur le plan local et aux administrateurs recrutés sur le plan national, et aux anciens agents et administrateurs recrutés sur le plan national, ainsi qu'aux membres de leur famille qui y ont droit.

Note 9

Lettres de crédit des gouvernements

Les lettres de crédit des gouvernements indiquées dans l'état II.2 ont été établies à l'ordre du PNUD pour la participation au coût, les fonds d'affectation spéciale et les services d'appui remboursables relatifs aux activités suivantes (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2009
Renforcement des dispositifs juridiques et électoraux (Afghanistan n° 71801)	39 327
Renforcement des dispositifs juridiques et électoraux (Afghanistan n° 50324)	28 803
Programme de développement bicommunal (Chypre)	10 424
Gestion des affaires publiques au niveau local et décentralisation (Somalie)	5 196
Application des lois dans la partie sud du centre de la Somalie	3 506
Renforcement des capacités de gestion de l'information (Afghanistan)	2 088
Commission électorale nationale (Libéria)	1 199
Appui à la Commission indépendante des droits de l'homme (Afghanistan)	1 031
Modes viables de microfinancement afin d'améliorer les conditions de vie des pauvres (Myanmar)	950
Programme national de gestion des risques de catastrophe (Haïti)	941
Renforcement de la société ivoirienne au moyen du microfinancement	900
Projet d'appui aux élections législatives (Guinée)	700
Programme national de développement de proximité en Afghanistan – renforcement des capacités (phase II)	683
Appui aux élections (Haïti)	661
Amélioration de la sécurité sociale (République de Moldova)	531
Conférence ministérielle internationale sur la grippe aviaire et la pandémie de grippe (Viet Nam)	500
Programme de renforcement des capacités des médecins – Volontaires des Nations Unies (Lesotho)	450
Appui aux élections nationales (Pakistan)	420
Programme de renforcement des institutions démocratiques (Éthiopie)	271

	2009
Appui aux institutions démocratiques (Éthiopie)	200
Appui à la phase III de démobilisation et de réinsertion en Ituri (République démocratique du Congo)	182
Projet interorganisations, phase III (Thaïlande)	174
Bureau du coordonnateur résident : appui à la coordination (Soudan)	133
Mise en valeur des ressources humaines (Yémen)	95
Appui du Groupe d'aide au développement au document de stratégie pour la réduction de la pauvreté et aux objectifs du Millénaire pour le développement, phase III (Éthiopie)	93
Santé familiale (Biélorussie)	77
Appui à un pays entrant dans la catégorie des cas limites (Ukraine)	73
Projet du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires et du Réseau d'échange et de communication d'informations sur la sécurité (Côte d'Ivoire)	66
Coordination du relèvement après les inondations (Pakistan)	56
Lutte contre la violence sexiste au Darfour (Soudan)	46
Alliance avec le monde des affaires (Inde)	31
Réinstallation et réintégration des réfugiés (Rwanda)	25
Centre de gestion des opérations en cas de catastrophe (Viet Nam)	13
Projet électoral (Haïti)	9
Transition : des secours au redressement (Pakistan)	8
Appui social et psychologique (Inde)	5
Appui au rapatriement, à la réinstallation et à l'intégration des personnes déplacées (Soudan)	3
Renforcement du système de prévention (Namibie)	1
Programme d'assistance électorale (Kenya)	1
Projet pilote de protection contre les crues à An Giang (Viet Nam)	1
Autres	(441)
Total partiel	99 432
Fonds d'affectation spéciale	
Fonds d'affectation spéciale thématique du PNUD pour l'énergie au service d'un développement durable	50
Fonds d'affectation spéciale de l'UNSO	3
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la lutte contre la drogue en Afghanistan	7 316
Total partiel	7 369
Appui à la sécurité (Soudan)	1 429
Appui à la sécurité (Éthiopie)	230
Total partiel	1 659
Total	108 460

Note 10
Provisions

Les sommes à recevoir sont inscrites au bilan après déduction des provisions pour dépréciation. Les soldes ont été examinés au moment de l'établissement du bilan pour déterminer si la dépréciation était fondée. À la fin de 2009, le montant des provisions s'élevait à 13,9 millions de dollars, dont 3 millions qui avaient été reportés d'exercices antérieurs.

Note 11
Comptes débiteurs, comptes créditeurs et passif

a) Débiteurs divers et autres charges constatées d'avance

En ce qui concerne les ressources ordinaires et la participation aux coûts, les montants qui figurent dans les états II.1 et II.2 se décomposent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2009	2007
Comptes débiteurs	47 620	52 515
Charges diverses comptabilisées d'avance	2 808	3 847
Total	50 428	56 362
Ce total est comptabilisé comme suit :		
Ressources ordinaires, état II.1	29 014	30 252
Participation aux coûts, état II.2	21 414	26 110
Total	50 428	56 362

b) Comptes créditeurs

En ce qui concerne les ressources ordinaires et la participation aux coûts, les montants qui figurent dans les états II.1 et II.2 se décomposent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2009	2007
Comptes créditeurs	118 699	138 696
Paiements transférés	—	—
Charges constatées d'avance	111 014	97 406
Encaissements dont la destination reste à préciser	10 427	11 460
Total	240 140	247 562
Le montant total indiqué se décompose comme suit :		
Ressources ordinaires, état II.1	127 217	123 095
Participation aux coûts, état II.2	112 923	124 467
Total	240 140	247 562

Sont inclus dans le montant de 118,7 millions de dollars indiqué ci-dessus pour les comptes créditeurs, les fonds détenus au nom de donateurs, soit 83,3 millions de dollars, constitués des intérêts sur les soldes des ressources et des remboursements et transferts en attente. Ces fonds seront remboursés aux donateurs, ou, en accord avec ces derniers, alloués au financement de projets du PNUD.

c) Encaissements dont la destination reste à préciser

Les fonds reçus dont la destination reste à préciser sont comptabilisés à la rubrique des comptes créditeurs, jusqu'à ce que leur destination soit connue. Au 31 décembre 2009, le montant figurant aux comptes créditeurs à ce titre était de 10 426 759 dollars.

**d) Passif – fonds détenus en fiducie et gérés par le PNUD :
fonds d'affectation spéciale multidonateurs et programmes communs**

Les montants figurant dans l'état II.1 se décomposent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2009	2007
Fonds d'affectation spéciale multidonateurs	1 229 811	513 285
Comptes de compensation avec les organismes	66 678	59 725
Fonds PNUD-Espagne pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement	86 765	707 034
Total	1 383 254	1 280 044

Note 12

Réserve pour les bureaux et logements hors siège

La réserve pour les bureaux et logements hors siège date de 1979; d'un montant maximum de 25 millions de dollars, elle a été créée pour financer la construction de logements pour les fonctionnaires recrutés sur le plan international affectés dans les bureaux de pays. En 1989, le Conseil d'administration a autorisé le PNUD à en élargir le champ d'utilisation de façon à pouvoir financer la construction de locaux communs destinés à abriter les bureaux des organismes des Nations Unies faisant partie du Groupe consultatif mixte des politiques.

L'excédent d'exploitation cumulé de 0,7 million de dollars qui figure au tableau 6 est essentiellement dû aux opérations de location de logements et de bureaux.

Au 31 décembre 2009, l'excédent des dépenses par rapport au niveau autorisé de la réserve au titre de ces activités était de 19 471 000 dollars (19 768 000 dollars en 2007).

Le tableau 6.2 relatif à ces activités comprend chacun des éléments de la réserve, à savoir les services d'appui remboursables, les bureaux et les logements. La ventilation des postes du bilan repose essentiellement sur les meilleurs renseignements disponibles : la valeur marchande si elle existe, les rapports d'architecte, les diverses soumissions faites pour la construction, et ainsi de suite. Les chiffres indiqués dans l'état des recettes reposent sur la nature des opérations effectives tant pour les logements que pour les bureaux.

Les 169 000 dollars (contre 350 000 dollars en 2007) de créances à long terme figurant au tableau 6.2 représentent le montant à recevoir pour l'exercice par suite de la vente d'appartements au Cap-Vert. Le prix de vente était de 1 300 050 dollars. Le montant sera recouvré dans son intégralité en 2012.

Note 13

Bureaux et recettes comptabilisées d'avance

Bureaux achetés pour le bureau du PNUD en Argentine

En octobre 1996, des locaux à usage de bureaux avaient été achetés pour le bureau de pays en Argentine. Le coût de cette acquisition (1 570 000 dollars) avait été financé sur les ressources extrabudgétaires du bureau de pays.

Cet élément d'actif, qui a été capitalisé, est comptabilisé parmi les ressources ordinaires (voir l'état II.I).

Note 14

Réserves pour les initiatives spéciales

À sa première session ordinaire de 2000, le Conseil d'administration a approuvé la constitution d'une réserve de 3,8 millions de dollars, à imputer sur les ressources générales du PNUD. Ce montant permettra de couvrir les frais de réinstallation (rénovations, mobilier, aménagements, frais de déménagement).

À sa première session ordinaire de 2002, le Conseil d'administration a en outre approuvé la constitution d'une réserve spéciale de 1,5 million de dollars pour les cessations de service afférentes à l'UNOPS.

À sa première session ordinaire de 2008, le Conseil d'administration a approuvé un montant maximum de 9 millions de dollars pour couvrir les dépenses de mise en conformité aux normes IPSAS d'ici à la fin de 2009. Un montant de 5,2 millions de dollars a été dépensé pendant l'exercice biennal 2008-2009.

Le solde disponible de la réserve pour les initiatives spéciales figurant dans l'état II.1 se décompose comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>Solde au 1^{er} janvier 2008</i>	<i>Ajustements en cours d'exercice</i>	<i>Versements en cours d'exercice</i>	<i>Solde au 31 décembre 2009</i>
Réserve pour les cessations de service	220	–	(291)	511
Réserve pour le programme Maison des Nations Unies	82	–	(48)	130
Réserve pour les mesures de sécurité prescrites par l'ONU	-	45 390	45 390	-
Total	302	45 390	45 051	641

Les décaissements financés sur ces réserves viennent s'ajouter aux dépenses financées sur les montants approuvés par le Conseil d'administration dans le budget d'appui biennal.

Note 15**Ressources inutilisées****a) Ressources ordinaires**

À sa seconde session ordinaire de 2005, le Conseil d'administration a approuvé la mise en réserve de 31,2 millions de dollars pour financer des mesures de sécurité prescrites par l'ONU pour l'exercice biennal 2006-2007. Ce montant a été intégralement dépensé. À sa première session ordinaire de 2008, le Conseil a approuvé un montant net de 51,2 millions de dollars, à imputer à part sur le budget ordinaire de l'exercice 2008-2009, pour le financement des mesures de sécurité prescrites par l'ONU. Il a décidé également, comme l'a proposé l'Administrateur, d'autoriser celui-ci, à titre exceptionnel, à engager en 2008-2009 un montant supplémentaire pouvant atteindre 20 % (10,2 millions de dollars) du montant net de 51,2 millions de dollars des ressources ordinaires proposées au titre des mesures de sécurité prescrites par l'ONU. Ces fonds sont réservés au financement de nouvelles mesures de sécurité qui s'inscrivent dans le cadre des directives du Département de la sûreté et de la sécurité. Au total, 45,4 des 51,2 millions de dollars ont été dépensés pendant l'exercice 2008-2009.

Les montants indiqués ci-dessus ont été virés aux réserves pour les initiatives spéciales.

De ce fait, les réserves inutilisées comprennent les éléments suivants (en milliers de dollars des États-Unis) (voir état II.I) :

	2009	2007
Financement de mesures de sécurité	5 810	—
Ressources librement disponibles	348 602	377 009
Ressources inutilisées	354 412	377 009

b) Ressources correspondant aux services d'appui remboursables

Au cours de l'exercice biennal 2002-2003, par mesure de prudence, l'administration du PNUD a mis de côté 2,5 millions de dollars, prélevés sur les ressources correspondant aux services d'appui remboursables, à titre de réserve spéciale pour aider à couvrir les risques financiers et opérationnels inhérents aux projets financés sur d'autres ressources que les ressources de base.

De ce fait, les ressources inutilisées afférentes aux services d'appui remboursables comprennent les éléments suivants (en milliers de dollars des États-Unis) (voir le tableau 6 des états financiers) :

	2009
Réserve spéciale	2 500
Ressources librement disponibles – services d'appui remboursables	342 514
Ressources inutilisées	345 014

Note 16**Allocations inutilisées et engagements futurs****a) Allocations inutilisées**

Au 31 décembre 2009, le montant des ressources du PNUD allouées aux dépenses de programme (à l'exclusion de celles relevant de l'exécution nationale) qui restait inutilisé s'élevait à quelque 35,8 millions de dollars (contre 31,7 millions en 2007), dont il faut déduire celui des engagements sur exercice ultérieur déclarés par les agents d'exécution, soit environ 0,5 million de dollars (au lieu de 1,8 million de dollars en 2007).

b) Engagements prévisionnels de dépenses locatives

Au 31 décembre 2009, les engagements prévisionnels de dépenses locatives imputables aux ressources ordinaires s'élevaient à 57,13 millions de dollars (57,4 millions de dollars en 2007) en ce qui concerne les baux du siège et 43,9 millions de dollars (contre 25,8 millions de dollars en 2007) pour ceux des bureaux de pays. Les chiffres comprennent les baux à long terme supérieurs à cinq ans :

<i>Lieu</i>	<i>Fin du bail</i>
Sénégal	28 février 2015
Bolivie	31 décembre 2014
Pakistan	1 ^{er} décembre 2022
Washington	31 août 2015
Pérou	28 février 2019
Fidji	28 février 2018-28 février 2019
New York	31 décembre 2018
<i>Baux non assortis d'une date de fin</i>	
Angola	Kenya
Bélarus	République populaire démocratique
Éthiopie	de Corée
Gabon	Sénégal

c) Engagements non réglés au titre de la réserve pour les bureaux et logements hors siège

Les factures non acquittées et autres engagements non réglés dus aux adjudicataires et aux sous-traitants au titre de la réserve pour les bureaux et logements hors siège s'élevaient à 140 925 dollars au 31 décembre 2009, soit le même montant qu'en 2007. Ces factures ne sont pas exigibles durant l'année considérée.

d) Prestations dues après le départ à la retraite

Les prestations dues à la cessation de service ou après le départ à la retraite se composent des subventions de prime de l'assurance maladie accordées après la cessation de service et des prestations liées au rapatriement. Afin que les montants à prévoir au titre de l'assurance maladie après la cessation de service et des prestations liées au rapatriement soient plus précisément connus, un actuaire-conseil indépendant a été chargé de procéder à une évaluation actuarielle. Le PNUD, le FENU, UNIFEM et le Secrétariat de l'ONU procèdent ensemble à l'évaluation actuarielle et continueront à les organiser avec la même périodicité.

1. Assurance maladie après la cessation de service

i) À la cessation de service, les fonctionnaires et les personnes à leur charge peuvent choisir de s'affilier à un régime d'assurance maladie à prestations définies des Nations Unies à condition de remplir certaines conditions, dont 10 ans d'affiliation à un régime d'assurance maladie des Nations Unies pour les fonctionnaires recrutés après le 1^{er} juillet 2007 et cinq ans d'affiliation pour ceux recrutés avant cette date. Cette prestation est dénommée « assurance maladie après la cessation de service »;

ii) Pour calculer les engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service, l'actuaire a retenu les principales hypothèses suivantes : taux d'actualisation de 6 %; hausse du coût des soins de santé de 8,4 % en 2010, tombant progressivement à 4,5 % en 2027 et les années suivantes dans le cas des plans d'assurance maladie proposés aux États-Unis, et de 6 % en 2010 tombant progressivement à 4,5 % en 2027 et les années suivantes pour les plans d'assurance maladie disponibles dans les autres pays; hypothèses concernant les départs à la retraite, la liquidation des droits et le taux de mortalité en accord avec celles utilisées par la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies pour sa propre évaluation actuarielle. L'évaluation des engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service consiste également à prendre en compte les primes de tous les participants pour calculer les engagements résiduels de l'organisation. Ainsi, les primes payées par les retraités sont déduites du montant brut des engagements et, depuis l'évaluation au 31 décembre 2009, une partie des primes des fonctionnaires en activité en est également déduite pour parvenir au montant des engagements résiduels de l'organisation, conformément aux ratios de partage des coûts approuvés par l'Assemblée générale. Selon ces ratios, la part de l'organisation ne doit pas dépasser la moitié pour les régimes d'assurance maladie autres que ceux qui sont offerts aux États-Unis, les deux tiers pour les régimes d'assurance proposés aux États-Unis et les trois quarts pour le régime d'assurance maladie du personnel recruté localement;

iii) Aux fins du calcul des montants restant à la charge du PNUD, du FENU et d'UNIFEM, le montant des primes versé par les fonctionnaires en activité et les fonctionnaires retraités qui sont affiliés aux régimes d'assurance maladie est pris en considération dans l'évaluation des engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service faite en 2009. L'actuaire a appliqué les ratios de partage des coûts approuvés en 1983 par l'Assemblée générale au titre des régimes d'assurance maladie de l'ONU;

iv) Sur la base des hypothèses énoncées ci-dessus aux alinéas ii) et iii), la valeur actualisée des engagements au 31 décembre 2009, déduction faite de la part des primes à la charge des participants et compte tenu des engagements à la charge du FENU et d'UNIFEM, se présente comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>PNUD</i>	<i>FENU</i>	<i>UNIFEM</i>
Engagements au 1 ^{er} janvier 2008	413 539	10 166	19 263
Coût du service	37 109	945	1 940
Intérêts au titre des engagements	46 582	1 146	2 173
Montant estimatif des prestations versées (déduction faite des primes versées par les participants)	(21 193)	(513)	(1 024)
(Gain)/perte actuariel	(45 736)	(1 131)	(2 160)
Engagements nets	430 301	10 613	20 192

v) Selon les hypothèses indiquées à l'alinéa b) ii) ci-dessus, on estime que la valeur actualisée des engagements augmenterait de 18 % ou diminuerait de 14 % si les frais médicaux augmentaient ou diminuaient de 1 %, toutes autres hypothèses demeurant constantes. De la même façon, on estime que les engagements augmenteraient de 19 % ou diminueraient de 15 % si le taux d'actualisation était relevé ou abaissé de 1 % respectivement, toutes autres hypothèses demeurant constantes;

vi) Le PNUD finance les prestations d'assurance maladie après la cessation de service au moyen des ressources ordinaires et d'autres ressources, ainsi que des intérêts dégagés par la réserve pour l'assurance maladie après la cessation de service. Les dépenses financées sur les ressources ordinaires et les autres ressources, plus les intérêts cumulés, comprennent le montant total de la réserve pour l'assurance maladie après la cessation de service, soit 373 millions de dollars;

vii) Pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009, le PNUD a imputé 70 millions de dollars au titre des engagements sur les ressources de base et 17 millions sur les autres ressources. Ce montant est supérieur à ses versements pour l'assurance maladie après la cessation de service, qui sont compris dans les dépenses du budget d'appui biennal;

viii) Le rapport de l'actuaire fait apparaître que, par rapport au chiffre qui figurait dans le rapport précédent sur l'évaluation actuarielle arrêtée au 31 décembre 2007, le montant estimatif des engagements au 31 décembre 2009 a diminué de 5 millions de dollars, pour atteindre 461 millions de dollars, tous organismes confondus;

ix) Au 31 décembre 2009, le montant non provisionné, qui représente la différence entre l'évaluation actuarielle des engagements et la réserve pour l'assurance maladie après la cessation de service, s'élevait à 57 millions de dollars pour le PNUD. Le FENU et UNIFEM financeront leurs engagements dans les années à venir.

2. Prestations liées au rapatriement

i) À la cessation de service, les fonctionnaires qui remplissent certaines conditions, dont celle de résider en dehors de leur pays de nationalité au moment où ils cessent leurs fonctions, ont droit à une prime de rapatriement dont le montant est fonction de l'ancienneté, ainsi qu'au remboursement des frais de voyage et de déménagement. Ces avantages sont collectivement dénommés prestations liées au rapatriement;

ii) Les services d'un actuaire-conseil ont été retenus pour réaliser une évaluation actuarielle des engagements au titre des prestations liées aux rapatriements au 31 décembre 2009. Auparavant, ces engagements étaient calculés sur la base des coûts à la date de clôture des comptes, sans actualisation ni autre ajustement;

iii) L'actuaire a retenu les principales hypothèses suivantes : taux d'actualisation de 6 %, progression des traitements allant de 5,5 % à 10,6 % par an selon l'âge et la catégorie des fonctionnaires, et augmentation des frais de voyage de 4 % par an;

iv) Compte tenu de ces hypothèses, la valeur actualisée des engagements du PNUD, du FENU et d'UNIFEM au titre des prestations liées au rapatriement au 31 décembre 2009 est présentée ci-après (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>PNUD</i>	<i>FENU</i>	<i>UNIFEM</i>
Engagements au 1 ^{er} janvier 2008	64 751	1 299	3 337
Coût du service	9 378	253	641
Intérêts au titre des engagements	6 983	140	349
Montant estimatif des prestations versées (déduction faite des contributions des participants)	(10 546)	(246)	(811)
(Gain)/perte actuariel	(3 407)	(72)	(175)
Engagements nets	67 159	1 374	3 341

Comme prévu par les conventions comptables décrites à la note 2, le PNUD, le FENU et UNIFEM n'ont pas appliqué la méthode de comptabilité en droits constatés pour les engagements au titre des prestations de rapatriement.

e) Congés annuels

Les engagements relatifs aux congés annuels au 31 décembre 2009 sont estimés à 46,8 millions de dollars, contre 35,9 millions de dollars au 31 décembre 2007.

f) Prestations payables à la cessation de service

Le montant des prestations payables à la cessation de service que le PNUD pourrait devoir verser à ses fonctionnaires dans les années à venir est estimé, au 31 décembre 2009, à 10,2 millions de dollars, contre 7,5 millions au 31 décembre 2007.

g) Prestations de retraite

Le PNUD, UNIFEM et le FENU sont affiliés à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, qui a été créée par l'Assemblée générale des Nations Unies pour servir des prestations de retraite, de décès ou d'invalidité et des prestations connexes. Le régime de la Caisse des pensions est un régime multiemployeurs à prestations définies financé par capitalisation.

Il est procédé tous les deux ans à une évaluation actuarielle des actifs de la Caisse et de ses engagements au titre des prestations. Comme il n'existe pas de base cohérente et fiable pour déterminer la part qui revient à chaque organisation affiliée à la Caisse dans les engagements, les actifs et les coûts du régime, l'Organisation des Nations Unies est dans l'incapacité d'imputer à telle ou telle organisation une part de la situation financière et des résultats du régime de pensions d'une manière suffisamment fiable pour pouvoir la comptabiliser, de sorte qu'elle traite ce régime comme un régime à cotisations définies; la part du PNUD dans la situation nette de la Caisse n'est donc pas comptabilisée dans les états financiers.

Le PNUD est tenu de verser des cotisations à la Caisse, au taux fixé par l'Assemblée générale, qui est actuellement de 7,9 % de la rémunération considérée aux fins de la pension pour les participants et de 15,8 % pour l'organisation. En vertu de l'article 26 des Statuts de la Caisse, il doit également lui verser sa part du montant qui pourrait être nécessaire pour combler un déficit actuariel. Pour que cette dernière obligation prenne effet, il faut qu'un déficit ait été constaté à la date de la dernière évaluation actuarielle et que l'Assemblée générale ait invoqué les dispositions de l'article 26. Au moment de l'établissement du présent rapport, l'Assemblée n'avait pas invoqué ces dispositions.

h) Accident d'avion survenu en République-Unie de Tanzanie

Le 5 décembre 1980, quatre fonctionnaires du PNUD ont trouvé la mort dans un accident d'avion survenu en République-Unie de Tanzanie. La compagnie d'assurance a versé au PNUD 623 948 dollars, qui ont servi à payer les indemnités dues aux ayants droit des victimes. Le solde de cette somme a été entièrement utilisé en 1996. Depuis lors, les indemnités versées sont comptabilisées comme dépenses de l'année où a lieu le versement. Durant l'exercice considéré, des versements de 200 060 dollars ont été effectués.

i) Passif éventuel

À la date d'établissement du présent rapport, le PNUD avait estimé le montant des demandes d'indemnisation en suspens à 6,1 millions de dollars.

Note 17**Engagements non réglés**

Le solde des engagements non réglés se décompose comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2009	2007
Agents d'exécution	173 347	117 451
Budget d'appui biennal – ressources ordinaires	25	19 242

	2009	2007
Services d'appui remboursables, réserve pour les bureaux et logements hors siège, activités spéciales	11 061	8 723
Total	184 433	145 416
Ressources ordinaires, état II.1	53 313	51 111
Participation aux coûts, état II.2	120 059	85 460
Services d'appui remboursables, tableau 6	8 420	5 628
Réserve pour les bureaux et logements hors siège, tableau 6	21	12
Activités spéciales, tableau 6	2 620	3 083
Total	184 433	145 416

Note 18**Activités spéciales****a) Appui aux activités des coordonnateurs résidents des Nations Unies**

Les activités en question sont destinées à appuyer la programmation concertée, les suites données aux grandes conférences internationales, les activités d'information du système des Nations Unies, le suivi et la planification des services et locaux communs du système des Nations Unies, et les affectations spéciales.

Le montant total des dépenses engagées au titre de ces activités pendant l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009 est de 86 391 000 dollars. Ces dépenses sont présentées comme suit dans les états financiers (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2009	2007
Ressources ordinaires, état I.1	32 119	25 681
Autres ressources – activités spéciales, tableau 6.4	54 272	35 079
Total	86 391	60 760

b) Activités diverses

Diverses autres activités, telles que celles du centre d'expérimentation de la Division pour la gestion durable de l'énergie et de l'environnement, relèvent de l'appui extrabudgétaire à des fins spéciales.

Note 19**Fonds d'affectation spéciale du Fonds pour l'environnement mondial (tableau 5.1)****a) Buts et mandat**

Le Fonds d'affectation spéciale du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) a été constitué afin de recevoir et d'administrer les fonds destinés à financer les études de préinvestissements, l'assistance technique et la formation concernant les politiques, programmes et projets de protection de l'environnement mondial.

L'accord entre le PNUD et la Banque mondiale, dépositaire du FEM, a été signé le 29 avril 1991. Comme l'indique l'Instrument pour la restructuration du Fonds pour l'environnement mondial :

Le FEM fait fonction, sur la base de la collaboration et du partenariat des agents de réalisation, de mécanisme de coopération internationale en vue de fournir de nouvelles subventions et de nouveaux moyens de financement à des conditions libérales afin de couvrir les coûts marginaux convenus de mesures visant à améliorer la protection de l'environnement mondial dans les domaines essentiels ci-après :

- a) Biodiversité;
- b) Changements climatiques;
- c) Eaux internationales;
- d) Dégradation des sols, essentiellement désertification et déboisement;
- e) Appauvrissement de la couche d'ozone;
- f) Polluants organiques persistants.

Les coûts marginaux convenus des activités visant à améliorer la protection de l'environnement mondial pour ce qui est de la gestion des produits chimiques, dans la mesure où elles se rapportent aux domaines centraux susmentionnés, peuvent être couverts par ces moyens de financement. Les coûts marginaux convenus des autres activités relevant d'Action 21 dont le Conseil approuverait la prise en charge peuvent également l'être, dans la mesure où ils contribuent à l'amélioration de l'environnement mondial en le protégeant dans les domaines essentiels.

Le FEM veille à la bonne utilisation des ressources servant à financer ses activités en traitant les problèmes d'environnement mondial ciblés, finance les programmes et projets dus à l'initiative des pays et fondés sur des priorités nationales conçues pour soutenir le développement durable, et fait preuve d'une souplesse suffisante pour réagir à l'évolution de la situation afin d'atteindre ses objectifs.

Le PNUD jouera un rôle de premier plan en assurant l'élaboration et la gestion des programmes de renforcement des capacités et des projets d'assistance technique. Grâce à son réseau mondial de bureaux extérieurs, il tirera parti de l'expérience qu'il possède dans la mise en valeur des ressources humaines, le renforcement institutionnel et la participation des organisations non gouvernementales et locales pour aider les pays à concevoir, promouvoir et mettre en œuvre des activités conformes à l'objectif du FEM et des stratégies nationales de développement durable. S'appuyant aussi sur son expérience des programmes multinationaux, il contribuera à l'élaboration de projets régionaux et mondiaux à l'intérieur du programme de travail du FEM, en coopération avec les autres agents de réalisation.

b) Placements en obligations et bons

La valeur comptable des placements en obligations et bons s'élève à 20 227 023 dollars, comme indiqué au tableau 8. L'augmentation de la valeur des obligations est présentée de manière détaillée ci-après :

<i>Valeur initiale au 1^{er} janvier 2008</i>	<i>Achats</i>	<i>Échéances</i>	<i>Amortissement net</i>	<i>Plus-value/ moins-value réalisée</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Valeur comptable au 31 déc. 2009</i>	<i>Valeur marchande</i>	<i>Valeur nominale</i>
- 55 608 400	(35 000 000)		(301 928)	(34 450)		20 272 023	20 258 000	20 000 000

c) Engagements non réglés

Le solde des engagements non réglés indiqué au tableau 5.1 se décompose comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>2009</i>	<i>2007</i>
Agents d'exécution	15 753	21 437
Budget d'appui biennal	232	445
Total	15 985	21 882

d) Ressources inutilisées

Les montants figurant dans le tableau 5.1 se décomposent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>Ressources inutilisées</i>	
	<i>2009</i>	<i>2007</i>
Ressources ordinaires	146 401	214 181
Participation aux coûts	24 723	21 932
Compte subsidiaire du fonds d'affectation spéciale	7 052	5 030
Contrats de services de gestion	365	338
Services d'appui remboursables	62 428	6 605
Total	240 969	248 086

Note 20

Fonds multilatéral pour la mise en application du Protocole de Montréal (tableau 5.1)

a) Buts et mandat

La couche d'ozone stratosphérique empêche l'essentiel du rayonnement ultraviolet d'atteindre la Terre. Elle est violemment attaquée par les chlorofluorocarbones (CFC), les halons et d'autres substances utilisés comme produits réfrigérants, agents moussants, propulseurs d'aérosol, produits ignifugeants, solvants ou fumigènes. Du fait de son appauvrissement, la couche d'ozone laisse passer une plus grande quantité de rayonnement, ce qui accroît le nombre de cancers de la peau et de cataractes et a des conséquences sur l'agriculture, la pêche et la diversité biologique.

Le Protocole de Montréal (1987) énonce le calendrier de gel et de réduction de la consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone. Les pays

développés ont déjà presque entièrement supprimé leur consommation, tandis que les pays en développement ont droit à une période de grâce. Un fonds multilatéral a été constitué au titre du Protocole de Montréal pour aider les pays en développement à éliminer ces substances; il est financé par les pays développés puisque ce sont eux qui ont le plus contribué au problème de l'appauvrissement de la couche d'ozone. Entre 1991 et 2009, le Fonds multilatéral a approuvé des projets d'un montant de 2,3 milliards de dollars destinés à mettre un terme à la production et à la consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone.

Le Protocole a été modifié en 2007 afin d'accélérer la réduction des hydrochlorofluorocarbones et le Fonds a été reconstitué en 2008 à raison de 490 millions de dollars pour la période 2009-2011.

Le PNUD est l'un des quatre agents de réalisation du Fonds multilatéral (avec le PNUE, l'ONUDI et la Banque mondiale). Il aide 86 pays (77 dans le cadre du Fonds multilatéral et 9 dans le cadre du FEM) à mettre en œuvre des programmes nationaux visant à supprimer progressivement les CFC, les halons et les autres substances appauvrissant la couche d'ozone grâce aux moyens suivants : formulation de programmes nationaux, formation technique et projets de démonstration, renforcement des institutions et des capacités nationales, et projets d'investissement avec transfert de technologie.

Le PNUD aide les gouvernements et le secteur industriel à concevoir, mettre en œuvre, suivre et évaluer des projets et des programmes visant à supprimer progressivement les substances appauvrissant la couche d'ozone dans les aérosols, mousses, solvants, produits de réfrigération et climatisation et produits de lutte contre l'incendie, qui s'adressent à des grandes, moyennes ou petites entreprises. Il a aussi commencé à travailler sur des projets de démonstration afin d'essayer des produits remplaçant le bromure de méthyle, un pesticide qui contient des CFC, dans les utilisations agricoles. Le programme se compose d'activités exécutées par l'UNOPS et d'activités relevant de l'exécution nationale. Le PNUD a aussi aidé ou aide l'Allemagne, l'Australie, la Belgique, le Canada, le Danemark, les États-Unis, l'Italie, le Japon et la Suède à mettre en œuvre certains programmes bilatéraux dans le cadre du Fonds multilatéral.

Les contributions reçues par le PNUD ont totalisé 40,3 millions de dollars pendant l'exercice 2008-2009, contre 25,1 millions de dollars pendant l'exercice 2006-2007. Les dépenses se sont élevées à 64,9 millions de dollars en 2008-2009, contre 45,8 millions de dollars pendant l'exercice précédent.

b) Placements en obligations et bons

La valeur comptable des placements en obligations et bons a baissé de 12 502 998 dollars, comme indiqué au tableau 8 (en milliers de dollars des États-Unis) :

<i>Valeur initiale au 1^{er} janvier 2008</i>	<i>Achats</i>	<i>Échéances</i>	<i>Amortissement net</i>	<i>Plus-value/ moins-value réalisée</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Valeur comptable au 31 déc. 2009</i>	<i>Valeur marchande</i>	<i>Valeur nominale</i>
12 502 998	36 318 445	(48 750 000)	(42 493)	(28 987)	37	—	—	—

c) Engagements non réglés

Le solde des engagements non réglés indiqué au tableau 5.1 se décompose comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2009	2007
Agents d'exécution	2 447	2 865
Budget d'appui biennal	40	52
Total	2 487	2 917

d) Ressources inutilisées

Les montants figurant dans le tableau 5.1 se décomposent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>Ressources inutilisées</i>	
	2009	2007
Ressources ordinaires et participation aux coûts	58 829	86 615
Participation aux coûts	841	840
Compte subsidiaire du fonds d'affectation spéciale	4 995	5 723
Total	64 665	93 178

Note 21**Fonds d'affectation spéciale pour le Programme d'aide au peuple palestinien (tableau 5.1)****a) Buts et mandat**

Le Programme d'aide au peuple palestinien du PNUD fonctionne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza depuis 1980, conformément au mandat relatif à la mise en œuvre de projets d'assistance technique et financière conféré par le Conseil d'administration. Il s'agit d'un programme d'assistance décentralisé, qui relève directement du bureau de l'Administrateur. La plupart des activités soutenues par le PNUD ont pour but de renforcer les institutions palestiniennes nouvellement créées, de créer des emplois et d'encourager le développement social dans les territoires occupés.

Depuis la mise en place de l'Autorité palestinienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza en mai 1994, les stratégies et les activités du Programme ont été redéfinies. Conformément au programme-cadre, le principal homologue du Programme pour les activités de développement est constitué par les ministères, municipalités et conseils de villages palestiniens ainsi que par le secteur privé et les organisations de la société civile. En concertation avec l'Autorité palestinienne, le PNUD s'emploie aussi à définir et à lancer des initiatives à plus longue échéance qui sont indispensables au développement à long terme des territoires palestiniens occupés. Chaque fois qu'il le peut, il s'appuie sur les compétences et les réseaux de mise en œuvre palestiniens.

Dans le cadre du Programme, le PNUD s'est efforcé d'améliorer la situation sociale, économique et écologique de tous les Palestiniens dans les territoires occupés en mettant en œuvre des projets précis. Les stratégies d'assistance et de développement se sont traduites par une évaluation des principales priorités dans chaque secteur, réalisée en commun par le Programme et l'Autorité palestinienne. Les projets reposent sur une vision réaliste de ce qui peut être accompli et rapidement mis en œuvre dans chaque secteur ainsi que sur une tentative de réduire l'éventail à peu près illimité des besoins de développement en Cisjordanie et dans la bande de Gaza à des projets précis de nature à avoir les résultats les plus concrets et les plus visibles pour le peuple palestinien. De nombreuses activités du Programme visent à répondre aux besoins locaux en établissant les priorités selon une démarche fondée sur la participation des collectivités. Ces activités sont axées sur les domaines suivants : gouvernance démocratique, réduction de la pauvreté, prévention des crises et relèvement, énergie et environnement, technologies de l'information et des communications et VIH/sida. Malheureusement, compte tenu de la situation à Gaza en 2007, le PNUD a dû suspendre ou ralentir ses activités sur place.

La phase de transition d'une exécution du Programme par l'intermédiaire de l'UNOPS à une exécution directe par le PNUD s'est achevée en 2007.

b) Placements en obligations et bons

La valeur comptable des placements en obligations et bons s'établit à 2 862 170 dollars, comme indiqué au tableau 8.

<i>Valeur initiale au 1^{er} janvier 2008</i>	<i>Achats</i>	<i>Échéances</i>	<i>Amortissement net</i>	<i>Plus-value réalisée</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Valeur comptable au 31 déc. 2009</i>	<i>Valeur marchande</i>	<i>Valeur nominale</i>
–	2 874 852	(1 838)	(10 845)	–	–	2 862 170	2 930 370	2 850 000

c) Ressources inutilisées

Les montants figurant dans le tableau 5.1 se décomposent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>Ressources inutilisées</i>	
	<i>2009</i>	<i>2007</i>
Ressources ordinaires	68 479	72 745
Compte subsidiaire du fonds d'affectation spéciale	14 843	13 943
Total	83 322	86 688

d) Fonds de dotation

En 1998, le Gouvernement japonais a versé une contribution de 3 millions de dollars en vue de la création du Fonds de dotation. L'objectif de ce fonds est de renforcer les capacités des institutions palestiniennes en matière de planification et de gestion en vue de promouvoir un développement socioéconomique durable. Cette contribution, principale ressource du Fonds de dotation, a fait l'objet de placements distincts au bénéfice du Programme d'assistance au peuple palestinien. Elle est

comprise dans le montant de 3 047 000 dollars (3 013 000 dollars en 2007) correspondant aux placements qui figurent au tableau 8.

Le mécanisme et les arrangements d'exécution du Fonds de dotation prévoient que le principal ne sera pas affecté à la programmation jusqu'à ce que le Gouvernement japonais ou le PNUD décident de clore le Fonds de dotation. Cependant, les intérêts produits par le Fonds seront portés au crédit du Programme et affectés à des activités.

Le Programme a mis en place un projet financé par un fonds d'affectation ponctuelle (PAL/98/J07). Les intérêts produits par les placements au titre du Fonds de dotation serviront à financer les activités entreprises dans le cadre de ce projet. Il est tenu compte de ce projet dans le tableau 5. Pendant la durée du Fonds de dotation, les institutions palestiniennes et leur personnel bénéficieront de possibilités de formation et d'un appui dans le cadre du projet.

Note 22

Fonds d'affectation spéciale PNUD/Agence suédoise de développement international pour l'assistance à des activités particulières du PNUD (tableau 5.1)

a) Buts et mandat

Le Fonds d'affectation spéciale PNUD/Agence suédoise de développement international pour l'assistance à des activités particulières du PNUD vise à faciliter l'exécution de programmes et projets financés au moyen de ressources autres que les ressources ordinaires. Les contributions de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI) destinées à financer des programmes ou projets particuliers sont toutes versées à ce fonds d'affectation spéciale.

Le PNUD a négocié un accord avec l'ASDI et a établi le Fonds d'affectation spéciale en septembre 2000 afin d'exécuter les programmes et projets approuvés financés par l'Agence avec la plus grande marge de manœuvre possible. Le Fonds présente les caractéristiques suivantes :

- a) Il fait l'objet d'accords d'administration type;
- b) Les contributions de l'ASDI peuvent être calculées instantanément en dollars des États-Unis après application du taux de change opérationnel de l'ONU au moment de la signature des accords d'administration puisque l'on se fonde sur le plafond de financement prévu pour le projet ou le programme;
- c) Le bureau de pays, en la personne du coordonnateur résident, a autorité pour signer les accords;
- d) Le Bureau de la gestion confie nommément à un fonctionnaire le soin de gérer le Fonds;
- e) Le gestionnaire du Fonds procède aux allocations de ressources dans la limite autorisée dès que l'accord est signé, compte tenu de l'échéancier de versements annuels de l'ASDI.

b) Engagements non réglés

Le solde des engagements non réglés indiqué au tableau 5.1 se décompose comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2009	2007
Agents d'exécution	2 788	4 927
Budget d'appui biennal	0	0
Total	2 788	4 927

c) Ressources inutilisées

Le montant des ressources inutilisées s'élevait à 49,6 millions de dollars au 31 décembre 2009, contre 64,6 millions de dollars en 2007.

d) Réserve pour imprévus

Comme prévu par l'accord ayant porté création du Fond d'affectation spéciale et afin de garantir une base de financement prévisible, une réserve pour imprévus a été constituée en 2005. Le montant de la réserve est fixé à 6,6 millions de dollars et tout montant dépassant ce plafond rejoint les ressources générales du Fonds d'affectation spéciale.

La réserve est financée et reconstituée au moyen des contributions reçues en sus de l'équivalent en dollars des États-Unis du montant annoncé par l'Agence, ledit équivalent étant calculé au moyen du taux de change opérationnel de l'ONU qui était en vigueur à la date de la signature des accords par l'ASDI; on y fait appel lorsque l'Agence s'est acquittée de l'intégralité de ses contributions en couronnes suédoises mais que le montant en dollars des États-Unis est inférieur au montant fixé dans l'échéancier de paiement du fait des fluctuations du taux de change.

Comme indiqué dans le tableau 5.1, le solde de la réserve pour imprévus s'établissait à 8 146 000 dollars au 31 décembre 2009. On trouvera ci-après le détail des opérations effectuées sur cette réserve pendant l'exercice 2008-2009 (en milliers de dollars des États-Unis) :

	Solde au 1 ^{er} janvier 2008	Montant versé à la réserve pendant l'exercice biennal	Décaissements effectués pendant l'exercice biennal	Solde au 31 décembre 2009
Réserve pour imprévus	12 377	740	4 971	8 146

Note 23

Fonds thématique d'affectation spéciale pour la gouvernance démocratique (tableau 5.1)

a) Buts et mandat

Le Fonds thématique d'affectation spéciale pour la gouvernance démocratique a été créé en 2001 afin de mettre l'accent sur l'action du PNUD en faveur de la gouvernance démocratique. Il a pour but d'aider les bureaux de pays à trouver des méthodes novatrices et à examiner les problèmes qui se posent dans des domaines politiquement délicats pour lesquels il serait difficile ou trop lourd d'utiliser des fonds provenant des ressources de base. Depuis la création de ce fonds, le PNUD a consacré quelque 102 millions de dollars à 736 projets. Le Fonds a également permis de financer le Centre d'Oslo pour la gouvernance et d'autres activités au

niveau mondial qui visent à renforcer la démarche du Groupe de la gouvernance démocratique.

Le Fonds a fait l'objet d'une évaluation indépendante en 2007, qui était fondée sur les critères du Comité d'aide au développement de l'OCDE concernant l'efficacité, l'efficience, la viabilité à long terme et la pertinence. De façon générale, l'évaluation a conclu que le Fonds avait permis de financer des innovations dans le domaine du développement, domaine dans lequel il est crucial mais difficile de progresser. Elle a mis en évidence les progrès à mettre à l'actif du Fonds thématique, en particulier la participation des institutions de gouvernance à la conception des activités novatrices et a confirmé que les innovations avaient presque toujours débouché sur des programmes majeurs de réformes et de renforcement des capacités, financés non seulement au moyen des ressources de base du PNUD mais aussi encore plus souvent par les ressources émanant d'autres donateurs et des gouvernements concernés, accentuant ainsi le rôle que joue le Fonds en encourageant les partenariats stratégiques et en facilitant la mobilisation de nouvelles ressources en faveur de la gouvernance démocratique.

Parmi les principales lacunes qui ont été recensées figure le fait que le PNUD (bureaux de pays, centres de services régionaux, Groupe de la gouvernance démocratique et donateurs) aurait pu mieux tirer les enseignements des projets qui avaient ou non donné de bons résultats en se dotant de procédures et de mécanismes de suivi et d'évaluation plus rigoureux, l'idée étant que dans le cadre d'un modèle de financement fondé sur le capital-risque, les investisseurs et les marchés ont beaucoup à apprendre aussi bien des erreurs que des succès. La réponse de l'équipe chargée de gérer le Fonds thématique a été double : i) une révision des directives régissant le Fonds thématique afin de prendre en considération les recommandations issues de l'évaluation, notamment celle concernant l'évaluation des projets une fois ceux-ci menés à terme; ii) un programme intensif permettant de tirer les enseignements de l'expérience, notamment avec le lancement d'une série d'études qui permettraient d'évaluer, en se fondant sur des données factuelles, dans quelle mesure le financement émanant du Fonds thématique étaye des initiatives de gouvernance démocratique novatrices et à caractère incitatif. Ces études viseraient également à recenser les enseignements à l'échelon des pays afin d'orienter les politiques et programmes du PNUD aux échelons national, régional et mondial. Par ailleurs, étant donné l'accent qui est mis sur les enseignements à tirer de l'expérience et comme suite à l'évaluation qui lui a été consacrée en 2008, le Centre d'Oslo pour la gouvernance s'attache désormais à analyser et à examiner systématiquement l'action menée par le PNUD dans le domaine de la gouvernance afin d'orienter les services consultatifs en matière de politique et les activités de programmation offerts par celui-ci aux échelons national, régional et mondial, y compris dans le cadre des activités du Fonds thématique. Son action collective bénéficiera aussi bien au PNUD qu'à tous ceux qui concourent aux activités de développement.

Du fait de la diversité des services qu'il offre, le Fonds thématique a aidé le PNUD à occuper une place de choix dans l'action menée aux fins du renforcement des liens entre la gouvernance démocratique, la réduction de la pauvreté et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, notamment dans le cadre de l'établissement de propositions pour le cycle de projets de 2010 puisque l'accent a été mis sur des projets axés sur la gouvernance et l'accélération de la réalisation des objectifs du Millénaire. En 2009-2010, les bureaux de pays ont

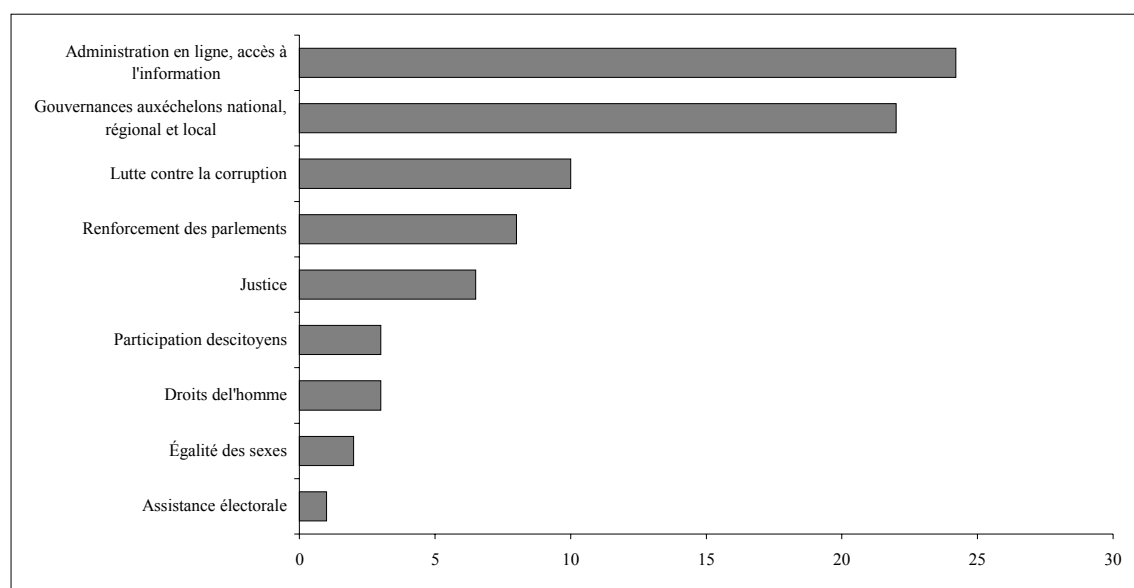
surtout demandé de l'aide dans les domaines de l'administration en ligne et de l'accès à l'information ainsi que de la gouvernance régionale et locale, suivis de la lutte contre la corruption, du renforcement des institutions parlementaires et de l'appareil judiciaire, du respect des droits de l'homme et de la participation des citoyens, de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des élections. La participation des citoyens figure parmi les grandes réalisations que s'est fixées le PNUD dans son plan stratégique pour 2008-2013.

Les tableaux 1 et 2 donnent un aperçu des projets qui ont été financés dans le cadre des deux derniers cycles de financement, ventilés par région et par domaine thématique.

Tableau 1
Nombre de projets par région (2009-2010)

<i>Région</i>	<i>Nombre de projets financés</i>	<i>Montant approuvé (en dollars des É.-U.)</i>	<i>Montant approuvé (en pourcentage)</i>
Amérique latine et Caraïbes	14	2 257 000	14
Europe orientale et Communauté d'États indépendants	14	2 484 000	16
Asie et Pacifique	15	2 930 000	19
États arabes	9	1 612 493	10
Afrique	26	6 326 000	41
Total	78	15 609 493	100

Tableau 2
Nombre de projets par domaine (2009-2010)



b) Engagements non réglés

Le solde des engagements non réglés indiqué au tableau 5.1 se décompose comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2009	2007
Agents d'exécution	1 063	589
Budget d'appui biennal		
Total	1 063	589

c) Ressources inutilisées

Les montants figurant dans le tableau 5.1 se décomposent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>Ressources inutilisées</i>	
	2009	2007
Ressources ordinaires	51 211	21 883
Participation aux coûts	10 067	15 243
Compte subsidiaire du fonds d'affectation spéciale		
Contrats de services de gestion		
Services d'appui remboursables		
Total	61 278	37 126

Note 24**Fonds d'affectation spéciale thématique pour la prévention des crises et le relèvement (tableau 5.1)****a) Buts et mandat**

Le PNUD a créé le Fonds d'affectation spéciale thématique pour la prévention des crises et le relèvement en mars 2000 et en a fait le principal mécanisme par l'intermédiaire duquel les États Membres de l'ONU et d'autres donateurs font parvenir leurs contributions aux activités de prévention des crises et de relèvement qu'il mène.

Il s'agit d'un mécanisme de financement souple et accéléré qui permet au PNUD de répondre efficacement aux besoins existant dans le domaine de la prévention des crises et du relèvement. Ce Fonds accélère le lancement d'activités à la suite d'une catastrophe naturelle ou d'un conflit violent ou lorsqu'il est possible de réduire les risques de catastrophe ou de prévenir un conflit. Les contributions qui y sont versées servent au financement d'activités qui cadrent avec les orientations du plan stratégique du PNUD pour 2008-2013, les axes d'intervention du Bureau de la prévention des crises et du relèvement et les demandes émanant des pays.

Le Fonds comporte plusieurs guichets correspondant aux catégories suivantes : contributions non réservées à une utilisation particulière, contributions réservées à certains pays de programme et contributions réservées au financement d'activités

dans les domaines touchant les conflits, les catastrophes, le relèvement rapide et l'égalité des sexes.

Créé par le Conseil d'administration afin de renforcer l'action menée par le PNUD en faveur du développement durable, le Bureau de la prévention des crises et du relèvement est chargé de l'administration du Fonds d'affectation spéciale thématique pour la prévention des crises et le relèvement. Il s'attache avec ses partenaires à réduire les effets des catastrophes et des conflits violents et à jeter des fondements solides pour la paix et le relèvement, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement relatifs à la réduction de la pauvreté.

Le Bureau fait le lien entre la phase d'intervention humanitaire ou la phase d'urgence qui fait suite à une crise et la phase de développement à moyen et à long terme qui fait suite au redressement.

b) Engagements non réglés

Le solde des engagements non réglés indiqué au tableau 5.1 se décompose comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2009	2007
Agents d'exécution	9 797	6 023
Budget d'appui biennal		
Total	9 797	6 023

c) Ressources inutilisées

Les montants figurant dans le tableau 5.1 se décomposent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>Ressources inutilisées</i>	
	2009	2007
Ressources ordinaires	75 475	89 472
Participation aux coûts	43 482	75 965
Compte subsidiaire du fonds d'affectation spéciale		
Contrats de services de gestion		
Services d'appui remboursables		
Total	118 957	165 437

Note 25

Fonds d'affectation spéciale pour la loi et l'ordre public en Afghanistan (état 5.1)

a) Buts et mandat

Le Fonds d'affectation spéciale pour la loi et l'ordre public en Afghanistan a été créé afin de donner à la communauté internationale les moyens de faire parvenir une aide financière à l'Autorité intérimaire afghane et à son successeur comme

prévu dans l'accord de Bonn du 5 décembre 2001, cette aide devant servir à la constitution de forces de police, au règlement des traitements, à l'achat de matériel et à la formation.

La Conférence internationale sur l'aide à la reconstruction de l'Afghanistan (réunion ministérielle de Tokyo) a confirmé la volonté des donateurs d'appuyer l'Autorité intérimaire afghane et son successeur et de consacrer des sommes importantes à la reconstruction de l'Afghanistan.

b) Engagements non réglés

Le solde des engagements non réglés indiqué au tableau 5.1 se décompose comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2009	2007
Agents d'exécution		
Budget d'appui biennal	150	5
Total	150	5

c) Ressources inutilisées

Les montants figurant dans le tableau 5.1 se décomposent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>Ressources inutilisées</i>	
	2009	2007
Ressources ordinaires	106 464	51 453
Participation aux coûts		
Compte subsidiaire du fonds d'affectation spéciale	1	1
Total	106 465	51 454

Note 26

Appui à la reconstruction en Iraq (tableau 5.1)

a) Buts et mandat

Le bureau du PNUD en Iraq est l'un des principaux bénéficiaires du Fonds d'affectation spéciale pour l'Iraq du Groupe des Nations Unies pour le développement, qui est un fonds multidonateurs créé en 2004 afin de faciliter la reconstruction et le développement.

Les règles de gestion financière des projets et programmes financés au moyen de ce fonds sont définies dans le mémorandum d'accord conclu entre le Bureau régional pour les États arabes et le Bureau des partenariats, qui est chargé du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs. La stratégie de développement nationale, le Pacte international pour l'Iraq, les objectifs du Millénaire pour le développement concernant l'Iraq, les résolutions 1546 (2004) et 1770 (2007) du Conseil de sécurité et la stratégie d'aide des Nations Unies à l'Iraq pour la période 2007-2010 comptent

parmi les documents stratégiques qui définissent le champ d'application de la programmation et les critères de financement.

Le cadre de budgétisation de tous les projets et programmes financés au moyen du Fonds prévoit certains plafonds (2 % pour les mesures de sécurité, 3 % pour les dépenses diverses et 7 % pour les dépenses d'appui aux projets). Tout transfert de ressources supérieur à 10 % entre les postes budgétaires doit être examiné et être préalablement approuvé par le comité de pilotage du Fonds dirigé par le coordonnateur résident. Le PNUD est tenu de présenter les rapports ci-après au bureau du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs :

- i) Rapports annuels sur l'état d'avancement des projets. Ces rapports sont présentés dans les trois mois qui suivent la période sur laquelle ils portent et sont établis conformément aux lignes directrices du GNUD concernant le Fonds;
- ii) Rapports financiers annuels. Ces rapports sont présentés dans les quatre mois qui suivent la période sur laquelle ils portent;
- iii) Rapports descriptifs et rapports financiers finals. Ces rapports sont présentés une fois le projet achevé, au 30 avril de l'année qui suit la clôture des comptes;
- iv) États financiers vérifiés finals. Ces états sont présentés au 30 juin de l'année qui suit la clôture des comptes du projet.

Le Bureau chargé du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs rend compte tous les ans aux donateurs et au Gouvernement irakien de l'exécution des programmes et de l'utilisation du Fonds. Il procède aussi à des audits et à des évaluations par échantillonnage et y associe le PNUD étroitement. Le bureau du PNUD en Iraq a également demandé à des intervenants extérieurs de procéder à des évaluations des projets financés au moyen du Fonds, en particulier l'évaluation des réalisations en 2009, qui a porté sur près de la moitié des projets financés au moyen du Fonds et plus récemment une évaluation des programmes interinstitutions de développement local et de quatre projets de gouvernance qui revêtaient une importance cruciale.

À ce jour, le PNUD a reçu 329 millions de dollars et en a alloué 293 à 31 projets portant sur divers secteurs au 31 décembre 2009. Plus de 70 millions de dollars ont été consacrés à des programmes interinstitutions dirigés pour la plupart par le PNUD. Le renforcement des mécanismes constitutionnels et de la bonne gouvernance, l'appui aux processus électoraux, les programmes de développement à l'échelon local et plus récemment le développement du secteur privé ne sont que quelques-uns de ces programmes.

b) Engagements non réglés

Le solde des engagements non réglés indiqué au tableau 5.1 se décompose comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2009	2007
Agents d'exécution	7 437	26 901
Budget d'appui biennal		
Total	7 437	26 901

c) Ressources inutilisées

Les montants figurant dans le tableau 5.1 se décomposent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>Ressources inutilisées</i>	
	2009	2007
Ressources ordinaires	58 045	67 403
Participation aux coûts		
Compte subsidiaire du fonds d'affectation spéciale		
Total	58 045	67 403

Note 27

Fonds d'affectation spéciale pour les partenariats novateurs (tableau 5.1)

a) Buts et mandat

Le Pôle du Fonds d'affectation spéciale pour les partenariats novateurs a été créé en octobre 2005 afin de mobiliser les ressources nécessaires à l'amélioration des programmes et projets du PNUD.

Il a pour but d'aider les autorités nationales à poursuivre la décentralisation de leurs activités et les collectivités territoriales à recenser et à mettre en œuvre leurs propres politiques de développement dans le cadre de partenariats novateurs avec toutes les parties prenantes, à savoir les organisations intergouvernementales, les pouvoirs publics, les collectivités, la société civile, les universités et le secteur privé.

Plusieurs initiatives concrètes ont été prises dans le cadre du Fonds à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement :

Programme d'articulation des réseaux territoriaux et thématiques de développement humain (programme ART)

Il s'agit d'une initiative mondiale qui vise à aider les collectivités locales et les autorités régionales et locales du Sud et du Nord à nouer des alliances et des partenariats et à renforcer les capacités nationales et locales en vue de mieux tirer parti de l'aide, de faire progresser les politiques de décentralisation et de renforcer les mécanismes de gouvernance. L'appui donné dans le cadre du programme ART aux partenaires s'occupant des politiques nationales et de la décentralisation de la coopération tire parti des enseignements tirés de programmes qui pour certains ont été lancés au début des années 90 par les organismes des Nations Unies.

Les projets relevant du programme ART sont mis au point et exécutés à la demande des autorités nationales et des bureaux de pays du PNUD. L'objectif est de parvenir à une prise en main à l'échelon local, de lancer des activités cohérentes sur les plans local et national et d'intensifier la collaboration entre les partenaires du Nord et du Sud. Les pays donateurs, les partenaires qui encouragent la décentralisation de la coopération, les associations, les universités, les organisations de la société civile, le secteur privé et les organisations non gouvernementales s'associent aux activités du programme ART.

Le programme ART est actuellement mis en œuvre par 18 bureaux de pays avec la coopération de plus de 800 partenaires (partenaires aux échelons local et national et organismes des Nations Unies). Il fait appel à des modalités d'exécution directe et d'exécution nationale et à des composantes exécutées par l'UNOPS.

Alliance mondiale des villes contre la pauvreté

Cette initiative unit les villes qui ont décidé de prendre les choses en main et de mobiliser tous les secteurs de la société, particuliers et pouvoirs publics, afin de tout faire pour éliminer la pauvreté aux échelons local et international.

Les travaux de l'Alliance sont structurés autour de plusieurs activités : i) l'organisation de forums mondiaux et régionaux des villes; ii) la célébration de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté dans le cadre d'activités recommandées par les réseaux de municipalités.

Approche territoriale des changements climatiques

Lancée en 2009, l'initiative a une composante mondiale et plusieurs composantes axées sur des projets nationaux. Le Bureau des partenariats est chargé par le Pôle des partenariats novateurs de mobiliser des ressources et de nouer des partenariats en faveur de cette initiative. À cet effet, il a été proposé d'ajouter un guichet de financement au Fonds d'affectation spéciale du Pôle, et le Bureau des partenariats et les autres unités administratives qui prennent part à la constitution et à la modification des fonds d'affectation spéciale du PNUD s'occupent actuellement des modifications proposées. Dans l'intervalle, le Pôle a commencé ses activités de financement et a lancé des initiatives de mobilisation qui ont donné leurs premiers résultats sous forme de contributions versées par plusieurs donateurs.

b) Engagements non réglés

Le solde des engagements non réglés indiqué au tableau 5.1 se décompose comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2009	2008
Agents d'exécution	625	32
Budget d'appui biennal	—	0
Total	625	32

c) Ressources inutilisées

Les montants figurant dans le tableau 5.1 se décomposent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>Ressources inutilisées</i>	
	2009	2008
Ressources ordinaires et participation aux coûts	50 506	30 365
Participation aux coûts	0	0
Compte subsidiaire du fonds d'affectation spéciale	0	0
Total	50 506	30 365

Note 28

Fonds d'équipement des Nations Unies

a) Buts et mandat

Le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) est une organisation multilatérale de donateurs administrée par le PNUD. Il a pour but d'atténuer la pauvreté dans les pays les moins avancés grâce aux moyens suivants : renforcement des administrations locales et des institutions communautaires, développement du secteur privé, création de mécanismes de crédit pour les personnes défavorisées et octroi de fonds en échange d'une utilisation écologiquement rationnelle des ressources naturelles.

L'Assemblée générale a constitué le FENU en tant qu'organisation autonome au sein du système des Nations Unies (résolution 2186 (XXI) du 13 décembre 1966). Elle a ensuite décidé, dans sa résolution 2321 (XXII) du 15 décembre 1967, que l'Administrateur du PNUD gèrerait le Fonds en remplissant les fonctions du directeur général, tandis que le Conseil d'administration du Programme remplirait celles du Conseil d'administration du Fonds.

b) Encaisse

Les montants figurant dans le tableau 7 se décomposent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2009	2007
Monnaies non convertibles : avoirs inutilisés	480	480
Monnaies convertibles : avoirs inutilisés	3 848	2 922
Total	4 328	3 402

c) Prêts

Un ajustement d'un montant de 1 982 millions de dollars a été apporté au solde des ressources afin de tenir compte de prêts qui avaient été comptabilisés initialement parmi les subventions en 2006-2007. Le montant figurant dans les états

financiers correspond aux prêts non remboursés au 31 décembre 2009 (en milliers de dollars des États-Unis).

	2009	2007
Prêts (services financiers)	5 168	–
Total	5 168	–

d) Placements en obligations et bons

La valeur comptable des placements en obligations et en bons est égale à zéro comme indiqué au tableau 8. La diminution de 2 499 442 dollars de la valeur des obligations est décrite ci-après :

<i>Valeur initiale au 1^{er} janv. 2008</i>	<i>Achats</i>	<i>Échéances</i>	<i>Amortissement net</i>	<i>Plus-value/ moins-value réalisée</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Valeur comptable au 31 déc. 2009</i>	<i>Valeur marchande</i>	<i>Valeur nominale</i>
2 499 442	2 055 504	(4 540 000)	(14 946)	–		–	–	–

e) Engagements non réglés

Le solde des engagements non réglés indiqué au tableau 7 se décompose comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2009	2007
Fonds contrôlés par le FENU	1 420	1 254
Budget d'appui biennal et divers	75	95
Total	1 495	1 349

f) Réserve opérationnelle

À sa vingt-sixième session, en 1979, le Conseil d'administration a approuvé la constitution d'une réserve opérationnelle égale à 20 % au moins du montant des engagements au titre des projets et du passif éventuel au titre des cautions données par le Fonds pour des prêts bancaires consentis à des gouvernements (à l'exclusion des engagements au titre des fonds d'affectation ponctuelle et de la participation aux coûts). Le montant de la réserve a été porté à 24,6 millions de dollars au 31 décembre 2009.

g) Appui du PNUD au FENU

Conformément à la décision 2007/34 du Conseil d'administration, le PNUD a versé 7 millions de dollars au FENU afin de renflouer les caisses de celui-ci. Pendant l'exercice 2008-2009, le PNUD a pris à sa charge des dépenses d'un même montant engagées par le FENU, lesquelles ont été imputées aux programmes régionaux.

Note 29**Fonds de développement des Nations Unies pour la femme****a) Buts et mandat**

Dans sa résolution 39/125 du 14 décembre 1984, l'Assemblée générale a constitué le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) et l'a chargé de jouer un rôle novateur et catalyseur en faveur de l'autonomisation des femmes et de l'égalité entre les sexes. Le mandat du Fonds est plus particulièrement le suivant :

- a) Appuyer des activités novatrices et expérimentales en faveur des femmes dans le cadre des priorités nationales et régionales;
- b) Servir de catalyseur afin de faire participer les femmes aux principales activités de développement, aussi souvent que possible au stade du préinvestissement;
- c) Jouer un rôle novateur et incitatif dans le réseau général de coopération des Nations Unies en faveur du développement.

b) Placements en obligations et bons

La valeur comptable des placements en obligations, soit 169 millions de dollars, est indiquée au tableau 8. La diminution de 166 millions de dollars de la valeur des obligations est décrite de manière détaillée ci-après :

<i>Valeur initiale au 1^{er} janv. 2008</i>	<i>Achats</i>	<i>Échéances</i>	<i>Amortissement net</i>	<i>Plus-value/ moins-value réalisée</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Valeur comptable au 31 déc. 2009</i>	<i>Valeur marchande</i>	<i>Valeur nominale</i>
2 499 553	194 536 315	(26 604 000)	(1 655 526)	—	(111)	168 776 231	168 918 663	166 875 000

c) Engagements non réglés

Le solde des engagements non réglés indiqué au tableau 7 se décompose comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>2009</i>	<i>2007</i>
Agents d'exécution	5 239	2 622
Budget d'appui biennal	—	279
Total	5 239	2 901

d) Système de financement partiel et réserve opérationnelle

Conformément à une décision prise par le Conseil d'administration en 1995, UNIFEM fonctionne selon le système de financement intégral depuis le 1^{er} janvier 1995. Le Conseil d'administration a suspendu temporairement l'obligation de constituer une réserve opérationnelle et a autorisé UNIFEM à bénéficier de la ligne de découvert du PNUD à concurrence de 4,5 millions de dollars durant la période 1995-1997 pour honorer ses engagements antérieurs. Aucun tirage n'a été fait sur la ligne de découvert.

À sa troisième session ordinaire de 1996, le Conseil d'administration a décidé de reconstituer la réserve opérationnelle au niveau initial de 3 millions de dollars (décision 96/43). Le 17 janvier 1997, il a approuvé un système modifié de financement partiel pour déterminer le montant des programmes devant être approuvés et le niveau de la réserve opérationnelle correspondante.

Selon le système de financement partiel, le plafond des ressources affectées aux programmes sur une période de trois ans sera fixé chaque année à partir d'une estimation prudente des recettes à percevoir pendant les trois années à venir, déduction faite des dépenses d'administration à régler pendant la même période. Pour en rester à une estimation très prudente, les encaissements prévisibles pour la première année seraient égaux au montant estimatif des recettes à percevoir au cours de l'année considérée, calculé sur la base des résultats de la conférence d'annonces de contributions et des consultations tenues directement avec les donateurs. Les estimations pour la deuxième année équivaldraient à 50 % des prévisions de recettes de la première année, et celles pour la troisième année, à 25 % (soit 50 % du montant estimatif de l'année précédente). Les dépenses d'administration équivaldraient, par défaut, au montant prévu pour l'année considérée multiplié par trois.

La réserve opérationnelle serait égale au montant moyen annuel des dépenses pendant la durée d'exécution du programme, soit le taux d'exécution multiplié par le tiers du plafond. Conformément au système modifié de financement partiel, la réserve opérationnelle était de 19,6 millions de dollars au 31 décembre 2009.

e) Ressources inutilisées

Les montants figurant dans le tableau 7 se décomposent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>Ressources inutilisées</i>	
	<i>2009</i>	<i>2007</i>
Ressources ordinaires	27 373	24 312
Participation aux coûts	77 548	41 789
Compte subsidiaire du fonds d'affectation spéciale	103 168	19 074
Total	208 089	85 175

Les dépenses d'un montant de 91,6 millions de dollars imputées sur le budget ordinaire et indiquées dans le tableau 7 englobent un montant de 2,7 millions reporté de l'exercice précédent.

Note 30

Programme des Volontaires des Nations Unies

a) Buts et mandat

Créé par l'Assemblée générale en 1970 et administré par le PNUD, le programme des Volontaires des Nations Unies fait avancer la cause de la paix et du développement par l'intermédiaire du volontariat dans le monde. Le volontariat est un puissant moyen qui permet d'inciter les particuliers à relever les défis du

développement; il profite à la société tout entière et à chacun des volontaires en renforçant la confiance, la solidarité et la réciprocité parmi les citoyens.

Les VNU contribuent à la paix et au développement en plaidant en faveur de la valorisation du volontariat et en coopérant avec les pouvoirs publics, les organismes des Nations Unies, les missions de maintien de la paix et les missions politiques spéciales et d'autres partenaires afin d'intégrer le volontariat dans la programmation en faveur du développement, en renforçant les capacités des volontaires nationaux et en mobilisant des volontaires aux échelons national et international ainsi que des capacités en ligne. Les participants au programme jouent un rôle majeur dans les opérations de maintien de la paix et les missions politiques spéciales des Nations Unies.

Le Fonds bénévole spécial donne aux VNU les moyens d'innover et de diversifier les modalités du volontariat et en particulier d'ouvrir de nouvelles possibilités aux jeunes. Le volontariat est une modalité qui mériterait d'être davantage utilisée dans les domaines de la paix et du développement, notamment afin de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, et dans celui des changements climatiques.

En 2001, à la demande de l'Assemblée générale, le programme des VNU a été choisi pour coordonner l'Année internationale des volontaires. À la demande de l'Assemblée, il coordonnera également les préparatifs du dixième anniversaire de l'Année internationale des volontaires en 2011.

b) Budget d'appui biennal : activités de base

Le budget d'appui biennal du programme des VNU, soit 38,8 millions de dollars (35,1 millions de dollars en 2007), est englobé dans les ressources ordinaires du PNUD figurant au budget d'appui biennal et détaillé au tableau 3.

c) Placements en obligations et bons

La valeur comptable des placements en obligations et en bons s'établit à 17,3 millions de dollars, comme indiqué au tableau 8. L'augmentation de la valeur des obligations est présentée de manière détaillée ci-après :

<i>Valeur initiale au 1^{er} janv. 2008</i>	<i>Achats</i>	<i>Échéances</i>	<i>Amortissement net</i>	<i>Ajustements</i>	<i>Valeur comptable au 31 déc. 2009</i>	<i>Valeur marchande</i>	<i>Valeur nominale</i>
—	36 372 000	(18 843 000)	(228 450)	—	17 300 550	17 286 463	17 246 000

d) Engagements non réglés

Le solde des engagements non réglés indiqué au tableau 6 se décompose comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>2009</i>	<i>2007</i>
Activités d'appui remboursables	181	402
Activités financées par le Fonds bénévole spécial	118	146
Activités financées par les fonds d'affectation subsidiaire	92	55

	2009	2007
Autres activités financées par les fonds	82	315
Total	473	918

e) Comptes créditeurs

Le montant de 11 253 368 dollars (6 278 268 dollars en 2007) figurant dans le tableau 6 comprend divers montant reçus au nom des VNU aux fins de l'indemnité de réinstallation, du régime d'assurance Van Breda, des voyages de rapatriement, des évacuations sanitaires, des évacuations liées à l'insécurité et des indemnités de décès ou d'invalidité.

f) Ressources inutilisées

Les montants figurant dans le tableau 6 se décomposent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>Ressources inutilisées</i>	
	2009	2007
Ressources ordinaires	26 506	25 526
Participation aux coûts	3 135	4 550
Compte subsidiaire du fonds d'affectation spéciale	17 583	18 192
Arrangements entièrement provisionnés	13 104	13 787
Coparticipation de l'ONU	(358)	(1 248)
Total	59 970	60 807

g) Contributions à recevoir

Le montant des contributions à recevoir au 31 décembre 2009 indiqué ci-après ne figure pas dans le tableau 6 (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2009
Ressources ordinaires	
Arrangements entièrement provisionnés	
Coparticipation de l'ONU	4 701
Total	4 701

Note 31

Présentation des états financiers vérifiés

Entité – note 2 d)

Agence internationale de l'énergie atomique

Banque africaine de développement

Banque asiatique de développement
Banque mondiale
Centre du commerce international
CNUCED
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
Commission économique pour l'Afrique
Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
Commission économique pour l'Europe
Département des affaires économiques et sociales
Fonds monétaire international
Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
Organisation de l'aviation civile internationale
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
Organisation internationale du Travail
Organisation internationale pour les migrations
Organisation maritime internationale
Organisation météorologique mondiale
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
Organisation mondiale de la Santé
Organisation mondiale du commerce
Organisation mondiale du tourisme
Programme des Nations Unies pour l'environnement
Programme des Nations Unies pour les établissements humains
Union internationale des télécommunications

